

Dynamique des métiers de la santé, de l'action sociale, culturelle & sportive

Face à la croissance des besoins, des enjeux diversifiés

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

RAPPORT D'ÉTUDE

Juin 2010



N° 30

Cette étude, fruit d'une collaboration entre l'Observatoire Régional des Métiers et l'Insee, a été réalisée dans le cadre d'un partenariat avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Renan Duthion

AUTEURS

Sylvain Adaoust, Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

Adeline Petrovitch, Dominique Vial, ORM Provence-Alpes-Côte d'Azur

RÉDACTEUR EN CHEF

Claire Joutard

AVANT-PROPOS

Les métiers du sanitaire et du social constituent une préoccupation de plus en plus forte pour les acteurs publics. L'allongement de l'espérance de vie et le vieillissement de la population suscitent une demande croissante en matière de soins et de services aux personnes. En outre, le développement de l'activité des femmes ainsi que la transformation des normes familiales entraînent une marchandisation grandissante du travail domestique et rend nécessaire le développement de certains services sociaux. Certaines de ces professions se heurtent d'ores et déjà à de réelles difficultés de recrutement. Limiter les tensions sur le marché du travail dans un contexte de croissance des besoins constitue dès lors un enjeu particulier pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La Région, responsable du financement de certaines formations initiales du travail social et des professions paramédicales et de sages-femmes depuis la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, a la charge de l'élaboration du schéma régional de ces formations, qu'elle a choisi d'établir à partir des besoins des habitants de son territoire et des qualifications nécessaires pour répondre aux attentes. Elle a adopté son premier schéma régional des formations le 8 février 2008 pour la période 2008-2012. En vue de ce schéma, l'Observatoire Régional des Métiers (ORM), mandaté par la Région, a coordonné de nombreux échanges entre acteurs du secteur sanitaire et social d'une part et acteurs institutionnels d'autre part. Ses travaux ont rassemblé l'Insee, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), la Direction Régionale des Entreprises, de la Consommation, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) et le Dispositif Régional d'Observation Sociale (DROS). Dans le cadre de ce même schéma, la Région a confié à l'ORM une mission pérenne d'observation des métiers et des formations du sanitaire et du social. Celle-ci a pour objectif d'apporter de façon continue aux partenaires régionaux des éléments objectifs d'appréciation de la situation en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle poursuit ainsi le travail de mutualisation de l'information engagé dans le cadre de la préparation du schéma. L'Insee en est le partenaire privilégié.

Cette étude, réalisée par l'Insee et l'ORM en partenariat avec la Région, a pour objectif de caractériser les groupes de métiers (ou familles professionnelles) qui composent le domaine sanitaire et social. Il s'agit de décrire l'emploi au sens large (état du marché du travail, caractéristiques des personnes en emploi, conditions d'emploi, etc.), mais aussi et surtout d'observer ces professions sous un angle dynamique. Le rapprochement de données de sources multiples permet en effet d'appréhender le cheminement des individus, de la formation à l'emploi puis à la fin de vie active. Outre l'observation, cette étude comporte également un volet prospectif visant à approcher les besoins de recrutement futurs, avec toutes les limites d'interprétation qu'imposent les hypothèses fortes retenues par l'exercice.

Souhaitant que cette démarche innovante apporte à tous les acteurs concernés un éclairage utile pour les prises de décisions publiques locales.

Ce document se décline en six chapitres (plus un document d'accompagnement méthodologique) :

- une synthèse relative au domaine professionnel « santé, action sociale, culturelle et sportive » dans son ensemble ainsi qu'aux principaux messages extraits des analyses par famille professionnelle
- un document détaillé pour chacune des cinq familles professionnelles :
 - › aides-soignants
 - › infirmiers, sages-femmes
 - › médecins et assimilés
 - › professions paramédicales
 - › professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive

Chaque document comporte une analyse et un cahier de données.

L'analyse se décompose en quatre grandes parties :

- composition professionnelle - nature de la relation formation emploi - effectifs en formation
- description de l'emploi (évolution passée, effet des migrations, caractéristiques de l'emploi en 2006)
- type de parcours (accès à l'emploi, situation vis-à-vis du marché du travail, conditions d'emploi, stabilité dans l'emploi)
- prospective (départs en retraite, besoins de recrutement)

Le cahier de données comporte systématiquement quatre parties :

- métiers qui composent la famille professionnelle (ou respectivement familles professionnelles qui composent le domaine professionnel)
- emploi, chômage, formation
- parcours professionnels
- évolutions passées et à venir de l'emploi

Il comporte éventuellement une cinquième partie (cas des familles aides-soignants, infirmiers, sages-femmes, professions paramédicales et professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive) :

- « zooms » sur certains métiers qui composent la famille

Enfin, un document d'accompagnement détaille la nomenclature et les sources de données utilisées, et met à disposition une bibliographie sur le thème.

SOMMAIRE

1. VUE D'ENSEMBLE DU DOMAINE PROFESSIONNEL V : SANTÉ, ACTION SOCIALE, CULTURELLE & SPORTIVE	7
1.a. Face à la croissance des besoins, des enjeux diversifiés	8
1.b. Cahier de données	12
2. LA FAMILLE PROFESSIONNELLE V00 : AIDES-SOIGNANTS	29
2.a. Forte croissance de l'emploi, difficultés de recrutement émergentes	30
2.b. Cahier de données	33
2.c. Zoom sur certains métiers	50
3. LA FAMILLE PROFESSIONNELLE V10 : INFIRMIERS, SAGES-FEMMES	63
3.a. Difficultés de recrutement persistantes dans les hôpitaux, expansion du travail libéral	64
3.b. Cahier de données	67
3.c. Zoom sur certains métiers	84
4. LA FAMILLE PROFESSIONNELLE V20 : MÉDECINS ET ASSIMILÉS	99
4.a. Densité médicale en baisse bien que toujours élevée	100
4.b. Cahier de données	103
5. LA FAMILLE PROFESSIONNELLE V30 : PROFESSIONS PARAMÉDICALES	119
5.a. Marché du travail bien régulé	120
5.b. Cahier de données	123
5.c. Zoom sur certains métiers	140
6. LA FAMILLE PROFESSIONNELLE V40 : PROFESSIONNELS DE L'ACTION SOCIALE, CULTURELLE & SPORTIVE	147
6.a. Forte croissance de l'emploi, précarité des contrats, chômage élevé	148
6.b. Cahier de données	151
6.c. Zoom sur certains métiers	168
7. NOMENCLATURE, SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE	197

RÉSUMÉ

Le domaine professionnel de la santé, de l'action sociale, culturelle et sportive rassemble deux groupes de métiers aux contenus, aux logiques d'accès à l'emploi et aux conditions d'exercice distincts.

Le premier, constitué des quatre familles professionnelles relevant de la santé (aides-soignants, infirmiers, sages-femmes, médecins et assimilés et professions paramédicales), concentre dans la région 141 000 personnes en emploi en 2006. Ces métiers, qui sont pour la plupart règlementés par le code de la santé publique, offrent généralement aux personnes diplômées un accès rapide à l'emploi, et sont le gage d'une stabilité professionnelle importante. Les médecins et assimilés et les professions paramédicales bénéficient des conditions d'emploi les plus favorables. Pour les aides-soignants et les infirmiers, sages-femmes, l'existence de tensions sur le marché du travail révèle un déficit de main-d'œuvre salariée, en partie lié à certains facteurs de pénibilité du travail. Près de 5 000 postes seraient à pourvoir annuellement dans les professions de la santé à l'horizon 2015 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, selon des estimations basées sur les hypothèses prospectives nationales du Centre d'Analyse Stratégique (CAS) et de la Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques (Dares), et en tenant compte des départs en retraite à venir.

Le second groupe de métiers correspond à la famille des professions de l'action sociale, culturelle et sportive. Atteignant 47 000 personnes en 2006 dans la région, l'emploi de ces métiers a connu une très forte progression au cours des 25 dernières années. Le niveau de chômage est élevé, et les conditions d'insertion sont nettement moins favorables que pour les professions de la santé. Souvent exercés dans des secteurs à forte rotation de la main-d'œuvre, ces métiers proposent généralement moins de stabilité et des niveaux de rémunération modestes. Les besoins de recrutement atteindraient près de 1 400 postes par an d'ici 2015 pour cette famille professionnelle en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

* * * * *

1. VUE D'ENSEMBLE DU DOMAINE PROFESSIONNEL V :

**SANTÉ,
ACTION SOCIALE,
CULTURELLE
&
SPORTIVE**

Face à la croissance des besoins,
des enjeux diversifiés

1.a. Vue d'ensemble du domaine professionnel V - santé, action sociale, culturelle & sportive :

face à la croissance des besoins, des enjeux diversifiés

Quatre familles professionnelles relèvent de la santé, une cinquième regroupe les professions de l'action sociale, culturelle et sportive

Le domaine professionnel « santé, action sociale, culturelle et sportive » regroupe cinq familles professionnelles distinctes. Quatre d'entre elles relèvent de la santé : les aides-soignants, les infirmiers et sages femmes, les médecins et assimilés, et les professions paramédicales. La cinquième rassemble les professions de l'action sociale, culturelle et sportive. Le domaine professionnel couvre ainsi des métiers aux contenus, aux modes d'accès et aux conditions d'exercice très divers. Nombre d'entre eux présentent un accès réglementé et ne sont accessibles qu'à condition de détenir le diplôme adéquat. C'est le cas par exemple pour les infirmiers, les médecins, les pédicures - podologues ou encore les assistants de service social.

Plus de la moitié des personnes inscrites dans l'une des filières de formation de la santé

En 2007, plus de 27 000 personnes étaient inscrites dans l'une des formations pouvant mener aux métiers du domaine de la santé, de l'action sociale, culturelle et sportive (hors filières universitaires de médecine, d'odontologie et de pharmacie), dont 15 000 en dernière année. Ces formations sont réparties selon quatre spécialités : la santé, l'action sociale, l'animation sportive, culturelle et de loisirs et les spécialités plurivalentes des services à la personne. Les formations de la santé rassemblent à elles seules plus de la moitié des personnes formées, loin devant celles des services à la personne (une personne sur quatre), celles du travail social ou encore celles de l'animation sportive, culturelle et de loisirs.

Une personne formée sur deux prépare une certification professionnelle de niveau V (CAP, BEP), comme par exemple le diplôme d'État d'aide-soignant ou le BEP « carrières sanitaires et sociales ». Un quart est inscrit dans une formation de niveau IV (baccalauréat technologique « sciences médico-sociales » ou l'un des diplômes de l'animation sportive, culturelle et de loisirs), et un peu moins dans une formation reconnue de niveau III (baccalauréat + 2 années) pour préparer, entre autres, le diplôme d'État d'infirmier en soins généraux¹ ou celui d'éducateur spécialisé.

Par ailleurs, 12 240 personnes sont inscrites dans l'une des filières universitaires de médecine, d'odontologie et de pharmacie, menant aux métiers de la famille professionnelle « médecins et assimilés ».

L'appareil de formation se déploie sur l'ensemble du territoire régional, les départements du littoral accueillant les effectifs les plus importants. Certaines certifications ne sont toutefois accessibles qu'à Marseille ou à Nice : il s'agit des formations correspondant aux niveaux les plus élevés, telles que les diplômes d'État de médecin ou d'ingénierie sociale.

Enfin, certaines formations, comme celles visant les diplômes d'État d'ergothérapeute ou d'audioprothésiste, n'existent pas en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les personnes qui y exercent ces métiers ont été formées dans une autre région.

Forte progression de l'emploi nourrie par les familles professionnelles d'aides-soignants et des professions de l'action sociale, culturelle et sportive

L'emploi du domaine professionnel a été très dynamique dans la région entre 1982 et 2006. Il a toutefois progressivement ralenti pour se rapprocher du rythme moyen de la croissance de l'emploi régional : + 1,7 % par an sur la période 1999-2006 pour les 25-55 ans contre + 1,2 % pour l'ensemble des métiers. Tout au long des vingt-cinq dernières années, il a évolué à un rythme comparable à celui de l'emploi du domaine sur l'ensemble de la France. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, depuis le début des années 1990, le dynamisme de l'emploi du domaine a été alimenté principalement par l'évolution des métiers de l'action sociale, culturelle et sportive (+ 4,2 % par an) et d'aides-soignants (+ 4,0 %). À l'inverse, l'emploi des médecins et assimilés a contribué négativement à ce mouvement (- 0,2 %).

Sur la période récente, la progression de ces emplois dans la région a été en partie satisfaite par les migrations : en moyenne chaque année, 3 660 personnes relevant de ces professions en 2006 sont venues habiter en Provence-Alpes-Côte d'Azur au cours des cinq années précédentes, 2 310 ayant à l'inverse quitté la région, soit un apport net de 1 350 personnes par an. Cela représente une hausse annuelle de 0,7 % de l'emploi du domaine, soit une contribution de l'excédent migratoire à la croissance de l'emploi légèrement supérieure à celle observée pour l'ensemble de l'emploi régional (+ 0,6 % par an). Les cinq familles professionnelles ont fourni leur écot à cet apport migratoire. En particulier, les métiers de l'action sociale, culturelle et sportive et d'infirmiers, sages-femmes ont contribué pour près de la moitié à cet excédent (640 personnes par an).

¹ le diplôme d'État d'infirmier en soins généraux est à l'heure actuelle de niveau III (baccalauréat + 2 années). En 2012, il sera reconnu de niveau II (baccalauréat + 3 ou 4 années).

Près de 190 000 emplois en 2006 occupés aux trois quarts par des femmes, souvent à qualification élevée

En 2006 dans la région, 188 400 personnes exercent un métier de la santé, de l'action sociale, culturelle et sportive, soit 10,2 % de l'emploi total. Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 39,1 professionnels du domaine pour 1 000 habitants, soit une densité sensiblement supérieure à la moyenne nationale (36,6). Sur les cinq familles professionnelles qui composent le domaine, les métiers de l'action sociale, culturelle et sportive sont les plus représentés (près de 47 000 emplois). Viennent ensuite, par ordre d'importance, les infirmiers, sages-femmes (41 760 emplois), les aides-soignants (36 060), les médecins et assimilés (32 440) et les professions paramédicales (31 170).

Exercées dans près des trois quarts des cas par des femmes, correspondant dans leur grande majorité à des emplois qualifiés (19 % de cadres et professions intellectuelles supérieures, 61 % de professions intermédiaires), les professions de la santé, de l'action sociale, culturelle et sportive requièrent, en corollaire, pour la plupart d'entre elles, un diplôme spécifique dont le niveau est élevé : deux emplois sur trois sont occupés par des diplômés de l'enseignement supérieur (un sur trois pour l'emploi régional), et à peine un sur cinq par des personnes non titulaires du baccalauréat (50 % pour l'emploi régional), le fait des professionnels les plus âgés. Au sein du domaine, la famille des aides-soignants se distingue nettement de ce profil : regroupant des métiers d'employés, elle concerne des personnes qui ont majoritairement un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat (le diplôme d'aide-soignant étant de niveau V (CAP, BEP)).

La moitié de la main-d'œuvre du domaine est âgée de 41 ans et plus, soit un âge médian légèrement supérieur à la celui de l'emploi régional (40 ans). Ce constat masque de grandes disparités entre les différentes familles professionnelles. En particulier, l'âge médian des médecins et assimilés est élevé (47 ans), tandis qu'il est inférieur de plus de dix années pour les professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive (36 ans).

Plus d'un actif en exercice sur cinq travaille sous statut libéral, alors que cela concerne moins d'un actif sur sept dans l'emploi régional. La part des indépendants est très élevée chez les médecins et assimilés (60 %) et, à un degré moindre, les professions paramédicales (34 %). Parmi les employeurs des salariés, la fonction publique est très présente : 40 % de ces salariés en sont titulaires (22 % dans l'emploi régional), et cette proportion atteint 59 % pour les infirmiers et les sages-femmes. La moitié des emplois sont exercés dans le secteur de la santé, et 15 % dans l'action sociale.

Accès à l'emploi de bonne qualité pour les professions de la santé

Vis-à-vis du marché du travail, le domaine « santé, action sociale, culturelle et sportive » est relativement épargné par le chômage. Ce constat global est imputable aux métiers de la santé. Les professions de l'action sociale, culturelle et sportive, qui relèvent d'une logique d'accès à l'emploi très différente, sont en revanche confrontées à davantage de difficultés.

Dans les familles professionnelles de la santé, le niveau de demande d'emploi (3 %) est trois fois moins élevé qu'au sein de l'emploi régional, et parmi les personnes en emploi, moins d'une sur dix était au chômage immédiatement avant d'exercer (une sur cinq dans l'emploi régional). Le tiers d'entre elles étaient en formation (moins d'un quart dans l'emploi régional), et plus de la moitié occupaient un autre emploi, en tant que salarié ou indépendant. Dans ces métiers, la quasi-totalité des actifs sont en situation d'emploi trois années après leur sortie de formation. La très grande majorité d'entre eux ont accédé à un emploi en moins d'un mois : la transition entre la formation et l'emploi se fait ainsi, en règle générale, sans étape intermédiaire - en particulier sans chômage -. Le plus souvent, dans ces professions, les trajectoires d'insertion se caractérisent donc par un accès rapide, et durable, à l'emploi.

La famille des professions de l'action sociale, culturelle et sportive se trouve soumise à des conditions d'accès à l'emploi nettement moins favorables. Le niveau de demande d'emploi y est une fois et demie plus élevé qu'au sein de l'emploi régional. La proportion des actifs en situation d'emploi trois années après leur sortie de formation est sensiblement inférieure aux standards du domaine professionnel, et le temps d'accès au premier emploi est significativement plus long. Les trajectoires d'insertion se caractérisent même, deux fois plus souvent qu'au sein du domaine professionnel, par un décrochage de l'emploi.

Conditions d'emploi favorables pour les médecins et assimilés, beaucoup moins pour les aides-soignants et les professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive

Une fois le poste obtenu, les conditions proposées par le domaine professionnel sont assez proches, en moyenne, de celles de l'emploi régional dans son ensemble. Lorsqu'il s'agit d'un emploi salarié (95 % des cas), le premier contrat est à durée limitée aussi fréquemment qu'au sein de l'emploi régional. Par la suite, la part de ces contrats est légèrement supérieure : 19 % dans l'ensemble des emplois salariés de la famille professionnelle (contre 16 %). En outre, parmi les offres d'emploi transitant par Pôle emploi, quatre sur dix concernent des contrats d'une durée inférieure à six mois, comme pour l'emploi régional. Le temps partiel y est plutôt fréquent (23 % contre 18 % dans l'emploi régional), mais il s'agit très souvent d'un temps partiel déclaré « non subi » (82 % contre 69 %). Enfin, les niveaux de salaire sont relativement élevés : 35 % des salariés du domaine perçoivent une rémunération inférieure

à 1 250 euros nets contre 40 % dans l'emploi régional, écart qui se trouve inversé dans la tranche de salaire 1 500 - 2 000 euros (26 % des salariés du domaine contre 22 % des salariés dans leur ensemble).

Les conditions d'emploi sont cependant très variables d'une famille professionnelle à l'autre. En haut de la pyramide, les médecins et assimilés bénéficient pour la plupart d'entre eux d'une situation stable, qu'ils soient libéraux, salariés en CDI ou fonctionnaires. Ils disposent de niveaux de salaires très élevés. À un degré moindre, les professions paramédicales présentent des caractéristiques similaires. La situation des infirmiers, sages-femmes est plus contrastée : généralement, leur emploi est également stable (peu de contrats « courts », quasiment pas de temps partiel subi), et leurs niveaux de salaires supérieurs, en moyenne, à ceux de l'emploi régional. Mais une part d'entre eux, en particulier les infirmiers salariés, sont soumis à certains facteurs de pénibilité du travail difficilement quantifiables, parmi lesquels sont souvent cités les contraintes horaires ou encore le travail en sous-effectif.

Les aides-soignants et les professionnels de l'action sociale sont les deux familles qui présentent les conditions d'emploi les moins favorables, pour des raisons différentes. Les premiers jouissent, comme toutes les familles professionnelles relevant de la santé, d'une certaine stabilité de l'emploi. Ils perçoivent cependant des rémunérations très modestes, en lien avec leur niveau de qualification, et pâtissent de contraintes quotidiennes du même ordre que celles des infirmiers, sages-femmes. Les seconds sont confrontés à des logiques très atypiques au sein du domaine de la santé, de l'action sociale, culturelle et sportive. Ils exercent dans des secteurs où la gestion des ressources humaines s'appuie souvent sur une rotation (« turn-over ») élevée des emplois, accentuée par une saisonnalité marquée de l'activité, en particulier pour l'animation culturelle et sportive. En conséquence, les emplois qui leur sont proposés sont très souvent de courte durée et/ou à temps partiel, tirant à la baisse le niveau moyen des rémunérations.

Au sein du domaine professionnel, un salarié sur quatre a changé de métier depuis son entrée dans l'entreprise : les mobilités professionnelles sont aussi fréquentes que dans l'ensemble des métiers. L'ancienneté dans la profession est toutefois sensiblement plus élevée qu'au sein de l'emploi régional, alors même que les seniors ne sont pas particulièrement surreprésentés parmi les actifs en exercice. Cela atteste d'une tendance à l'enracinement dans le métier, en particulier chez les médecins et assimilés, les professions paramédicales et les infirmiers, sages-femmes. Les métiers d'aides-soignants et de l'action sociale, culturelle et sportive sont en revanche exercés, en moyenne, durant moins longtemps.

Le recrutement ne se fait pas sans difficulté, comme en témoigne le taux de tension - élevé - sur le marché du travail. Ce ratio est certes partiel : il ne concerne, par définition, que les offres et demandes d'emploi qui transitent par Pôle emploi. Or, le marché du travail du domaine professionnel « santé, action sociale, culturelle et sportive » est globalement peu « couvert » par Pôle emploi. À titre de comparaison, 5 % des actifs en exercice dans les métiers du domaine déclarent avoir eu accès à leur emploi grâce à Pôle emploi contre 6 % des actifs de l'ensemble des métiers en région.

Pour les aides-soignants et plus encore les infirmiers, sages-femmes, l'existence de tensions est confirmée par la forte proportion de projets de recrutement jugés problématiques par les employeurs. S'accompagnant d'un faible niveau de chômage, ces tensions semblent donc bien être imputables à une insuffisance de la main-d'œuvre, plus qu'à un profil inadapté. Cette insuffisance peut a priori provenir de deux facteurs : un manque de personnes formées disponibles sur le marché du travail et/ou un déficit d'attractivité des emplois proposés.

Le cas des professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive est différent : un fort taux de tension coexiste avec un niveau de chômage important et la présence massive de contrats « courts » souvent saisonniers, révélant davantage un phénomène de rotation sur le marché du travail que de réelles difficultés de recrutement.

Pour les professions paramédicales enfin, il n'apparaît pas de tensions particulières.

Forte croissance à venir des départs en retraite à partir de 2011

Entre 2006 et 2015, environ 37 400 personnes en emploi dans le domaine de la santé, de l'action sociale, culturelle et sportive sont susceptibles de cesser définitivement d'exercer pour cause de départ en retraite². Ce nombre global représente une personne sur cinq en activité actuellement, soit un taux de départ inférieur à celui de l'emploi régional (20,3 % contre 22,4 %). Il masque cependant une amplification marquée sur la deuxième moitié de la période, qui concerne les cinq familles professionnelles sans exception : 49 % de départs supplémentaires entre 2011-2015 par rapport à la période 2006-2010. Par la suite, sur la période 2016-2020, les départs en retraite continueraient de croître, mais à un rythme plus modéré (+ 21 %).

Plus de 63 000 postes seraient à pourvoir dans le domaine professionnel d'ici 2015, dont plus de la moitié pour les aides-soignants et les infirmiers, sages-femmes

Le scénario prospectif retenu (déclinaison des hypothèses établies pour la France entière à l'échelon géographique régional - cf. encadré) revient à établir dans la région le taux moyen net de création d'emplois à 1,4 % par an pour ces métiers entre 2006 et 2015. Ce scénario, qui se traduirait par un quasi-maintien du rythme

² Scénario « spontané » : comportements de fin d'activité considérés comme strictement identiques à l'avenir à ceux observés entre 1993 et 2002. Pour l'autre scénario envisagé, se reporter au cahier de données (partie III.2 « Prospective »).

de croissance actuel de l'emploi des professions de la santé, de l'action sociale, culturelle et sportive dans la région, impliquerait un nombre annuel de postes à pourvoir - en tenant compte des départs en retraite - de 6 310 unités en moyenne sur la période. Ces besoins de recrutement se répartiraient de la manière suivante : 1 820 postes par an pour la famille des aides-soignants, 1 590 pour les infirmiers, sages-femmes, 1 375 pour les professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive, 775 pour les professions paramédicales et 750 pour les médecins et assimilés. Cela ne veut pas dire pour autant que les besoins de recrutement seraient égaux à 6 310 postes chaque année entre 2006 et 2015. Le profil d'évolution du nombre de départs en retraite donne à cet égard une indication de la dynamique à venir des besoins de recrutement : les départs en retraite, de plus en plus nombreux, devraient contribuer à faire évoluer de manière croissante le nombre de postes à pourvoir annuellement. Autrement dit, les besoins seraient inférieurs à 6 310 emplois par an en début de période, et excèderaient cette valeur moyenne à l'approche de 2015.

D'autres éléments non pris en compte dans ce scénario sont susceptibles d'avoir un impact sur le nombre de postes à pourvoir. D'une part, certains de ces métiers présentent déjà des difficultés de recrutement : ils font très certainement l'objet de postes non pourvus, dont le nombre n'est actuellement pas connu. Les estimations élaborées ici s'appuient sur le postulat implicite que l'emploi observé en 2006 couvre l'ensemble des besoins. D'autre part, des effets liés à la dynamique démographique propre du territoire peuvent agir. Au cours des années récentes, la population régionale a progressé sensiblement plus vite que la population française. Si le phénomène se poursuit, cela pourra entraîner un surcroît de besoins médicaux dans la région. De même, les difficultés sociales des familles persistent dans l'ensemble de la région et les travailleurs sociaux sont de plus en plus sollicités.

Tous ces facteurs laissent donc supposer que le nombre de postes à pourvoir évalué ici correspond à une estimation basse. À l'inverse, l'éventualité d'un recul de l'âge légal de départ à la retraite pourrait faire diminuer le nombre de départs et donc le nombre de postes à pourvoir. De même, d'éventuelles restrictions budgétaires pourraient limiter la croissance de l'emploi dans ces métiers et aboutir à des besoins inférieurs.

En 2007, ce sont un peu plus de 6 000 diplômés qui ont été délivrés en Provence-Alpes-Côte d'Azur dans les principales filières de formation destinant à l'exercice des métiers de la santé. Ces diplômés se répartissent de la manière suivante : 2 390 diplômés pour les principales filières destinant à l'exercice des métiers de la famille « aides-soignants », 1 870 pour celles destinant à l'exercice des métiers de la famille « infirmiers, sages-femmes », 570 pour la famille « médecins et assimilés » et 1 210 pour la famille « professions paramédicales ». Parmi ces diplômés, une part poursuivra ses études, et ne se portera par conséquent pas immédiatement sur le marché du travail régional. Une autre part s'orientera - directement ou par la voie d'une nouvelle étape de formation - vers d'autres métiers. Certains enfin, bien que diplômés, n'exerceront finalement pas d'activité professionnelle. Toutes ces situations se situeront évidemment à la marge du cas général des personnes diplômées, à savoir la recherche d'un emploi pour lequel elles ont été formées. Elles auront néanmoins un impact à la baisse sur les ressources disponibles pour satisfaire les besoins de main-d'œuvre. À l'inverse, s'il se prolonge à l'avenir, l'apport migratoire observé au cours des cinq dernières années dans la région (1 020 professionnels de la santé supplémentaires par an) entraînera une augmentation des effectifs susceptibles de satisfaire les offres d'emploi.

Pour les professions de l'action sociale, culturelle et sportive, le décompte du nombre de personnes diplômées est moins pertinent. La relation entre les effectifs diplômés et l'emploi est en effet beaucoup plus complexe que dans les métiers de la santé : les parcours d'accès à l'emploi y sont davantage diversifiés. En particulier, une part non négligeable des actifs ont suivi un cursus de formation qui ne relevait pas des principales filières destinant à l'exercice des professions de l'action sociale, culturelle et sportive.

Devant la problématique des futurs postes à pourvoir, une première réponse consiste à se donner les moyens de former localement la main-d'œuvre, en nombre suffisant. Il ne s'agit cependant pas d'une solution exclusive. D'une part, le recours à une main-d'œuvre extérieure à la région peut constituer un levier supplémentaire.

D'autre part, l'existence de tensions sur le marché du travail, en particulier pour les familles professionnelles des infirmiers, sages-femmes et à un degré moindre des aides-soignants, peut également être le révélateur de conditions de travail potentiellement décourageantes. En effet, certains facteurs de pénibilité déjà évoqués (contraintes horaires, travail en sous-effectif, etc.) peuvent constituer un frein à la demande d'emploi.

En complément de l'adaptation de l'appareil de formation aux besoins futurs, un autre axe de travail consisterait alors à agir sur la « qualité » des emplois offerts.

Le scénario prospectif national

Le scénario établi par la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) et le Centre d'Analyse Stratégique (CAS) en 2007 (*cf. le rapport « Les métiers en 2015 », janvier 2007*) s'appuie sur des hypothèses relatives à chacune des cinq familles professionnelles du domaine, voire, dans certains cas, propres aux métiers qui composent ces familles. Pour cadre de ces hypothèses, le postulat global est le suivant : l'allongement de l'espérance de vie, le vieillissement de la population, mais aussi le développement de l'activité des femmes et la transformation des normes familiales (prise en charge des personnes âgées en dehors de la sphère du ménage par exemple) impliquent une demande toujours croissante des ménages pour les soins médicaux et l'intervention publique dans le domaine social.

Pour en savoir plus sur les hypothèses, se reporter aux documents relatifs aux différentes familles professionnelles.

1.b. Vue d'ensemble du domaine professionnel V - santé, action sociale, culturelle et sportive : cahier de données

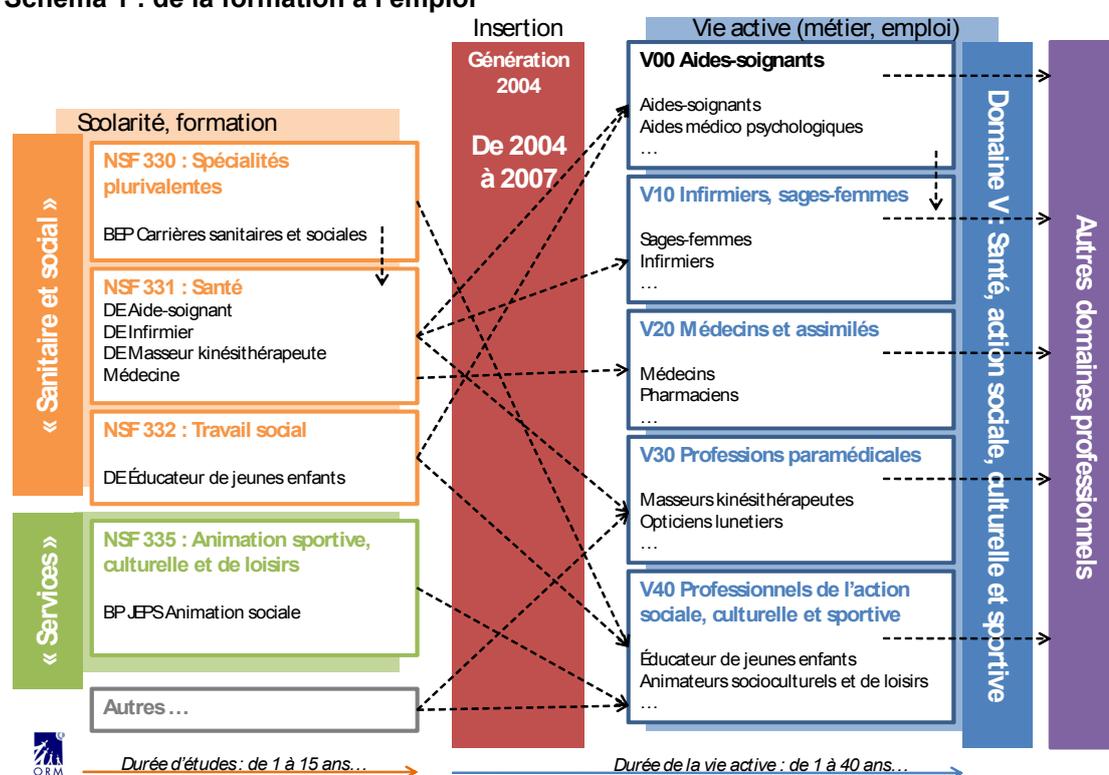
0. Familles professionnelles

Tableau 0 : composition par famille professionnelle du domaine professionnel « santé, action sociale, culturelle & sportive »

Familles professionnelles	Unités : nombre et %	
	Emploi	Part (%)
Action sociale, culturelle & sportive	46 989	25
Infirmiers, sages-femmes	41 760	22
Aides-soignants	36 059	19
Médecins et assimilés	32 435	17
Professions paramédicales	31 165	17
Domaine professionnel « santé, action sociale, culturelle & sportive »	188 408	100

Source : Insee - Recensement de la population 2006

Schéma 1 : de la formation à l'emploi



NSF : nomenclature des spécialités de formation

BEP : brevet d'études professionnelles

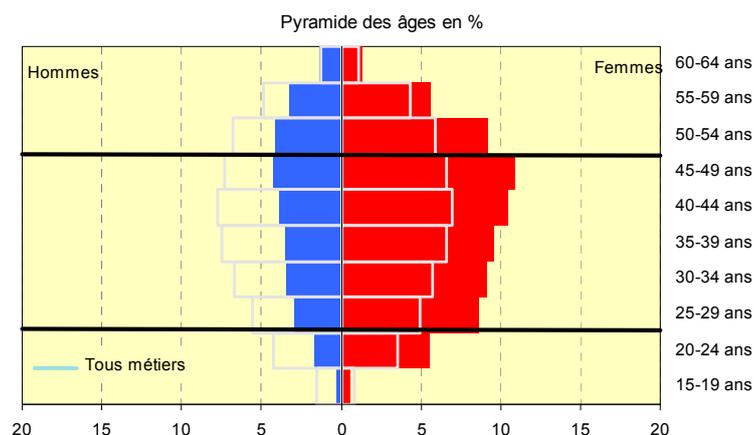
BP JEPS : brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

Le schéma ci-dessus représente la relation entre la formation et l'emploi des principaux métiers du domaine professionnel "santé, action sociale, culturelle et sportive". Cette représentation s'appuie d'une part sur les résultats observés au niveau national des trajectoires des jeunes sortants du système éducatif (enquêtes Génération du Céreq) et d'autre part sur les données relatives aux primo entrants dans l'emploi (enquêtes Emploi, traitements Éducation nationale et Observatoire Régional Emploi Formation de Rhône-Alpes). Seules les principales certifications pouvant mener à ces métiers ont été retenues. Elles s'inscrivent soit dans les spécialités de formation « sanitaires et sociales » soit dans celles des services, et plus précisément dans la filière « animation sportive, culturelle et de loisirs ». Ces formations se déroulent aussi bien dans le cadre d'un enseignement technologique que professionnel ou universitaire. Leur durée varie d'une année de formation pour les plus courtes (formation d'aide-soignant, par exemple) à plus de quinze années pour la formation des médecins spécialisés. La relation entre la formation et l'emploi est particulièrement forte dans les métiers de la santé et de l'action sociale, beaucoup de ces professions ayant un accès réglementé par le code de la Santé publique. Seules les mobilités les plus significatives figurent dans ce schéma. Ainsi, le passage de la famille professionnelle « aide-soignant » vers la famille « infirmiers, sages-femmes » est indiqué - symbolisé par une flèche - car il est de loin le plus fréquent. Des mobilités professionnelles peuvent aussi avoir lieu au sein d'une même famille professionnelle, et d'autres mobilités que celles qui figurent ici existent au sein du domaine professionnel « santé, action sociale, culturelle et sportive ».

I. Emploi, chômage et formation

I1. Emploi

Graphique 1 : pyramide des âges des professionnels de la santé, de l'action sociale, culturelle & sportive en emploi



Source : Insee - Recensement de la population 2006

Tableau 1 : caractérisation de la population en emploi

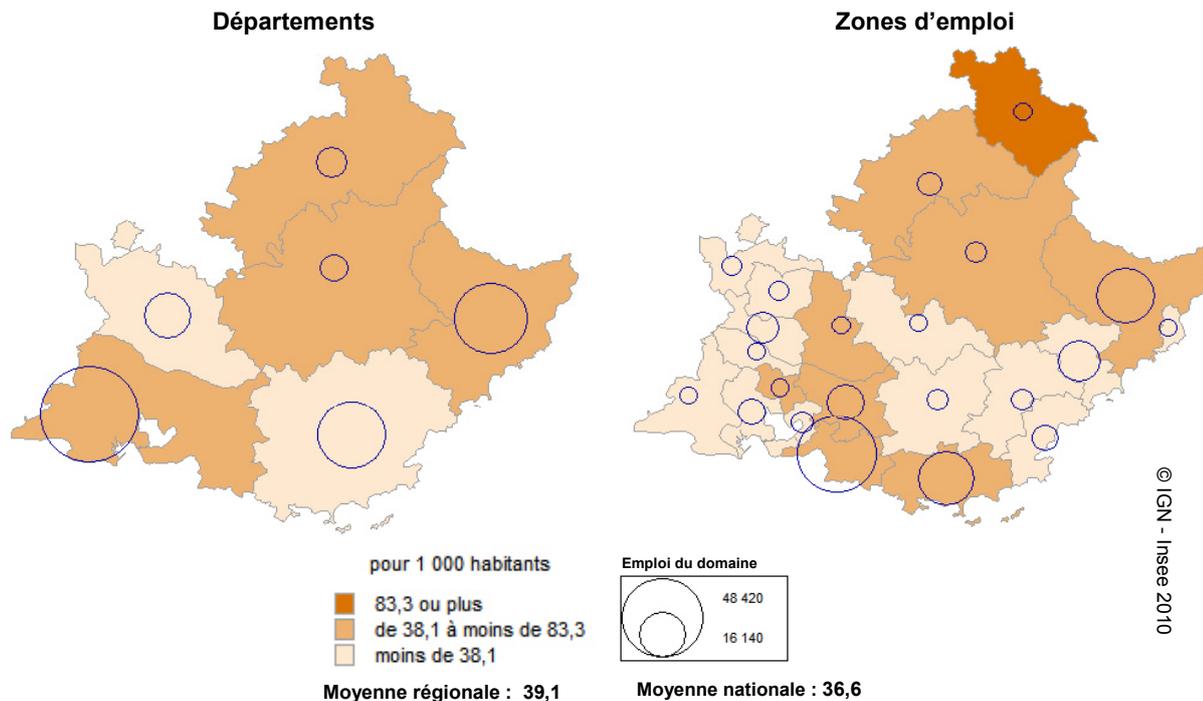
Unités : nombre et %

	Région Paca		France	
	Santé, action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers	Santé, action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Ensemble	188 408	1 841 427	2 361 492	26 134 732
Sexe et âge (%)				
Femmes	71	47	73	47
Hommes	29	53	27	53
Moins de 25 ans	8	10	10	10
25 à 49 ans	66	65	67	67
50 ans et plus	26	25	23	23
Âge médian	41 ans	40 ans	39 ans	39 ans
Catégorie sociale (%)				
Employés	19	31	21	29
Professions intermédiaires	61	26	60	25
Cadres & prof. intellectuelles sup.	19	15	18	15
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1	8	0	6
Autres	0	20	0	25
Diplôme le plus élevé (%)				
Enseignement supérieur*	65	32	65	31
Baccalauréat	14	19	14	18
Inférieur au baccalauréat	21	49	21	50
Conditions d'emploi (%)				
Emploi à temps plein	77	82	74	83
Emploi à temps partiel	23	18	26	17
dont Temps partiel non souhaité**	18	31	18	31
Autre temps partiel	82	69	82	69
Emploi non salarié	22	13	16	11
Emploi salarié	78	87	84	89
dont Emploi sans limite de durée	81	84	81	85
CDD, vacation, intérim, saisonnier, autre	19	16	19	15
Titulaire fonction publique	39	22	35	17
Autre salarié	61	78	65	83
Salaire mensuel net*** (%)				
Moins de 1250 euros	35	40	32	39
1250 à 1500 euros	17	17	19	17
1500 à 2000 euros	26	22	28	22
2000 euros et plus	22	21	21	22
Secteur d'activité (%)				
Santé	51	8	50	7
Action sociale	15	5	18	6
Autres	34	87	32	87

* diplôme universitaire 1^{er} cycle et au-delà ** personnes n'ayant pas trouvé d'emploi à temps plein ***hors non salariés (activités libérales)

Source : Insee - Recensement de la population 2006 ; Enquêtes emploi 2003 à 2008

Cartes : densité professionnelle des professionnels de la santé, de l'action sociale, culturelle & sportive



Note de lecture : dans les Bouches-du-Rhône, les professionnels de la santé, de l'action sociale, culturelle & sportive sont au nombre de 77 730 (en 2006). Ce département compte entre 38,1 et 83,3 professionnels de la santé, de l'action sociale, culturelle & sportive pour 1 000 habitants. En moyenne régionale, la densité de professionnels de la santé, de l'action sociale, culturelle & sportive s'élève à 39,1 professionnels pour 1 000 habitants, soit un ratio supérieur de 2,5 points à la moyenne nationale (36,6).

Sources : Insee - Recensement de la population 2006

I2. Marché du travail - Chômage

Tableau 2 : demande et offre d'emploi

Unités : nombre et %

	Région Paca		France métropolitaine	
	Santé, action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers	Santé, action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Inscrits à Pôle emploi en fin de mois* (DEFM, moyenne 2008)	10 906	209 607	112 017	2 379 492
Niveau de chômage** (DEFM / (DEFM + emploi total), %)	5	10	5	8
Inscriptions à Pôle emploi enregistrées en 2008* (DEE, cumul annuel)	25 517	447 921	272 248	5 045 241
Offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi en 2008 (OEE, cumul annuel)	21 175	285 045	207 725	3 381 219
Part des offres d'emploi enregistrées d'une durée supérieure à 6 mois*** (%)	42	43	46	44
Indicateur de tension en 2008 (OEE / DEE)	0,83	0,64	0,76	0,67

* en catégories A et B, soit les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, n'ayant pas exercé d'activité réduite ou ayant exercé une activité réduite courte (au plus 78 heures au cours du mois)

** indicateur calculé en rapportant le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi à la population active estimée de la manière suivante : emploi total au sens du recensement de la population + nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi. Ce mode de calcul est spécifique à cette étude. **L'indicateur ainsi calculé n'est en aucun cas comparable avec les taux de chômage localisés et les taux de chômage au sens du BIT publiés par ailleurs par l'Insee.**

*** le contrat proposé par l'employeur est un CDD d'une durée supérieure à six mois ou un CDI

Note de lecture : le domaine professionnel V - professionnels de la santé, de l'action sociale, culturelle & sportive présente un indicateur de tension sur le marché du travail de 0,83, valeur supérieure à la moyenne « tous métiers ». Cet indicateur témoigne donc de difficultés de recrutement plus importantes que la moyenne dans ce domaine professionnel.

Source : Source : STMT - Pôle emploi, Dares

Tableau 3 : projets de recrutement

Unités : nombre et %

	Région Paca		France	
	Santé, action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers	Santé, action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Projets de recrutement pour 2010	17 114	163 803	219 597	1 693 347
<i>dont fap V00 : aides-soignants</i>	3 239	/	41 703	/
<i>dont fap V10 : infirmiers, sages-femmes</i>	2 056	/	24 408	/
<i>dont fap V20 : médecins et assimilés</i>	698	/	9 517	/
<i>dont fap V30 : professions paramédicales</i>	1 360	/	15 974	/
<i>dont fap V40 : professions de l'action sociale, culturelle & sportive</i>	9 761	/	127 995	/
Difficultés à recruter (%)	42	38	46	40
<i>dont fap V00 : aides-soignants</i>	47	/	52	/
<i>dont fap V10 : infirmiers, sages-femmes</i>	61	/	62	/
<i>dont fap V20 : médecins et assimilés</i>	48	/	61	/
<i>dont fap V30 : professions paramédicales</i>	42	/	53	/
<i>dont fap V40 : professions de l'action sociale, culturelle & sportive</i>	36	/	39	/
Emplois saisonniers (%)	42	44	38	38
<i>dont fap V00 : aides-soignants</i>	18	/	22	/
<i>dont fap V10 : infirmiers, sages-femmes</i>	7	/	11	/
<i>dont fap V20 : médecins et assimilés</i>	19	/	17	/
<i>dont fap V30 : professions paramédicales</i>	12	/	12	/
<i>dont fap V40 : professions de l'action sociale, culturelle & sportive</i>	63	/	53	/

Note de lecture : les employeurs de la région Paca envisagent un total de 163 803 embauches pour l'année 2010, dont 17 114 pour les métiers du domaine professionnel V - santé, action sociale, culturelle & sportive. 42 % des projets de recrutement dans cette famille professionnelle sont considérés comme présentant des difficultés par les employeurs, soit un ratio supérieur à celui de l'ensemble des projets de recrutement (38 %). 42 % de ces projets sont liés à une activité saisonnière (44 % pour l'ensemble).

Source : Pôle emploi, enquête « besoins en main-d'œuvre 2010 »

I3. Formation

Tableau 4 : niveaux de la formation préparée par les personnes formées en dernière année

Région Paca 2007/2008	Unités : nombre et %	
	En dernière année de formation Santé, action sociale, culturelle & sportive	En dernière année de formation Toutes formations professionnelles
Niveau I (baccalauréat +5 et plus)	0	1
Niveau II (baccalauréat +3 & 4)	5	6
Niveau III (baccalauréat +2)	21	18
Niveau IV (baccalauréat)	24	29
Niveau V (CAP, BEP)*	50	46
Ensemble (%)	100	100
Nombre	14 948	85 892

* CAP : certificat d'aptitude professionnelle, BEP : brevet d'études professionnelles.

Source : base de données ORM intégrant les effectifs scolarisés en formation dans les établissements publics et privés de l'Éducation nationale et du Ministère de l'agriculture, dans les IUT, dans les centres de formation d'apprentis, dans les écoles du secteur sanitaire et social (préparant les diplômes réglementés par les codes de la santé publique et des affaires sociales), à l'AFPA (dans le cadre de la commande publique financée par l'État) et dans le cadre des stages de formation régionaux financés dans le cadre du programme régional de formation (PRF) en Paca en 2007/2008, hors contrat de professionnalisation et filière universitaire de médecine, d'odontologie et de pharmacie menant aux métiers de la famille professionnelle V20 : médecins et assimilés.

Tableau 5 : principales spécialités de formation pouvant mener à un des métiers du domaine professionnel V : santé, action sociale, culturelle & sportive

Spécialités de formation <i>Nomenclature des Spécialités de Formation (NSF)</i>	Personnes formées en région Paca	<i>Dont en dernière année de formation</i>	Unités : nombre et %
			<i>Proportion de femmes parmi les inscrits en dernière année (%)</i>
Spécialités plurivalentes des services à la personne	6 857	4 058	93
Santé	14 040	7 104	85
Action sociale	4 877	2 597	88
Animation sportive, culturelle et de loisirs	1 329	1 189	50
Ensemble	27 103	14 948	85
Ensemble des formations professionnelles	162 282	85 892	48

Source : base de données ORM intégrant les effectifs scolarisés en formation dans les établissements publics et privés de l'Éducation nationale et du Ministère de l'agriculture, dans les IUT, dans les centres de formation d'apprentis, dans les écoles du secteur sanitaire et social (préparant les diplômes réglementés par les codes de la santé publique et des affaires sociales), à l'AFPA (dans le cadre de la commande publique financée par l'État) et dans le cadre des stages de formation régionaux financés dans le cadre du programme régional de formation (PRF) en Paca en 2007/2008, hors contrat de professionnalisation et filière universitaire de médecine, d'odontologie et de pharmacie menant aux métiers de la famille professionnelle V20 : médecins et assimilés.

Tableau 6 : répartition départementale des personnes formées en région Paca

Unités : nombre et %

2007/2008	Personnes formées Santé, action sociale, culturelle & sportive	Dont personnes formées en dernière année Santé, action sociale, culturelle & sportive	Personnes formées en dernière année Santé, action sociale, culturelle & sportive (%)	Personnes formées en dernière année Toutes formations professionnelles (%)
Alpes-de-Haute-Provence	802	509	3	3
Hautes-Alpes	922	598	4	3
Alpes-Maritimes	5 339	2 920	20	20
Bouches-du-Rhône	12 901	6 834	46	44
Var	4 043	2 349	16	18
Vaucluse	3 096	1 738	12	12
Région Paca	27 103	14 948	100	100

Source : base de données ORM intégrant les effectifs scolarisés en formation dans les établissements publics et privés de l'Éducation nationale et du Ministère de l'agriculture, dans les IUT, dans les centres de formation d'apprentis, dans les écoles du secteur sanitaire et social (préparant les diplômes réglementés par les codes de la santé publique et des affaires sociales), à l'AFPA (dans le cadre de la commande publique financée par l'État) et dans le cadre des stages de formation régionaux financés dans le cadre du programme régional de formation (PRF) en Paca en 2007/2008, hors contrat de professionnalisation et filière universitaire de médecine, d'odontologie et de pharmacie menant aux métiers de la famille professionnelle V20 : médecins et assimilés.

Tableau 7 : diplômes délivrés

L'ensemble des diplômes délivrés pouvant mener à un des métiers du domaine professionnel V : santé, action sociale, culturelle & sportive correspond aux diplômes délivrés dans les cinq familles professionnelles V00 à V40.

Se reporter au tableau 6 du cahier relatif à chacune de ces familles professionnelles.

II. Parcours professionnels

II.1. Entrée dans la vie active

Avertissement

Les résultats présentés ici, extraits de l'enquête « Génération 2004 », sont des résultats nationaux. Les résultats régionaux, fournis par la même source, ne sont pas significativement différents des résultats nationaux. En d'autres termes, pour le domaine professionnel étudié, les spécificités identifiées à l'aide des résultats qui figurent dans les tableaux ci-dessous sont applicables à l'échelon régional.

Tableau 8 : secteur d'activité du premier emploi en France

Principaux secteurs d'activité	Unités : nombre et %	
	Santé, action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Santé	42	7
Action sociale	16	4
Éducation	15	7
Activités récréatives, culturelles et sportives	9	3
Autre administration publique*	8	5
Autres	10	74
Ensemble (%)	100	100
Nombre	91 470	692 200

* administration publique hors éducation nationale et santé notamment

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 9 : nature de l'entreprise du premier emploi en France

Types d'entreprise	Unités : nombre et %	
	Santé, action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Secteur privé	44	77
Éducation nationale	14	6
Hôpitaux publics	22	4
Collectivités territoriales	7	3
Autres	13	10
Ensemble (%)	100	100
Nombre	91 470	692 200

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 10 : statut au premier emploi en France

Types de statut du premier emploi	Unités : nombre et %	
	Santé, action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Salarié	95	98
Dont salarié sous contrat sans limite de durée	29	30
<i>dont</i>		
<i>Sous contrat à durée indéterminée (CDI)</i>	21	25
<i>Fonctionnaire</i>	8	5
Dont salarié sous contrat à durée limitée	66	68
<i>dont</i>		
<i>Sous contrat à durée déterminée (CDD)</i>	46	30
<i>Autres (intérimaire, saisonnier, sous contrat aidé...)</i>	20	38
Indépendant	5	2
Ensemble (%)	100	100
Nombre	91 470	692 200

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 11 : temps plein / temps partiel au premier emploi en France

	Unités : nombre et %	
	Santé, action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Temps plein	68	77
Temps partiel	26	20
Travailleur indépendant	6	3
Ensemble (%)	100	100
Nombre	91 470	692 200

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 12 : temps d'accès au premier emploi en France

	Unités : nombre et %	
	Santé, action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Moins d'un mois	61	41
De un à trois mois	17	18
De quatre à six mois	5	17
De sept à douze mois	5	9
Plus de douze mois	12	15
Ensemble (%)	100	100
Nombre	91 470	692 200

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 13 : nombre de séquences* vécues au cours des trois années ayant suivi la sortie de formation en France

Unités : nombre et %

Nombre de séquences	Santé, action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
1	58	15
2	30	23
3	9	20
4	3	15
5	0	9
6	0	7
7 et plus	0	11
Ensemble (%)	100	100
Nombre	91 470	692 200

* une séquence est une période vécue par la personne dans l'une des situations suivantes : emploi, chômage, reprise d'études, formation hors emploi, inactivité.

Note de lecture : parmi les personnes interrogées sortant de formation initiale en 2004 et dont le premier emploi exercé est une profession de la santé, de l'action sociale, culturelle ou sportive, 58 % ont accédé directement à cet emploi dès la sortie du système éducatif et l'exercent toujours trois ans après. 30 % ont en revanche connu, au cours de ces trois années, deux séquences distinctes :

- l'une où ils ont exercé comme profession de la santé, de l'action sociale, culturelle ou sportive,
- une autre où ils étaient au chômage, en inactivité, en reprise d'études ou en formation hors emploi, ou encore en emploi dans une autre structure.

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 14 : situation trois ans après la sortie de formation en France

Unités : nombre et %

	Santé, action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Emploi	90	77
Chômage	3	13
Inactivité	2	3
Formation	3	3
Reprise d'études	2	4
Ensemble (%)	100	100
Nombre	91 470	692 200

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 15 : type de trajectoire d'insertion dans la vie active en France : caractérisation des trois premières années suivant la sortie du système éducatif

Unités : nombre et %

Typologie	Santé, action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Accès rapide et durable à l'emploi	75	57
Décrochage de l'emploi	6	8
Accès différé à l'emploi après une période de chômage	6	12
Formation ou reprise d'études de courte durée	4	3
Accès différé à l'emploi après une période d'inactivité ou de formation	3	4
Formation ou reprise d'études longue durée	2	4
Chômage persistant ou récurrent	2	9
Inactivité durable	1	3
Ensemble (%)	100	100
Nombre	91 470	692 200

Typologie : au cours des trois années ayant suivi leur sortie du système éducatif, les personnes interrogées :

- ont passé en moyenne 34 mois en emploi et un mois au chômage : **accès rapide et durable à l'emploi**
- ont décroché de l'emploi bien qu'ayant travaillé en moyenne deux ans durant la période : **décrochage de l'emploi**
- ont débuté leur vie active par une période de chômage avant de se stabiliser en emploi : **accès différé à l'emploi après une période de chômage**
- ont connu une période de formation hors emploi ou de reprise d'études au cours de leur deuxième année de vie active : **formation ou reprise d'études de courte durée**
- ont débuté leur parcours par de l'inactivité ou une formation avant de se stabiliser en emploi : **accès différé à l'emploi après une période d'inactivité ou de formation**
- se sont formés (formation hors emploi ou reprise d'études) durant un temps relativement long, généralement plus de deux ans : **formation ou reprise d'études longue durée**
- se sont trouvés confrontés à un chômage persistant ou récurrent : **chômage persistant ou récurrent**
- ont eu un parcours dominé par l'inactivité (inactivité sur tout ou majeure partie de la période) : **inactivité durable**

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

II2. Entrée dans l'entreprise

Tableau 16 : mode d'entrée dans l'entreprise actuelle

Champ : emploi salarié

Unités : %

	Région Paca		France métropolitaine	
	Santé, action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers	Santé, action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Démarche personnelle auprès de l'employeur ou candidature spontanée	56	42	58	43
Relations familiales, personnelles ou professionnelles	15	26	13	23
Placement par l'école ou un organisme de formation	8	8	8	7
Concours de recrutement	6	8	6	7
Pôle emploi ou autre organisme public	5	6	4	6
Petites annonces	4	4	5	6
Cabinet de recrutement	3	2	3	2
Contact de la part de l'entreprise	2	2	2	3
Ancien employeur ou celui du conjoint	1	2	1	2
Ensemble	100	100	100	100

Source : Insee - Enquêtes emploi 2003 à 2008

II3. Situation antérieure

Tableau 17 : situation un an auparavant

Unités : %

	Région Paca		France métropolitaine	
	Santé, action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers	Santé, action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Emploi	90	91	91	92
<i>dont emploi dans le même domaine professionnel</i>	98	/	97	/
<i>dont emploi dans un autre domaine professionnel</i>	2	/	3	/
Études	5	3	5	3
Chômage	2	4	2	3
Inactivité	3	2	2	1
Autres	0	0	0	0
Ensemble	100	100	100	100

Note de lecture : parmi les 90 % de professionnels de la santé, de l'action sociale, culturelle & sportive qui étaient en emploi un an auparavant, 98 % occupaient déjà un emploi du même domaine professionnel « santé, action sociale, culturelle & sportive ». Seuls 2 % occupaient un emploi dans un autre domaine professionnel.

Source : Insee - Enquêtes emploi 2003 à 2008

Tableau 18 : situation antérieure à l'emploi actuel

Unités : %

	Région Paca		France métropolitaine	
	Santé, action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers	Santé, action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
(Autre) emploi salarié	41	43	40	47
Études, formation	37	23	39	24
Chômage	10	19	10	17
(Autre) emploi non salarié	6	4	5	3
Autres*	6	10	6	9
Ensemble (%)	100	100	100	100

* inactivité pour cause de maladie ou de maternité, non salarié travaillant avec un membre de la famille

Note de lecture : parmi les professionnels de la santé, de l'action sociale, culturelle & sportive en emploi dans la région, 37 % étaient en formation immédiatement avant d'accéder à leur emploi actuel.

Source : Insee - Enquêtes emploi 2003 à 2008

II4. Mobilité professionnelle

Tableau 19 : ancienneté dans la profession

Unités : %

	Région Paca		France métropolitaine	
	Santé, action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers	Santé, action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Ancienneté moyenne	12 ans	10 ans et 11 mois	11 ans et 8 mois	11 ans et 6 mois
0 à 5 ans	36	41	37	38
<i>dont moins d'un an</i>	10	13	11	11
5 à 10 ans	16	17	16	17
10 ans et plus	48	43	47	45
Ensemble (%)	100	100	100	100

Note de lecture : au sein de l'ensemble des professionnels de la santé, de l'action sociale, culturelle & sportive en emploi dans la région Paca, 10 % exercent leur profession depuis moins d'un an.

Source : Insee - Enquêtes emploi 2003 à 2008

Tableau 20 : changement de profession depuis l'entrée dans l'entreprise

Champ : emploi salarié

Unités : %

	Région Paca		France métropolitaine	
	Santé, action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers	Santé, action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Changement de profession	25	28	22	27
<i>dont changement au sein du même domaine professionnel</i>	56	/	51	/
Stabilité dans la profession	75	72	78	73
Ensemble (%)	100	100	100	100

Note de lecture : parmi les professionnels de la santé, de l'action sociale, culturelle & sportive en emploi dans la région, 25 % ont changé de profession depuis leur entrée dans l'entreprise où ils exercent. Au sein de la population qui est dans ce cas, 56 % exerçaient déjà une profession relevant du domaine professionnel «santé, action sociale, culturelle & sportive » à leur entrée dans l'entreprise.

Source : Insee - Enquêtes emploi 2003 à 2008

II5. Souhait d'occuper un autre emploi

Tableau 21 : souhait d'occuper un autre emploi

Unités : %

Souhait d'occuper un autre emploi (en plus ou en remplacement de l'emploi actuel)	Région Paca		France métropolitaine	
	Santé, action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers	Santé, action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Oui	6	7	7	8
Non	94	93	93	92
Ensemble (%)	100	100	100	100

Source : Insee - Enquêtes emploi 2003 à 2008

III. Évolutions passées et à venir de l'emploi

III.1. Évolutions récentes

Tableau 22 : migrations résidentielles au cours des 5 dernières années

	Santé, action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Emploi 2006	188 407	1 841 427
Entrées dans la région Paca sur 5 ans	18 299	182 025
Sorties de la région Paca sur 5 ans	11 550	124 466
Solde migratoire régional sur 5 ans	+ 6 749	+ 57 559
Solde migratoire pour 100 emplois*	+ 3,6	+ 3,2

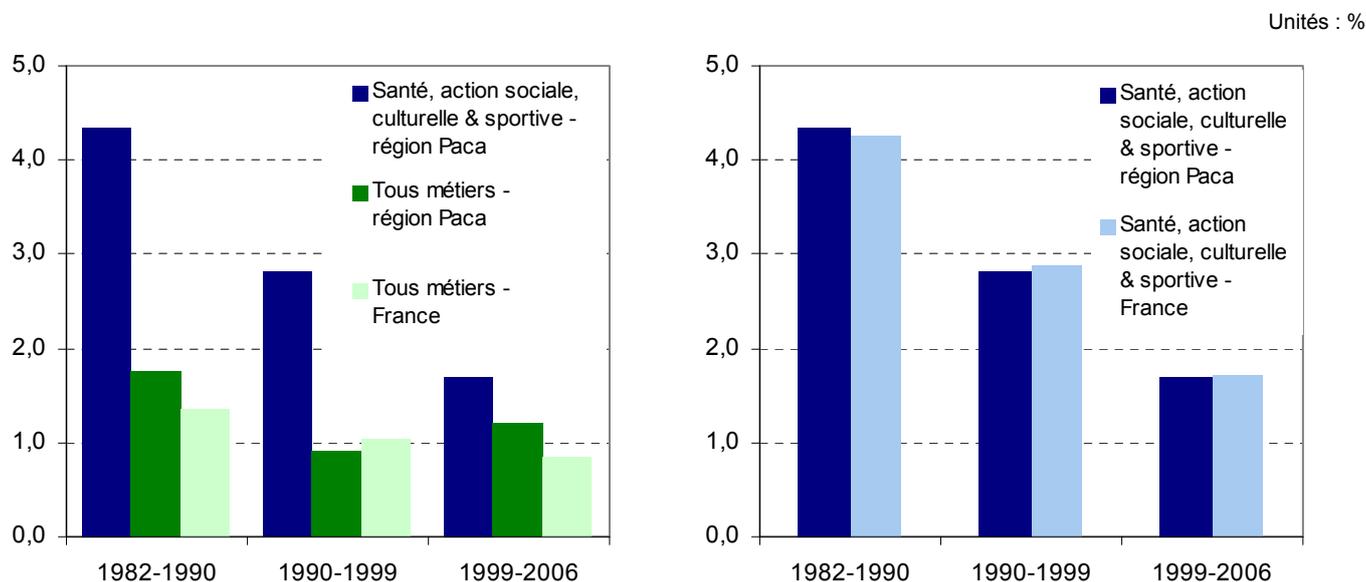
* solde migratoire divisé par l'emploi moyen sur la période multiplié par 100

Note de lecture : en cinq ans, 18 299 professionnels de la santé, de l'action sociale, culturelle & sportive (exerçant en 2006) sont venus s'installer dans la région Paca et 11 550 sont partis vivre ailleurs, ce qui représente un solde migratoire excédentaire de 6 749 personnes. Pour 100 emplois de professionnels de la santé, de l'action sociale, culturelle & sportive exerçant dans la région Paca, les migrations résidentielles ont généré 3,6 professionnels de la santé, de l'action sociale, culturelle & sportive supplémentaires en cinq ans.

Source : Insee - Recensement de la population 2006

Graphique 2 : évolution de l'emploi des 25-55 ans

Taux d'évolution annuel moyen



Source : Insee - Recensements de la population 1982, 1990, 1999 & 2006

Avertissement

Le recensement rénové de la population de 2006 permet de mieux appréhender la notion d'emploi - en général occasionnel ou de courte durée - exercé par des personnes dont le statut principal est par ailleurs celui d'étudiant, de retraité, voire de chômeur. Une part de l'évolution de l'emploi total entre 1999 et 2006 peut être liée à ce changement. C'est la raison pour laquelle le champ de l'emploi observé est ici limité à la tranche d'âge des 25-55 ans : en excluant une large proportion des étudiants et des retraités, cette restriction permet d'atténuer en grande partie les effets du changement de définition de l'emploi entre les recensements de 1999 et de 2006.

III2. Prospective

Tableau 23 : estimations du nombre de départs définitifs de fin d'activité à l'horizon 2020 (départs en retraite)

Champ : emploi total (salarié + non salarié)

Unités : nombre et %

Santé, action sociale, culturelle & sportive	Période 2006-2010		Période 2011-2015		Cumul période 2006-2015			2016-2020	
	Départs	Taux de départ* (%)	Départs	Taux de départ* (%)	Départs	Taux de départ* (%)	Taux de départ* tous métiers (%)	Départs	Taux de départ* (%)

Scenario "spontané" (1)

Hommes	4 952	9,2	7 125	13,2	12 077	22,4	23,4	8 100	15,1
Femmes	10 043	7,7	15 281	11,7	25 324	19,4	21,3	18 993	14,5
Total	14 995	8,1	22 406	12,2	37 401	20,3	22,4	27 093	14,7

Scenario "recul de l'âge de départ" (2)

Hommes	3 503	6,5	6 590	12,3	10 093	18,8	18,9	8 007	14,9
Femmes	6 726	5,2	13 450	10,3	20 176	15,5	17,3	18 316	14,0
Total	10 229	5,5	20 040	10,9	30 269	16,4	18,2	26 323	14,3

(1) comportements de fin d'activité considérés comme strictement identiques à l'avenir à ceux observés entre 1993 et 2002

(2) l'âge de départ en fin de carrière est repoussé de 2 années

* rapport du nombre de départs sur la période considérée à l'emploi total de la famille professionnelle en 2005

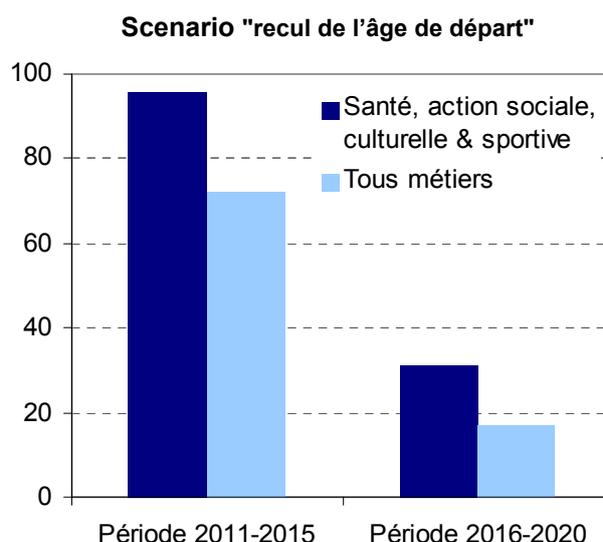
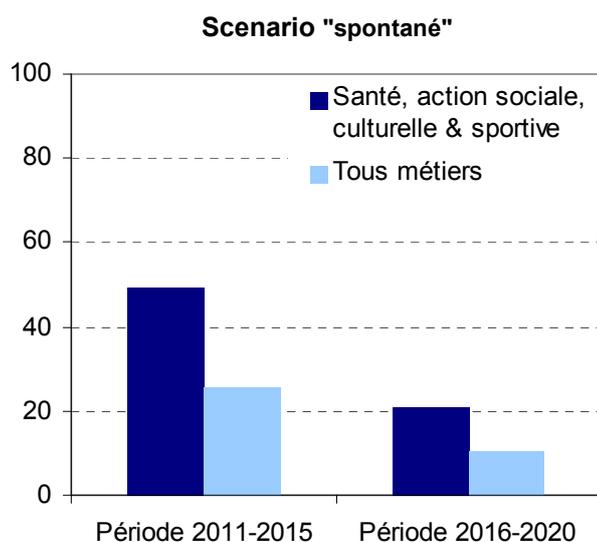
Source : Insee - Enquêtes annuelles de recensement de la population 2004 à 2007 - Modèle prospectif "simulations de fins de carrière"

Graphiques 3 & 4 : évolution du nombre de départs de fin d'activité (départs en retraite)

Taux d'évolution par rapport à la période quinquennale précédente

Champ : emploi total (salarié + non salarié)

Unités : %



Source : Insee - Enquêtes annuelles de recensement de la population 2004 à 2007 - Modèle prospectif "simulations de fins de carrière"

Aide à la lecture

Sur la première période quinquennale (2006-2010), 14 995 départs en retraite devraient avoir lieu selon le scénario "spontané" et 10 229 selon le scénario "recul de l'âge de départ". Par la suite, sur la période 2011-2015, le nombre cumulé de départs en retraite de professionnels de la santé, de l'action sociale, culturelle & sportive devrait augmenter de près de 50 % par rapport à la période 2006-2010 selon le scénario "spontané", et presque doubler selon le scénario "recul de l'âge de départ" (+ 96 %). Cet écart de taux de croissance entre les deux scénarios s'explique par la différence d'âge de départ en retraite posée en hypothèse : en reculant cet âge de deux années par rapport au scénario "spontané", le scénario "recul de l'âge de départ" provoque un retard de la très forte croissance du nombre des départs. Celle-ci ne surviendrait alors qu'au cours de la deuxième période quinquennale (2011-2015). Le mouvement de hausse devrait ensuite se poursuivre sur la période 2016-2020 selon les deux scénarios, à un rythme toutefois moins soutenu (+ 21 % pour le scénario "spontané" et + 31 % pour le scénario "recul de l'âge de départ" par rapport à la période 2011-2015). Selon les deux scénarios envisagés, le nombre de départs en retraite augmenterait donc plus vite pour les professionnels de la santé, de l'action sociale, culturelle & sportive que pour la moyenne tous métiers confondus sur la période 2011-2020.

Tableau 24 : estimations de besoins de recrutement à l'horizon 2015 (postes à pourvoir)

Champ : emploi total (salarié + non salarié)

	Région Paca		Unités : nombre et % France métropolitaine
	Santé, action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers	Santé, action sociale, culturelle & sportive
Scenario			
Emploi 2005	184 360	1 781 260	2 033 000
Emploi 2015	210 020	1 893 580	2 341 000
Création nette d'emploi 2006-2015	25 660	112 330	308 000
Taux annuel moyen d'évolution de l'emploi 2006-2015 (%)	1,4	0,6	1,4
Départs de fin d'activité	37 400	399 190	442 000
Postes à pourvoir	63 060	511 520	750 000
Postes à pourvoir par an en moyenne	6 310	51 150	75 000
Postes à pourvoir par an en moyenne (en % de l'emploi moyen sur la période)	3,2	2,8	3,4

Sources : Dares - Centre d'Analyse Stratégique, "Les métiers en 2015"
Insee - Modèle prospectif "simulations de fins de carrière"**Scenario**

L'estimation du nombre de postes à pourvoir dans le domaine professionnel V : professionnels de la santé, de l'action sociale, culturelle & sportive sur la période 2006-2015 en région Paca est établie sur la base de travaux menés nationalement par la Dares et le Centre d'Analyse Stratégique (CAS) en 2007 (cf. le rapport "Les métiers en 2015", janvier 2007).

Ces travaux établissent l'hypothèse, pour ce domaine professionnel, d'un taux de création nette d'emploi de + 1,4 % par an sur la période 2006-2015 et sur l'ensemble de la France métropolitaine. Cette hypothèse correspond à la création nette de 308 000 emplois relevant des professions de la santé, de l'action sociale, culturelle & sportive entre 2006 et 2015. Dans le même temps et pour le même domaine professionnel, le nombre de départs en retraite s'établirait à 442 000. Le nombre de postes à pourvoir qui en résulterait serait donc le suivant :

308 000 (créations nettes d'emploi) + 442 000 (départs en retraite) = 750 000
soit 75 000 postes à pourvoir par an entre 2006 et 2015 **en moyenne**.

Cela représenterait un renouvellement de 3,4 % des professionnels de la santé, de l'action sociale, culturelle & sportive en emploi chaque année sur la période.

Au niveau régional, le scenario retenu fait l'hypothèse que le taux annuel de création nette d'emploi serait le même qu'au plan national entre 2006 et 2015 : + 1,4 %. Ce rythme d'évolution revient à retenir un nombre de créations nettes d'emplois relevant des professions de la santé, de l'action sociale, culturelle & sportive égal à 25 660 dans la région. Selon les travaux menés par l'Insee en janvier 2009, en retenant le scenario "haut", qui aboutit à des résultats nationaux proches des résultats du rapport Dares-CAS (cf. SUD INSEE l'Essentiel n°129, "Provence-Alpes-Côte d'Azur : un actif sur trois partira à la retraite d'ici 2020"), le nombre de départs en retraite dans le même temps s'établirait à 37 400. **Sous l'hypothèse d'un taux annuel de création nette d'emploi de + 1,4 % par an dans le domaine professionnel**, le nombre régional de postes relevant des professions de la santé, de l'action sociale, culturelle & sportive à pourvoir sur la période 2006-2015 serait donc le suivant :

25 660 (créations nettes d'emploi) + 37 400 (départs en retraite) = 63 060
soit 6 310 postes à pourvoir par an entre 2006 et 2015 **en moyenne**.

Cela représenterait un renouvellement de 3,2 % des professionnels de la santé, de l'action sociale, culturelle & sportive en emploi chaque année sur la période.

Note : le nombre annuel de postes à pourvoir obtenu dans ce scenario, à savoir 6 310, est un nombre **moyen**, calculé en effectuant une division simple entre le nombre total de postes à pourvoir entre 2006 et 2015 et le nombre d'années que couvre cette période (dix). **Cela ne signifie pas que les besoins de recrutement seront constants entre 2006 et 2015**. Le profil d'évolution du nombre de départs en retraite donne à cet égard une indication de la dynamique à venir des besoins de recrutement : les départs en retraite devraient être de plus en plus nombreux sur la période (cf. tableau & graphique p26), contribuant à faire évoluer de manière croissante le nombre de postes à pourvoir.

Différents leviers existent pour satisfaire ces besoins de recrutement : formation initiale, réorientation professionnelle, recrutement à l'extérieur de la région...

2. LA FAMILLE PROFESSIONNELLE V00 : AIDES-SOIGNANTS

Forte croissance de l'emploi,
difficultés de recrutement émergentes

2.a. La famille professionnelle V00 - aides-soignants : forte croissance de l'emploi, difficultés de recrutement émergentes

Professions d'employés, règlementées par le code de la santé publique

La composition de la famille professionnelle « aides-soignants » est très homogène. Y sont regroupés les métiers d'auxiliaire de puériculture, d'aide médico-psychologique, d'aide-soignant et d'assistant dentaire, médical et vétérinaire ainsi que d'aide technicien médical. Tous correspondent à des postes d'employés. Le lien entre la formation et l'emploi est fort, la quasi-totalité de ces professions (aide-soignant, auxiliaire de puériculture et aide médico-psychologique notamment) étant règlementées par le code de la santé publique.

Offre de formation régionale très développée pour le métier d'aide-soignant

En 2007, près de 2 900 personnes étaient inscrites dans l'une des années de formation menant à l'un de ces métiers dans la région, dont 2 600 en dernière année. La formation conduisant au diplôme d'État d'aide médico-psychologique dure deux ans, les autres une seule année. L'ensemble de ces formations sont de niveau CAP, BEP (niveau V). L'offre de formation est très conséquente pour les aides-soignants avec 35 sites répartis sur l'ensemble du territoire. Elle l'est moins pour les autres diplômes.

Forte progression de l'emploi, nourrie par certaines professions émergentes

À l'image de l'ensemble du domaine professionnel « santé, action sociale, culturelle et sportive », la croissance de l'emploi des aides-soignants a été très importante dans la région entre 1982 et 2006. Son rythme d'évolution a toutefois progressivement diminué tout en restant nettement plus élevé que celui de l'emploi régional au cours des années récentes : + 3,5 % par an sur la période 1999-2006 (pour les 25-55 ans). Sur l'ensemble de la période, l'emploi des aides-soignants évolue plus vite en Provence-Alpes-Côte d'Azur que sur l'ensemble de la France. Cette forte hausse fait de cette famille professionnelle la plus dynamique du domaine professionnel avec celle des « professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive ». Cela s'explique notamment par le fait que certaines des professions qui la composent sont en plein essor (aide médico-psychologique par exemple). Les recrutements sont donc très nombreux : pour l'année 2010, ce sont 3 240 embauches d'aides-soignants qui sont envisagées par les employeurs de la région, ce qui situe ces métiers parmi les plus porteurs d'offres d'emplois.

Sur la période récente, la progression de l'emploi des aides-soignants dans la région a certes été en partie satisfaite par les migrations : en moyenne chaque année, 2 700 personnes relevant de ces professions en 2006 sont en effet venues habiter en Provence-Alpes-Côte d'Azur au cours des cinq années précédentes, 1 720 ayant à l'inverse quitté la région, soit un apport net moyen de 200 personnes par an. Mais cet apport représente moins de 0,6 % de l'emploi des aides-soignants par an, soit un ratio relativement faible (un peu plus de 0,6 % par an pour l'emploi régional et 0,7 % pour les métiers de la santé, de l'action sociale, culturelle et sportive dans leur ensemble).

Plus de 36 000 emplois en 2006, occupés dans neuf cas sur dix par des femmes

En 2006, 36 060 personnes exercent un des métiers de la famille professionnelle « aide-soignant », ce qui représente 2,0 % de l'emploi total régional. Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 7,5 professionnels paramédicaux pour 1 000 habitants, densité similaire à la moyenne nationale (7,7). Sur les quatre groupes de métiers qui composent la famille professionnelle, les aides-soignants sont largement majoritaires, loin devant les auxiliaires de puériculture. Les professions de cette famille sont exercées dans neuf cas sur dix par des femmes, et plus de la moitié des emplois sont occupés par des personnes dotées d'un diplôme de niveau inférieur à celui du baccalauréat (49 % dans l'emploi régional). Près d'un tiers de ces professionnels déclarent toutefois être diplômés de l'enseignement supérieur. Il n'est pas rare en effet de voir des personnes plus qualifiées se positionner sur ces métiers, étant quasiment assurées de trouver un emploi à la fin de l'année de formation. En outre, il est possible, après quelques années d'exercice, d'évoluer vers le métier d'infirmier par le biais d'un accès réservé à la formation.

Un professionnel sur cinq en exercice est âgé de 50 ans et plus, soit une proportion relativement faible (un sur quatre pour l'emploi régional). L'âge médian est toutefois dans la moyenne de l'emploi régional : 40 ans. La quasi-totalité des actifs travaillent sous statut salarié.

Accès à l'emploi de bonne qualité

Vis-à-vis du marché du travail, la situation des aides-soignants ne se distingue pas de la majorité des professions du domaine « santé, action sociale, culturelle et sportive » : ce sont des métiers relativement épargnés par le chômage. Le niveau de demande d'emploi y est ainsi trois fois moins élevé qu'au sein de l'emploi régional, et parmi les personnes en emploi, 15 % étaient au chômage immédiatement avant d'exercer (contre 19 % pour l'emploi régional). Un quart d'entre elles étaient en formation, et près de la moitié occupaient un autre emploi, en tant que salarié dans une autre entreprise dans la plupart des cas.

Dans ces métiers, neuf actifs sur dix sont en situation d'emploi trois années après leur sortie de formation. La majorité d'entre eux ont accédé à un emploi en moins d'un mois : la transition entre la formation et l'emploi se fait ainsi, en règle générale, sans étape intermédiaire - en particulier sans chômage -. Le plus souvent, dans cette famille professionnelle, les trajectoires d'insertion se caractérisent donc par un accès rapide, et durable, à l'emploi. Dans l'ensemble, comme c'est généralement le cas au sein du domaine professionnel auquel elles appartiennent, l'insertion sur le marché du travail est donc de bonne qualité dans ces professions.

Plus d'une personne sur deux exerçant une profession paramédicale à son premier emploi travaille dans la santé, et près d'un tiers dans l'action sociale.

Rémunérations modestes, insuffisance de main-d'œuvre sur le marché du travail

Une fois le poste obtenu, les conditions proposées sont toutefois moins favorables que pour la plupart des autres familles professionnelles du domaine de « la santé, de l'action sociale, culturelle et sportive ». Le contrat du premier emploi est souvent à durée déterminée. Cela peut parfois correspondre à un souhait du jeune professionnel, qui préfère réaliser une période d'essai au sein de l'établissement avant de s'engager plus fermement. Par la suite, près de neuf emplois salariés sur dix sont sans limite de durée, comme au sein de l'emploi régional dans son ensemble. Par ailleurs, une large part - les deux tiers - des offres d'emploi qui transitent par Pôle emploi correspondent à des contrats « longs » pour ces métiers, à savoir des contrats à durée déterminée d'une durée supérieure à six mois ou des contrats à durée indéterminée (contre 43 % pour l'emploi régional). Le temps partiel y est certes plutôt fréquent (23 %). Il s'agit cependant d'un temps partiel « non subi » pour huit actifs sur dix (sept sur dix dans l'emploi régional). Les niveaux de salaire sont relativement faibles : seul un quart des salariés perçoivent une rémunération supérieure à 1 500 euros nets contre 43 % dans l'emploi régional et près d'un sur deux dans l'ensemble du domaine. Cet écart s'explique notamment par la différence de niveau de qualification de ces postes par rapport aux autres professions du domaine.

Ces conditions d'emploi s'accompagnent d'une mobilité professionnelle des actifs en exercice supérieure aux standards du domaine « santé, action sociale, culturelle et sportive ». Trois salariés sur dix ont changé de métier depuis leur entrée dans l'entreprise, contre seulement un sur dix au sein du domaine. Il s'agit dans les trois quarts des cas d'agents de service hospitaliers devenus aides-soignants. Ce type de mobilité peut être, dans certains établissements, une solution pour pallier les difficultés de recrutement. Par ailleurs, l'ancienneté dans la profession est sensiblement inférieure à celle du domaine dans son ensemble, signe d'un faible enracinement dans la profession.

Les employeurs semblent rencontrer quelques difficultés pour recruter. D'une part, le taux de tension sur le marché du travail, qui rapporte le nombre d'offres d'emplois à la main-d'œuvre disponible, est supérieur à celui de l'emploi régional. En outre, selon les chefs d'établissement de la région, près de la moitié des recrutements qui sont envisagés pour l'année 2010 sont considérés comme problématiques (38 % pour l'ensemble des intentions d'embauche) : les aides-soignants figurent parmi les professions pour lesquelles cette proportion est la plus élevée. Les établissements de gérontologie, notamment, déclarent être particulièrement concernés par ces difficultés. Ce constat, associé au faible niveau de chômage observé, tend à démontrer une insuffisance de main-d'œuvre salariée dans ces professions. Cette insuffisance peut a priori provenir de deux facteurs : un manque de personnes formées disponibles sur le marché du travail et/ou un déficit d'attractivité des emplois proposés.

Une proportion relativement élevée des aides-soignants, au regard de la plupart des autres métiers du domaine, émettent le souhait de changer d'emploi.

7 000 départs en retraite entre 2006 et 2015...

Entre 2006 et 2015, environ 7 000 des personnes en emploi sont susceptibles de cesser définitivement d'exercer pour cause de départ en retraite³. Ce nombre global représente une proportion certes modérée de l'emploi actuel (moins d'une personne sur cinq contre près d'une sur quatre dans l'emploi régional), mais il masque une amplification marquée sur la deuxième moitié de la période : 60 % de départs supplémentaires entre 2011-2015 par rapport à la période 2006-2010. Sur la période 2016- 2020, les départs en retraite continueraient de croître, mais à un rythme plus modéré (+ 20 %).

... et 18 000 postes à pourvoir si la croissance de l'emploi se maintient à l'avenir

Le premier scénario prospectif retenu (déclinaison des hypothèses établies pour la France entière à l'échelon géographique régional - cf. encadré) revient à établir dans la région le taux moyen net de création d'emplois à 2,8 % par an pour ces métiers entre 2006 et 2015. Ce scénario, qui se traduirait par une légère décélération de l'emploi des aides-soignants dans la région, impliquerait un nombre annuel de postes à pourvoir - en tenant compte des départs en retraite - de 1 820 unités en moyenne sur la période. Cela ne veut pas dire pour autant que les besoins de recrutement seraient égaux à ce nombre chaque année entre 2006 et 2015. Le profil d'évolution du nombre de départs en retraite donne à cet égard une indication de la dynamique à venir des besoins de

³ Scénario « spontané » : comportements de fin d'activité considérés comme strictement identiques à l'avenir à ceux observés entre 1993 et 2002. Pour l'autre scénario envisagé, se reporter au cahier de données (partie III.2 « Prospective »).

recrutement : les départs en retraite, de plus en plus nombreux, devraient contribuer à faire évoluer de manière croissante le nombre de postes à pourvoir annuellement. Autrement dit, les besoins seraient inférieurs à 1 820 emplois par an en début de période, et excèderaient cette valeur moyenne à l'approche de 2015.

Par ailleurs, d'autres éléments non pris en compte dans ce scénario sont susceptibles d'avoir un impact sur le nombre de postes à pourvoir. D'une part, ces métiers connaissent des difficultés de recrutement qui se traduisent par l'existence de postes non pourvus, dont le nombre n'est actuellement pas connu. Les estimations élaborées ici s'appuient sur le postulat implicite que l'emploi observé en 2006 couvre l'ensemble des besoins. D'autre part, des effets liés à la dynamique démographique propre du territoire peuvent agir. Au cours des années récentes, la population régionale a progressé sensiblement plus vite que la population française. Si le phénomène se poursuit, cela pourra entraîner un surcroît de besoins médicaux dans la région.

Tous ces facteurs laissent donc supposer que le nombre de postes à pourvoir évalué ici correspond à une estimation basse. À l'inverse, l'éventualité d'un recul de l'âge légal de départ à la retraite pourrait faire diminuer le nombre de départs et donc le nombre de postes à pourvoir.

Un second scénario prospectif a été établi pour la famille des aides-soignants, qui s'appuie sur une démarche « à rebours » de celle du premier scénario : dans l'hypothèse où le nombre de personnes diplômées actuellement serait maintenu chaque année, quel taux de création nette d'emploi au sein de la famille professionnelle cela impliquerait-il pour que l'ensemble des personnes formées accèdent à un emploi sur la période 2006-2015?

Sur les quatre dernières années en Provence-Alpes-Côte d'Azur (2005-2008), le volume annuel moyen de diplômés s'établit à 2 460 personnes. Stabiliser ces effectifs pour la période 2006-2015 reviendrait donc à porter le nombre de nouveaux professionnels sur le marché du travail à 24 600, qui seraient autant de futurs postes à pourvoir dans la région. Parmi ces 24 600 postes, 6 990 seraient « libérés » par les départs à la retraite. Resteraient par conséquent 17 610 emplois à créer pour satisfaire la demande d'emploi de l'ensemble des personnes formées, soit environ 1 760 par an : un taux de création annuel net d'emploi de + 4,1 % serait ainsi nécessaire.

Ce scénario ne tient pas compte des effets migratoires. En faisant l'hypothèse que l'apport migratoire d'aides-soignants se poursuivrait dans les mêmes proportions entre 2006 et 2015 qu'au cours des années récentes dans la région, ce seraient 2 040 personnes supplémentaires qui se porteraient sur le marché du travail régional au cours de ces dix années (soit 200 par an), faisant passer le taux annuel moyen d'évolution de l'emploi nécessaire à l'absorption des personnes nouvellement formées à + 4,5 %.

En 2007, ce sont 2 400 diplômés qui ont été délivrés en Provence-Alpes-Côte d'Azur dans les filières de formation visant l'exercice d'une des professions de la famille professionnelle des aides-soignants. Parmi ces diplômés, une part poursuivra ses études, et ne se portera par conséquent pas immédiatement sur le marché du travail régional. Une autre part s'orientera - directement ou par la voie d'une nouvelle étape de formation - vers d'autres métiers. Certains enfin, bien que diplômés, n'exerceront finalement pas d'activité professionnelle. Toutes ces situations se situeront évidemment à la marge du cas général des personnes diplômées, à savoir la recherche d'un emploi pour lequel elles ont été formées. Elles auront néanmoins un impact à la baisse sur les ressources disponibles pour satisfaire les besoins de main-d'œuvre.

À l'inverse, s'il se prolonge à l'avenir, l'apport migratoire observé au cours des cinq dernières années dans la région (200 professions paramédicales supplémentaires par an) entraînera une augmentation des effectifs susceptibles de satisfaire les offres d'emploi.

Le scénario prospectif national

Le scénario établi par la Dares et le Centre d'Analyse Stratégique (CAS) en 2007 (*cf. le rapport « Les métiers en 2015 », janvier 2007*) fait l'hypothèse pour les aides-soignants d'une forte croissance de l'emploi liée à plusieurs phénomènes. D'une part, le vieillissement de la population et l'amélioration de la prise en charge des personnes âgées dépendantes, à domicile et en établissement, nécessitent un nombre accru d'aides-soignantes en maisons de retraite et dans les services de soins à domicile. D'autre part, dans un contexte de maîtrise des dépenses, les hôpitaux et les maisons de retraite privilégient le recrutement d'aides-soignants à celui d'infirmiers. Enfin, le métier d'aide médico-psychologique sera lui aussi en forte progression pour l'aide aux personnes âgées et aux handicapés.

2.b. La famille professionnelle V00 - aides-soignants : cahier de données

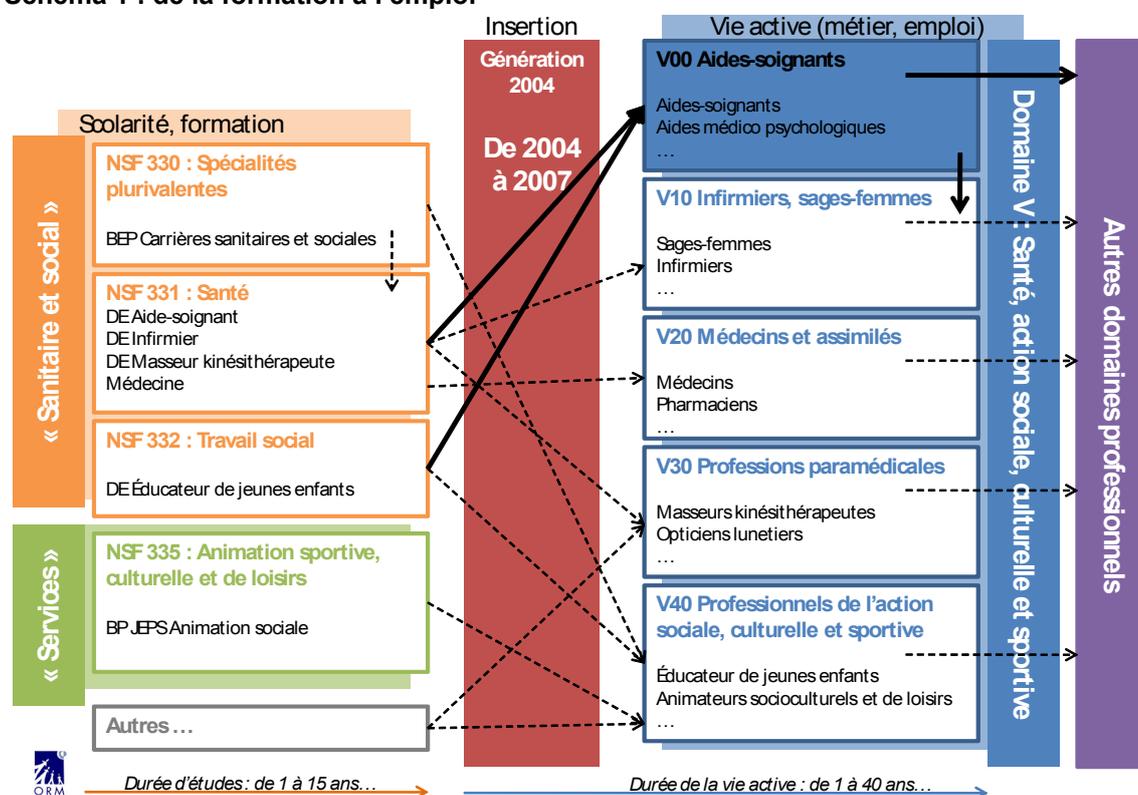
0. Métiers

Tableau 0 : composition par métier de la famille professionnelle « aides-soignants »

Métiers	Unités : nombre et %	
	Emploi	Part (%)
Aides soignants (de la fonction publique ou du privé)	24 560	68
Auxiliaires de puériculture	5 732	16
Assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux	3 881	11
Aides médico-psychologiques	1 886	5
Famille professionnelle « aides-soignants »	36 059	100

Source : Insee - Recensement de la population 2006

Schéma 1 : de la formation à l'emploi



NSF : nomenclature des spécialités de formation

BEP : brevet d'études professionnelles

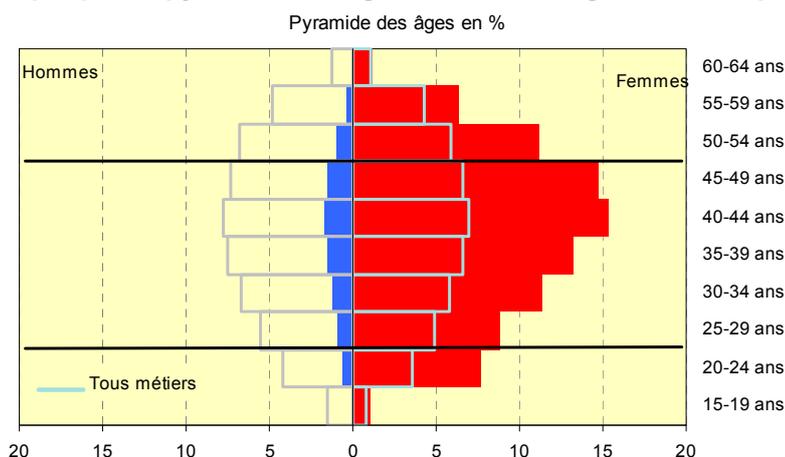
BP JEPS : brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

Le schéma ci-dessus représente la relation entre la formation et l'emploi des principaux métiers de la famille professionnelle « V00 : aides - soignants ». Cette représentation s'appuie d'une part sur les résultats observés au niveau national des trajectoires des jeunes sortants du système éducatif (enquêtes Génération du Céreq) et d'autre part sur les données relatives aux primo entrants dans l'emploi (enquêtes Emploi, traitements Éducation nationale et Observatoire Régional Emploi Formation de Rhône-Alpes). Au sein de cette famille, les métiers d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture s'inscrivent dans la filière de formation de la santé. Le métier d'aide médico-psychologique relève pour sa part de la filière de formation du travail social. Seules les mobilités professionnelles les plus significatives figurent dans ce schéma. Une part non négligeable des professionnels de la famille « aides-soignants » évoluent ainsi vers la famille « infirmiers, sages-femmes ». D'autres peuvent aussi, suite à une reconversion, évoluer vers un autre métier de la même famille professionnelle ou du domaine professionnel « santé, action sociale, culturelle et sportive », voire vers un autre domaine professionnel.

I. Emploi, chômage et formation

I1. Emploi

Graphique 1 : pyramide des âges des aides-soignants en emploi



Source : Insee - Recensement de la population 2006

Tableau 1 : caractérisation de la population en emploi

Unités : nombre et %

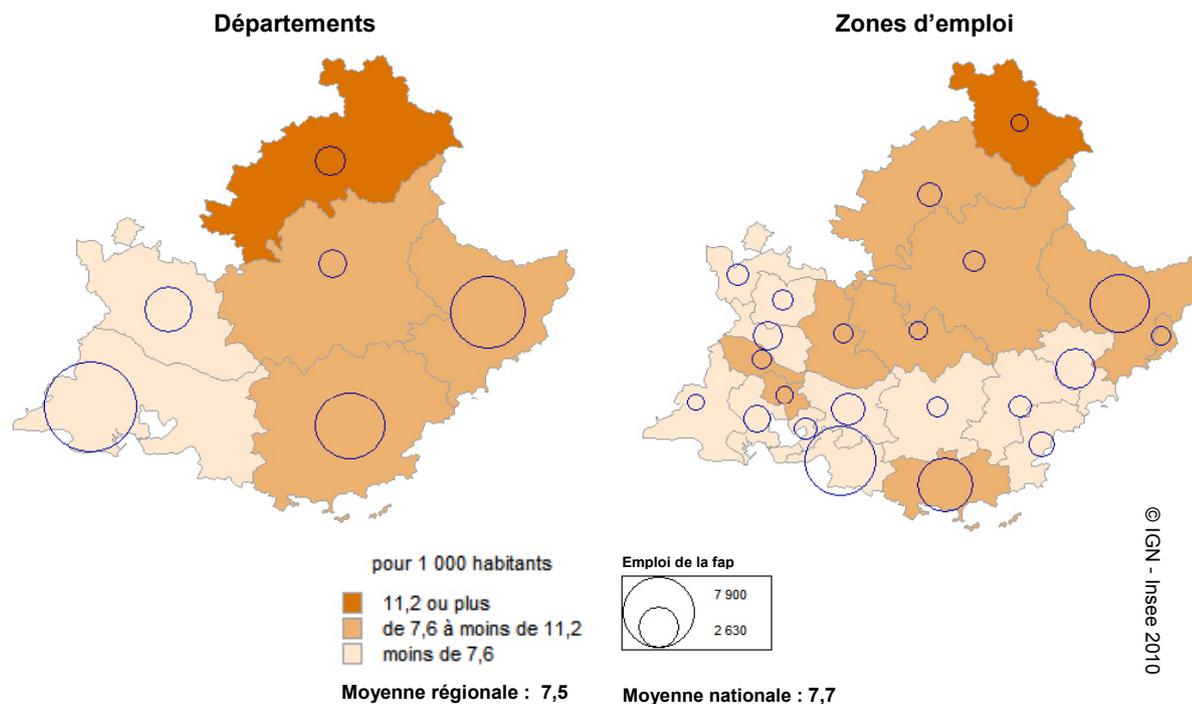
	Région Paca		France	
	Aides-soignants	Tous métiers	Aides-soignants	Tous métiers
Ensemble (nombre)	36 059	1 841 427	497 060	26 134 732
Sexe et âge (%)				
Femmes	91	47	91	47
Hommes	9	53	9	53
Moins de 25 ans	9	10	10	10
25 à 49 ans	71	65	72	67
50 ans et plus	20	25	18	23
Âge médian	40 ans	40 ans	39 ans	39 ans
Catégorie sociale (%)				
Employés	100	31	100	29
Autres	0	69	0	71
Diplôme le plus élevé (%)				
Enseignement supérieur*	29	32	29	31
Baccalauréat	18	19	19	18
Inférieur au baccalauréat	53	49	53	50
Conditions d'emploi (%)				
Emploi à temps plein	77	82	76	83
Emploi à temps partiel	23	18	24	17
<i>dont</i>				
<i>Temps partiel non souhaité**</i>	18	31	19	31
<i>Autre temps partiel</i>	82	69	81	69
Emploi non salarié	0	13	0	11
Emploi salarié	100	87	100	89
<i>dont</i>				
<i>Emploi sans limite de durée</i>	85	84	86	85
<i>CDD, vacation, intérim, saisonnier, autre</i>	15	16	14	15
<i>Titulaire fonction publique</i>	42	22	50	17
<i>Autre salarié</i>	58	78	50	83
Salaire mensuel net*** (%)				
Moins de 1250 euros	43	40	37	39
1250 à 1500 euros	31	17	33	17
1500 à 2000 euros	23	22	27	22
2000 euros et plus	3	21	3	22
Secteur d'activité (%)				
Santé	55	8	57	7
Action sociale	30	5	31	6
Autres	15	87	12	87

* diplôme universitaire 1^{er} cycle et au-delà

** personnes n'ayant pas trouvé d'emploi à temps plein *** hors non salariés (activités libérales)

Source : Insee - Recensement de la population 2006 ; Enquêtes emploi 2003 à 2008

Cartes 1&2 : densité professionnelle des aides-soignants



Note de lecture : dans les Bouches-du-Rhône, les aides-soignants sont au nombre de 13 490 (en 2006). Ce département compte moins de 7,6 aides-soignants pour 1 000 habitants. En moyenne régionale, la densité d'aides-soignants s'élève à 7,5 professionnels pour 1 000 habitants, soit un ratio sensiblement égal à la moyenne nationale (7,7).
Source : Insee - Recensement de la population 2006

12. Marché du travail - Chômage

Tableau 2 : demande et offre d'emploi

	Région Paca		France métropolitaine	
	Aides-soignants	Tous métiers	Aides-soignants	Tous métiers
Inscrits à Pôle emploi en fin de mois* (DEFM, moyenne 2008)	1 210	209 607	11 982	2 379 492
Niveau de chômage** (DEFM / (DEFM + emploi total), %)	3	10	2	8
Inscriptions à Pôle emploi enregistrées en 2008* (DEE, cumul annuel)	3 585	447 921	37 440	5 045 241
Offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi en 2008 (OEE, cumul annuel)	2 864	285 045	25 988	3 381 219
Part des offres d'emploi enregistrées d'une durée supérieure à 6 mois*** (%)	65	43	55	44
Indicateur de tension en 2008 (OEE / DEE)	0,80	0,64	0,69	0,67

* en catégories A et B, soit les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, n'ayant pas exercé d'activité réduite ou ayant exercé une activité réduite courte (au plus 78 heures au cours du mois)

** indicateur calculé en rapportant le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi à la population active estimée de la manière suivante : emploi total au sens du recensement de la population + nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi. Ce mode de calcul est spécifique à cette étude. **L'indicateur ainsi calculé n'est en aucun cas comparable avec les taux de chômage localisés et les taux de chômage au sens du BIT publiés par ailleurs par l'Insee.**

*** le contrat proposé par l'employeur est un CDD d'une durée supérieure à six mois ou un CDI

Note de lecture : la famille professionnelle V00 - aides-soignants présente un indicateur de tension sur le marché du travail de 0,80, valeur supérieure à la moyenne « tous métiers ». Cet indicateur témoigne donc de difficultés de recrutement plus importantes que la moyenne dans cette famille professionnelle.

Source : STMT - Pôle emploi, Dares

Tableau 3 : projets de recrutement

	Région Paca		France	
	Aides-soignants	Tous métiers	Aides-soignants	Tous métiers
Projets de recrutement pour 2010	3 239	163 803	41 703	1 693 347
Difficultés à recruter (%)	47	38	52	40
Emplois saisonniers (%)	18	44	22	38

Note de lecture : les employeurs de la région Paca envisagent un total de 163 803 embauches pour l'année 2010, dont 3 239 pour les métiers de la famille professionnelle V00 - aides-soignants. Près d'un projet de recrutement sur deux dans cette famille professionnelle (47 %) est considéré comme présentant des difficultés par les employeurs, soit nettement plus que pour l'ensemble des projets de recrutement (38 %). Seuls 18 % de ces projets sont liés à une activité saisonnière.

Source : Pôle emploi, enquête « besoins en main-d'œuvre 2010 »

I3. Formation

Tableau 4 : niveau de la formation préparée par les personnes formées en dernière année

Région Paca 2007/2008	En dernière année de formation Aides-soignants	Unités : nombre et %	
		En dernière année de formation	Toutes formations professionnelles
Niveau I (baccalauréat +5 et plus)	0		1
Niveau II (baccalauréat +3 & 4)	0		6
Niveau III (baccalauréat +2)	0		18
Niveau IV (baccalauréat)	0		29
Niveau V (CAP, BEP)*	100		46
Ensemble (%)	100		100
Nombre	2 627		85 892

* CAP : certificat d'aptitude professionnelle, BEP : brevet d'études professionnelles.

Source : base de données ORM intégrant les effectifs scolarisés en formation dans les établissements publics et privés de l'Éducation nationale et du Ministère de l'agriculture, dans les IUT, dans les centres de formation d'apprentis, dans les écoles du secteur sanitaire et social (préparant les diplômes réglementés par les codes de la santé publique et des affaires sociales), à l'AFPA (dans le cadre de la commande publique financée par l'État) et dans le cadre des stages de formation régionaux financés dans le cadre du programme régional de formation (PRF) en Paca en 2007/2008, hors contrat de professionnalisation.

Tableau 5 : diplômes préparés pouvant mener à un des métiers de la famille professionnelle V00 : aides-soignants

Diplômes préparés (niveau de la formation préparée) 2007/2008	Durée de la formation	Personnes formées en région Paca	<i>dont en dernière année de formation</i>	<i>Proportion de femmes parmi les inscrits en dernière année (%)</i>	Unités : nombre et %	
					Personnes formées en France métr.	Région Paca / France métr. (%)
Diplôme d'État d'aide-soignant (V)	1 an	1 975	1 975	90	20 278	10
Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture (V)	1 an	397	397	98	3 087	13
Diplôme d'État d'aide médico- psychologique (V)	2 ans	481	255	91	9 151	5
Ensemble	/	2 853	2 627	91	32 516	9

Source : base de données ORM intégrant les effectifs scolarisés en formation dans les établissements publics et privés de l'Éducation nationale et du Ministère de l'agriculture, dans les IUT, dans les centres de formation d'apprentis, dans les écoles du secteur sanitaire et social (préparant les diplômes réglementés par les codes de la santé publique et des affaires sociales), à l'AFPA (dans le cadre de la commande publique financée par l'État) et dans le cadre des stages de formation régionaux financés dans le cadre du programme régional de formation (PRF) en Paca en 2007/2008, hors contrat de professionnalisation.

Tableau 6 : répartition départementale des personnes formées en région Paca

	Personnes formées Aides-soignants	Dont personnes formées en dernière année Aides-soignants	Personnes formées en dernière année Aides-soignants (%)	Unités : nombre et % Personnes formées en dernière année Toutes formations professionnelles (%)
Alpes-de-Haute-Provence	73	73	3	3
Hautes-Alpes	129	116	4	3
Alpes-Maritimes	611	590	22	20
Bouches-du-Rhône	1 164	1 067	41	44
Var	569	526	20	18
Vaucluse	307	255	10	12
Région Paca	2 853	2 627	100	100

Source : base de données ORM intégrant les effectifs scolarisés en formation dans les établissements publics et privés de l'Éducation nationale et du Ministère de l'agriculture, dans les IUT, dans les centres de formation d'apprentis, dans les écoles du secteur sanitaire et social (préparant les diplômes réglementés par les codes de la santé publique et des affaires sociales), à l'AFPA (dans le cadre de la commande publique financée par l'État) et dans le cadre des stages de formation régionaux financés dans le cadre du programme régional de formation (PRF) en Paca en 2007/2008, hors contrat de professionnalisation.

Tableau 7 : diplômes délivrés

Diplômes délivrés (niveau de diplôme) 2007	Région Paca	France métro.	Unités : nombre et % Région Paca / France métro. (%)
Diplôme d'État d'aide-soignant (V)	1 811	18 781	10
Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture (V)	375	2 737	14
Diplôme d'État d'aide médico-psychologique (V)	206	5 160	4
Ensemble des diplômés	2 392	26 678	9

Source : Enquête École 2007 - DRJSCS Paca - Traitements ORM

II. Parcours professionnels

II.1. Entrée dans la vie active

Avertissement

Les résultats présentés ici, extraits de l'enquête « Génération 2004 », sont des résultats nationaux.

Les résultats régionaux, fournis par la même source, ne sont pas significativement différents des résultats nationaux.

En d'autres termes, pour la famille professionnelle étudiée, les spécificités identifiées à l'aide des résultats qui figurent dans les tableaux ci-dessous sont applicables à l'échelon régional.

Tableau 8 : secteur d'activité du premier emploi en France

Principaux secteurs d'activité	Unités : nombre et %	
	Aides-soignants	Tous métiers
Santé	54	7
Action sociale	35	4
Autre administration publique*	3	5
Autres	8	84
Ensemble (%)	100	100
Nombre	11 400	692 200

* administration publique hors éducation nationale et santé

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 9 : nature de l'entreprise du premier emploi en France

Types d'entreprise	Unités : nombre et %	
	Aides-soignants	Tous métiers
Secteur privé	52	78
Hôpitaux publics	30	4
Collectivités territoriales	4	3
Autres services publics	10	11
Indéterminé	4	4
Ensemble (%)	100	100
Nombre	11 400	692 200

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 10 : statut au premier emploi en France

Unités : nombre et %

Types de statut du premier emploi	Aides-soignants	Tous métiers
Salarié	100	98
Dont salarié sous contrat sans limite de durée	23	30
<i>dont</i>		
<i>Sous contrat à durée indéterminée (CDI)</i>	18	25
<i>Fonctionnaire</i>	5	5
Dont salarié sous contrat à durée limitée	77	68
<i>dont</i>		
<i>Sous contrat à durée déterminée (CDD)</i>	54	31
<i>Autres (intérimaire, saisonnier, sous contrat aidé...)</i>	23	38
Indépendant	0	2
Ensemble (%)	100	100
Nombre	11 400	692 200

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 11 : temps plein / temps partiel au premier emploi en France

Unités : nombre et %

	Aides-soignants	Tous métiers
Temps plein	80	77
Temps partiel	18	20
Travailleur indépendant	2	3
Ensemble (%)	100	100
Nombre	11 400	692 200

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 12 : temps d'accès au premier emploi en France

Unités : nombre et %

	Aides-soignants	Tous métiers
Moins d'un mois	61	41
De un à trois mois	17	18
De quatre à six mois	5	17
De sept à douze mois	5	9
Plus de douze mois	12	15
Ensemble (%)	100	100
Nombre	11 400	692 200

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 13 : nombre de séquences* vécues au cours des trois années ayant suivi la sortie de formation en France

Unités : nombre et %

Nombre de séquences	Aides-soignants	Tous métiers
1	61	15
2	23	23
3	9	20
4	4	15
5	2	9
6	1	7
7 et plus	0	11
Ensemble (%)	100	100
Nombre	11 400	692 200

* une séquence est une période vécue par la personne dans l'une des situations suivantes : emploi, chômage, reprise d'études, formation hors emploi, inactivité.

Note de lecture : parmi les personnes interrogées sortant de formation initiale en 2004 et dont le premier emploi exercé relève de la famille professionnelle « aides-soignants », 61 % ont accédé directement à cet emploi dès la sortie du système éducatif et l'exercent toujours 3 ans après. 23 % on en revanche connu, au cours de ces trois années, deux séquences distinctes :

- l'une où ils ont exercé comme aide-soignant,
- une autre où ils étaient au chômage, en inactivité, en reprise d'études ou en formation hors emploi, ou encore en emploi dans une autre structure.

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 14 : situation trois ans après la sortie de formation en France

Unités : nombre et %

	Aides-soignants	Tous métiers
Emploi	90	77
Chômage	3	13
Inactivité	2	3
Formation	3	3
Reprise d'études	2	4
Ensemble (%)	100	100
Nombre	11 400	692 200

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM

Tableau 15 : type de trajectoire d'insertion dans la vie active en France : caractérisation des trois premières années suivant la sortie du système éducatif

Unités : nombre et %

Typologie	Aides-soignants	Tous métiers
Accès rapide et durable à l'emploi	69	57
Décrochage de l'emploi	6	8
Accès différé à l'emploi après une période de chômage	6	12
Formation ou reprise d'études de courte durée	6	3
Accès différé à l'emploi après une période d'inactivité ou de formation	6	4
Formation ou reprise d'études longue durée	3	4
Chômage persistant ou récurrent	3	9
Inactivité durable	2	3
Ensemble (%)	100	100
Nombre	11 400	692 200

Typologie : au cours des trois années ayant suivi leur sortie du système éducatif, les personnes interrogées :

- ont passé en moyenne 34 mois en emploi et un mois au chômage : **accès rapide et durable à l'emploi**
- ont décroché de l'emploi bien qu'ayant travaillé en moyenne deux ans durant la période : **décrochage de l'emploi**
- ont débuté leur vie active par une période de chômage avant de se stabiliser en emploi : **accès différé à l'emploi après une période de chômage**
- ont connu une période de formation hors emploi ou de reprise d'études au cours de leur deuxième année de vie active : **formation ou reprise d'études de courte durée**
- ont débuté leur parcours par de l'inactivité ou une formation avant de se stabiliser en emploi : **accès différé à l'emploi après une période d'inactivité ou de formation**
- se sont formés (formation hors emploi ou reprise d'études) durant un temps relativement long, généralement plus de deux ans : **formation ou reprise d'études longue durée**
- se sont trouvés confrontés à un chômage persistant ou récurrent : **chômage persistant ou récurrent**
- ont eu un parcours dominé par l'inactivité (inactivité sur tout ou majeure partie de la période) : **inactivité durable**

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

II2. Entrée dans l'entreprise

Tableau 16 : mode d'entrée dans l'entreprise actuelle

Champ : emploi salarié

Unités : %

	Région Paca		France métropolitaine	
	Aides-soignants	Tous métiers	Aides-soignants	Tous métiers
Démarche personnelle auprès de l'employeur ou candidature spontanée	61	42	66	44
Relations familiales, personnelles ou professionnelles	16	26	13	23
Pôle emploi ou autre organisme public	7	6	4	6
Placement par l'école ou un organisme de formation	5	8	5	7
Concours de recrutement	3	8	4	7
Cabinet de recrutement	2	2	2	2
Petites annonces	3	4	3	6
Contact de la part de l'entreprise	1	2	2	3
Ancien employeur ou celui du conjoint	2	2	1	2
Ensemble	100	100	100	100

Source : Insee - Enquêtes emploi 2003 à 2008

II3. Situation antérieure

Tableau 17 : situation un an auparavant

Unités : %

	Région Paca		France métropolitaine	
	Aides-soignants	Tous métiers	Aides-soignants	Tous métiers
Emploi	85	91	90	93
<i>dont emploi dans la même famille professionnelle</i>	97	/	96	/
<i>dont emploi dans une autre famille professionnelle</i>	3	/	4	/
Études	7	3	5	3
Chômage	1	4	2	3
Inactivité	7	2	3	1
Autres	0	0	0	0
Ensemble	100	100	100	100

Note de lecture : parmi les 85 % d'aides-soignants qui étaient en emploi un an auparavant, 97 % occupaient déjà un emploi de la même famille professionnelle « aides-soignants ». Seuls 3 % occupaient un emploi dans une autre famille professionnelle.

Source : Insee - Enquêtes emploi 2003 à 2008

Tableau 18 : situation antérieure à l'emploi actuel

Unités : %

	Région Paca		France métropolitaine	
	Aides-soignants	Tous métiers	Aides-soignants	Tous métiers
(Autre) emploi salarié	46	44	40	47
Études, formation	26	23	36	24
Chômage	15	19	14	17
Emploi non salarié	2	4	1	3
Autres*	11	10	9	9
Ensemble (%)	100	100	100	100

* inactivité pour cause de maladie ou de maternité, non salarié travaillant avec un membre de la famille

Note de lecture : parmi les aides-soignants en emploi dans la région, 26 % étaient en formation immédiatement avant d'accéder à leur emploi actuel.

Source : Insee - Enquêtes emploi 2003 à 2008

II4. Mobilité professionnelle

Tableau 19 : ancienneté dans la profession actuelle

Unités : %

	Région Paca		France métropolitaine	
	Aides-soignants	Tous métiers	Aides-soignants	Tous métiers
Ancienneté moyenne	11 ans et 2 mois	10 ans et 11 mois	13 ans	11 ans et 6 mois
0 à 5 ans	38	41	32	38
<i>dont moins d'un an</i>	14	13	10	11
5 à 10 ans	18	17	15	17
10 ans et plus	44	42	53	45
Ensemble (%)	100	100	100	100

Note de lecture : au sein de l'ensemble des aides-soignants en emploi dans la région Paca, 14 % exercent leur profession depuis moins d'un an.

Source : Insee - Enquêtes emploi 2003 à 2008

Tableau 20 : changement de profession depuis l'entrée dans l'entreprise

Champ : emploi salarié

Unités : %

	Région Paca		France métropolitaine	
	Aides-soignants	Tous métiers	Aides-soignants	Tous métiers
Changement de profession	27	28	27	27
<i>dont changement au sein de la même famille professionnelle</i>	11	/	12	/
<i>dont agents de service de la fonction publique (yc hospitalière) devenus aide-soignant</i>	74	/	65	/
Stabilité dans la profession	73	72	73	73
Ensemble (%)	100	100	100	100

Note de lecture : parmi les aides-soignants en emploi dans la région, 27 % ont changé de profession depuis leur entrée dans l'entreprise où ils exercent. Au sein de la population qui est dans ce cas :

- 11 % exerçaient déjà une profession relevant de la famille professionnelle « aides-soignants » à leur entrée dans l'entreprise.
- 74 % sont passés de la profession d'agent de service de la fonction publique (yc hospitalière) à une profession relevant de la famille professionnelle « aides-soignants ».

Source : Insee - Enquêtes emploi 2003 à 2008

II5. Souhait d'occuper un autre emploi

Tableau 21 : souhait d'occuper un autre emploi

Unités : %

Souhait d'occuper un autre emploi (en plus ou en remplacement de l'emploi actuel)	Région Paca		France métropolitaine	
	Aides-soignants	Tous métiers	Aides-soignants	Tous métiers
Oui	7	7	6	8
Non	93	93	94	92
Ensemble (%)	100	100	100	100

Source : Insee - Enquêtes emploi 2003 à 2008

III. Évolutions passées et à venir de l'emploi

III.1. Évolutions récentes

Tableau 22 : migrations résidentielles au cours des 5 dernières années

	Unités : nombre et %	
	Aides-soignants	Tous métiers
Emploi 2006	36 059	1 841 427
Entrées dans la région Paca sur 5 ans	2 744	182 025
Sorties de la région Paca sur 5 ans	1 723	124 466
Solde migratoire régional sur 5 ans	+ 1 021	+ 57 559
Solde migratoire pour 100 emplois* (%)	+ 2,9	+ 3,2

* solde migratoire divisé par l'emploi moyen sur la période multiplié par 100

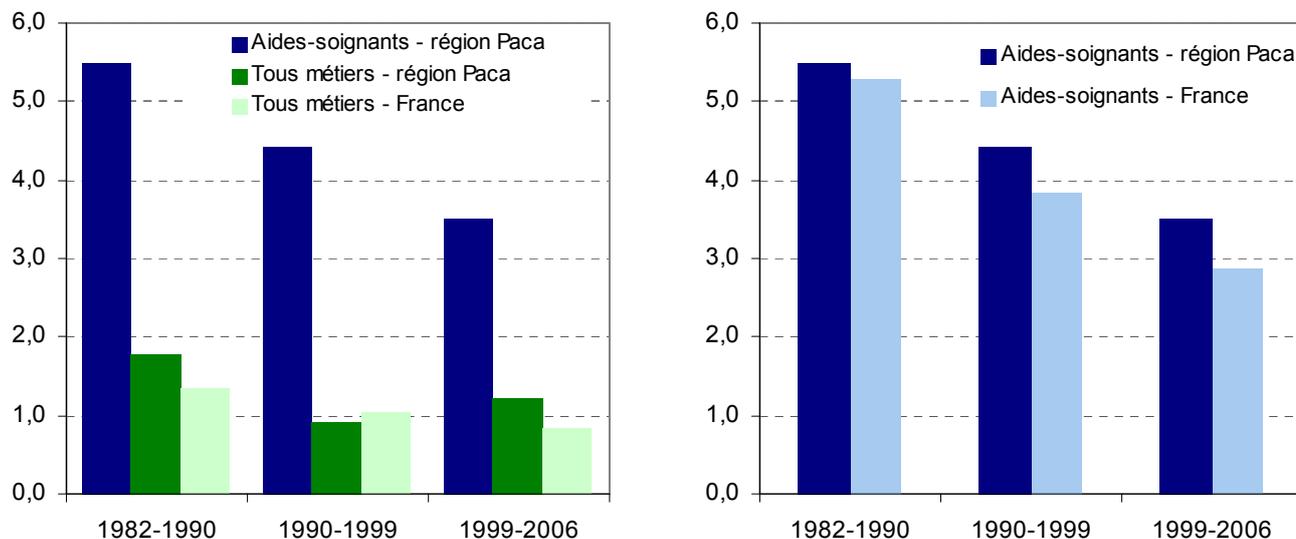
Note de lecture : en cinq ans, 2 744 aides-soignants (exerçant en 2006) sont venus s'installer dans la région Paca et 1 723 sont partis vivre ailleurs, ce qui représente un solde migratoire excédentaire de 1 021 personnes. Pour 100 emplois d'aides-soignants dans la région Paca, les migrations résidentielles ont généré 2,9 aides-soignants supplémentaires en cinq ans.

Source : Insee - Recensement de la population 2006

Graphique 2 : évolution de l'emploi des 25-55 ans

Taux d'évolution annuel moyen

Unités : %



Source : Insee - Recensements de la population 1982, 1990, 1999 & 2006

Avertissement

Le recensement rénové de la population de 2006 permet de mieux appréhender la notion d'emploi - en général occasionnel ou de courte durée - exercé par des personnes dont le statut principal est par ailleurs celui d'étudiant, de retraité, voire de chômeur. Une part de l'évolution de l'emploi total entre 1999 et 2006 peut être liée à ce changement. C'est la raison pour laquelle le champ de l'emploi observé est ici limité à la tranche d'âge des 25-55 ans : en excluant une large proportion des étudiants et des retraités, cette restriction permet d'atténuer en grande partie les effets du changement de définition de l'emploi entre les recensements de 1999 et de 2006.

III2. Prospective

Tableau 23 : estimations du nombre de départs définitifs de fin d'activité à l'horizon 2020 (départs en retraite)

Champ : emploi total (salarié + non salarié)

Unités : nombre et %

Aides-soignants	Période 2006-2010		Période 2011-2015		Cumul période 2006-2015			2016-2020	
	Départs	Taux de départ* (%)	Départs	Taux de départ* (%)	Départs	Taux de départ* (%)	Taux de départ* tous métiers (%)	Départs	Taux de départ* (%)

Scenario "spontané" (1)

Hommes	199	6,3	357	11,2	556	17,5	23,4	508	16,0
Femmes	2 609	8,2	3 823	12,0	6 432	20,1	21,3	4 928	15,4
Total	2 808	8,0	4 180	11,9	6 988	19,9	22,4	5 436	15,5

Scenario "recul de l'âge de départ" (2)

Hommes	128	4,0	281	8,8	409	12,9	18,9	459	14,4
Femmes	1 748	5,5	3 356	10,5	5 104	16,0	17,3	4 590	14,4
Total	1 876	5,3	3 637	10,4	5 513	15,7	18,2	5 049	14,4

(1) comportements de fin d'activité considérés comme strictement identiques à l'avenir à ceux observés entre 1993 et 2002

(2) l'âge de départ en fin de carrière est repoussé de 2 années

* rapport du nombre de départs sur la période considérée à l'emploi total de la famille professionnelle en 2005

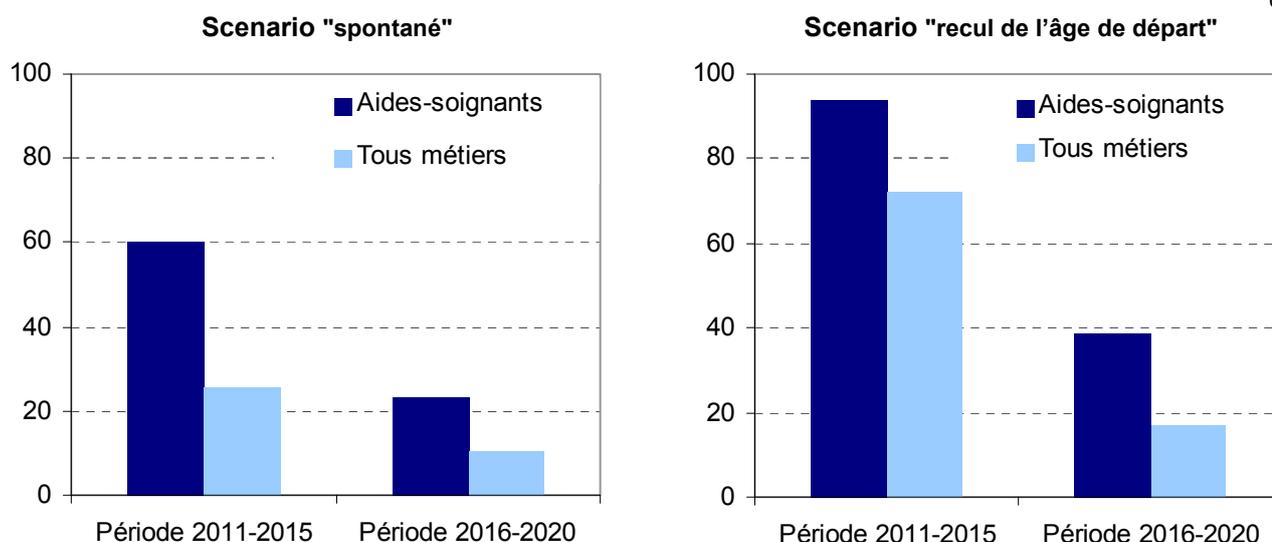
Source : Insee - Enquêtes annuelles de recensement de la population 2004 à 2007 - Modèle prospectif "simulations de fins de carrière"

Graphiques 3 & 4 : évolution du nombre de départs de fin d'activité (départs en retraite)

Taux d'évolution par rapport à la période quinquennale précédente

Champ : emploi total (salarié + non salarié)

Unités : %



Source : Insee - Enquêtes annuelles de recensement de la population 2004 à 2007 - Modèle prospectif "simulations de fins de carrière"

Aide à la lecture

Sur la première période quinquennale (2006-2010), 2 808 départs en retraite devraient avoir lieu selon le scénario "spontané" et 1 876 selon le scénario "recul de l'âge de départ". Par la suite, sur la période 2011-2015, le nombre cumulé de départs en retraite d'aides-soignants devrait augmenter de 60 % par rapport à la période 2006-2010 selon le scénario "spontané", et presque doubler selon le scénario "recul de l'âge de départ" (+ 94 %). Cet écart de taux de croissance entre les deux scénarios s'explique par la différence d'âge de départ en retraite posée en hypothèse : en reculant cet âge de deux années par rapport au scénario "spontané", le scénario "recul de l'âge de départ" provoque un retard de la très forte croissance du nombre des départs. Celle-ci ne surviendrait alors qu'au cours de la deuxième période quinquennale (2011-2015). Le mouvement de hausse devrait se poursuivre sur la période 2016-2020, à un rythme toutefois moins soutenu (+ 23 % pour le scénario "spontané" et + 39 % pour le scénario "recul de l'âge de départ" par rapport à la période 2011-2015). Selon les deux scénarios envisagés, le nombre de départs en retraite augmenterait donc nettement plus vite pour les aides-soignants que pour la moyenne tous métiers confondus sur la période 2011-2020.

Tableaux 24&25 : estimations de besoins de recrutement à l'horizon 2015 (postes à pourvoir)

Champ : emploi total (salarié + non salarié)

	Région Paca		Unités : nombre et % France métropolitaine
	Aides-soignants	Tous métiers	Aides-soignants
Scenario (1)			
Emploi 2005	35 110	1 781 260	468 000
Emploi 2015	46 280	1 893 580	617 000
Création nette d'emploi 2006-2015	11 170	112 330	149 000
Taux annuel moyen d'évolution de l'emploi 2006-2015 (%)	2,8	0,6	2,8
Départs de fin d'activité	6 990	399 190	109 000
Postes à pourvoir	18 160	511 520	258 000
Postes à pourvoir par an en moyenne	1 820	51 150	25 800
Postes à pourvoir par an en moyenne (en % de l'emploi moyen sur la période)	4,5	2,8	4,7

Sources : Dares - Centre d'Analyse Stratégique, "Les métiers en 2015"
Insee - Modèle prospectif "simulations de fins de carrière"

Scenario (1)

L'estimation du nombre de postes à pourvoir dans la famille professionnelle V00 : aides-soignants sur la période 2006-2015 en région Paca est établie sur la base de travaux menés nationalement par la Dares et le Centre d'Analyse Stratégique (CAS) en 2007 (cf. le rapport "Les métiers en 2015", janvier 2007).

Ces travaux établissent l'hypothèse, pour cette famille professionnelle, d'un taux de création nette d'emploi de + 2,8 % par an sur la période 2006-2015 et sur l'ensemble de la France métropolitaine. Cette hypothèse correspond à la création nette de 149 000 emplois d'aides-soignants entre 2006 et 2015. Dans le même temps et pour la même famille professionnelle, le nombre de départs en retraite s'établirait à 109 000. Le nombre de postes à pourvoir qui en résulterait serait donc le suivant :

$$149\,000 \text{ (créations nettes d'emploi)} + 109\,000 \text{ (départs en retraite)} = 258\,000$$

soit 25 800 postes à pourvoir par an entre 2006 et 2015 **en moyenne**.

Cela représenterait un renouvellement de 4,7 % des aides-soignants en emploi chaque année sur la période.

Au niveau régional, le scenario (1) fait l'hypothèse que le taux annuel de création nette d'emploi serait le même qu'au plan national entre 2006 et 2015 : + 2,8 %. Ce rythme d'évolution revient à retenir un nombre de créations nettes d'emploi d'aides-soignants égal à 11 170 dans la région. Selon les travaux menés par l'Insee en janvier 2009, en retenant le scenario "haut", qui aboutit à des résultats nationaux proches des résultats du rapport Dares-CAS (cf. *SUD INSEE l'essentiel n°129, "Provence-Alpes-Côte d'Azur : un actif sur trois partira à la retraite d'ici 2020"*), le nombre de départs en retraite dans le même temps s'établirait à 6 990. **Sous l'hypothèse d'un taux annuel de création nette d'emploi de 2,8 % par an dans la famille professionnelle**, le nombre régional de postes d'aides-soignants à pourvoir sur la période 2006-2015 serait donc le suivant :

$$11\,170 \text{ (créations nettes d'emploi)} + 6\,990 \text{ (départs en retraite)} = 18\,160$$

soit 1 820 postes à pourvoir par an entre 2006 et 2015 **en moyenne**.

Cela représenterait un renouvellement de 4,5 % des aides-soignants en emploi chaque année sur la période.

Note : le nombre annuel de postes à pourvoir obtenu dans ce scenario, à savoir 1 820, est un nombre **moyen**, calculé en effectuant une division simple entre le nombre total de postes à pourvoir entre 2006 et 2015 et le nombre d'années que couvre cette période (dix). **Cela ne signifie pas que les besoins de recrutement seront constants entre 2006 et 2015.** Le profil d'évolution du nombre de départs en retraite donne à cet égard une indication de la dynamique à venir des besoins de recrutement : les départs en retraite devraient être de plus en plus nombreux sur la période (cf. *tableau & graphique p47*), contribuant à faire évoluer de manière croissante le nombre de postes à pourvoir.

Différents leviers existent pour satisfaire ces besoins de recrutement : formation initiale, réorientation professionnelle, recrutement à l'extérieur de la région...

	Région Paca		Unités : nombre et % France métropolitaine
	Aides-soignants	Tous métiers	Aides-soignants
Scenario (2)			
Diplômés par an en moyenne	2 460	/	/
Postes à pourvoir par an en moyenne	2 460	/	/
Postes à pourvoir 2006-2015	24 600	/	/
Postes à pourvoir par an en moyenne (en % de l'emploi moyen sur la période)	5,6	/	/
Départs de fin d'activité	6 990	/	/
Création nette d'emploi 2006-2015	17 610	/	/
Emploi 2005	35 110	/	/
Emploi 2015	52 720	/	/
Taux annuel moyen d'évolution de l'emploi 2006-2015 (%)	4,1	/	/

Sources : Dares - Centre d'Analyse Stratégique, "Les métiers en 2015"
Insee - Modèle prospectif "simulations de fins de carrière"
Enquête École - DRJSCS Paca - Traitements ORM

Scenario (2)

Ici, la démarche retenue est une démarche "à rebours" de la précédente (*cf. scenario (1)*) : dans l'hypothèse où l'on maintiendrait le nombre de personnes formées actuellement dans la région, quel taux de création nette d'emploi au sein de la famille professionnelle V00 : aides-soignants cela impliquerait-il pour que l'ensemble des personnes formées accèdent à un emploi sur la période 2006-2015?

Précisément, le scenario retenu est le suivant : le nombre de diplômés de la famille professionnelle V00 : aides-soignants se stabiliserait au niveau observé au cours des quatre dernières années (2005-2008). Cela revient à fixer un volume de 2 460 diplômés (*cf. mode de calcul ci-dessous*) par an entre 2006 et 2015, soit 24 600 diplômés sur la période, qui seraient autant de futurs postes à pourvoir dans la région. Parmi ces 24 600 postes, 6 990 seraient "libérés" par les départs à la retraite (*cf. scenario (1)*). Resteraient donc :

24 600 (postes à pourvoir) - 6 990 (départs en retraite) = 17 610
emplois à créer entre 2006 et 2015 afin de satisfaire la demande d'emploi de l'ensemble des personnes formées.

Sous l'hypothèse d'un nombre de diplômés égal à 2 460 par an dans la famille professionnelle, le nombre de créations nettes d'emploi d'aides-soignants nécessaire pour satisfaire la demande des personnes formées serait donc d'environ 1 750 par an, soit un taux de création d'emploi annuel net de + 4,1 % entre 2006 et 2015.

Note : le scenario élaboré ici ne prend pas en compte les mobilités professionnelles et les flux migratoires, deux paramètres qui peuvent agir sur le nombre d'aides-soignants présents sur le marché du travail régional. Au cours des années récentes, environ 2 740 aides-soignants (exerçant en 2006) sont venus s'installer en région Paca sur une période de cinq années, et 1 720 en sont partis, soit un excédent migratoire de 1 020 personnes (*cf. tableau p46*). En faisant l'hypothèse que l'apport migratoire d'aides-soignants se poursuivrait dans les mêmes proportions entre 2006 et 2015, ce seraient 1 020 * 2 = 2 040 personnes supplémentaires par rapport au scenario (2) qui se porteraient sur le marché du travail régional au cours de ces dix années. Le nombre d'emplois à créer entre 2006 et 2015 afin de satisfaire la demande d'emploi de l'ensemble des personnes formées serait alors égal à 17 610 + 2 040 = 19 650, équivalant à un taux annuel moyen d'évolution de l'emploi de + 4,5 %.

Mode de calcul du nombre de diplômés

Le nombre obtenu (2 460) se décompose de la manière suivante :

- 1 850 aides-soignants
- 365 auxiliaires de puériculture
- 245 aides médico-psychologiques

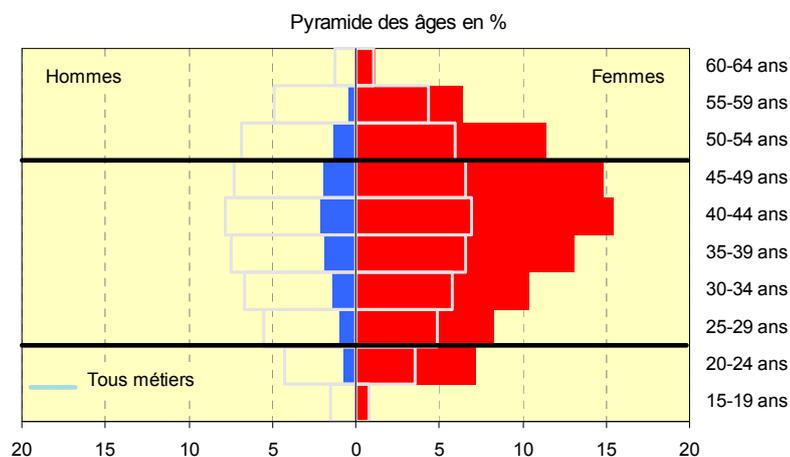
Il s'agit des moyennes observées du nombre de diplômés dans la région sur la période 2005-2008.

2.c. La famille professionnelle V00 - aides-soignants : zoom sur certains métiers

1. Profession d'aide-soignant (hors assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, auxiliaires de puériculture et aides médico-psychologiques)

1.a Emploi

Graphique 1 : pyramide des âges des personnes exerçant la profession d'aide-soignant



Source : Insee - recensement de la population 2006

Tableau 1 : caractérisation de l'emploi

	Provence-Alpes-Côte d'Azur			Unités : nombre et %
	Profession d'aide-soignant	Famille professionnelle Aides-soignants	Tous métiers	France métr.
Ensemble (nombre)	24 560	36 059	1 841 427	26 134 732
Sexe et âge (%)				
Femmes	89	91	47	47
Hommes	11	9	53	53
Moins de 25 ans	9	9	10	10
25 à 49 ans	70	71	65	67
50 ans et plus	21	20	25	23
Âge médian	41 ans	40 ans	40 ans	39 ans
Catégorie sociale (%)				
Employés	100	100	26	25
Autres	0	0	74	75
Diplôme le plus élevé (%)				
Enseignement supérieur*	30	29	32	31
Baccalauréat	16	18	19	18
Inférieur au baccalauréat	54	53	49	50
Conditions d'emploi (%)				
Emploi à temps plein	81	77	82	83
Emploi à temps partiel	19	23	18	17
Emploi non salarié	0	0	13	11
Emploi salarié	100	100	87	89
<i>dont</i>				
Emploi sans limite de durée	86	85	84	85
CDD, vacation, intérim, saisonnier, autre	14	15	16	15
Titulaire fonction publique	33	42	22	17
Autre salarié	67	58	78	83
Secteur d'activité (%)				
Santé	63	55	8	7
Action sociale	27	30	5	6
Autres	10	15	87	87

* diplôme universitaire 1^{er} cycle et au-delà

Source : Insee - recensement de la population 2006

1.b Chômage

Tableau 2 : demande et offre d'emploi

Données non disponibles pour la profession d'aide-soignant.

1.c Migrations résidentielles

Tableau 3 : migrations résidentielles au cours des 5 dernières années

Unités : nombre et %

	Profession d'aide-soignant	Famille professionnelle Aides-soignants	Tous métiers
Emploi 2006	24 560	36 059	1 841 427
Entrées dans la région sur 5 ans	1 747	2 744	182 025
Sorties de la région sur 5 ans	1 196	1 723	124 466
Solde migratoire sur 5 ans	+ 551	+ 1 021	+ 57 559
Solde migratoire pour 100 emplois*	+ 2,3	+ 2,9	+ 3,2

* solde migratoire divisé par l'emploi moyen sur la période multiplié par 100

Note de lecture : en cinq ans, 1 747 personnes relevant de la profession d'aide-soignant (et exerçant en 2006) sont venues s'installer dans la région Paca et 1 196 sont parties vivre ailleurs, ce qui représente un solde migratoire excédentaire de 551 personnes. Pour 100 emplois relevant de la profession d'aide-soignant dans la région Paca, les migrations résidentielles ont généré 2,3 aides-soignants supplémentaires en cinq ans.

Source : Insee - Recensement de la population 2006

1.d Formation

Tableau 4 : synthèse

	Unités : nombre et %
	Profession d'aide-soignant
Personnes formées (2007/2008)	1 975
Part des femmes (%)	90
Part des personnes formées dans un établissement public (%)	67
Diplômes délivrés (2007)	1 811
Âge moyen à l'entrée en formation	30 ans
Durée de la formation	1 an
Centres de formation en région Paca	35
Part des résidents en région Paca un an avant la formation (%)	92
Niveau de la formation	V

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 5 : répartition départementale des personnes formées en région Paca

	Unités : nombre et %
2007/2008	Profession d'aide-soignant
Alpes-de-Haute-Provence	4
Hautes-Alpes	5
Alpes-Maritimes	24
Bouches-du-Rhône	36
Var	22
Vaucluse	9
Région Paca	100
Nombre	1 975

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 6 : situation des personnes formées avant d'entrer en formation

Situation antérieure principale Personnes formées, 2007/2008	Unités : nombre et %	
		Profession d'aide-soignant
Emploi dans secteur autre que le secteur hospitalier		26
Emploi dans le secteur hospitalier		23
Chômage		16
Études secondaires		9
Classes préparatoires à l'entrée à la formation actuelle		8
Autres		18
Ensemble (%)		100
Nombre		1 975

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 – Traitements ORM

Tableau 7 : diplôme ou niveau d'études atteint avant l'entrée en formation par les personnes formées

Diplôme ou niveau d'études Personnes formées, 2007/2008	Unités : nombre et %	
		Profession d'aide-soignant
Diplôme de niveau V (CAP*, BEP**) hors BEP « carrières sanitaires et sociales »		31
Diplôme de niveau baccalauréat		29
BEP « carrières sanitaires et sociales »		22
Diplôme de niveau baccalauréat +2		6
Non diplômé		5
Autre diplôme professionnel du secteur sanitaire ou social (principalement diplômes d'État d'auxiliaire de vie sociale et d'auxiliaire de puériculture)		4
Diplôme du 2 ^{ème} ou 3 ^{ème} cycle universitaire		3
Ensemble (%)		100
Nombre		1 975

* certificat d'aptitude professionnelle

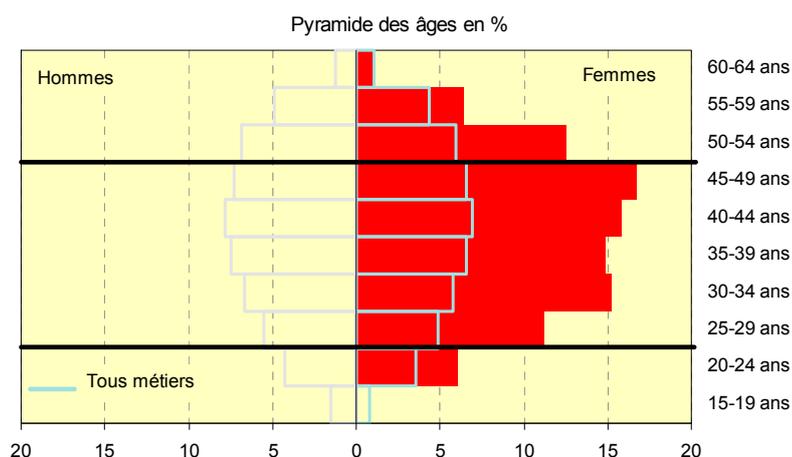
** brevet d'études professionnelles

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

2. Auxiliaires de puériculture

2.a Emploi

Graphique 1 : pyramide des âges des auxiliaires de puériculture en emploi



Source : Insee - recensement de la population 2006

Tableau 1 : caractérisation de l'emploi

	Provence-Alpes-Côte d'Azur			Unités : nombre et %
	Auxiliaires de puériculture	Famille professionnelle Aides-soignants	Tous métiers	France métr.
Ensemble (nombre)	5 732	36 059	1 841 427	26 134 732
Sexe et âge (%)				
Femmes	100	91	47	47
Hommes	0	9	53	53
Moins de 25 ans	7	9	10	10
25 à 49 ans	73	71	65	67
50 ans et plus	20	20	25	23
Âge médian	40 ans	40 ans	40 ans	39 ans
Catégorie sociale (%)				
Employés	100	100	26	25
Autres	0	0	74	75
Diplôme le plus élevé (%)				
Enseignement supérieur*	29	29	32	31
Baccalauréat	20	18	19	18
Inférieur au baccalauréat	51	53	49	50
Conditions d'emploi (%)				
Emploi à temps plein	70	77	82	83
Emploi à temps partiel	30	23	18	17
Emploi non salarié	0	0	13	11
Emploi salarié	100	100	87	89
<i>dont</i>				
Emploi sans limite de durée	87	85	84	85
CDD, vacation, intérim, saisonnier, autre	13	15	16	15
Titulaire fonction publique	52	42	22	17
Autre salarié	48	58	78	83
Secteur d'activité (%)				
Santé	25	55	8	7
Action sociale	42	30	5	6
Autres	33	15	87	87

* diplôme universitaire 1^{er} cycle et au-delà

Source : Insee - recensement de la population 2006

2.b Chômage

Tableau 2 : demande et offre d'emploi

Données non disponibles pour le métier d'auxiliaire de puériculture.

2.c Migrations résidentielles

Tableau 3 : migrations résidentielles au cours des 5 dernières années

Unités : nombre et %

	Auxiliaires de puériculture	Famille professionnelle Aides-soignants	Tous métiers
Emploi 2006	5 732	36 059	1 841 427
Entrées dans la région sur 5 ans	469	2 744	182 025
Sorties de la région sur 5 ans	255	1 723	124 466
Solde migratoire sur 5 ans	+ 214	+ 1 021	+ 57 559
Solde migratoire pour 100 emplois*	+ 3,8	+ 2,9	+ 3,2

* solde migratoire divisé par l'emploi moyen sur la période multiplié par 100

Note de lecture : en cinq ans, 469 auxiliaires de puériculture (exerçant en 2006) sont venus s'installer dans la région Paca et 255 sont partis vivre ailleurs, ce qui représente un solde migratoire excédentaire de 214 personnes. Pour 100 emplois d'auxiliaires de puériculture dans la région Paca, les migrations résidentielles ont généré 3,8 auxiliaires de puériculture supplémentaires en cinq ans.

Source : Insee - Recensement de la population 2006

2.d Formation

Tableau 4 : synthèse

	Unités : nombre et %
	Auxiliaires de puériculture
Personnes formées (2007/2008)	397
Part des femmes (%)	98
Part des personnes formées dans un établissement public (%)	47
Diplômes délivrés (2007)	375
Âge moyen à l'entrée en formation	28 ans
Durée de la formation	1 an
Centres de formation en région Paca	7
Part des résidents en région Paca un an avant la formation (%)	86
Niveau de la formation	V

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 5 : répartition départementale des personnes formées en région Paca

	Unités : nombre et %
2007/2008	Auxiliaires de puériculture
Alpes-de-Haute-Provence	0
Hautes-Alpes	6
Alpes-Maritimes	24
Bouches-du-Rhône	47
Var	12
Vaucluse	11
Région Paca	100
Nombre	397

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 6 : situation des personnes formées avant d'entrer en formation

Situation antérieure principale Personnes formées, 2007/2008	Unités : nombre et %
	Auxiliaires de puériculture
Emploi dans un secteur autre que le secteur hospitalier	53
Emploi dans le secteur hospitalier	12
Classes préparatoires à l'entrée à la formation actuelle	12
Chômage	9
Autres	14
Ensemble (%)	100
Nombre	397

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 – Traitements ORM

Tableau 7 : diplôme ou niveau d'études atteint avant l'entrée en formation par les personnes formées

Diplôme ou niveau d'études Personnes formées, 2007/2008	Unités : nombre et %
	Auxiliaires de puériculture
Diplôme de niveau baccalauréat	43
Diplôme de niveau V (CAP*, BEP**) hors BEP « carrières sanitaires et sociales »	27
BEP « carrières sanitaires et sociales »	13
Diplôme de niveau baccalauréat +2	7
Autre diplôme professionnel du secteur sanitaire ou social (principalement diplômes d'État d'aide-soignant, d'auxiliaire de vie sociale et certification d'aide à domicile)	7
Diplôme du 2 ^{ème} ou 3 ^{ème} cycle universitaire	3
Ensemble (%)	100
Nombre	397

* certificat d'aptitude professionnelle

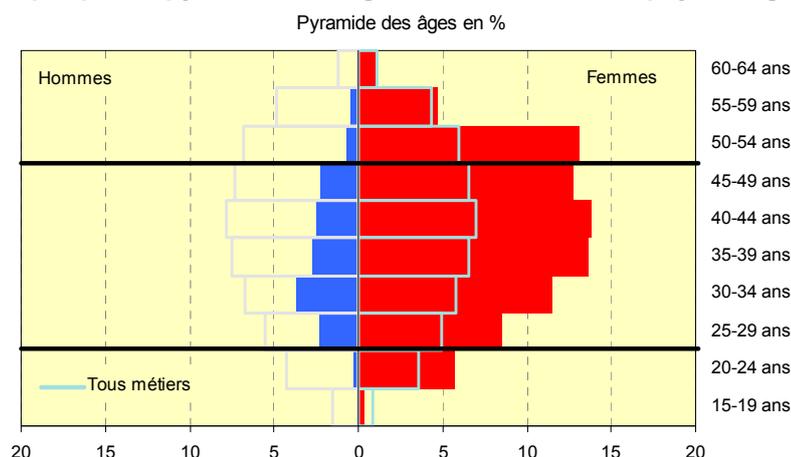
** brevet d'études professionnelles

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

3. Aides médico-psychologiques

3.a Emploi

Graphique 1 : pyramide des âges des aides médico-psychologiques en emploi



Source : Insee - recensement de la population 2006

Tableau 1 : caractérisation de l'emploi

	Provence-Alpes-Côte d'Azur			Unités : nombre et %
	Aides médico-psychologiques	Famille professionnelle Aides-soignants	Tous métiers	France métr. Tous métiers
Ensemble (nombre)	1 886	36 059	1 841 427	26 134 732
Sexe et âge (%)				
Femmes	85	91	47	47
Hommes	15	9	53	53
Moins de 25 ans	6	9	10	10
25 à 49 ans	74	71	65	67
50 ans et plus	20	20	25	23
Âge médian	39 ans	40 ans	40 ans	39 ans
Catégorie sociale (%)				
Employés	100	100	26	25
Autres	0	0	74	75
Diplôme le plus élevé (%)				
Enseignement supérieur*	27	29	32	31
Baccalauréat	22	18	19	18
Inférieur au baccalauréat	51	53	49	50
Conditions d'emploi (%)				
Emploi à temps plein	83	77	82	83
Emploi à temps partiel	17	23	18	17
Emploi non salarié	0	0	13	11
Emploi salarié	100	100	87	89
<i>dont</i>				
Emploi sans limite de durée	85	85	84	85
CDD, vacation, intérim, saisonnier, autre	15	15	16	15
Titulaire fonction publique	10	42	22	17
Autre salarié	90	58	78	83
Secteur d'activité (%)				
Santé	11	55	8	7
Action sociale	77	30	5	6
Autres	12	15	87	87

* diplôme universitaire 1^{er} cycle et au-delà

Source : Insee - recensement de la population 2006

3.b Chômage

Tableau 2 : demande et offre d'emploi

Données non disponibles pour le métier d'aide médico-psychologique.

3.c Migrations résidentielles

Tableau 3 : migrations résidentielles au cours des 5 dernières années

Unités : nombre et %

	Aides médico-psychologiques	Famille professionnelle Aides-soignants	Tous métiers
Emploi 2006	1 886	36 059	1 841 427
Entrées dans la région sur 5 ans	166	2 744	182 025
Sorties de la région sur 5 ans	103	1 723	124 466
Solde migratoire sur 5 ans	+ 63	+ 1 021	+ 57 559
Solde migratoire pour 100 emplois*	+ 3,4	+ 2,9	+ 3,2

* solde migratoire divisé par l'emploi moyen sur la période multiplié par 100

Note de lecture : en cinq ans, 166 aides médico-psychologiques (exerçant en 2006) sont venus s'installer dans la région Paca et 103 sont partis vivre ailleurs, ce qui représente un solde migratoire excédentaire de 63 personnes. Pour 100 emplois d'aides médico-psychologiques dans la région Paca, les migrations résidentielles ont généré 3,4 aides médico-psychologiques supplémentaires en cinq ans.

Source : Insee - Recensement de la population 2006

3.d Formation

Tableau 4 : synthèse

	Unités : nombre et %
	Aide médico-psychologique
Personnes formées (2007/2008)	481
Part des femmes (%)	89
Part des personnes formées dans un établissement public (%)	21
Diplômes délivrés (2007)	206
Âge moyen à l'entrée en formation	33 ans
Durée de la formation	2 ans
Centres de formation en région Paca	7
Part des résidents en région Paca un an avant la formation (%)	95
Niveau de la formation	V

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 5 : répartition départementale des personnes formées en région Paca

	Unités : nombre et %
2007/2008	Aide médico-psychologique
Alpes-de-Haute-Provence	0
Hautes-Alpes	3
Alpes-Maritimes	9
Bouches-du-Rhône	52
Var	17
Vaucluse	19
Région Paca	100
Nombre	481

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 6 : situation des personnes formées en première année avant d'entrer en formation

Situation antérieure principale Personnes formées en première année, 2007/2008	Unités : nombre et %
	Aide médico-psychologique
Emploi dans le secteur hospitalier / social ou médico-social	56
Emploi dans un autre secteur	13
Études secondaires	12
Chômage	9
Autres	10
Ensemble (%)	100
Nombre	226

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 – Traitements ORM

Tableau 7 : diplôme ou niveau d'études atteint avant l'entrée en formation par les personnes formées en première année

Diplôme ou niveau d'études Personnes formées en première année, 2007/2008	Unités : nombre et %
	Aide médico-psychologique
Diplôme de niveau V (CAP*, BEP**) hors BEP « carrières sanitaires et sociales »	47
Diplôme de niveau baccalauréat	24
BEP « carrières sanitaires et sociales »	13
Non diplômé	9
Diplôme de niveau baccalauréat +2	5
Diplôme du 2 ^{ème} ou 3 ^{ème} cycle universitaire	2
Ensemble (%)	100
Nombre	226

* certificat d'aptitude professionnelle

** brevet d'études professionnelles

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

3. LA FAMILLE PROFESSIONNELLE V10 : INFIRMIERS, SAGES-FEMMES

Difficultés de recrutement persistantes
dans les hôpitaux,
expansion du travail libéral

3.a. La famille professionnelle V10 - infirmiers, sages-femmes : difficultés de recrutement persistantes dans les hôpitaux, expansion du travail libéral

Formations de haut niveau

La famille professionnelle « infirmiers, sages-femmes » se compose d'une part, des infirmiers en soins généraux ou spécialisés et d'autre part, des sages-femmes. Le lien entre la formation et l'emploi est très fort, la totalité de ces métiers étant des professions réglementées par le code de la santé publique. L'accès à l'emploi ne se fait qu'à condition d'avoir le diplôme adéquat.

En 2007, plus de 5 500 personnes étaient inscrites dans l'une des formations pouvant mener aux métiers d'infirmier ou de sage-femme, dont 1 900 en dernière année. La majorité de ces formations sont de niveau II (baccalauréat + 3 ou 4 années), seul le diplôme d'État d'infirmier étant aujourd'hui d'un niveau inférieur (niveau III). En 2012, il sera lui aussi reconnu de niveau II. Il est possible de se former au métier d'infirmier en soins généraux dans tous les départements de la région. Les autres formations ne sont accessibles qu'à Marseille et Nice.

L'emploi progresse moins vite depuis la fin des années 1990

Moins dynamique que l'emploi du domaine professionnel « santé, action sociale, culturelle et sportive », l'emploi des infirmiers et des sages-femmes a toutefois nettement progressé dans la région entre 1982 et 2006. Son rythme de croissance a toutefois progressivement faibli pour se rapprocher de celui de l'emploi régional au cours des années récentes : + 1,2 % par an sur la période 1999-2006 (pour les 25-55 ans). Dans les années 1990, il a progressé moins vite qu'en moyenne nationale, avant de revenir à un rythme comparable dans les années 2000.

Sur la période récente, la progression de l'emploi des infirmiers et sages-femmes dans la région a été en partie satisfaite par les migrations : en moyenne chaque année, 4 400 personnes relevant de ces professions en 2006 sont en effet venues habiter en Provence-Alpes-Côte d'Azur au cours des cinq années précédentes, 2 800 ayant à l'inverse quitté la région, soit un apport net moyen de 320 personnes par an. Cet apport représente 0,8 % de l'emploi des infirmiers et sages-femmes par an, soit une proportion plus élevée que pour l'emploi régional (+ 0,6 %), proche de celle de l'ensemble du domaine professionnel (+ 0,7 %).

Forte densité de ces professions dans la région

En 2006, 41 760 personnes exercent les métiers d'infirmier ou de sage-femme, ce qui représente 2,3 % de l'emploi total régional. Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 8,7 de ces professionnels pour 1 000 habitants, soit une densité sensiblement supérieure à la moyenne nationale (7,9). Sur les sept métiers qui composent la famille professionnelle, les infirmiers en soins généraux salariés, au nombre de 25 916, sont de loin les plus représentés. Viennent ensuite les infirmiers libéraux (8 096). Les sages-femmes représentent à peine 3 % des effectifs de la famille professionnelle (1 285). Exercées dans plus de huit cas sur dix par des femmes, correspondant dans leur quasi-totalité à des professions intermédiaires, les professions d'infirmiers et de sages-femmes requièrent un diplôme de l'enseignement supérieur. La moitié de la main-d'œuvre est âgée de 42 ans et plus, soit un âge médian supérieur à celui de l'emploi régional (40 ans). Ce constat masque de grandes disparités entre les différents métiers qui composent la famille professionnelle : l'âge médian des infirmiers cadres et des infirmiers libéraux est ainsi élevé (respectivement 47 et 44 ans), tandis qu'il est dans la moyenne pour les infirmiers salariés non cadres (40 ans) et même légèrement inférieur pour les sages-femmes (39 ans). Toutes ces professions ont toutefois pour caractéristique commune de ne compter que très peu de personnes de moins de 25 ans en emploi, ce qui s'explique largement à la fois par la durée des études et par l'âge moyen d'entrée en première année de formation d'infirmier (24 ans).

Un actif sur cinq de la famille professionnelle travaille sous statut libéral dans la région (1 sur huit au niveau national), et moins de 20 % des emplois ne sont pas exercés dans le secteur de la santé.

Accès généralement rapide et durable à l'emploi

Vis-à-vis du marché du travail, la situation des infirmiers et des sages-femmes ne se distingue pas de la majorité des professions du domaine « santé, action sociale, culturelle et sportive » : ce sont des métiers épargnés par le chômage. Le niveau de demande d'emploi y est ainsi quasiment nul, et parmi les personnes en emploi, à peine une sur cinquante était au chômage immédiatement avant d'exercer (contre une sur cinq pour l'emploi régional). Près de la moitié d'entre elles étaient en formation (moins d'un quart pour l'emploi régional), et un peu moins d'une seconde moitié occupait un autre emploi, souvent dans la même famille professionnelle, en tant que salarié ou indépendant.

Dans ces métiers, la totalité des actifs sont en situation d'emploi trois années après leur sortie de formation. La très grande majorité d'entre eux ont accédé à un emploi en moins d'un mois : la transition entre la formation et l'emploi se fait ainsi, en règle générale, sans étape intermédiaire - en particulier sans chômage -. Dans cette famille professionnelle, les trajectoires d'insertion se caractérisent presque systématiquement par un accès rapide, et

durable, à l'emploi. Dans l'ensemble, comme c'est généralement le cas au sein du domaine professionnel auquel elles appartiennent, l'insertion sur le marché du travail est donc de bonne qualité dans ces professions.

Au premier emploi, plus de neuf infirmiers, sages-femmes sur dix travaillent dans la santé, et une sur vingt dans l'action sociale.

Conditions de travail qui offrent stabilité et bons niveaux de salaires

Une fois le poste obtenu, les conditions d'emploi proposées sont globalement favorables. Au premier emploi, une grande majorité des personnes travaillent dans les hôpitaux publics. Ceci s'explique notamment par l'obligation des infirmiers de justifier de 24 mois d'expérience professionnelle au sein d'une équipe de soins généraux, dans un établissement de soins ou dans un groupement de coopération sanitaire, avant de pouvoir s'installer en libéral. Le premier contrat de ces professionnels est, nettement plus souvent qu'au sein de l'emploi régional, sans limite de durée. Cela persiste au-delà du premier emploi : sur dix salariés, neuf ont un contrat à durée indéterminée (en tant que fonctionnaire ou non), et les trois quarts des offres d'emploi transitant par Pôle emploi concernent des contrats « longs » (d'une durée supérieure à six mois). Le temps partiel y est certes plutôt fréquent (21 % contre 18 % dans l'emploi régional), mais il s'agit d'un temps partiel déclaré « non subi » pour la quasi-totalité des actifs concernés. Enfin, les niveaux de salaire sont relativement élevés : quatre salariés sur cinq perçoivent une rémunération supérieure à 1 500 euros nets (moins d'un sur deux pour l'emploi régional).

La bonne qualité de ces conditions d'emploi s'accompagne de mobilités professionnelles dont la fréquence est similaire à celle des mobilités au sein de l'emploi régional dans son ensemble : sept salariés sur dix n'ont pas changé de métier depuis leur entrée dans l'entreprise. Parmi ceux qui ont connu une mobilité, deux groupes sont à distinguer. D'une part, des personnes qui ont accédé à la famille professionnelle des « infirmiers, sages-femmes » grâce à la promotion professionnelle hospitalière et aux places réservées à ces professionnels dans la formation d'infirmier (15 % des quotas) : près d'un mouvement sur dix a ainsi eu lieu en provenance du métier d'aide-soignant. D'autre part, certaines personnes ont changé de métier au sein même de la famille professionnelle des « infirmiers, sages-femmes ». Près d'un tiers de ces mouvements se sont ainsi traduits par une mobilité ascendante d'un poste d'infirmier en soins généraux vers un poste de cadre infirmier ou vers l'une des deux spécialisations « infirmier de bloc opératoire » ou « infirmier anesthésiste » (pour ces deux spécialités, un minimum de deux années d'expérience professionnelle en tant qu'infirmier en soins généraux est exigé).

L'ancienneté dans les professions d'infirmier et de sage-femme est sensiblement plus élevée qu'au sein de l'emploi régional, reflet de l'âge relativement élevé de la main-d'œuvre, en particulier des infirmiers cadres et des infirmiers libéraux. Par ailleurs, très peu d'infirmiers, sages-femmes émettent le souhait de changer d'emploi.

Déficit de main-d'œuvre élevé, en partie lié à des conditions de travail contraignantes

Le recrutement ne se fait toutefois pas sans difficulté, comme en atteste le très fort taux de tension sur le marché du travail (plus du double du taux de l'emploi régional), qui rapporte le nombre d'offres d'emplois à la main-d'œuvre disponible. En outre, près des deux tiers des embauches envisagées pour l'année 2010 par les employeurs de la région sont considérées comme problématiques. Cela situe les infirmiers, sages-femmes au premier rang des familles professionnelles présentant le plus de difficultés de recrutement. Associé au faible niveau de chômage, ce constat démontre une insuffisance de main-d'œuvre salariée dans ces professions. Cette insuffisance peut a priori provenir de deux paramètres : un manque de personnes formées disponibles sur le marché du travail et/ou un déficit d'attractivité des emplois proposés. Certes, les indicateurs quantitatifs retenus dans cette étude font état de conditions d'emploi favorables, mais ils ne rendent pas compte de certains facteurs potentiels de pénibilité du travail, en particulier pour les infirmiers salariés. Ces facteurs, parmi lesquels sont souvent cités les contraintes horaires ou encore le travail en sous-effectif, contribuent probablement à expliquer des problèmes de fidélisation de la main-d'œuvre pour certains établissements de santé, et peuvent aller de pair avec le choix de certains infirmiers de s'orienter vers le statut libéral. Dans la région, la forte augmentation de la proportion des personnes non salariées dans l'emploi des infirmiers, sages-femmes est à cet égard révélatrice : leur part a quasiment doublé entre 1982 et 2006, si bien que la surreprésentation de cette famille professionnelle en Provence-Alpes-Côte d'Azur s'explique exclusivement par une présence des professionnels libéraux beaucoup plus importante que sur l'ensemble de la France.

Près de 9 000 départs en retraite entre 2006 et 2015...

Entre 2006 et 2015, environ 8 900 des personnes en emploi sont susceptibles de cesser définitivement d'exercer pour cause de départ en retraite⁴. Ce nombre global représente plus d'une personne sur cinq en activité actuellement, soit un taux de départ proche de celui de l'emploi régional. Il masque cependant une amplification marquée sur la deuxième moitié de la période : 60 % de départs supplémentaires entre 2011 et 2015 par rapport à la période 2006-2010. Sur la période 2016 - 2020, les départs en retraite continueraient de croître, mais à un rythme plus modéré (+ 20 %).

⁴ Scenario « spontané » : comportements de fin d'activité considérés comme strictement identiques à l'avenir à ceux observés entre 1993 et 2002. Pour l'autre scénario envisagé, se reporter au cahier de données (partie III.2 « Prospective »).

... et près de 16 000 postes à pourvoir si l'emploi progresse à nouveau plus vite

Le premier scénario prospectif retenu (déclinaison des hypothèses établies pour la France entière à l'échelon géographique régional - cf. encadré) revient à établir dans la région le taux moyen net de création d'emplois à 1,6 % par an pour ces métiers entre 2006 et 2015. Ce scénario, qui se traduirait par une légère accélération de l'emploi des infirmiers, sages-femmes dans la région, impliquerait un nombre annuel de postes à pourvoir - en tenant compte des départs en retraite - de 1 590 unités en moyenne sur la période. Cela ne veut pas dire pour autant que les besoins de recrutement seraient égaux à ce nombre chaque année entre 2006 et 2015. Le profil d'évolution du nombre de départs en retraite donne à cet égard une indication de la dynamique à venir des besoins de recrutement : les départs en retraite, de plus en plus nombreux, devraient contribuer à faire évoluer de manière croissante le nombre de postes à pourvoir annuellement. Autrement dit, les besoins seraient inférieurs à 1 590 emplois par an en début de période, et excèderaient cette valeur moyenne à l'approche de 2015.

Par ailleurs, d'autres éléments non pris en compte dans ce scénario sont susceptibles d'avoir un impact sur le nombre de postes à pourvoir. D'une part, ces métiers connaissent déjà des difficultés de recrutement qui se traduisent par l'existence de postes non pourvus, dont le nombre n'est actuellement pas connu. Les estimations élaborées ici s'appuient sur le postulat implicite que l'emploi observé en 2006 couvre l'ensemble des besoins. D'autre part, des effets liés à la dynamique démographique propre du territoire peuvent agir. Au cours des années récentes, la population régionale a progressé sensiblement plus vite que la population française. Si le phénomène se poursuit, cela pourra entraîner un surcroît de besoins médicaux dans la région.

Tous ces facteurs laissent donc supposer que le nombre de postes à pourvoir évalué ici correspond à une estimation basse. À l'inverse, l'éventualité d'un recul de l'âge légal de départ à la retraite pourrait faire diminuer le nombre de départs et donc le nombre de postes à pourvoir.

Un second scénario prospectif a été établi pour la famille des infirmiers, sages-femmes, qui s'appuie sur une démarche « à rebours » de celle du premier scénario : dans l'hypothèse où le nombre de personnes diplômées entre 2006 et 2015 serait calé sur le nombre de diplômés actuels et les quotas existants, quel taux de création nette d'emploi au sein de la famille professionnelle cela impliquerait-il pour que l'ensemble des personnes formées accèdent à un emploi sur la période 2006-2015?

Sur la base du nombre de diplômés observé entre 2006 et 2008 et de ceux qui devraient découler des quotas existants, le volume annuel moyen de diplômés s'établirait à 1 730 personnes sur la période 2006-2015. Cela reviendrait donc à porter le nombre de nouveaux professionnels sur le marché du travail à 17 330, qui seraient autant de futurs postes à pourvoir dans la région. Parmi ces 17 330 postes, 8 870 seraient « libérés » par les départs à la retraite. Resteraient par conséquent 8 460 emplois à créer pour satisfaire la demande d'emploi de l'ensemble des personnes formées, soit environ 850 par an : un taux de création annuel net d'emploi de + 1,9 % serait ainsi nécessaire.

Ce scénario ne tient pas compte des effets migratoires. En faisant l'hypothèse que l'apport migratoire d'infirmiers et de sages-femmes se poursuivrait dans les mêmes proportions entre 2006 et 2015 qu'au cours des années récentes dans la région, ce seraient 3 180 personnes supplémentaires qui se porteraient sur le marché du travail régional au cours de ces dix années (soit 320 par an), faisant passer le taux annuel moyen d'évolution de l'emploi nécessaire à l'absorption des personnes nouvellement formées à + 2,5 %.

En 2007, ce sont 1 900 diplômés qui ont été délivrés en Provence-Alpes-Côte d'Azur dans les filières de formation destinant à l'exercice des métiers d'infirmiers en soins généraux ou spécialisés et de sages-femmes. Parmi ces diplômés, une part poursuivra ses études, et ne se portera par conséquent pas immédiatement sur le marché du travail régional. Une autre part s'orientera - directement ou par la voie d'une nouvelle étape de formation - vers d'autres métiers. Certains enfin, bien que diplômés, n'exerceront finalement pas d'activité professionnelle. Toutes ces situations se situeront évidemment à la marge du cas général des personnes diplômées, à savoir la recherche d'un emploi pour lequel elles ont été formées. Elles auront néanmoins un impact à la baisse sur les ressources disponibles pour satisfaire les besoins de main-d'œuvre.

À l'inverse, s'il se prolonge à l'avenir, l'apport migratoire observé au cours des cinq dernières années dans la région (320 professions d'infirmiers et de sages-femmes supplémentaires par an) entraînera une augmentation des effectifs susceptibles de satisfaire les offres d'emploi.

Le scénario prospectif national

Le scénario établi par la Dares et le Centre d'Analyse Stratégique (CAS) en 2007 (*cf. le rapport « Les métiers en 2015 », janvier 2007*) s'appuie principalement sur des travaux menés par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) du Ministère de la Santé et des Sports. Il tient compte également de l'évolution de l'organisation du travail dans les hôpitaux et de l'augmentation de la demande de prise en charge des personnes fragiles qui auraient un impact, entre autres, sur le métier d'infirmier.

3.b. La famille professionnelle V10 - infirmiers, sages-femmes : cahier de données

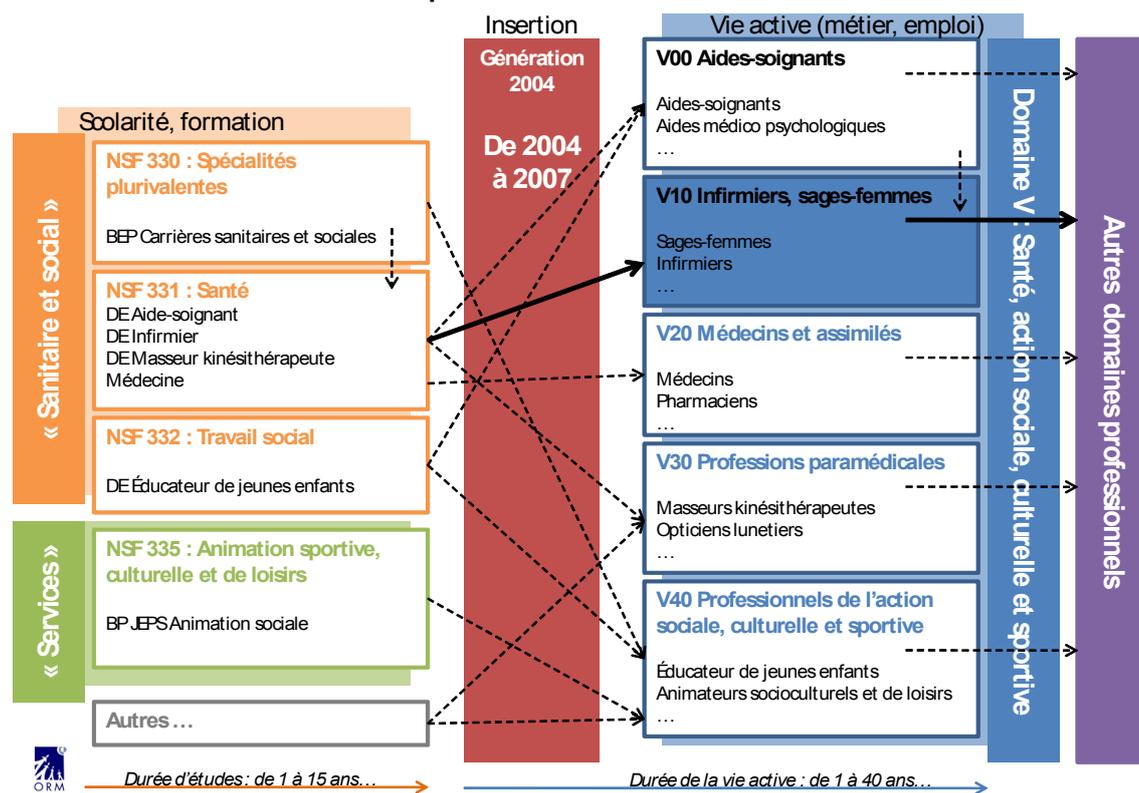
0. Métiers

Tableau 0 : composition par métier de la famille professionnelle « infirmiers, sages-femmes »

Métiers	Unités : nombre et %	
	Emploi	Part (%)
Infirmiers en soins généraux, salariés	25 916	61
Infirmiers libéraux	8 096	19
Cadres infirmiers et assimilés	2 322	6
Infirmiers spécialisés (autres qu'infirmiers psychiatriques et puéricultrices)	2 012	5
Puéricultrices	1 484	4
Sages-femmes	1 285	3
Infirmiers psychiatriques	644	2
Famille professionnelle « infirmiers, sages-femmes »	41 760	100

Source : Insee - Recensement de la population 2006

Schéma 1 : de la formation à l'emploi



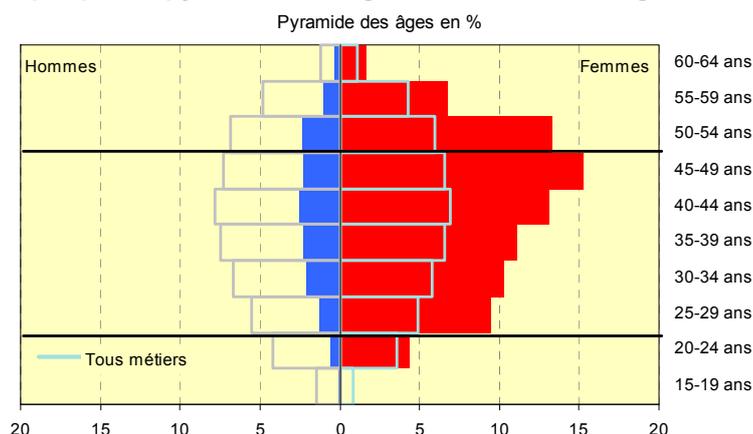
NSF : nomenclature des spécialités de formation
 BEP : brevet d'études professionnelles
 BP JEPS : brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

Le schéma ci-dessus représente la relation entre la formation et l'emploi des principaux métiers de la famille professionnelle « V10 : infirmiers, sages-femmes ». Cette représentation s'appuie d'une part sur les résultats observés au niveau national des trajectoires des jeunes sortants du système éducatif (enquêtes Génération du Céreq) et d'autre part sur les données relatives aux primo entrants dans l'emploi (enquêtes Emploi, traitements Éducation nationale et Observatoire Régional Emploi Formation de Rhône-Alpes). Tous les métiers relevant de cette famille professionnelle s'inscrivent dans les filières de formation de la santé. Seules les mobilités professionnelles les plus significatives figurent dans ce schéma. Les infirmiers et sages-femmes peuvent aussi, suite à une formation, évoluer vers un autre métier de la même famille professionnelle ou du domaine professionnel « santé, action sociale, culturelle et sportive ».

I. Emploi, chômage et formation

I1. Emploi

Graphique 1 : pyramide des âges des infirmiers, sages-femmes en emploi



Source : Insee - Recensement de la population 2006

Tableau 1 : caractérisation de la population en emploi

Unités : nombre et %

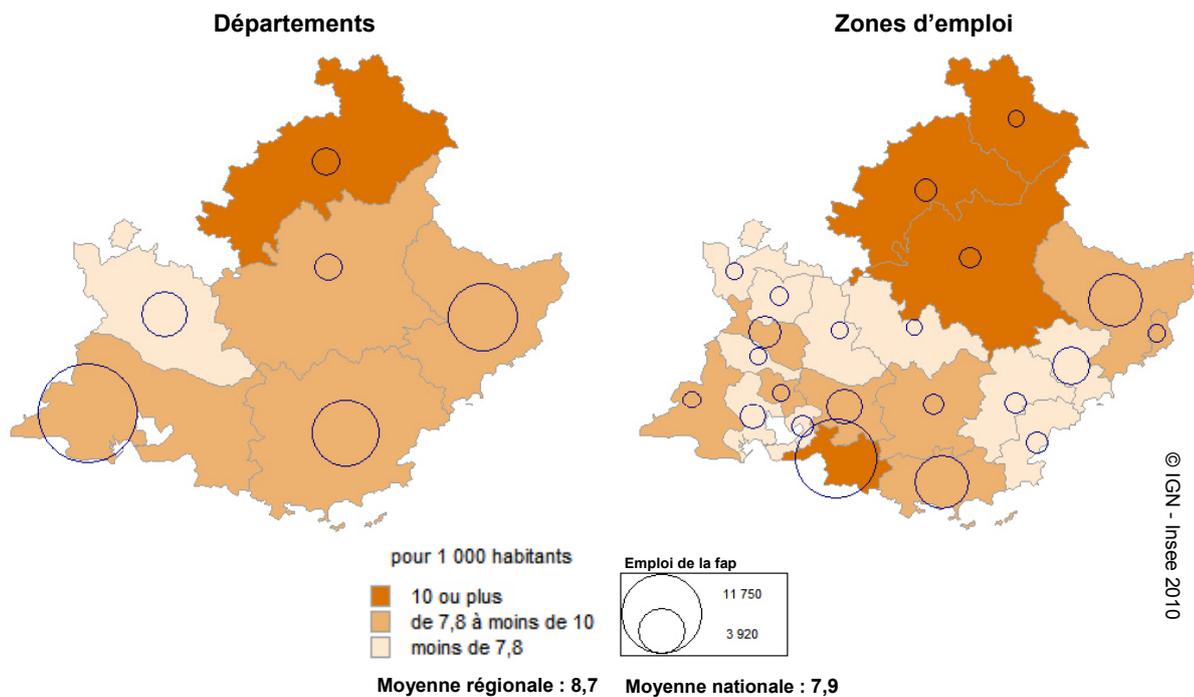
	Région Paca		France métropolitaine	
	Infirmiers, sages-femmes	Tous métiers	Infirmiers, sages-femmes	Tous métiers
Ensemble	41 760	1 841 427	509 351	26 134 732
Sexe et âge (%)				
Femmes	85	47	88	47
Hommes	15	53	12	53
Moins de 25 ans	5	10	6	10
25 à 49 ans	70	65	72	67
50 ans et plus	25	25	22	23
Âge médian	42 ans	40 ans	40 ans	39 ans
Catégorie sociale (%)				
Professions intermédiaires	100	26	100	25
Autres	0	74	0	75
Diplôme le plus élevé (%)				
Enseignement supérieur*	87	32	89	31
Baccalauréat	8	19	6	18
Inférieur au baccalauréat	5	49	5	50
Conditions d'emploi (%)				
Emploi à temps plein	79	82	76	83
Emploi à temps partiel	21	18	24	17
<i>dont</i>				
Temps partiel non souhaité**	2	31	3	31
Autre temps partiel	98	69	97	69
Emploi non salarié	20	13	12	11
Emploi salarié	80	87	88	89
<i>dont</i>				
Emploi sans limite de durée	92	84	92	85
CDD, vacation, intérim, saisonnier, autre	8	16	8	15
Titulaire fonction publique	59	22	64	17
Autre salarié	41	78	36	83
Salaire mensuel net*** (%)				
Moins de 1250 euros	13	40	11	39
1250 à 1500 euros	7	17	12	17
1500 à 2000 euros	41	22	42	22
2000 euros et plus	39	21	35	22
Secteur d'activité (%)				
Santé	80	8	79	7
Action sociale	8	5	9	6
Autres	12	87	12	87

* diplôme universitaire 1^{er} cycle et au-delà

** personnes n'ayant pas trouvé d'emploi à temps plein *** hors non salariés (activités libérales)

Source : Insee - Recensement de la population 2006 ; Enquêtes emploi 2003 à 2008

Cartes 1&2 : densité professionnelle des infirmiers, sages-femmes



Note de lecture : dans les Bouches-du-Rhône, les infirmiers, sages-femmes sont au nombre de 18 110 (en 2006). Ce département compte entre 7,8 et 10 infirmiers et sages-femmes pour 1 000 habitants. En moyenne régionale, la densité d'infirmiers, sages-femmes s'élève à 8,7 professionnels pour 1 000 habitants, soit un ratio supérieur de près de un point à la moyenne nationale (7,9).

Sources : Insee - Recensement de la population 2006

I2. Marché du travail - Chômage

Tableau 2 : demande et offre d'emploi

	Région Paca		France métropolitaine	
	Infirmiers, sages-femmes	Tous métiers	Infirmiers, sages-femmes	Tous métiers
Inscrits à Pôle emploi en fin de mois* (DEFM, moyenne 2008)	504	209 607	5 638	2 379 492
Niveau de chômage** (DEFM / (DEFM + emploi total), %)	1	10	1	8
Inscriptions à Pôle emploi enregistrées en 2008* (DEE, cumul annuel)	2 017	447 921	23 997	5 045 241
Offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi en 2008 (OEE, cumul annuel)	2 986	285 045	26 240	3 381 219
Part des offres d'emploi enregistrées d'une durée supérieure à 6 mois*** (%)	73	43	62	44
Indicateur de tension en 2008 (OEE / DEE)	1,48	0,64	1,09	0,67

* en catégories A et B, soit les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, n'ayant pas exercé d'activité réduite ou ayant exercé une activité réduite courte (au plus 78 heures au cours du mois)

** indicateur calculé en rapportant le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi à la population active estimée de la manière suivante : emploi total au sens du recensement de la population + nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi. Ce mode de calcul est spécifique à cette étude. **L'indicateur ainsi calculé n'est en aucun cas comparable avec les taux de chômage localisés et les taux de chômage au sens du BIT publiés par ailleurs par l'Insee.**

*** le contrat proposé par l'employeur est un CDD d'une durée supérieure à six mois ou un CDI

Note de lecture : la famille professionnelle V10 - infirmiers, sages-femmes, présente un indicateur de tension sur le marché du travail de 1,48, valeur plus de deux fois supérieure à la moyenne « tous métiers ». Cet indicateur témoigne donc de difficultés de recrutement nettement plus importantes que la moyenne dans cette famille professionnelle.

Source : STMT - Pôle emploi, Dares - 2008

Tableau 3 : projets de recrutement

	Région Paca		France	
	Infirmiers, sages-femmes	Tous métiers	Infirmiers, sages-femmes	Tous métiers
Projets de recrutement pour 2010	2 056	163 803	24 408	1 693 347
<i>dont sages-femmes</i>	15	/	477	/
Difficultés à recruter (%)	61	38	62	40
Emplois saisonniers (%)	7	44	11	38

Note de lecture : les employeurs de la région Paca envisagent un total de 163 803 embauches pour l'année 2010, dont 2 056 pour les métiers de la famille professionnelle V10 - infirmiers, sages-femmes. Près d'un des projets de recrutement sur trois dans cette famille professionnelle (61 %) sont considérés comme présentant des difficultés par les employeurs, soit un ratio très élevé (38 % pour l'ensemble des projets de recrutement). Seuls 7 % de ces projets sont liés à une activité saisonnière.

Source : Pôle emploi, enquête « besoins en main-d'œuvre 2010 »

I3. Formation

Tableau 4 : niveau de la formation préparée par les personnes formées en dernière année

Région Paca 2007/2008	En dernière année de formation Infirmiers, sages-femmes	Unités : nombre et %	
		En dernière année de formation	Toutes formations professionnelles
Supérieur ou égal au niveau III : cadres de santé	9		0
Niveau I (baccalauréat +5 et plus)	0		1
Niveau II (baccalauréat +3 & 4)	11		6
Niveau III (baccalauréat +2)	80		18
Niveau IV (baccalauréat)	0		29
Niveau V (CAP, BEP)*	0		46
Ensemble (%)	100		100
Nombre	1 891		85 892

* CAP : certificat d'aptitude professionnelle, BEP : brevet d'études professionnelles.

Source : base de données ORM intégrant les effectifs scolarisés en formation dans les établissements publics et privés de l'Éducation nationale et du Ministère de l'agriculture, dans les IUT, dans les centres de formation d'apprentis, dans les écoles du secteur sanitaire et social (préparant les diplômes réglementés par les codes de la santé publique et des affaires sociales), à l'AFPA (dans le cadre de la commande publique financée par l'État) et dans le cadre des stages de formation régionaux financés dans le cadre du programme régional de formation (PRF) en Paca en 2007/2008, hors contrat de professionnalisation.

Tableau 5 : diplômes pouvant mener à un des métiers de la famille professionnelle V10 : infirmiers, sages-femmes

Diplômes préparés (niveau de la formation préparée) 2007/2008	Durée de la formation	Personnes formées en région Paca	Dont en dernière année de formation	Unités : nombre et %		
				Proportion de femmes parmi les inscrits en dernière année (%)	Formés France métró.	Région Paca / France métró. (%)
Diplôme d'État de sage-femme (II)	4 ans	266	63	88	3 690	7
Diplôme d'État d'infirmier (III)*	3 ans et 2 mois	4 935	1 486	82	83 072	6
Spécialisations						
Diplôme d'État de cadre de santé (à partir du niveau III)	10 mois	184	184	80	903	20
Diplôme d'État d'infirmier anesthésiste (II)	2 ans	100	50	68	1 102	9
Diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire (II)	18 mois	23	23	87	483	5
Diplôme d'État de puéricultrice (II)	12 mois	85	85	98	1 910	4
Ensemble	/	5 593	1 891	82	91 160	6

* actuellement, bien que d'une durée supérieure à trois ans, la formation au diplôme d'État d'infirmier est répertoriée en formation de niveau III (baccalauréat +2). À partir de 2012, les diplômes d'État d'infirmier délivrés seront de niveau II.

Source : base de données ORM intégrant les effectifs scolarisés en formation dans les établissements publics et privés de l'Éducation nationale et du Ministère de l'agriculture, dans les IUT, dans les centres de formation d'apprentis, dans les écoles du secteur sanitaire et social (préparant les diplômes réglementés par les codes de la santé publique et des affaires sociales), à l'AFPA (dans le cadre de la commande publique financée par l'État) et dans le cadre des stages de formation régionaux financés dans le cadre du programme régional de formation (PRF) en Paca en 2007/2008, hors contrat de professionnalisation.

Tableau 6 : répartition départementale des personnes formées en région Paca

Unités : nombre et %

2007/2008	Personnes formées Infirmiers, sages-femmes	Dont personnes formées en dernière année Infirmiers, sages-femmes	Personnes formées en dernière année Infirmiers, sages-femmes (%)	Personnes formées en dernière année Toutes formations professionnelles (%)
Alpes-de-Haute-Provence	117	36	2	3
Hautes-Alpes	215	65	3	3
Alpes-Maritimes	1 262	476	23	20
Bouches-du-Rhône	2 842	1 015	54	44
Var	772	224	12	18
Vaucluse	385	125	6	12
Région Paca	5 593	1 891	100	100

Source : base de données ORM intégrant les effectifs scolarisés en formation dans les établissements publics et privés de l'Éducation nationale et du Ministère de l'agriculture, dans les IUT, dans les centres de formation d'apprentis, dans les écoles du secteur sanitaire et social (préparant les diplômes réglementés par les codes de la santé publique et des affaires sociales), à l'AFPA (dans le cadre de la commande publique financée par l'État) et dans le cadre des stages de formation régionaux financés dans le cadre du programme régional de formation (PRF) en Paca en 2007/2008, hors contrat de professionnalisation.

Tableau 7 : diplômes délivrés

Unités : nombre et %

Diplômes délivrés (niveau de diplôme) 2007	Région Paca	France métro.	Région Paca / France métro. (%)
Diplôme d'État de sage-femme (II)	56	787	7
Diplôme d'État d'infirmier (III)	1 460	21 329	7
Diplôme d'État de cadre de santé (à partir du niveau III)	185	1 649	11
Diplôme d'État d'infirmier anesthésiste (II)	51	564	9
Diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire (II)	29	383	8
Diplôme d'État de puéricultrice (II)	85	984	9
Ensemble des diplômés	1 866	25 696	7

Source : « La formation aux professions de la santé en 2007 » - Dorothee Jolly, Drees - Document de travail n°128 - janvier 2009

II. Parcours professionnels

II.1. Entrée dans la vie active

Avertissement

Les résultats présentés ici, extraits de l'enquête « Génération 2004 », sont des résultats nationaux.

Les résultats régionaux, fournis par la même source, ne sont pas significativement différents des résultats nationaux.

En d'autres termes, pour la famille professionnelle étudiée, les spécificités identifiées à l'aide des résultats qui figurent dans les tableaux ci-dessous sont applicables à l'échelon régional.

Tableau 8 : secteur d'activité du premier emploi en France

Unités : nombre et %

Principaux secteurs d'activité	Infirmiers, sages-femmes	Tous métiers
Santé	94	7
Action sociale	4	4
Autre administration publique*	0	5
Autres	2	84
Ensemble (%)	100	100
Nombre	21 100	692 200

* administration publique hors éducation nationale et santé

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 9 : nature de l'entreprise du premier emploi en France

Unités : nombre et %

Types d'entreprise	Infirmiers, sages-femmes	Tous métiers
Hôpitaux publics	62	4
Secteur privé	27	77
Éducation nationale	2	6
Autres services publics	3	10
Indéterminé	5	4
Ensemble (%)	100	100
Nombre	21 100	692 200

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 10 : statut au premier emploi en France

Unités : nombre et %

Types de statut du premier emploi	Infirmiers, sages-femmes	Tous métiers
Salarié	100	98
Dont salarié sous contrat sans limite de durée	50	30
<i>dont</i>		
<i>Sous contrat à durée indéterminée (CDI)</i>	32	25
<i>Fonctionnaire</i>	18	5
Dont salarié sous contrat à durée limitée	50	68
<i>dont</i>		
<i>Sous contrat à durée déterminée (CDD)</i>	39	31
<i>Autres (intérimaire, saisonnier, sous contrat aidé...)</i>	11	38
Indépendant	0	2
Ensemble (%)	100	100
Nombre	21 100	692 200

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 11 : temps plein / temps partiel au premier emploi en France

Unités : nombre et %

	Infirmiers, sages-femmes	Tous métiers
Temps plein	94	77
Temps partiel	5	20
Travailleur indépendant	0	3
Ensemble (%)	100	100
Nombre	21 100	692 200

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 12 : temps d'accès au premier emploi en France

Unités : nombre et %

	Infirmiers, sages-femmes	Tous métiers
Moins d'un mois	79	41
De un à trois mois	18	18
De quatre à six mois	1	17
De sept à douze mois	1	9
Plus de douze mois	1	15
Ensemble (%)	100	100
Nombre	21 100	692 200

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 13 : nombre de séquences* vécues au cours des trois années ayant suivi la sortie de formation en France

Unités : nombre et %

Nombre de séquences	Infirmiers, sages-femmes	Tous métiers
1	54	15
2	29	23
3	9	20
4	4	15
5	2	9
6	2	7
7 et plus	0	11
Ensemble (%)	100	100
Nombre	21 100	692 200

* une séquence est une période vécue par la personne dans l'une des situations suivantes : emploi, chômage, reprise d'études, formation hors emploi, inactivité.

Note de lecture : parmi les personnes interrogées sortant de formation initiale en 2004 et dont le premier emploi exercé est infirmier ou sage-femme, 54 % ont accédé directement à cet emploi dès la sortie du système éducatif et l'exercent toujours trois ans après. 29 % on en revanche connu, au cours de ces 3 années, deux séquences distinctes :

- l'une où ils ont exercé comme infirmier ou sage-femme,
- une autre où ils étaient au chômage, en inactivité, en reprise d'études ou en formation hors emploi, ou encore en emploi dans une autre structure.

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 14 : situation trois ans après la sortie de formation en France

Unités : nombre et %

	Infirmiers, sages-femmes	Tous métiers
Emploi	97	77
Chômage	1	13
Inactivité	1	3
Formation	0	3
Reprise d'études	1	4
Ensemble (%)	100	100
Nombre	21 100	692 200

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM

Tableau 15 : type de trajectoire d'insertion dans la vie active (trois premières années sur le marché du travail) en France

Typologie	Unités : nombre et %	
	Infirmiers, sages-femmes	Tous métiers
Accès rapide et durable à l'emploi	95	57
Décrochage de l'emploi	2	8
Accès différé à l'emploi après une période d'inactivité ou de formation	2	4
Accès différé à l'emploi après une période de chômage	0	12
Formation ou reprise d'études de courte durée	0	3
Formation ou reprise d'études longue durée	0	4
Chômage persistant ou récurrent	0	9
Inactivité durable	0	3
Ensemble (%)	100	100
Nombre	21 100	692 200

Typologie : au cours des trois années ayant suivi leur sortie du système éducatif, les personnes interrogées :

- ont passé en moyenne 34 mois en emploi et un mois au chômage : **accès rapide et durable à l'emploi**
- ont décroché de l'emploi bien qu'ayant travaillé en moyenne deux ans durant la période : **décrochage de l'emploi**
- ont débuté leur vie active par une période de chômage avant de se stabiliser en emploi : **accès différé à l'emploi après une période de chômage**
- ont connu une période de formation hors emploi ou de reprise d'études au cours de leur deuxième année de vie active : **formation ou reprise d'études de courte durée**
- ont débuté leur parcours par de l'inactivité ou une formation avant de se stabiliser en emploi : **accès différé à l'emploi après une période d'inactivité ou de formation**
- se sont formés (formation hors emploi ou reprise d'études) durant un temps relativement long, généralement plus de deux ans : **formation ou reprise d'études longue durée**
- se sont trouvés confrontés à un chômage persistant ou récurrent : **chômage persistant ou récurrent**
- ont eu un parcours dominé par l'inactivité (inactivité sur tout ou majeure partie de la période) : **inactivité durable**

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

II2. Entrée dans l'entreprise

Tableau 16 : mode d'entrée dans l'entreprise actuelle

Champ : emploi salarié

Unités : %

	Région Paca		France métropolitaine	
	Infirmiers, sages-femmes	Tous métiers	Infirmiers, sages-femmes	Tous métiers
Démarche personnelle auprès de l'employeur ou candidature spontanée	59	42	62	43
Placement par l'école ou un organisme de formation	13	8	12	7
Relations familiales, personnelles ou professionnelles	8	26	6	23
Concours de recrutement	7	8	8	7
Cabinet de recrutement	4	2	5	2
Pôle emploi ou autre organisme public	3	6	2	6
Petites annonces	3	4	3	6
Contact de la part de l'entreprise	2	2	1	3
Ancien employeur ou celui du conjoint	1	2	1	2
Ensemble	100	100	100	100

Source : Insee - Enquêtes emploi 2003 à 2008

II3. Situation antérieure

Tableau 17 : situation un an auparavant

Unités : %

	Région Paca		France métropolitaine	
	Infirmiers, sages-femmes	Tous métiers	Infirmiers, sages-femmes	Tous métiers
Emploi	94	91	94	93
<i>dont emploi dans la même famille professionnelle</i>	97	/	99	/
<i>dont emploi dans une autre famille professionnelle</i>	3	/	1	/
Études	3	3	4	3
Chômage	1	4	0	3
Inactivité	2	2	2	1
Autres	0	0	0	0
Ensemble	100	100	100	100

Note de lecture : parmi les 95 % d'infirmiers, sages-femmes qui étaient en emploi un an auparavant, 97 % occupaient déjà un emploi de la même famille professionnelle « infirmiers, sages-femmes ». Seuls 3 % occupaient un emploi dans une autre famille professionnelle.

Source : Insee - Enquêtes emploi 2003 à 2008

Tableau 18 : situation antérieure à l'emploi actuel

Unités : %

	Région Paca		France métropolitaine	
	Infirmiers, sages-femmes	Tous métiers	Infirmiers, sages-femmes	Tous métiers
Études, formation	49	23	50	24
(Autre) emploi salarié	41	44	40	47
(Autre) emploi non salarié	5	4	3	3
Chômage	2	19	3	17
Autres*	4	10	4	9
Ensemble (%)	100	100	100	100

* inactivité pour cause de maladie ou de maternité, non salarié travaillant avec un membre de la famille

Note de lecture : parmi les infirmiers, sages-femmes en emploi dans la région, 49 % étaient en formation immédiatement avant d'accéder à leur emploi actuel.

Source : Insee - Enquêtes emploi 2003 à 2008

II4. Mobilité professionnelle

Tableau 19 : ancienneté dans la profession actuelle

Unités : %

	Région Paca		France métropolitaine	
	Infirmiers, sages-femmes	Tous métiers	Infirmiers, sages-femmes	Tous métiers
Ancienneté moyenne	13 ans et 8 mois	10 ans et 11 mois	13 ans	11 ans et 6 mois
0 à 5 ans	30	41	32	38
<i>dont moins d'un an</i>	8	13	8	11
5 à 10 ans	16	17	16	17
10 ans et plus	54	42	52	45
Ensemble (%)	100	100	100	100

Note de lecture : au sein de l'ensemble des infirmiers, sages-femmes en emploi dans la région Paca, 8 % exercent leur profession depuis moins d'un an.

Source : Insee - Enquêtes emploi 2003 à 2008

Tableau 20 : changement de profession depuis l'entrée dans l'entreprise

Champ : emploi salarié

Unités : %

	Région Paca		France métropolitaine	
	Infirmiers, sages-femmes	Tous métiers	Infirmiers, sages-femmes	Tous métiers
Changement de profession	29	28	26	27
<i>dont aides-soignants devenus infirmier</i>	8	/	12	/
<i>dont changement au sein de la même famille professionnelle</i>	72	/	62	/
<i>dont infirmiers en soins généraux (salarié) devenus cadre infirmier</i>	17	/	15	/
<i>dont infirmiers en soins généraux (salarié) devenus infirmier spécialisé</i>	14	/	8	/
Stabilité dans la profession	71	72	74	73
Ensemble (%)	100	100	100	100

Note de lecture : parmi les infirmiers, sages-femmes en emploi dans la région, 29 % ont changé de profession depuis leur entrée dans l'entreprise où ils exercent. Au sein de la population qui est dans ce cas :

- 72 % exerçaient déjà une profession relevant de la famille professionnelle « infirmiers, sages-femmes » à leur entrée dans l'entreprise :
 - o 17 % sont passés de la profession d'infirmier en soins généraux à la profession de cadre infirmier.
 - o 14 % sont passés de la profession d'infirmier en soins généraux à la profession d'infirmier spécialisé.

Source : Insee - Enquêtes emploi 2003 à 2008

II5. Souhait d'occuper un autre emploi

Tableau 21 : souhait d'occuper un autre emploi

Unités : %

Souhait d'occuper un autre emploi (en plus ou en remplacement de l'emploi actuel)	Région Paca		France métropolitaine	
	Infirmiers, sages-femmes	Tous métiers	Infirmiers, sages-femmes	Tous métiers
Oui	4	7	4	8
Non	96	93	96	92
Ensemble (%)	100	100	100	100

Source : Insee - Enquêtes emploi 2003 à 2008

III. Évolutions passées et à venir de l'emploi

III.1. Évolutions récentes

Tableau 22 : migrations résidentielles au cours des 5 dernières années

Unités : nombre et %

	Infirmiers, sages-femmes	Tous métiers
Emploi 2006	41 760	1 841 427
Entrées dans la région Paca sur 5 ans	4 414	182 025
Sorties de la région Paca sur 5 ans	2 821	124 466
Solde migratoire régional sur 5 ans	+ 1 593	+ 57 559
Solde migratoire pour 100 emplois (%)*	+ 3,9	+ 3,2

* solde migratoire divisé par l'emploi moyen sur la période multiplié par 100

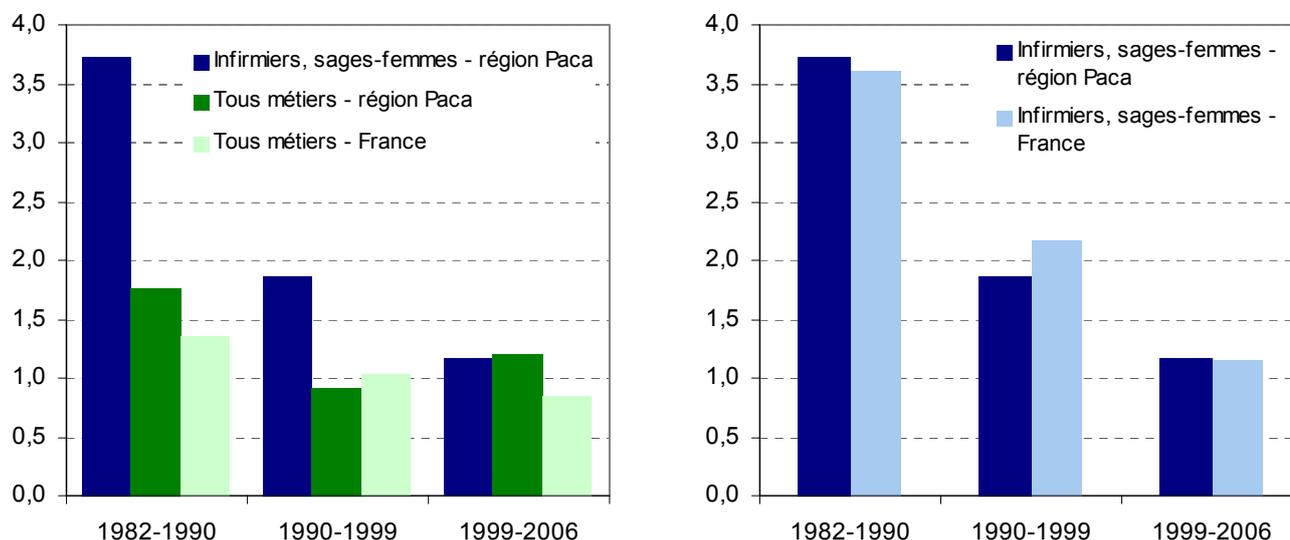
Note de lecture : en cinq ans, 4 414 infirmiers sages-femmes (exerçant en 2006) sont venus s'installer dans la région Paca et 2 821 sont partis vivre ailleurs, ce qui représente un solde migratoire excédentaire de 1 593 personnes. Pour 100 emplois d'infirmiers, sages-femmes dans la région Paca, les migrations résidentielles ont généré 3,9 infirmiers, sages-femmes supplémentaires en cinq ans.

Source : Insee - Recensement de la population 2006

Graphique 2 : évolution de l'emploi des 25-55 ans

Taux d'évolution annuel moyen

Unités : %



Source : Insee - Recensements de la population 1982, 1990, 1999 & 2006

Avertissement

Le recensement rénové de la population de 2006 permet de mieux appréhender la notion d'emploi - en général occasionnel ou de courte durée - exercé par des personnes dont le statut principal est par ailleurs celui d'étudiant, de retraité, voire de chômeur. Une part de l'évolution de l'emploi total entre 1999 et 2006 peut être liée à ce changement. C'est la raison pour laquelle le champ de l'emploi observé est ici limité à la tranche d'âge des 25-55 ans : en excluant une large proportion des étudiants et des retraités, cette restriction permet d'atténuer en grande partie les effets du changement de définition de l'emploi entre les recensements de 1999 et de 2006.

III2. Prospective

Tableau 23 : estimations du nombre de départs définitifs de fin d'activité à l'horizon 2020 (départs en retraite)

Champ : emploi total (salarié + non salarié)

Unités : nombre et %

Infirmiers, sages-femmes	Période 2006-2010		Période 2011-2015		Cumul période 2006-2015			2016-2020	
	Départs	Taux de départ* (%)	Départs	Taux de départ* (%)	Départs	Taux de départ* (%)	Taux de départ* tous métiers (%)	Départs	Taux de départ* (%)

Scenario "spontané" (1)

Hommes	434	7,2	743	12,3	1 177	19,4	23,4	924	15,3
Femmes	2 975	8,5	4 720	13,5	7 695	22,0	21,3	5 799	16,6
Total	3 409	8,3	5 463	13,3	8 872	21,7	22,4	6 723	16,4

Scenario "recul de l'âge de départ" (2)

Hommes	283	4,7	650	10,7	933	15,4	18,9	916	15,1
Femmes	1 977	5,7	4 031	11,5	6 008	17,2	17,3	5 646	16,2
Total	2 260	5,5	4 681	11,4	6 941	16,9	18,2	6 562	16,0

(1) comportements de fin d'activité considérés comme strictement identiques à l'avenir à ceux observés entre 1993 et 2002

(2) l'âge de départ en fin de carrière est repoussé de 2 années

* rapport du nombre de départs sur la période considérée à l'emploi total de la famille professionnelle en 2005

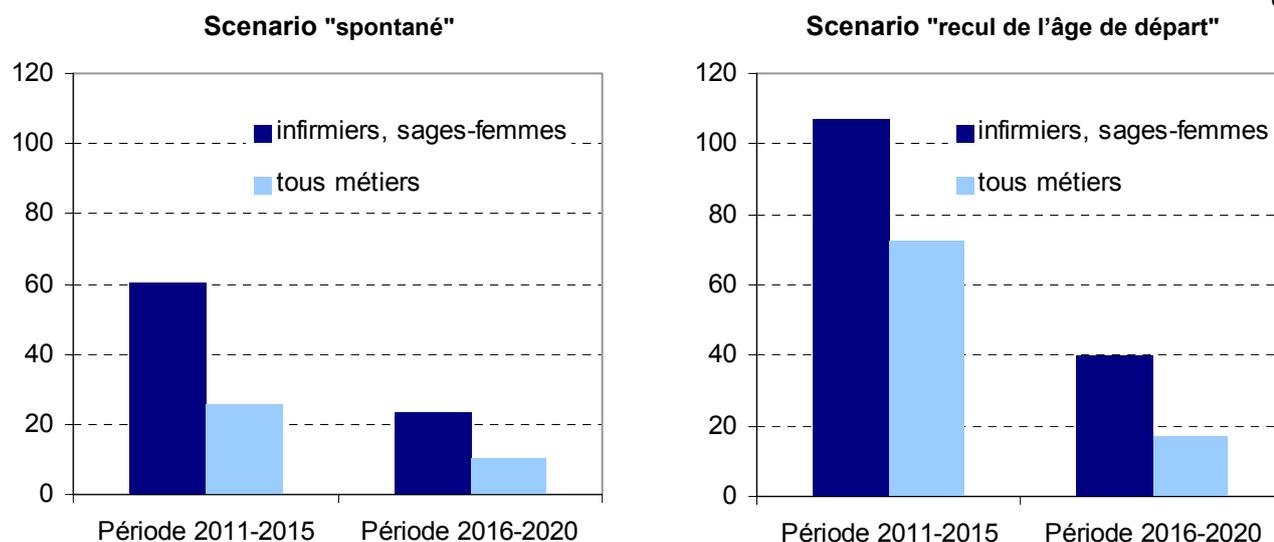
Source : Insee - Enquêtes annuelles de recensement de la population 2004 à 2007 - Modèle prospectif "simulations de fins de carrière"

Graphiques 3 & 4 : évolution du nombre de départs de fin d'activité (départs en retraite)

Taux d'évolution par rapport à la période quinquennale précédente

Champ : emploi total (salarié + non salarié)

Unités : %



Source : Insee - Enquêtes annuelles de recensement de la population 2004 à 2007 - Modèle prospectif "simulations de fins de carrière"

Aide à la lecture

Sur la première période quinquennale (2006-2010), 3 409 départs en retraite devraient avoir lieu selon le scénario "spontané" et 2 260 selon le scénario "recul de l'âge de départ". Par la suite, sur la période 2011-2015, le nombre cumulé de départs en retraite d'infirmiers, sages-femmes devrait augmenter de plus de 60 % par rapport à la période 2006-2010 selon le scénario "spontané", et plus que doubler selon le scénario "recul de l'âge de départ" (+ 107 %). Cet écart de taux de croissance entre les deux scénarios s'explique par la différence d'âge de départ en retraite posée en hypothèse : en reculant cet âge de deux années par rapport au scénario "spontané", le scénario "recul de l'âge de départ" provoque un retard de la très forte croissance du nombre des départs. Celle-ci ne surviendrait alors qu'au cours de la deuxième période quinquennale (2011-2015). Le mouvement de hausse devrait se poursuivre sur la période 2016-2020, à un rythme toutefois moins soutenu (+ 23 % pour le scénario "spontané" et + 40 % pour le scénario "recul de l'âge de départ" par rapport à la période 2011-2015). Selon les deux scénarios envisagés, le nombre de départs en retraite augmenterait donc nettement plus vite pour les infirmiers, sages-femmes que pour la moyenne tous métiers confondus sur la période 2011-2020.

Tableaux 24&25 : estimations de besoins de recrutement à l'horizon 2015 (postes à pourvoir)

Champ : emploi total (salarié + non salarié)

	Région Paca		Unités : nombre et % France métropolitaine
	Infirmiers, sages-femmes	Tous métiers	Infirmiers, sages-femmes
Scenario (1)			
Emploi 2005	40 960	1 781 260	453 000
Emploi 2015	48 010	1 893 580	531 000
Création nette d'emploi 2006-2015	7 050	112 330	78 000
Taux annuel moyen d'évolution de l'emploi 2006-2015 (%)	1,6	0,6	1,6
Départs de fin d'activité	8 870	399 190	123 000
Postes à pourvoir	15 920	511 520	201 000
Postes à pourvoir par an en moyenne	1 590	51 150	20 100
Postes à pourvoir par an en moyenne (en % de l'emploi moyen sur la période)	3,6	2,8	4,1

 Sources : Dares - Centre d'Analyse Stratégique, "Les métiers en 2015"
 Insee - Modèle prospectif "simulations de fins de carrière"

Scenario (1)

L'estimation du nombre de postes à pourvoir dans la famille professionnelle V10 : infirmiers, sages-femmes sur la période 2006-2015 en région Paca est établie sur la base de travaux menés nationalement par la Dares et le Centre d'Analyse Stratégique (CAS) en 2007 (cf. le rapport "Les métiers en 2015", janvier 2007).

Ces travaux établissent l'hypothèse, pour cette famille professionnelle, d'un taux de création nette d'emploi de + 1,6 % par an sur la période 2006-2015 et sur l'ensemble de la France métropolitaine. Cette hypothèse correspond à la création nette de 78 000 emplois d'infirmiers, sages-femmes entre 2006 et 2015. Dans le même temps et pour la même famille professionnelle, le nombre de départs en retraite s'établirait à 123 000. Le nombre de postes à pourvoir qui en résulterait serait donc le suivant :

$$78\,000 \text{ (créations nettes d'emploi)} + 123\,000 \text{ (départs en retraite)} = 201\,000$$

soit 20 100 postes à pourvoir par an entre 2006 et 2015 **en moyenne**.

Cela représenterait un renouvellement de 4,1 % des infirmiers, sages-femmes en emploi chaque année sur la période.

Au niveau régional, le scénario (1) fait l'hypothèse que le taux annuel de création nette d'emploi serait le même qu'au plan national entre 2006 et 2015 : + 1,6 %. Ce rythme d'évolution revient à retenir un nombre de créations nettes d'emploi d'infirmiers, sages-femmes égal à 7 050 dans la région. Selon les travaux menés par l'Insee en janvier 2009, en retenant le scénario "haut", qui aboutit à des résultats nationaux proches des résultats du rapport Dares-CAS (cf. *SUD INSEE l'essentiel n°129, "Provence-Alpes-Côte d'Azur : un actif sur trois partira à la retraite d'ici 2020"*), le nombre de départs en retraite dans le même temps s'établirait à 8 870. **Sous l'hypothèse d'un taux annuel de création nette d'emploi de + 1,6 % par an dans la famille professionnelle**, le nombre régional de postes d'infirmiers, sages-femmes à pourvoir sur la période 2006-2015 serait donc le suivant :

$$7\,050 \text{ (créations nettes d'emploi)} + 8\,870 \text{ (départs en retraite)} = 15\,920$$

soit 1 590 postes à pourvoir par an entre 2006 et 2015 **en moyenne**.

Cela représenterait un renouvellement de 3,6 % des infirmiers, sages-femmes en emploi chaque année sur la période.

Note : le nombre annuel de postes à pourvoir obtenu dans ce scénario, à savoir 1 590, est un nombre **moyen**, calculé en effectuant une division simple entre le nombre total de postes à pourvoir entre 2006 et 2015 et le nombre d'années que couvre cette période (dix). **Cela ne signifie pas que les besoins de recrutement seront constants entre 2006 et 2015.** Le profil d'évolution du nombre de départs en retraite donne à cet égard une indication de la dynamique à venir des besoins de recrutement : les départs en retraite devraient être de plus en plus nombreux sur la période (cf. *tableau & graphique p81*), contribuant à faire évoluer de manière croissante le nombre de postes à pourvoir.

Différents leviers existent pour satisfaire ces besoins de recrutement : formation initiale, réorientation professionnelle, recrutement à l'extérieur de la région...

	Région Paca		France métropolitaine
	Infirmiers, sages-femmes	Tous métiers	Infirmiers, sages-femmes
Scenario (2)			
Diplômés par an en moyenne	1 735	/	/
Postes à pourvoir par an en moyenne	1 735	/	/
Postes à pourvoir 2006-2015	17 330	/	/
Postes à pourvoir par an en moyenne (en % de l'emploi moyen sur la période)	3,9	/	/
Départs de fin d'activité	8 870	/	/
Création nette d'emploi 2006-2015	8 460	/	/
Emploi 2005	40 960	/	/
Emploi 2015	49 420	/	/
Taux annuel moyen d'évolution de l'emploi 2006-2015 (%)	1,9	/	/

Sources : Dares - Centre d'Analyse Stratégique, "Les métiers en 2015"

Insee - Modèle prospectif "simulations de fins de carrière"

« La formation aux professions de la santé en 2007 » - Dorothee Jolly, Drees - Document de travail n°128 - janvier 2009

Scenario (2)

Ici, la démarche retenue est une démarche "à rebours" de la précédente (*cf. scenario (1)*) : dans l'hypothèse où l'on maintiendrait le nombre de personnes formées actuellement dans la région, quel taux de création nette d'emploi au sein de la famille professionnelle V10 : infirmiers, sages-femmes cela impliquerait-il pour que l'ensemble des personnes formées accèdent à un emploi sur la période 2006-2015 ?

Précisément, le scenario retenu est le suivant : le nombre de diplômés de la famille professionnelle V10 : infirmiers, sages-femmes serait celui d'ores et déjà observé entre 2006 et 2008, auquel s'ajouterait les effectifs de diplômés qui devraient découler des quotas fixés pour les sortants de formation entre 2009 et 2015. Cela revient à fixer un volume moyen de 1 735 diplômés (*cf. mode de calcul ci-dessous*) par an entre 2006 et 2015, soit 17 330 diplômés sur la période, qui seraient autant de futurs postes à pourvoir dans la région. Parmi ces 17 330 postes, 8 870 seraient "libérés" par les départs à la retraite (*cf. scenario (1)*). Resterait donc :

17 330 (postes à pourvoir) - 8 870 (départs en retraite) = 8 460
emplois à créer entre 2006 et 2015 afin de satisfaire la demande d'emploi de l'ensemble des personnes formées.

Sous l'hypothèse d'un nombre de diplômés égal à 1 735 par an dans la famille professionnelle, le nombre de créations nettes d'emploi d'infirmiers, sages-femmes nécessaire pour satisfaire la demande des personnes formées serait donc d'environ 850 par an, soit un taux de création d'emploi annuel net de + 1,9 % entre 2006 et 2015.

Note : le scenario élaboré ici ne prend pas en compte les mobilités professionnelles et les flux migratoires, deux paramètres qui peuvent agir sur le nombre d'infirmiers et de sages-femmes présents sur le marché du travail régional. Au cours des années récentes, environ 4 410 infirmiers et sages-femmes (exerçant en 2006) sont venus s'installer en région Paca sur une période de cinq années, et 2 820 en sont partis, soit un excédent migratoire de 1 590 personnes (*cf. tableau p80*). En faisant l'hypothèse que l'apport migratoire d'infirmiers et de sages-femmes se poursuivrait dans les mêmes proportions entre 2006 et 2015, ce seraient 1 590 * 2 = 3 180 personnes supplémentaires par rapport au scenario (2) qui se porteraient sur le marché du travail régional au cours de ces dix années. Le nombre d'emplois à créer entre 2006 et 2015 afin de satisfaire la demande d'emploi de l'ensemble des personnes formées serait alors égal à 8 460 + 3 180 = 11 640, équivalant à un taux annuel moyen d'évolution de l'emploi de + 2,5 %.

Mode de calcul du nombre annuel moyen de diplômés

Le nombre annuel moyen obtenu (1 735) se décompose de la manière suivante :

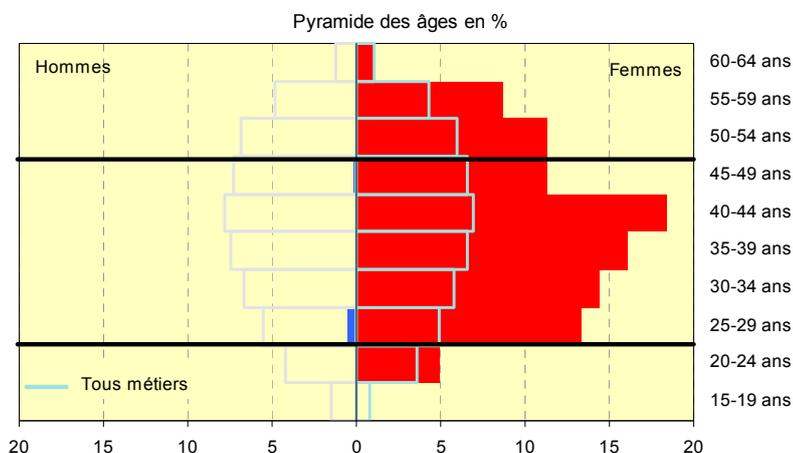
- 1 535 infirmiers diplômés d'État par an, nombre qui correspond à la moyenne 2006-2015 des effectifs suivants :
 - > 1 370 diplômés par an entre 2006 et 2008 (données observées)
 - > 1 392 diplômés par an entre 2009 et 2010, c'est-à-dire 80 % du quota établi par le Ministère de la Santé et des Sports pour les années 2009 et 2010 (à savoir 1 740). Le nombre d'infirmiers diplômés d'État effectivement observé dans la région est en effet, en moyenne, égal à 80 % du quota établi
 - > 1 600 diplômés en 2011, c'est-à-dire 80 % du quota pour l'année 2011 (à savoir 2 000)
 - > 1 692 diplômés par an entre 2012 et 2015, soit 80 % du quota pour l'année 2012 (l'hypothèse où ce quota serait maintenu jusqu'à 2115)
- 50 infirmiers anesthésistes par an (maintien sur 2009-2015 de la moyenne 2006-2008 observée)
- 30 infirmiers de bloc opératoire par an (maintien sur 2009-2015 de la moyenne 2006-2008 observée)
- 70 puéricultrices par an (maintien sur 2009-2015 de la moyenne 2006-2008 observée)
- 55 sages-femmes par an (même mode de calcul que pour les infirmiers)

3.c. La famille professionnelle V10 - infirmiers, sages-femmes : zoom sur certains métiers

1. Sages-femmes

1.a Emploi

Graphique 1 : pyramide des âges des sages-femmes en emploi



Source : Insee - recensement de la population 2006

Tableau 1 : caractérisation de l'emploi

	Provence-Alpes-Côte d'Azur			Unités : nombre et %
	Sages-femmes	Infirmiers, sages-femmes	Tous métiers	France métr.
Ensemble (nombre)	1 285	41 760	1 841 427	26 134 732
Sexe et âge (%)				
Femmes	99	85	47	47
Hommes	1	15	53	53
Moins de 25 ans	5	5	10	10
25 à 49 ans	74	70	65	67
50 ans et plus	21	25	25	23
Âge médian	39 ans	42 ans	40 ans	39 ans
Catégorie sociale (%)				
Professions intermédiaires	100	100	26	25
Autres	0	0	74	75
Diplôme le plus élevé (%)				
Enseignement supérieur*	93	87	32	31
Baccalauréat	5	8	19	18
Inférieur au baccalauréat	2	5	49	50
Conditions d'emploi (%)				
Emploi à temps plein	66	79	82	83
Emploi à temps partiel	34	21	18	17
Emploi non salarié	14	20	13	11
Emploi salarié	86	80	87	89
<i>dont</i>				
Emploi sans limite de durée	91	92	84	85
CDD, vacation, intérim, saisonnier, autre	9	8	16	15
Titulaire fonction publique	59	59	22	17
Autre salarié	41	41	78	83
Secteur d'activité (%)				
Santé	85	80	8	7
Action sociale	2	8	5	6
Autres	13	12	87	87

* diplôme universitaire 1^{er} cycle et au-delà

Source : Insee - recensement de la population 2006

1.b Chômage

Tableau 2 : demande et offre d'emploi

	Provence-Alpes-Côte d'Azur			Unités : nombre et % France métro.
	Sages-femmes	Infirmiers, sages-femmes	Tous métiers	Tous métiers
Inscrits à Pôle emploi en fin de mois* (DEFM, moyenne 2008)	8	504	209 607	2 379 492
Niveau de chômage** (DEFM / (DEFM + emploi total), %)	1	1	10	8
Inscriptions à Pôle emploi enregistrées en 2008* (DEE, cumul annuel)	43	2 017	447 921	5 045 241
Offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi en 2008 (OEE, cumul annuel)	17	2 986	285 045	3 381 219
Part des offres d'emploi enregistrées d'une durée supérieure à 6 mois*** (%)	59	73	43	44
Indicateur de tension en 2008 (OEE / DEE)	0,40	1,48	0,64	0,67

* en catégories A et B, soit les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, n'ayant pas exercé d'activité réduite ou ayant exercé une activité réduite courte (au plus 78 heures au cours du mois)

** indicateur calculé en rapportant le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi à la population active estimée de la manière suivante : emploi total au sens du recensement de la population + nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi. Ce mode de calcul est spécifique à cette étude. **L'indicateur ainsi calculé n'est en aucun cas comparable avec les taux de chômage localisés et les taux de chômage au sens du BIT publiés par ailleurs par l'Insee.**

*** le contrat proposé par l'employeur est un CDD d'une durée supérieure à six mois ou un CDI

Note de lecture : la profession de sage-femme présente un indicateur de tension sur le marché du travail de 0,40, valeur nettement inférieure à la moyenne « tous métiers ». Cet indicateur ne témoigne donc pas de difficultés de recrutement particulières dans cette profession.

Source : STMT - Pôle emploi, Dares - 2008

1.c Migrations résidentielles

Tableau 3 : migrations résidentielles au cours des 5 dernières années

Unités : nombre et %

	Sages-femmes	Infirmiers, sages-femmes	Tous métiers
Emploi 2006	1 285	41 760	1 841 427
Entrées dans la région sur 5 ans	199	4 414	182 025
Sorties de la région sur 5 ans	115	2 821	124 466
Solde migratoire sur 5 ans	+ 84	+ 1 593	+ 57 559
Solde migratoire pour 100 emplois*	+ 6,8	+ 3,9	+ 3,2

* solde migratoire divisé par l'emploi moyen sur la période multiplié par 100

Note de lecture : en cinq ans, 199 sages-femmes (exerçant en 2006) sont venues s'installer dans la région Paca et 115 sont parties vivre ailleurs, ce qui représente un solde migratoire excédentaire de 84 personnes. Pour 100 emplois de sages-femmes dans la région Paca, les migrations résidentielles ont généré 6,8 sages-femmes supplémentaire en cinq ans.

Source : Insee - Recensement de la population 2006

1.d Formation

Tableau 4 : synthèse

	Unités : nombre et %
	Sages-femmes
Personnes formées (2007/2008)	266
Part des femmes (%)	92
Part des personnes formées dans un établissement public (%)	100
Diplômes délivrés (2007)	56
Âge moyen à l'entrée en formation	20 ans
Durée de la formation	4 ans
Centres de formation en région Paca	2
Part des résidents en région Paca un an avant la formation (%)	97
Niveau de la formation	II

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 5 : répartition départementale des personnes formées en région Paca

	Unités : nombre et %
2007/2008	Sages-femmes
Alpes-de-Haute-Provence	0
Hautes-Alpes	0
Alpes-Maritimes	47
Bouches-du-Rhône	53
Var	0
Vaucluse	0
Région Paca (%)	100
Nombre	266

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 6 : situation des personnes formées en première année avant d'entrer en formation

	Unités : nombre et %
Situation antérieure principale	Sages-femmes
Personnes formées en première année, 2007/2008	
Première année de médecine	99
Études supérieures	1
Ensemble (%)	100
Nombre	69

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 7 : diplôme ou niveau d'études atteint avant l'entrée en formation par les personnes formées en première année

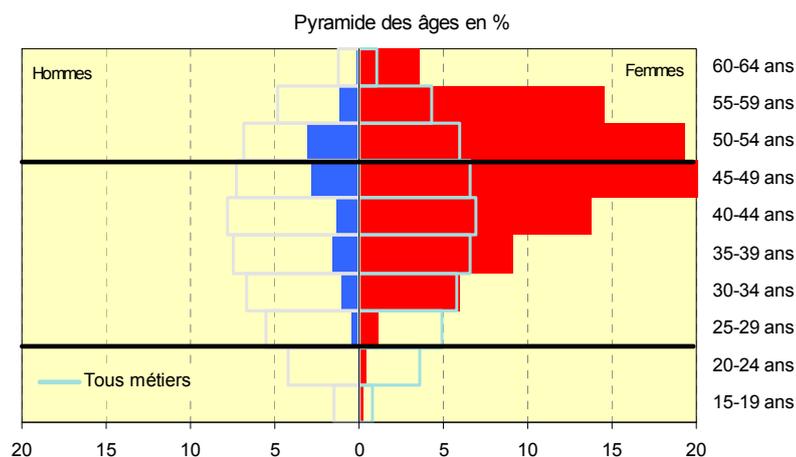
Diplôme ou niveau d'études Personnes formées en première année, 2007/2008	Unités : nombre et %
	Sages-femmes
Diplôme de niveau baccalauréat	98
Diplôme du 2 ^{ème} ou 3 ^{ème} cycle universitaire	1
Diplôme de niveau baccalauréat +2	1
Ensemble (%)	100
Nombre	69

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

2. Cadres infirmiers et assimilés

2.a Emploi

Graphique 1 : pyramide des âges des cadres infirmiers et assimilés en emploi



Source : Insee - recensement de la population 2006

Tableau 1 : caractérisation de l'emploi

	Provence-Alpes-Côte d'Azur			France métr.
	Cadres infirmiers et assimilés	Infirmiers, sages-femmes	Tous métiers	Tous métiers
Ensemble (nombre)	2 322	41 760	1 841 427	26 134 732
Sexe et âge (%)				
Femmes	88	85	47	47
Hommes	12	15	53	53
Moins de 25 ans	1	5	10	10
25 à 49 ans	57	70	65	67
50 ans et plus	42	25	25	23
Âge médian	47 ans	42 ans	40 ans	39 ans
Catégorie sociale (%)				
Professions intermédiaires	100**	100	26	25
Autres	0	0	74	75
Diplôme le plus élevé (%)				
Enseignement supérieur*	88	87	32	31
Baccalauréat	6	8	19	18
Inférieur au baccalauréat	6	5	49	50
Conditions d'emploi (%)				
Emploi à temps plein	83	79	82	83
Emploi à temps partiel	17	21	18	17
Emploi non salarié	0	20	13	11
Emploi salarié	100	80	87	89
<i>dont</i>				
Emploi sans limite de durée	96	92	84	85
CDD, vacation, intérim, saisonnier, autre	4	8	16	15
Titulaire fonction publique	47	59	22	17
Autre salarié	53	41	78	83
Secteur d'activité (%)				
Santé	57	80	8	7
Action sociale	25	8	5	6
Autres	18	12	87	87

* diplôme universitaire 1^{er} cycle et au-delà

** par construction de la nomenclature des catégories sociales dans le recensement de la population, les cadres infirmiers et assimilés sont comptabilisés dans la catégorie des professions intermédiaires

Source : Insee - recensement de la population 2006

2.b Chômage

Tableau 2 : demande et offre d'emploi

Données non disponibles pour le métier de cadre infirmier ou assimilé.

2.c Migrations résidentielles

Tableau 3 : migrations résidentielles au cours des 5 dernières années

Unités : nombre et %

	Cadres infirmiers et assimilés	Infirmiers, sages- femmes	Tous métiers
Emploi 2006	2 322	41 760	1 841 427
Entrées dans la région sur 5 ans	162	4 414	182 025
Sorties de la région sur 5 ans	126	2 821	124 466
Solde migratoire sur 5 ans	+ 36	+ 1 593	+ 57 559
Solde migratoire pour 100 emplois*	+ 1,6	+ 3,9	+ 3,2

* solde migratoire divisé par l'emploi moyen sur la période multiplié par 100

Note de lecture : en cinq ans, 162 cadres infirmiers et assimilés (exerçant en 2006) sont venus s'installer dans la région Paca et 126 sont partis vivre ailleurs, ce qui représente un solde migratoire excédentaire de 36 personnes. Pour 100 emplois de cadres infirmiers et assimilés dans la région Paca, les migrations résidentielles ont généré 1,6 cadres infirmiers et assimilés supplémentaires en cinq ans.

Source : Insee - Recensement de la population 2006

2.d Formation

Tableau 4 : synthèse

	Unités : nombre et %
	Cadres de santé
Personnes formées (2007/2008)	184
Part des femmes (%)	80
Part des personnes formées dans un établissement public (%)	100
Diplômes délivrés (2007)	185
Âge moyen à l'entrée en formation	41 ans
Durée de la formation	42 semaines
Centres de formation en région Paca	3
Part des résidents en région Paca un an avant la formation (%)	72
Niveau de la formation	À partir du niveau III

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 5 : répartition départementale des personnes formées en région Paca

	Unités : nombre et %
2007/2008	Cadres de santé
Alpes-de-Haute-Provence	0
Hautes-Alpes	0
Alpes-Maritimes	28
Bouches-du-Rhône	72
Var	0
Vaucluse	0
Région Paca (%)	100
Nombre	184

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 6 : situation des personnes formées avant d'entrer en formation

	Unités : nombre et %
Situation antérieure principale Personnes formées, 2007/2008	Cadres de santé
Emploi dans le secteur hospitalier	92
Emploi dans un autre secteur	5
Autre formation paramédicale que celle suivie actuellement	2
Classes préparatoires à l'entrée à la formation actuelle	1
Ensemble (%)	100
Nombre	184

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 7 : diplôme ou niveau d'études atteint avant l'entrée en formation par les personnes formées

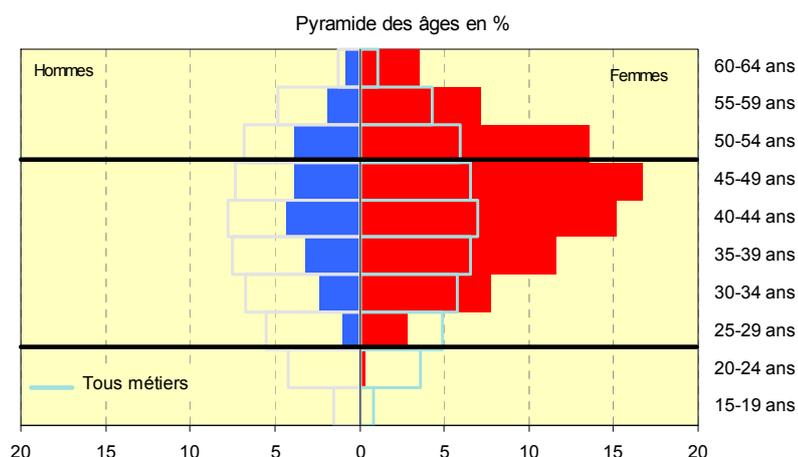
Unités : nombre et %	
Diplôme ou niveau d'études Personnes formées, 2007/2008	Cadres de santé
Pour entrer dans la formation de cadre de santé, il faut être titulaire de l'un des diplômes suivants : audioprothésiste, diététicien, ergothérapeute, infirmier, infirmier de secteur psychiatrique, manipulateur d'électroradiologie médicale, masseur-kinésithérapeute, opticien-lunetier, orthophoniste, orthoptiste, pédicure-podologue, préparateur en pharmacie, psychomotricien ou technicien de laboratoire d'analyses de biologie médicale	100
Ensemble (%)	100
Nombre	184

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

3. Infirmiers libéraux

3.a Emploi

Graphique 1 : pyramide des âges des infirmiers libéraux en emploi



Source : Insee - recensement de la population 2006

Tableau 1 : caractérisation de l'emploi

	Provence-Alpes-Côte d'Azur			France métro.
	Infirmiers libéraux	Infirmiers, sages-femmes	Tous métiers	Tous métiers
Ensemble (nombre)	8 096	41 760	1 841 427	26 134 732
Sexe et âge (%)				
Femmes	79	85	47	47
Hommes	21	15	53	53
Moins de 25 ans	0	5	10	10
25 à 49 ans	69	70	65	67
50 ans et plus	31	25	25	23
Âge médian	44 ans	42 ans	40 ans	39 ans
Catégorie sociale (%)				
Professions intermédiaires	100	100	26	25
Autres	0	0	74	75
Diplôme le plus élevé (%)				
Enseignement supérieur*	89	87	32	31
Baccalauréat	6	8	19	18
Inférieur au baccalauréat	5	5	49	50
Conditions d'emploi (%)				
Emploi à temps plein	89	79	82	83
Emploi à temps partiel	11	21	18	17
Emploi non salarié	100	20	13	11
Emploi salarié	0	80	87	89
<i>dont</i>				
Emploi sans limite de durée	/	92	84	85
CDD, vacation, intérim, saisonnier, autre	/	8	16	15
Titulaire fonction publique	/	59	22	17
Autre salarié	/	41	78	83
Secteur d'activité (%)				
Santé	92	80	8	7
Action sociale	2	8	5	6
Autres	6	12	87	87

* diplôme universitaire 1^{er} cycle et au-delà

Source : Insee - recensement de la population 2006

3.b Chômage

Tableau 2 : demande et offre d'emploi

Données non disponibles pour le métier d'infirmier libéral.

3.c Migrations résidentielles

Tableau 3 : migrations résidentielles au cours des 5 dernières années

Unités : nombre et %

	Infirmiers libéraux	Infirmiers, sages-femmes	Tous métiers
Emploi 2006	8 096	41 760	1 841 427
Entrées dans la région sur 5 ans	477	4 414	182 025
Sorties de la région sur 5 ans	411	2 821	124 466
Solde migratoire sur 5 ans	+ 66	+ 1 593	+ 57 559
Solde migratoire pour 100 emplois*	+ 0,8	+ 3,9	+ 3,2

* solde migratoire divisé par l'emploi moyen sur la période multiplié par 100

Note de lecture : en cinq ans, 477 infirmiers libéraux (exerçant en 2006) sont venus s'installer dans la région Paca et 411 sont partis vivre ailleurs, ce qui représente un solde migratoire excédentaire de 66 personnes. Pour 100 emplois d'infirmiers libéraux dans la région Paca, les migrations résidentielles ont généré 0,8 infirmiers libéraux supplémentaires en cinq ans.

Source : Insee - Recensement de la population 2006

3.d Formation

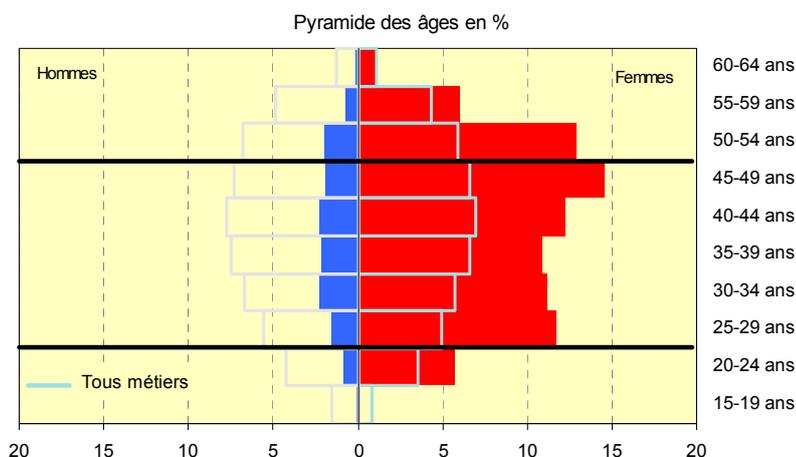
Note : la formation d'infirmier destine à la fois au métier d'infirmier libéral et d'infirmier salarié.

Se reporter au chapitre 4.d du zoom relatif aux infirmiers salariés (hors cadres de santé)

4. Infirmiers salariés (hors cadres de santé) : infirmiers psychiatriques, puéricultrices, autres infirmiers spécialisés & infirmiers en soins généraux salariés

4.a Emploi

Graphique 1 : pyramide des âges des infirmiers salariés (hors cadres) en emploi



Source : Insee - recensement de la population 2006

Tableau 1 : caractérisation de l'emploi

	Provence-Alpes-Côte d'Azur			France métro.
	Infirmiers salariés (hors cadres)	Infirmiers, sages-femmes	Tous métiers	Tous métiers
Ensemble (nombre)	30 056	41 760	1 841 427	26 134 732
Sexe et âge (%)				
Femmes	86	85	47	47
Hommes	14	15	53	53
Moins de 25 ans	7	5	10	10
25 à 49 ans	70	70	65	67
50 ans et plus	23	25	25	23
Âge médian	40 ans	42 ans	40 ans	39 ans
Catégorie sociale (%)				
Professions intermédiaires	100	100	26	25
Autres	0	0	74	75
Diplôme le plus élevé (%)				
Enseignement supérieur*	86	87	32	31
Baccalauréat	8	8	19	18
Inférieur au baccalauréat	6	5	49	50
Conditions d'emploi (%)				
Emploi à temps plein	77	79	82	83
Emploi à temps partiel	23	21	18	17
Emploi non salarié	0	20	13	11
Emploi salarié	100	80	87	89
<i>dont</i>				
Emploi sans limite de durée	92	92	84	85
CDD, vacation, intérim, saisonnier, autre	8	8	16	15
Titulaire fonction publique	48	59	22	17
Autre salarié	52	41	78	83
Secteur d'activité (%)				
Santé	78	80	8	7
Action sociale	8	8	5	6
Autres	14	12	87	87

* diplôme universitaire 1^{er} cycle et au-delà

Source : Insee - recensement de la population 2006

4.b Chômage

Tableau 2 : demande et offre d'emploi

Données non disponibles pour les métiers d'infirmiers salariés (hors cadres).

4.c Migrations résidentielles

Tableau 3 : migrations résidentielles au cours des 5 dernières années

Unités : nombre et %

	Infirmiers salariés (hors cadres)	Infirmiers, sages- femmes	Tous métiers
Emploi 2006	30 056	41 760	1 841 427
Entrées dans la région sur 5 ans	3 575	4 414	182 025
Sorties de la région sur 5 ans	2 168	2 821	124 466
Solde migratoire sur 5 ans	+ 1 407	+ 1 593	+ 57 559
Solde migratoire pour 100 emplois*	+ 4,8	+ 3,9	+ 3,2

* solde migratoire divisé par l'emploi moyen sur la période multiplié par 100

Note de lecture : en cinq ans, 3 575 infirmiers salariés (hors cadres, exerçant en 2006) sont venues s'installer dans la région Paca et 2 168 sont partis vivre ailleurs, ce qui représente un solde migratoire excédentaire de 1 407 personnes. Pour 100 emplois d'infirmiers salariés (hors cadres) dans la région Paca, les migrations résidentielles ont généré 4,8 infirmiers salariés (hors cadres) supplémentaires en cinq ans.

Source : Insee - Recensement de la population 2006

4.d Formation

Note : la formation d'infirmier destine à la fois au métier d'infirmier libéral et d'infirmier salarié.

Tableau 4 : synthèse

	Unités : nombre et %	
	Infirmiers	Spécialisations d'infirmier*
Personnes formées (2007/2008)	4 935	208
Part des femmes (%)	82	84
Part des personnes formées dans un établissement public (%)	74	62
Diplômes délivrés (2007)	1 460	165
Âge moyen à l'entrée en formation	24 ans	30 ans
Durée de la formation	3 ans et 2 mois	De 12 à 24 mois
Centres de formation en région Paca	23	5
Part des résidents en région Paca un an avant la formation (%)	91	88
Niveau de la formation	III	II

* diplôme d'État d'infirmier anesthésiste, diplôme d'État de puéricultrice et diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire
Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 5 : répartition départementale des personnes formées en région Paca

2007/2008	Unités : nombre et %	
	Infirmiers	Spécialisations d'infirmier*
Alpes-de-Haute-Provence	2	0
Hautes-Alpes	4	0
Alpes-Maritimes	21	35
Bouches-du-Rhône	49	65
Var	16	0
Vaucluse	8	0
Région Paca (%)	100	100
Nombre	4 935	208

* diplôme d'État d'infirmier anesthésiste, diplôme d'État de puéricultrice et diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire
Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 6 : situation des personnes formées en première année avant d'entrer en formation

Situation antérieure principale Personnes formées en première année, 2007/2008	Unités : nombre et %	
	Infirmiers	Spécialisations d'infirmier*
Emploi dans le secteur hospitalier	17	77
Autre formation paramédicale que celle suivie actuellement	3	16
Emploi dans un secteur autre que le secteur hospitalier	17	5
Classes préparatoires à l'entrée à la formation actuelle	27	1
Première année de médecine	5	0
Chômage	4	0
Études secondaires	14	0
Études supérieures	9	0
Autres	4	1
Ensemble (%)	100	100
Nombre	1 800	158

* diplôme d'État d'infirmier anesthésiste, diplôme d'État de puéricultrice et diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire
Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 7 : diplôme ou niveau d'études atteint avant l'entrée en formation par les personnes formées en première année

Diplôme ou niveau d'études avant l'entrée en formation Personnes formées en première année, 2007/2008	Unités : nombre et %	
	Infirmiers	Spécialisations d'infirmier*
Diplôme professionnel du secteur sanitaire ou social (hors BEP** « carrières sanitaires et sociales »)	8	100
Diplôme du 2 ^{ème} ou 3 ^{ème} cycle universitaire	6	0
Diplôme de niveau baccalauréat +2	9	0
Diplôme de niveau baccalauréat	74	0
Autres	3	0
Ensemble (%)	100	100
Nombre	1 800	158

* diplôme d'État d'infirmier anesthésiste, diplôme d'État de puéricultrice et diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire

** brevet d'études professionnelles

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

4. LA FAMILLE PROFESSIONNELLE V20 : MÉDECINS ET ASSIMILÉS

Densité médicale en baisse
bien que toujours élevée

4.a. La famille professionnelle V20 - médecins et assimilés : densité médicale en baisse bien que toujours élevée

Plus de 12 000 personnes inscrites dans des formations longues

La famille professionnelle « médecins et assimilés » est composée des métiers de médecin généraliste et médecin spécialiste, de chirurgien-dentiste, de pharmacien et de vétérinaire. Tous ces métiers sont réglementés par le code de la santé publique et requièrent une période de formation initiale longue de plusieurs années après le baccalauréat.

En 2007, plus de 12 200 personnes étaient inscrites en Provence-Alpes-Côte d'Azur dans une formation universitaire de la filière santé pouvant mener à l'un des métiers de la famille des médecins et assimilés, dont les trois quarts au sein du département de médecine (les autres départements sont ceux d'odontologie et de pharmacie). Près d'un tiers de ces personnes préparaient la première année de médecine, qui est commune à plusieurs filières (médecine, pharmacie, odontologie et sage-femme), et au bout de laquelle un grand nombre d'étudiants changeront d'orientation (les numérus clausus, 760 places au total, restreignent la poursuite des études dans ces différentes spécialités). Une autre part (plus d'un tiers) était en sixième année de formation et plus, dont la plupart suivait une spécialisation au sein du cursus de médecine (médecine généraliste, pédiatrie, ophtalmologie par exemple). Dans la région, les sites de formation, à savoir les facultés de médecine, sont situés à Marseille et Nice.

Emploi en baisse au cours de la période récente

L'emploi des « médecins et assimilés » a été très dynamique dans la région au cours des années 80. Il a nettement ralenti dans la décennie suivante, avant de s'orienter à la baisse sur la période récente (- 0,8 % par an entre 1999 et 2006 pour les 25-55 ans). Au total, entre le début des années 1990 et l'année 2006, il a légèrement diminué (- 0,2 % par an pour les 25-55 ans), tandis que l'emploi du domaine professionnel dans son ensemble progressait fortement (+ 2,3 %). Cette baisse est très fortement liée aux orientations nationales, et notamment à la détermination du numérus clausus qui restreint l'accès à la formation puis à l'emploi de ces professionnels (hors vétérinaires).

Sur la période récente, l'offre d'emploi de médecins ou assimilés dans la région a été en partie satisfaite par le jeu des migrations : en moyenne chaque année, plus de 3 000 personnes relevant de ces professions en 2006 sont en effet venues habiter en Provence-Alpes-Côte d'Azur au cours des cinq années précédentes, 1 850 ayant à l'inverse quitté la région, soit un apport net moyen de 240 personnes par an. Cet apport représente près de 0,8 % de l'emploi des médecins et assimilés par an, soit une proportion plus élevée qu'au sein de l'emploi régional (+ 0,6 %), proche de celle du domaine professionnel dans son ensemble (plus de 0,7 %).

Densité élevée de ces professions dans la région, main-d'œuvre âgée

En 2006, 32 435 personnes exercent en tant que médecin ou assimilé, ce qui représente 1,8 % de l'emploi total régional. Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 6,7 médecins et assimilés pour 1 000 habitants, densité sensiblement supérieure à la moyenne nationale (5,9). Sur les neuf groupes de métiers qui composent la famille professionnelle, le groupe le plus représenté est celui des médecins libéraux généralistes. Viennent ensuite les pharmaciens (libéraux ou salariés) puis les médecins hospitaliers. À contre-courant de la forte féminisation du domaine professionnel « santé, action sociale, culturelle et sportive », les professions de médecins sont majoritairement masculines (56 %). La part des femmes y est cependant en forte hausse (+ 5 points entre 1999 et 2006). Correspondant à des postes de cadres ou de professions intellectuelles supérieures, elles requièrent un niveau de diplôme de l'enseignement supérieur. La moitié de ces personnes sont âgées de 47 ans et plus, soit un âge médian nettement supérieur à celui de l'emploi régional (40 ans). La proportion des seniors (50 ans et plus) dans l'emploi est en effet très élevée (42 % contre 25 % dans l'emploi régional), tandis qu'à l'inverse, les moins de 25 ans ne sont quasiment pas représentés dans ces professions (2 %) ce qui s'explique aisément par la durée des études nécessaires pour exercer ces métiers.

Six actifs sur dix travaillent sous statut libéral, et près des trois quarts des emplois de la famille professionnelle sont exercés dans le secteur de la santé.

Métiers épargnés par le chômage

Dans les métiers de « médecins et assimilés », la quasi-totalité des actifs ont accédé à l'emploi moins d'un mois après leur sortie de formation et sont toujours en emploi trois années après leur sortie de formation. La transition entre la formation et l'emploi se fait sans étape intermédiaire - en particulier sans chômage -. Très souvent, les trajectoires d'insertion se caractérisent donc par un accès très rapide, et durable, à l'emploi. Ainsi, parmi les différents métiers du domaine professionnel « santé, action sociale, culturelle et sportive », les professions de « médecins et assimilés » jouissent des conditions d'insertion sur le marché du travail les plus favorables.

Stabilité de l'emploi, niveaux de salaires très élevés

Une fois le poste obtenu, les conditions d'emploi proposées sont également très favorables. L'activité exercée au premier emploi est souvent - au regard de l'ensemble des premiers emplois - une activité libérale. Lorsqu'il s'agit d'une activité salariée, celle-ci est très fréquemment sans limite de durée (deux fois plus souvent qu'au sein de l'emploi régional). Le temps partiel subi n'existe quasiment pas. Enfin, les niveaux de salaire sont très élevés : près d'un salarié sur deux perçoit une rémunération supérieure à 2 500 euros nets, proportion cinq fois plus élevée qu'au sein de l'emploi régional (un salarié sur dix).

La très bonne qualité de ces conditions d'emploi trouve un écho dans la stabilité offerte par ces professions : l'ancienneté des personnes en exercice y est généralement très élevée, ce qui reflète certes en partie la forte présence des seniors, mais également un phénomène d'enracinement dans le métier. Lorsqu'il y a mobilité professionnelle d'un salarié au sein de son entreprise, elle concerne dans la majorité des cas des internes en médecine qui accèdent au statut de médecin hospitalier.

Enfin, la part des « médecins et assimilés » qui émettent le souhait de changer d'emploi est quasiment nulle.

Plus de 8 000 départs en retraite entre 2006 et 2015...

Entre 2006 et 2015, environ 8 200 des personnes en emploi sont susceptibles de cesser définitivement d'exercer pour cause de départ en retraite⁵. Ce nombre global représente une proportion très élevée de l'emploi actuel (plus d'une personne sur quatre), et il masque une amplification marquée sur la deuxième moitié de la période : 60 % entre 2011 et 2015 par rapport à la période 2006-2010. Sur la période 2016 et 2020, les départs en retraite continueraient de croître, mais à un rythme plus modéré (+ 15 %).

... et 7 500 postes à pourvoir si l'emploi continue de diminuer au même rythme

Le scénario prospectif retenu (déclinaison des hypothèses établies pour la France entière à l'échelon géographique régional - cf. encadré) revient à postuler, pour la région, une baisse de l'emploi dans ces métiers entre 2006 et 2015 de l'ordre de 0,2 % par an. Ce scénario prolonge la tendance récente de l'évolution de l'emploi des professions médicales dans la région. Il engendrerait un nombre annuel de postes à pourvoir - en tenant compte des départs en retraite - de 750 unités en moyenne sur la période. Cela ne veut pas dire pour autant que les besoins de recrutement seraient égaux à ce nombre chaque année entre 2006 et 2015. Le profil d'évolution du nombre de départs en retraite donne à cet égard une indication de la dynamique à venir des besoins de recrutement : les départs en retraite, de plus en plus nombreux, devraient contribuer à faire évoluer de manière croissante le nombre de postes à pourvoir annuellement. Autrement dit, les besoins seraient inférieurs à 750 emplois par an en début de période, et excèderaient cette valeur moyenne à l'approche de 2015.

Par ailleurs, d'autres éléments non pris en compte dans ce scénario sont susceptibles d'avoir un impact sur le nombre de postes à pourvoir. D'une part, ces métiers font très certainement l'objet de postes non pourvus, dont le nombre n'est actuellement pas connu. Les estimations élaborées ici s'appuient sur le postulat implicite que l'emploi observé en 2006 couvre l'ensemble des besoins. D'autre part, des effets liés à la dynamique démographique propre du territoire peuvent agir. Au cours des années récentes, la population régionale a progressé sensiblement plus vite que la population française. Si le phénomène se poursuit, cela pourra entraîner un surcroît de besoins médicaux dans la région.

Ces facteurs laissent donc supposer que le nombre de postes à pourvoir évalué ici correspond à une estimation basse. À l'inverse, l'éventualité d'un recul de l'âge légal de départ à la retraite pourrait faire diminuer le nombre de départs et donc le nombre de postes à pourvoir.

En 2007, ce sont 569 diplômés qui ont été délivrés en Provence-Alpes-Côte d'Azur dans les filières de formation destinant à l'exercice du métier de médecin ou assimilé. Parmi ces diplômés, une part s'orientera - directement ou par la voie d'une nouvelle étape de formation - vers d'autres métiers que ceux de médecin ou assimilé. Une autre part n'exercera finalement pas d'activité professionnelle, bien qu'étant diplômée. Ces situations se situeront évidemment très à la marge du cas général des personnes diplômées, à savoir la recherche d'un emploi pour lequel elles ont été formées. Elles auront néanmoins un léger impact à la baisse sur les ressources disponibles pour satisfaire les besoins de main-d'œuvre.

À l'inverse, s'il se prolonge à l'avenir, l'apport migratoire observé au cours des cinq dernières années dans la région (240 médecins et assimilés supplémentaires par an) entraînera une augmentation des effectifs susceptibles de satisfaire les offres d'emploi.

⁵ Scénario « spontané » : comportements de fin d'activité considérés comme strictement identiques à l'avenir à ceux observés entre 1993 et 2002. Pour l'autre scénario envisagé, se reporter au cahier de données (partie III.2 « Prospective »).

Le scénario prospectif national

Pour les médecins, les projections établies par la Dares et le Centre d'Analyse Stratégique (CAS) en 2007 (*cf. le rapport « Les métiers en 2015 », janvier 2007*) reposent largement sur les travaux de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) du Ministère de la Santé et des Sports. À l'horizon 2015, la durée des études de médecine est telle que les sorties de formations sont déjà connues. Sur cette base, la Drees prévoit une baisse de l'emploi des médecins (196 700 en 2015 contre 248 000 en 2006), qui impliquerait un recul sensible de la densité médicale en France. Il est peu probable que des flux de médecins étrangers puissent enrayer cette baisse : l'accès est suffisamment difficile pour qu'il reste modéré au regard du stock d'emplois (7 000 médecins étrangers en 2003). Pour les trois autres professions de la famille professionnelle « médecins et assimilés », à savoir les métiers de vétérinaire, pharmacien et chirurgien dentiste, les effectifs resteraient stables.

4.b. La famille professionnelle V20 - médecins et assimilés : cahier de données

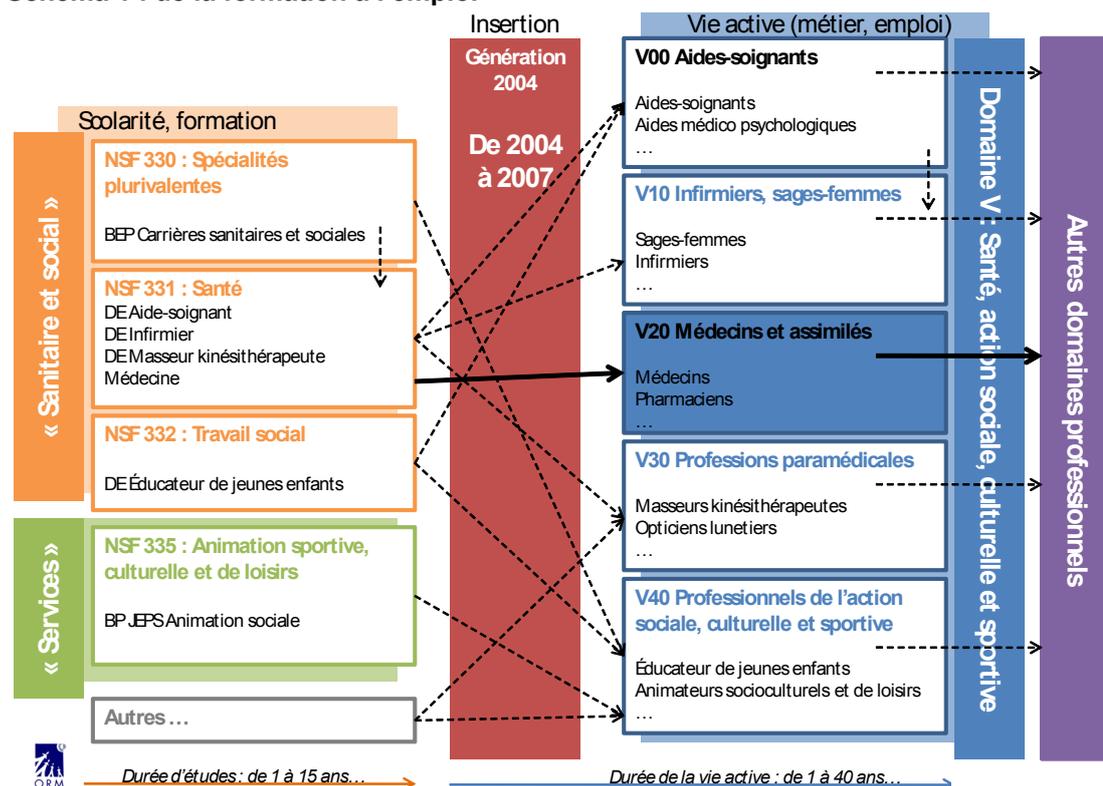
0. Métiers

Tableau 0 : composition par métier de la famille professionnelle « médecins et assimilés »

Métiers	Unités : nombre et %	
	Emploi	Part (%)
Médecins libéraux généralistes	8 687	27
Médecins hospitaliers sans activité libérale	5 937	18
Chirurgiens dentistes (libéraux ou salariés)	4 250	13
Pharmaciens salariés	3 236	10
Médecins libéraux spécialistes	3 201	10
Pharmaciens libéraux	3 067	9
Médecins salariés non hospitaliers	1 490	5
Internes en médecine, odontologie et pharmacie	1 316	4
Vétérinaires (libéraux ou salariés)	1 250	4
Famille professionnelle « médecins et assimilés »	32 435	100

Source : Insee - Recensement de la population 2006

Schéma 1 : de la formation à l'emploi



NSF : nomenclature des spécialités de formation

BEP : brevet d'études professionnelles

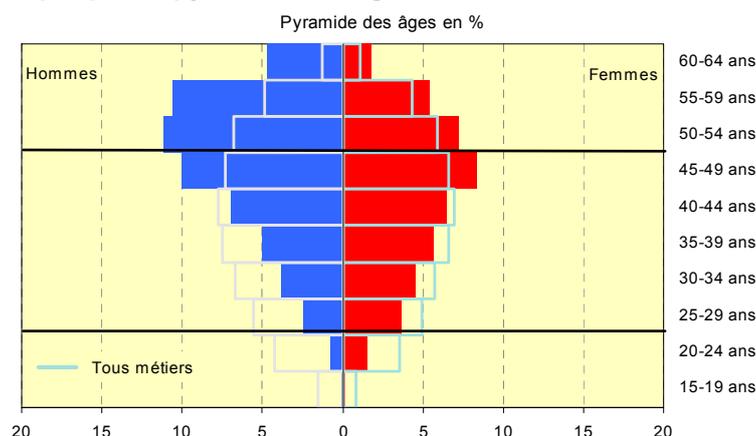
BP JEPS : brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

Le schéma ci-dessus représente la relation entre la formation et l'emploi des principaux métiers de la famille professionnelle « V20 : médecins et assimilés ». Cette représentation s'appuie d'une part sur les résultats observés au niveau national des trajectoires des jeunes sortants du système éducatif (enquêtes Génération du Céreq) et d'autre part sur les données relatives aux primo entrants dans l'emploi (enquêtes Emploi, traitements Éducation nationale et Observatoire Régional Emploi Formation de Rhône-Alpes). Tous les métiers présents dans cette famille professionnelle s'inscrivent dans les filières de formation universitaire de la santé. Seules les mobilités professionnelles les plus représentatives figurent dans ce schéma. Les médecins et assimilés peuvent aussi, suite à une reconversion, évoluer vers un autre métier de la même famille professionnelle ou du domaine professionnel « santé, action sociale, culturelle et sportive ».

I. Emploi, chômage et formation

I1. Emploi

Graphique 1 : pyramide des âges des médecins et assimilés en emploi



Source : Insee - Recensement de la population 2006

Tableau 1 : caractérisation de la population en emploi

Unités : nombre et %

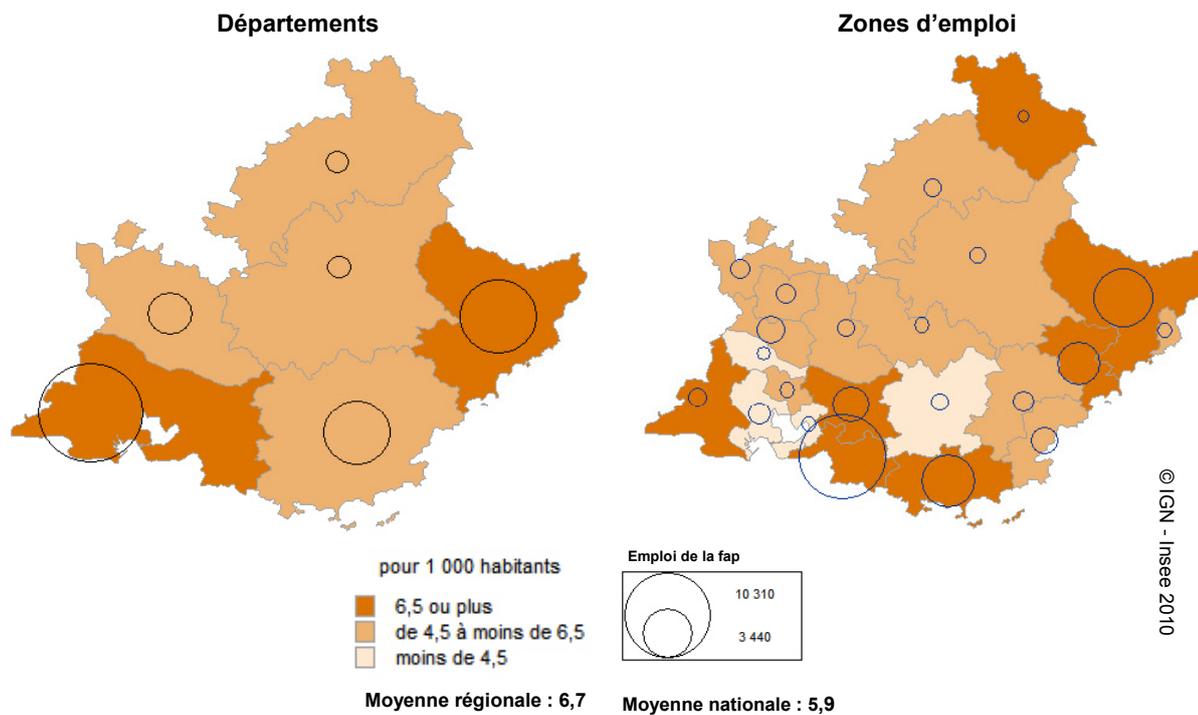
	Région Paca		France	
	Médecins et assimilés	Tous métiers	Médecins et assimilés	Tous métiers
Ensemble	32 435	1 841 427	381 232	26 134 732
Sexe et âge (%)				
Femmes	44	47	46	47
Hommes	56	53	54	53
Moins de 25 ans	2	10	3	10
25 à 49 ans	56	65	58	67
50 ans et plus	42	25	39	23
Âge médian	47 ans	40 ans	46 ans	39 ans
Catégorie sociale (%)				
Cadres & prof. intellectuelles sup.	100	15	100	15
Autres	0	85	0	85
Diplôme le plus élevé (%)				
Enseignement supérieur*	94	32	94	31
Baccalauréat	3	19	2	18
Inférieur au baccalauréat	3	49	3	50
Conditions d'emploi (%)				
Emploi à temps plein	83	82	81	83
Emploi à temps partiel	17	18	19	17
<i>dont</i>				
<i>Temps partiel non souhaité**</i>	3	31	6	31
<i>Autre temps partiel</i>	97	69	94	69
Emploi non salarié	60	13	53	11
Emploi salarié	40	87	47	89
<i>dont</i>				
<i>Emploi sans limite de durée</i>	79	84	76	85
<i>CDD, vacation, intérim, saisonnier, autre</i>	21	16	24	15
<i>Titulaire fonction publique</i>	29	22	29	17
<i>Autre salarié</i>	71	78	71	83
Salaire mensuel net*** (%)				
Moins de 1250 euros	12	40	16	39
1250 à 1500 euros	10	17	4	17
1500 à 2000 euros	14	22	14	22
2000 euros et plus	63	21	66	22
Secteur d'activité (%)				
Santé	72	8	70	7
Action sociale	2	5	2	6
Autres	26	87	28	87

* diplôme universitaire 1^{er} cycle et au-delà

** personnes n'ayant pas trouvé d'emploi à temps plein *** hors non salariés (activités libérales)

Source : Insee - Recensement de la population 2006 ; Enquêtes emploi 2003 à 2008

Cartes 1&2 : densité professionnelle des médecins et assimilés



Note de lecture : dans les Bouches-du-Rhône, les médecins et assimilés sont au nombre de 14 535 (en 2006). Ce département compte plus de 6,5 médecins et assimilés pour 1 000 habitants. En moyenne régionale, la densité de médecins et assimilés s'élève à 6,7 professionnels pour 1 000 habitants, soit un ratio supérieur de près de un point à la moyenne nationale (5,9).
 Source : Insee - Recensement de la population 2006

I2. Marché du travail - Chômage

Les données relatives aux demandes et aux offres d'emploi, émanant de la source Pôle emploi, ne sont pas significatives pour les métiers relevant de la famille professionnelle V20 : « médecins et assimilés ».

Tableau 3 : projets de recrutement

Unités : nombre et %

	Région Paca		France	
	Médecins et assimilés	Tous métiers	Médecins et assimilés	Tous métiers
Projets de recrutement pour 2010	698	163 803	9 517	1 693 347
<i>dont médecins</i>	311	/	4 382	/
<i>dont pharmaciens</i>	227	/	2 829	/
<i>dont dentistes et vétérinaires</i>	160	/	2 306	/
Difficultés à recruter (%)	48	38	61	40
<i>dont médecins</i>	62	/	73	/
<i>dont pharmaciens</i>	21	/	44	/
<i>dont dentistes et vétérinaires</i>	60	/	61	/
Emplois saisonniers (%)	19	44	17	38
<i>dont médecins</i>	6	/	5	/
<i>dont pharmaciens</i>	27	/	29	/
<i>dont dentistes et vétérinaires</i>	31	/	23	/

Note de lecture : les employeurs de la région Paca envisagent un total de 163 803 embauches pour l'année 2010, dont 698 pour les métiers de la famille professionnelle V20 - médecins et assimilés. Près d'un des projets de recrutement sur deux dans cette famille professionnelle (48 %) sont considérés comme présentant des difficultés par les employeurs, soit un ratio nettement supérieur à celui de l'ensemble des projets de recrutement. Seuls 19 % de ces projets sont liés à une activité saisonnière.

Source : Pôle emploi, enquête « besoins en main-d'œuvre 2010 »

I3. Formation

Tableau 4 : niveau de la formation préparée

Cursus universitaire	Médecine	Odontologie	Pharmacie	Unités : nombre et %	
				Santé	Toutes filières universitaires en région Paca
À partir de la 6 ^{ème} année*	32	43	61	37	10
Master (bac +4 et +5)	14	27	20	15	34
Licence** (jusqu'à bac +3)	54	30	20	47	56
Ensemble (%)	100	100	100	100	100
Nombre	9 513	771	1 956	12 240	97 226

* sont inscrites ici toutes les personnes entamant leur 6^{ème} année d'études à l'université et qui préparent un diplôme supérieur à un Master 2. Il s'agit, dans les filières classiques, des personnes qui préparent un doctorat ; pour les étudiants des filières de la santé, il s'agit surtout des spécialisations.

** la 1^{ère} année de licence dans l'unité de formation et de recherche (UFR) de médecine est commune avec celle d'odontologie et de pharmacie. Cette 1^{ère} année concentre 39 % des effectifs inscrits dans le cursus de licence de l'UFR de médecine.

Source : données des rectorats de Nice et d'Aix Marseille sur les effectifs universitaires (hors IUT) en 2007/2008- Traitements ORM.

Tableau 5 : diplômes préparés pouvant mener à un des métiers de la famille professionnelle V20 : médecins et assimilés

Diplômes préparés 2007/2008	Durée de la formation**	Personnes formées en région Paca	Proportion de femmes (%)	Numerus clausus en région Paca** (2008)	Numerus clausus en France*** (2008)	Unités : nombre et %	
						Nombre de sites de formation en région Paca	Nombre de sites de formation en France
UFR* de médecine	9 à 11 ans	9 513	60	470	7 300	2	38
<i>dont en 1^{ère} année de médecine</i>	/	3 704	63	/	/	/	/
UFR d'odontologie	6 à 9 ans	771	54	99	1 047	2	21
UFR de pharmacie	6 à 9 ans	1 956	60	191	3 090	1	24
Ensemble	/	12 240	61	760	11 437	/	/

* unité de formation et de recherche.

** les durées de formation indiquées tiennent compte de la première année de médecine qui est commune aux trois UFR.

*** nombre d'étudiants autorisés à accéder à l'une des trois UFR à l'issue de la 1^{ère} année de médecine. Ce nombre est fixé par le ministère chargé de la santé.

Source : données des rectorats de Nice et d'Aix Marseille sur les effectifs universitaires (hors IUT) en 2007/2008- Traitements ORM.

Tableau 6 : répartition départementale des personnes formées en région Paca

	Médecine	Odontologie	Pharmacie	Santé	Unités : nombre et % Toutes filières universitaires en région Paca
Alpes-de-Haute-Provence	0	0	0	0	0
Hautes-Alpes	0	0	0	0	0
Alpes-Maritimes	28	30	0	24	24
Bouches-du-Rhône	72	70	100	76	61
Var	0	0	0	0	9
Vaucluse	0	0	0	0	6
Ensemble (%)	100	100	100	100	100
Nombre	9 513	771	1 956	12 240	97 226

Source : données des rectorats de Nice et d'Aix Marseille sur les effectifs universitaires (hors IUT) en 2007/2008- Traitements ORM.

Tableau 7 : diplômes délivrés

Diplômes délivrés 2006	Région Paca	France métro.	Unités : nombre et % Région Paca / France métro. (%)
Diplôme d'État de médecine	297	3 354	9
Diplôme d'État d'odontologie	82	939	9
Diplôme d'État de pharmacie	190	2 497	8
Ensemble des diplômés	569	6 790	8

Source : Statiss Paca 2009, DRJSCS et [IRDES Eco-Santé France Décembre 2009](#)

II. Parcours professionnels

II.1. Entrée dans la vie active

Avertissement

Les résultats présentés ici, extraits de l'enquête « Génération 2004 », sont des résultats nationaux.

Les résultats régionaux, fournis par la même source, ne sont pas significativement différents des résultats nationaux.

En d'autres termes, pour la famille professionnelle étudiée, les spécificités identifiées à l'aide des résultats qui figurent dans les tableaux ci-dessous sont applicables à l'échelon régional.

Tableau 8 : secteur d'activité du premier emploi en France

Unités : nombre et %

Principaux secteurs d'activité	Médecins et assimilés	Tous métiers
Santé	68	7
Autres commerces de détail, réparations	22	7
Autres	10	86
Ensemble (%)	100	100
Nombre	5 300	692 200

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 9 : nature de l'entreprise du premier emploi en France

Unités : nombre et %

Types d'entreprise	Médecins et assimilés	Tous métiers
Secteur privé	63	77
Hôpitaux publics	27	4
Autres	10	19
Ensemble (%)	100	100
Nombre	5 300	692 200

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 10 : statut au premier emploi en France

Unités : nombre et %

Types de statut du premier emploi	Médecins et assimilés	Tous métiers
Salarié	74	98
Dont salarié sous contrat sans limite de durée	27	30
<i>dont</i>		
<i>Sous contrat à durée indéterminée (CDI)</i>	24	25
<i>Fonctionnaire</i>	3	5
Dont salarié sous contrat à durée limitée	47	68
<i>dont</i>		
<i>Sous contrat à durée déterminée (CDD)</i>	36	31
<i>Autres (intérimaire, saisonnier, sous contrat aidé...)</i>	11	38
Indépendant	26	2
Ensemble (%)	100	100
Nombre	5 300	692 200

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 11 : temps plein / temps partiel au premier emploi en France

Unités : nombre et %

	Médecins et assimilés	Tous métiers
Temps plein	57	77
Temps partiel	16	20
Travailleur indépendant	26	3
Ensemble (%)	100	100
Nombre	5 300	692 200

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 12 : temps d'accès au premier emploi en France

Unités : nombre et %

	Médecins et assimilés	Tous métiers
Moins d'un mois	83	41
De un à trois mois	9	18
De quatre à six mois	5	17
De sept à douze mois	1	9
Plus de douze mois	2	15
Ensemble (%)	100	100
Nombre	5 300	692 200

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 13 : nombre de séquences* vécues au cours des trois années ayant suivi la sortie de formation en France

Unités : nombre et %

Nombre de séquences	Médecins et assimilés	Tous métiers
1	48	15
2	26	23
3	13	20
4	6	15
5	4	9
6	2	7
7 et plus	0	11
Ensemble (%)	100	100
Nombre	5 300	692 200

* une séquence est une période vécue par la personne dans l'une des situations suivantes : emploi, chômage, reprise d'études, formation hors emploi, inactivité.

Lecture : parmi les personnes interrogées sortant de formation initiale en 2004 et dont le premier emploi exercé relève de la famille professionnelle « médecins et assimilés », 48 % ont accédé directement à cet emploi dès la sortie du système éducatif et l'exercent toujours 3 ans après. 26 % on en revanche connu, au cours de ces trois années, deux séquences distinctes :

- l'une où ils ont exercé comme médecin ou assimilé,
- une autre où ils étaient au chômage, en inactivité, en reprise d'études ou en formation hors emploi, ou encore en emploi dans une autre structure.

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 14 : situation trois ans après la sortie de formation en France

Unités : nombre et %

	Médecins et assimilés	Tous métiers
Emploi	96	77
Chômage	2	13
Inactivité	1	3
Formation	0	3
Reprise d'études	1	4
Ensemble (%)	100	100
Nombre	5 300	692 200

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 15 : type de trajectoire d'insertion dans la vie active (trois premières années sur le marché du travail) en France

Typologie	Unités : nombre et %	
	Médecins et assimilés	Tous métiers
Accès rapide et durable à l'emploi	92	57
Décrochage de l'emploi	2	8
Inactivité durable	2	3
Accès différé à l'emploi après une période de chômage	1	12
Accès différé à l'emploi après une période d'inactivité ou de formation	1	4
Formation ou reprise d'études de courte durée	0	3
Formation ou reprise d'études longue durée	0	4
Chômage persistant ou récurrent	0	9
Ensemble (%)	100	100
Nombre	5 300	692 200

Typologie : au cours des trois années ayant suivi leur sortie du système éducatif, les personnes interrogées :

- ont passé en moyenne 34 mois en emploi et un mois au chômage : **accès rapide et durable à l'emploi**
- ont décroché de l'emploi bien qu'ayant travaillé en moyenne deux ans durant la période : **décrochage de l'emploi**
- ont débuté leur vie active par une période de chômage avant de se stabiliser en emploi : **accès différé à l'emploi après une période de chômage**
- ont connu une période de formation hors emploi ou de reprise d'études au cours de leur deuxième année de vie active : **formation ou reprise d'études de courte durée**
- ont débuté leur parcours par de l'inactivité ou une formation avant de se stabiliser en emploi : **accès différé à l'emploi après une période d'inactivité ou de formation**
- se sont formés (formation hors emploi ou reprise d'études) durant un temps relativement long, généralement plus de deux ans : **formation ou reprise d'études longue durée**
- se sont trouvés confrontés à un chômage persistant ou récurrent : **chômage persistant ou récurrent**
- ont eu un parcours dominé par l'inactivité (inactivité sur tout ou majeure partie de la période) : **inactivité durable**

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

II2. Entrée dans l'entreprise

Tableau 16 : mode d'entrée dans l'entreprise actuelle

Champ : emploi salarié

Unités : %

	Région Paca		France métropolitaine	
	Médecins et assimilés	Tous métiers	Médecins et assimilés	Tous métiers.
Démarche personnelle auprès de l'employeur ou candidature spontanée	40	42	33	43
Concours de recrutement	22	8	15	7
Placement par l'école ou un organisme de formation	17	8	19	7
Relations familiales, personnelles ou professionnelles	11	26	12	23
Cabinet de recrutement	4	2	7	2
Pôle emploi ou autre organisme public	2	6	1	6
Petites annonces	4	4	8	6
Contact de la part de l'entreprise	0	2	2	3
Ancien employeur ou celui du conjoint	0	2	3	2
Ensemble	100	100	100	100

Source : Insee - Enquêtes emploi 2003 à 2008

II3. Situation antérieure

Tableau 17 : situation un an auparavant

Unités : %

	Région Paca		France métropolitaine	
	Médecins et assimilés	Tous métiers	Médecins et assimilés	Tous métiers
Emploi	94	91	94	92
<i>dont emploi dans la même famille professionnelle</i>	99	/	99	/
<i>dont emploi dans une autre famille professionnelle</i>	1	/	1	/
Études	5	3	5	3
Chômage	0	4	0	3
Inactivité	1	2	1	1
Autres	0	0	0	0
Ensemble	100	100	100	100

Note de lecture : parmi les 94 % de médecins ou assimilés qui étaient en emploi un an auparavant, 99 % occupaient déjà un emploi de la même famille professionnelle « médecins et assimilés ». Seuls 1 % occupaient un emploi dans une autre famille professionnelle.

Source : Insee - Enquêtes emploi 2003 à 2008

Tableau 18 : situation antérieure à l'emploi actuel

Unités : %

	Région Paca		France métropolitaine	
	Médecins et assimilés	Tous métiers	Médecins et assimilés	Tous métiers
Études, formation	45	23	40	24
(Autre) emploi salarié	40	43	38	47
(Autre) emploi non salarié	13	4	16	3
Chômage	0	19	2	17
Autres*	2	11	4	9
Ensemble (%)	100	100	100	100

* inactivité pour cause de maladie ou de maternité, non salarié travaillant avec un membre de la famille

Note de lecture : parmi les médecins et assimilés en emploi dans la région, 45 % étaient en formation immédiatement avant d'accéder à leur emploi actuel.

Source : Insee - Enquêtes emploi 2003 à 2008

II4. Mobilité professionnelle

Tableau 19 : ancienneté dans la profession actuelle

Unités : %

	Région Paca		France métropolitaine	
	Médecins et assimilés	Tous métiers	Médecins et assimilés	Tous métiers
Ancienneté moyenne	14 ans et 5 mois	10 ans et 11 mois	13 ans et 5 mois	11 ans et 6 mois
0 à 5 ans	26	41	28	38
<i>dont moins d'un an</i>	4	13	6	11
5 à 10 ans	14	17	16	17
10 ans et plus	60	43	56	45
Ensemble (%)	100	100	100	100

Note de lecture : au sein de l'ensemble des médecins et assimilés en emploi dans la région Paca, 4 % exercent leur profession depuis moins d'un an.

Source : Insee - Enquêtes emploi 2003 à 2008

Tableau 20 : changement de profession depuis l'entrée dans l'entreprise

Champ : emploi salarié

Unités : %

	Région Paca		France métropolitaine	
	Médecins et assimilés	Tous métiers	Médecins et assimilés	Tous métiers
Changement de profession	36	28	29	27
<i>dont changement au sein de la même famille professionnelle</i>	85	/	86	/
<i>dont internes en médecine devenus médecins hospitaliers (sans activité libérale)</i>	40	/	40	/
Stabilité dans la profession	64	72	71	73
Ensemble (%)	100	100	100	100

Note de lecture : parmi les médecins et assimilés en emploi dans la région, 36 % ont changé de profession depuis leur entrée dans l'entreprise où ils exercent. Au sein de la population qui est dans ce cas :

- 85 % exerçaient déjà une profession relevant de la famille professionnelle « médecins et assimilés » à leur entrée dans l'entreprise.
- 40 % sont passés de la profession d'interne en médecine à la profession de médecin hospitalier (sans activité libérale).

Source : Insee - Enquêtes emploi 2003 à 2008

II5. Souhait d'occuper un autre emploi

Tableau 21 : souhait d'occuper un autre emploi

Unités : %

Souhait d'occuper un autre emploi (en plus ou en remplacement de l'emploi actuel)	Région Paca		France métropolitaine	
	Médecins et assimilés	Tous métiers	Médecins et assimilés	Tous métiers
Oui	2	7	3	8
Non	98	93	97	92
Ensemble (%)	100	100	100	100

Source : Insee - Enquêtes emploi 2003 à 2008

III. Évolutions passées et à venir de l'emploi

III.1. Évolutions récentes

Tableau 22 : migrations résidentielles au cours des 5 dernières années

	Unités : nombre et %	
	Médecins et assimilés	Tous métiers
Emploi 2006	32 435	1 841 427
Entrées dans la région Paca sur 5 ans	3 046	182 025
Sorties de la région Paca sur 5 ans	1 845	124 466
Solde migratoire régional sur 5 ans	+ 1 201	+ 57 559
Solde migratoire pour 100 emplois* (%)	+ 3,8	+ 3,2

* solde migratoire divisé par l'emploi moyen sur la période multiplié par 100

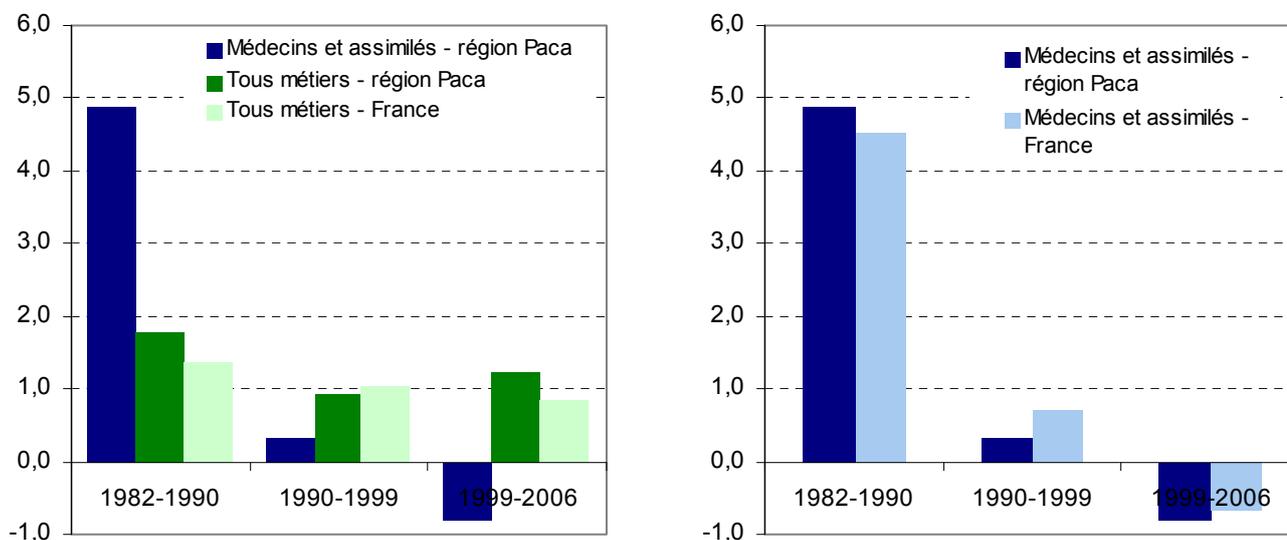
Note de lecture : en cinq ans, 3 046 médecins et assimilés (exerçant en 2006) sont venus s'installer dans la région Paca et 1 845 sont partis vivre ailleurs, ce qui représente un solde migratoire excédentaire de 1 201 personnes. Pour 100 emplois de médecins et assimilés dans la région Paca, les migrations résidentielles ont généré 3,8 médecins et assimilés supplémentaires en cinq ans.

Source : Insee - Recensement de la population 2006

Graphique 2 : évolution de l'emploi des 25-55 ans

Taux d'évolution annuel moyen

Unités : %



Source : Insee - Recensements de la population 1982, 1990, 1999 & 2006

Avertissement

Le recensement rénové de la population de 2006 permet de mieux appréhender la notion d'emploi - en général occasionnel ou de courte durée - exercé par des personnes dont le statut principal est par ailleurs celui d'étudiant, de retraité, voire de chômeur. Une part de l'évolution de l'emploi total entre 1999 et 2006 peut être liée à ce changement. C'est la raison pour laquelle le champ de l'emploi observé est ici limité à la tranche d'âge des 25-55 ans : en excluant une large proportion des étudiants et des retraités, cette restriction permet d'atténuer en grande partie les effets du changement de définition de l'emploi entre les recensements de 1999 et de 2006.

III2. Prospective

Tableau 23 : estimations du nombre de départs définitifs de fin d'activité à l'horizon 2020 (départs en retraite)

Champ : emploi total (salarié + non salarié)

Unités : nombre et %

Médecins et assimilés	Période 2006-2010		Période 2011-2015		Cumul période 2006-2015			2016-2020	
	Départs	Taux de départ* (%)	Départs	Taux de départ* (%)	Départs	Taux de départ* (%)	Taux de départ* tous métiers (%)	Départs	Taux de départ* (%)

Scenario "spontané" (1)

Hommes	2 136	12,3	3 285	18,8	5 421	31,1	23,4	3 479	20,0
Femmes	1 054	7,6	1 730	12,5	2 784	20,1	21,3	2 305	16,6
Total	3 190	10,2	5 015	16,0	8 205	26,2	22,4	5 784	18,5

Scenario "recul de l'âge de départ" (2)

Hommes	1 516	8,7	3 157	18,1	4 673	26,8	18,9	3 539	20,3
Femmes	762	5,5	1 540	11,1	2 302	16,6	17,3	2 270	16,3
Total	2 278	7,3	4 697	15,0	6 975	22,3	18,2	5 809	18,5

(1) comportements de fin d'activité considérés comme strictement identiques à l'avenir à ceux observés entre 1993 et 2002

(2) l'âge de départ en fin de carrière est repoussé de 2 années

* rapport du nombre de départs sur la période considérée à l'emploi total de la famille professionnelle en 2005

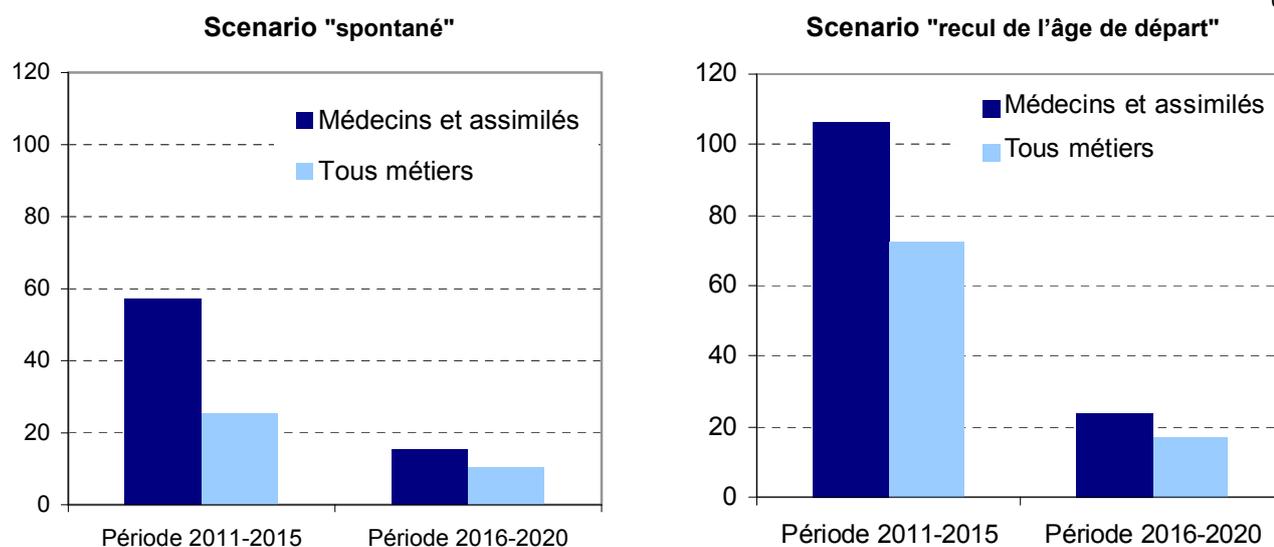
Source : Insee - Enquêtes annuelles de recensement de la population 2004 à 2007 - Modèle prospectif "simulations de fins de carrière"

Graphiques 3 & 4 : évolution du nombre de départs de fin d'activité (départs en retraite)

Taux d'évolution par rapport à la période quinquennale précédente

Champ : emploi total (salarié + non salarié)

Unités : %



Source : Insee - Enquêtes annuelles de recensement de la population 2004 à 2007 - Modèle prospectif "simulations de fins de carrière"

Aide à la lecture

Sur la première période quinquennale (2006-2010), 3 190 départs en retraite devraient avoir lieu selon le scénario "spontané" et 2 278 selon le scénario "recul de l'âge de départ". Par la suite, sur la période 2011-2015, le nombre cumulé de départs en retraite de médecins et assimilés devrait augmenter de près de 60 % par rapport à la période 2006-2010 selon le scénario "spontané", et plus que doubler selon le scénario "recul de l'âge de départ" (+ 106 %). Cet écart de taux de croissance entre les deux scénarios s'explique par la différence d'âge de départ en retraite posée en hypothèse : en reculant cet âge de deux années par rapport au scénario "spontané", le scénario "recul de l'âge de départ" provoque un retard de la très forte croissance du nombre des départs. Celle-ci ne surviendrait alors qu'au cours de la deuxième période quinquennale (2011-2015). Le mouvement de hausse devrait se poursuivre sur la période 2016-2020, à un rythme toutefois moins soutenu (+ 15 % pour le scénario "spontané" et + 24 % pour le scénario "recul de l'âge de départ" par rapport à la période 2011-2015). Selon les deux scénarios envisagés, le nombre de départs en retraite augmenterait donc plus vite pour les médecins et assimilés que pour la moyenne tous métiers confondus sur la période 2011-2020.

Tableau 24 : estimations de besoins de recrutement à l'horizon 2015 (postes à pourvoir)

Champ : emploi total (salarié + non salarié)

	Région Paca		Unités : nombre et % France métropolitaine
	Médecins et assimilés	Tous métiers	Médecins et assimilés
Scenario			
Emploi 2005	31 320	1 781 260	304 000
Emploi 2015	30 600	1 893 580	297 000
Création nette d'emploi 2006-2015	- 720	112 330	- 7 000
Taux annuel moyen d'évolution de l'emploi 2006-2015 (%)	- 0,2	0,6	- 0,2
Départs de fin d'activité	8 210	399 190	74 000
Postes à pourvoir	7 490	511 520	67 000
Postes à pourvoir par an en moyenne	750	51 150	6 700
Postes à pourvoir par an en moyenne (en % de l'emploi moyen sur la période)	2,4	2,8	2,2

Sources : Dares - Centre d'Analyse Stratégique, "Les métiers en 2015"

Insee - Modèle prospectif "simulations de fins de carrière"

Drass / Drees - Traitement Insee - ORM

Scenario

L'estimation du nombre de postes à pourvoir dans la famille professionnelle V20 : médecins et assimilés sur la période 2006-2015 en région Paca est établie sur la base de travaux menés nationalement par la Dares et le Centre d'Analyse Stratégique (CAS) en 2007 (cf. le rapport "*Les métiers en 2015*", janvier 2007).

Ces travaux établissent l'hypothèse, pour cette famille professionnelle, d'un taux de création nette d'emploi négatif de - 0,2 % par an sur la période 2006-2015 et sur l'ensemble de la France métropolitaine. Cette hypothèse correspond à la perte nette de 7 000 médecins et assimilés entre 2006 et 2015. Dans le même temps et pour la même famille professionnelle, le nombre de départs en retraite s'établirait à 74 000. Le nombre de postes à pourvoir qui en résulterait serait donc le suivant :

$$74\,000 \text{ (départs en retraite)} - 7\,000 \text{ (pertes nettes d'emploi)} = 67\,000$$

soit 6 700 postes à pourvoir par an entre 2006 et 2015 **en moyenne**.

Cela représenterait un renouvellement de 2,2 % des médecins et assimilés en emploi chaque année sur la période.

Au niveau régional, le scénario retenu fait l'hypothèse que le taux annuel de création nette d'emploi serait le même qu'au plan national entre 2006 et 2015 : - 0,2 %. Ce rythme d'évolution revient à retenir un nombre de pertes nettes d'emploi de médecins et assimilés égal à 720 dans la région. Selon les travaux menés par l'Insee en janvier 2009, en retenant le scénario "haut", qui aboutit à des résultats nationaux proches des résultats du rapport Dares-CAS (cf. *SUD INSEE l'essentiel n°129, "Provence-Alpes-Côte d'Azur : un actif sur trois partira à la retraite d'ici 2020"*), le nombre de départs en retraite dans le même temps s'établirait à 8 210. **Sous l'hypothèse d'un taux annuel de création nette d'emploi de - 0,2 % par an dans la famille professionnelle**, le nombre régional de postes de médecins et assimilés à pourvoir sur la période 2006-2015 serait donc le suivant :

$$8\,210 \text{ (départs en retraite)} - 720 \text{ (pertes nettes d'emploi)} = 7\,490$$

soit 750 postes à pourvoir par an entre 2006 et 2015 **en moyenne**.

Cela représenterait un renouvellement de 2,4 % des médecins et assimilés en emploi chaque année sur la période.

Note : le nombre annuel de postes à pourvoir obtenu dans ce scénario, à savoir 750, est un nombre **moyen**, calculé en effectuant une division simple entre le nombre total de postes à pourvoir entre 2006 et 2015 et le nombre d'années que couvre cette période (dix). **Cela ne signifie pas que les besoins de recrutement seront constants entre 2006 et 2015**. Le profil d'évolution du nombre de départs en retraite donne à cet égard une indication de la dynamique à venir des besoins de recrutement : les départs en retraite devraient être de plus en plus nombreux sur la période (cf. *tableau & graphique p117*), contribuant à faire évoluer de manière croissante le nombre de postes à pourvoir.

Différents leviers existent pour satisfaire ces besoins de recrutement : formation initiale, réorientation professionnelle, recrutement à l'extérieur de la région...

5. LA FAMILLE PROFESSIONNELLE V30 : PROFESSIONS PARAMÉDICALES

Marché du travail bien régulé

5.a. La famille professionnelle V30 - professions paramédicales : marché du travail bien régulé

Professions hétérogènes

Les métiers qui composent la famille des « professions paramédicales » sont très hétérogènes. Des groupes de métiers distincts y sont en effet représentés : les techniciens médicaux, les préparateurs en pharmacie, les masseurs-kinésithérapeutes, les psychologues, psychanalystes et psychothérapeutes, les spécialistes de la rééducation, les spécialistes de l'appareillage médical, les opticiens lunetiers et audioprothésistes. Le lien entre la formation et l'emploi est fort, une grande majorité de ces métiers étant des professions réglementées par le code de la santé publique.

Absence d'offre de formation régionale aux métiers d'ergothérapeute et d'audioprothésiste

En 2007 dans la région, plus de 3 800 personnes étaient inscrites dans l'une des formations permettant d'accéder à ces « professions paramédicales », dont 1 600 en dernière année. La majorité de ces formations sont de niveau baccalauréat + 2 années (niveau III). L'offre de formation existe sur presque l'ensemble du territoire : seul le département des Hautes-Alpes en est dépourvu. Cependant, en 2007, tous les métiers n'ont pas une offre de formation qui leur correspond en région (diplômes d'État d'ergothérapeute, de psychomotricien⁶ et d'audioprothésiste).

Ralentissement de l'emploi au cours des dernières années

À l'image de l'ensemble du domaine professionnel « santé, action sociale, culturelle et sportive », l'emploi dans les professions paramédicales a été très dynamique en Provence-Alpes-Côte d'Azur entre 1982 et 2006. Il a toutefois progressivement ralenti pour se rapprocher du rythme moyen de l'évolution de l'emploi régional au cours des années récentes : + 1,5 % par an sur la période 1999-2006 (pour les 25-55 ans). Depuis le début des années 1990, il progresse légèrement moins vite qu'en moyenne nationale.

Sur la période récente, la progression de l'emploi des professions paramédicales dans la région a été en partie satisfaite par les migrations : en moyenne chaque année, 3 100 personnes relevant de ces professions en 2006 sont en effet venues habiter en Provence-Alpes-Côte d'Azur au cours des cinq années précédentes alors que 1 750 ont à l'inverse quitté la région, soit un apport net moyen de 270 personnes par an. Cet apport représente 0,9 % de l'emploi des professions paramédicales par an, soit une proportion nettement plus élevée qu'au sein de l'emploi régional (+ 0,6 %), qui fait de cette famille celle qui attire le plus de main-d'œuvre dans la région au sein du domaine professionnel (+ 0,7 % pour le domaine dans son ensemble). Cela s'explique notamment par l'arrivée de personnes formées à l'extérieur de la région aux métiers d'ergothérapeute, de psychomotricien ou encore d'audioprothésiste, en raison de l'absence d'offre de formation en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Professions de niveau intermédiaire, très présentes sur le territoire régional

En 2006, 31 165 personnes exercent une profession paramédicale, ce qui représente 1,7 % de l'emploi total régional. Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 6,5 professions paramédicales pour 1 000 habitants, densité sensiblement supérieure à la moyenne nationale (5,3). Sur les neuf groupes de métiers qui composent la famille professionnelle, les trois groupes les plus représentés sont par ordre d'importance : technicien médical (manipulateur en électroradiologie, technicien de laboratoire, ...), masseur kinésithérapeute et préparateur en pharmacie. Majoritairement féminines, correspondant dans leur quasi-totalité à des professions intermédiaires, les professions paramédicales requièrent un niveau de diplôme élevé : les deux tiers de l'emploi sont occupés par des personnes dotées d'un diplôme de l'enseignement supérieur court (deux ou trois années après le baccalauréat). Un actif sur trois travaille sous statut libéral, et plus de la moitié des emplois sont exercés dans le secteur de la santé.

Conditions d'accès à l'emploi très favorables

Vis-à-vis du marché du travail, la situation des professions paramédicales ne se distingue pas de la majorité des professions du domaine « santé, action sociale, culturelle et sportive » : ce sont des métiers relativement épargnés par le chômage. Le niveau de demande d'emploi y est ainsi deux fois moins élevé qu'au sein de l'emploi régional, et parmi les personnes en emploi, à peine une sur dix était au chômage immédiatement avant d'exercer (contre une sur cinq dans l'emploi régional). Plus du tiers d'entre elles étaient en formation, et la moitié occupaient un autre emploi en tant que salarié ou indépendant.

Dans ces métiers, la quasi-totalité des actifs sont en situation d'emploi trois années après leur sortie de formation. La très grande majorité d'entre eux ont accédé à un emploi en moins de trois mois : la transition entre la formation et l'emploi se fait ainsi, en règle générale, sans étape intermédiaire - en particulier sans chômage -. Le plus souvent, dans cette famille professionnelle, les trajectoires d'insertion se caractérisent par un accès rapide, et

⁶ Une formation de psychomotricien s'est ouverte en 2009 à Marseille, proposant 65 places.

durable, à l'emploi. Dans l'ensemble, comme c'est généralement le cas au sein du domaine professionnel auquel elles appartiennent, l'insertion sur le marché du travail est donc de bonne qualité dans ces professions.

Plus d'une personne sur deux exerçant une profession paramédicale à son premier emploi travaille dans la santé, et une sur quatre dans le commerce de détail. La forte présence de ce secteur est imputable au classement, dans les nomenclatures de la statistique publique, des préparateurs en pharmacie, ou encore des opticiens lunetiers, dans les activités commerciales.

Bonne cohérence entre offre et demande d'emploi

Une fois en poste, les conditions proposées sont globalement favorables. Au premier emploi, l'activité exercée est dans près d'un cas sur cinq une activité libérale (2 % au sein de l'emploi régional). La part importante de l'exercice libéral est due à la présence des masseurs-kinésithérapeutes, des psychologues et psychothérapeutes ainsi que des autres spécialistes de la rééducation, métiers pour lesquels l'exercice libéral est très courant. Lorsqu'il s'agit d'une activité salariée, le contrat est dans 41 % des cas sans limite de durée (31 % dans l'emploi régional). Cela se confirme au-delà du premier emploi : sur dix personnes dont l'emploi salarié relève d'une profession paramédicale, neuf ont un contrat à durée indéterminée (fonctionnaire ou autre). Le temps partiel y est certes plutôt fréquent (22 % contre 18 % dans l'emploi régional), mais il s'agit d'un temps partiel déclaré « non subi » pour 90 % des actifs concernés. Enfin, les niveaux de salaire sont relativement élevés : plus d'un salarié sur deux perçoit une rémunération supérieure à 1 500 euros nets (43 % dans l'emploi régional).

La bonne qualité de ces conditions d'emploi trouve un écho dans la faible mobilité professionnelle des actifs en exercice. Ainsi, près de neuf personnes sur dix en emploi n'ont pas changé de métier depuis leur entrée dans l'entreprise (sept sur dix dans l'emploi régional). En outre, bien que la main-d'œuvre ne soit pas particulièrement âgée dans ces métiers, l'ancienneté dans la profession y est sensiblement plus élevée que dans l'emploi régional, signe d'une grande stabilité. Autre révélateur de la bonne santé des professions paramédicales, les employeurs ne rencontrent pas de difficulté particulière pour recruter dans ces métiers. D'une part, le taux de tension sur le marché du travail, qui rapporte le nombre d'offres d'emplois à la main-d'œuvre disponible, est faible. D'autre part, parmi leurs projets de recrutement pour 2010, les employeurs de la région estiment que six sur dix ne sont pas problématiques (proportion proche de celle de l'ensemble des intentions d'embauche), proportion qui atteint 70 % chez les techniciens et préparateurs médicaux et même plus pour les psychologues et psychothérapeutes. Ces constats, associés au faible niveau de chômage observé, indiquent une bonne cohérence entre offre et demande d'emploi.

Enfin, très peu de personnes exerçant une profession paramédicale émettent le souhait de changer d'emploi.

5 800 départs en retraite entre 2006 et 2015...

Entre 2006 et 2015, environ 5 800 des personnes en emploi sont susceptibles de cesser définitivement d'exercer pour cause de départ en retraite⁷. Ce nombre global représente une proportion certes modérée de l'emploi actuel (moins d'une personne sur cinq contre près d'une sur quatre au sein de l'emploi régional), mais il masque une amplification marquée sur la deuxième moitié de la période : 40 % de départs supplémentaires entre 2011 et 2015 par rapport à la période 2006-2010. Sur la période 2016-2020, les départs en retraite continueraient de croître, mais à un rythme plus modéré (+ 15 %).

... et 7 750 postes à pourvoir si l'emploi progresse moins vite à l'avenir

Le scénario prospectif retenu (déclinaison des hypothèses établies pour la France entière à l'échelon géographique régional - cf. encadré) revient à établir dans la région le taux moyen net de création d'emplois à 0,6 % par an pour ces métiers entre 2006 et 2015. Ce scénario, qui se traduirait par un prolongement du ralentissement de l'emploi des professions paramédicales, impliquerait un nombre annuel de postes à pourvoir - en tenant compte des départs en retraite - de 775 unités en moyenne sur la période. Cela ne veut pas dire pour autant que les besoins de recrutement seraient égaux à ce nombre chaque année entre 2006 et 2015. Le profil d'évolution du nombre de départs en retraite donne à cet égard une indication de la dynamique à venir des besoins de recrutement : les départs en retraite, de plus en plus nombreux, devraient contribuer à faire évoluer de manière croissante le nombre de postes à pourvoir annuellement. Autrement dit, les besoins seraient inférieurs à 775 emplois par an en début de période, et excèderaient cette valeur moyenne à l'approche de 2015.

Par ailleurs, d'autres éléments non pris en compte dans ce scénario sont susceptibles d'avoir un impact sur le nombre de postes à pourvoir. D'une part, bien que ces métiers ne présentent pas de difficultés particulières de recrutement, il existe certainement des postes non pourvus, dont le nombre n'est actuellement pas connu. Les estimations élaborées ici s'appuient sur le postulat implicite que l'emploi observé en 2006 couvre l'ensemble des besoins. D'autre part, des effets liés à la dynamique démographique propre du territoire peuvent agir. Au cours des années récentes, la population régionale a progressé sensiblement plus vite que la population française. Si le phénomène se poursuit, cela pourra entraîner un surcroît de besoins médicaux (et paramédicaux) dans la région.

⁷ Scénario « spontané » : comportements de fin d'activité considérés comme strictement identiques à l'avenir à ceux observés entre 1993 et 2002. Pour l'autre scénario envisagé, se reporter au cahier de données (partie III.2 « Prospective »).

Il est également envisageable, du fait du vieillissement de la population et en fonction du niveau de revenu des nouveaux retraités, que le recours aux professions paramédicales liées à des prestations de confort se déconnecte des prescriptions médicales et se développe ainsi de manière autonome et plus soutenue qu'anticipé.

Tous ces facteurs laissent donc supposer que le nombre de postes à pourvoir évalué ici correspond à une estimation basse. À l'inverse, l'éventualité d'un recul de l'âge légal de départ à la retraite pourrait faire diminuer le nombre de départs et donc le nombre de postes à pourvoir.

En 2007, ce sont 1 200 diplômés qui ont été délivrés en Provence-Alpes-Côte d'Azur dans les filières de formation destinant à l'exercice d'une profession paramédicale. Parmi ces diplômés, une part poursuivra ses études, et ne se portera par conséquent pas immédiatement sur le marché du travail régional. Une autre part s'orientera - directement ou par la voie d'une nouvelle étape de formation - vers d'autres métiers que les professions paramédicales. Certains enfin, bien que diplômés, n'exerceront finalement pas d'activité professionnelle. Toutes ces situations se situeront évidemment à la marge du cas général des personnes diplômées, à savoir la recherche d'un emploi pour lequel elles ont été formées. Elles auront néanmoins un impact à la baisse sur les ressources disponibles pour satisfaire les besoins de main-d'œuvre.

À l'inverse, s'il se prolonge à l'avenir, l'apport migratoire observé au cours des cinq dernières années dans la région (270 professions paramédicales supplémentaires par an) entraînera une augmentation des effectifs susceptibles de satisfaire les offres d'emploi.

Le scénario prospectif national

Le scénario établi par la Dares et le Centre d'Analyse Stratégique (CAS) en 2007 (*cf. le rapport « Les métiers en 2015 », janvier 2007*) fait l'hypothèse d'un maintien de la densité du nombre de kinésithérapeutes par habitant, qui paraît cohérente avec l'évolution future du nombre de médecins. Pour les autres professions paramédicales (orthophonistes, orthoptiste, etc.), les techniciens médicaux (manipulateurs radio, etc.) et les préparateurs en pharmacie, la croissance des effectifs serait similaire à celle des kinésithérapeutes. Enfin, pour les spécialistes de l'appareillage médical (opticiens, audioprothésistes), les psychologues et les psychothérapeutes, le rythme élevé de la croissance de l'emploi observé par le passé se maintiendrait.

5.b. La famille professionnelle V30 - professions paramédicales : cahier de données

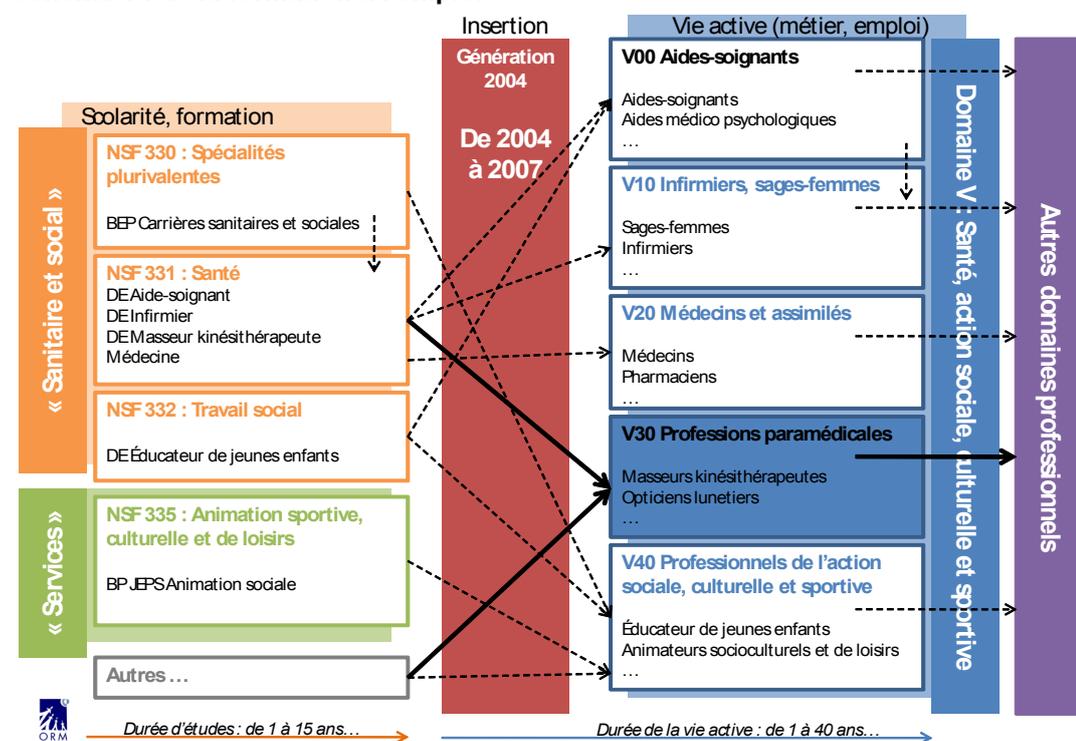
0. Métiers

Tableau 0 : composition par métier de la famille professionnelle « professions paramédicales »

Métiers	Unités : nombre et %	
	Emploi	Part (%)
Techniciens médicaux	6 657	22
Préparateurs en pharmacie	6 280	20
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs, libéraux	5 655	18
Spécialistes de la rééducation, libéraux (hors masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs)	2 705	9
Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins)	2 611	8
Spécialistes de l'appareillage médical, libéraux ou salariés (hors opticiens lunetiers et audioprothésistes)	2 175	7
Opticiens lunetiers et audioprothésistes (libéraux ou salariés)	2 014	7
Spécialistes de la rééducation, salariés (hors masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs)	1 686	5
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs, salariés	1 382	4
Famille professionnelle « professions paramédicales »	31 165	100

Source : Insee - Recensement de la population 2006

Schéma 1 : de la formation à l'emploi



NSF : nomenclature des spécialités de formation

BEP : brevet d'études professionnelles

BP JEPS : brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

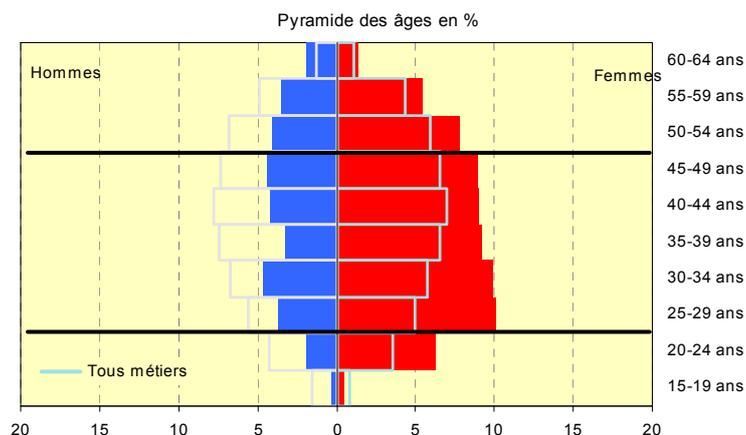
Le schéma ci-dessus représente la relation entre la formation et l'emploi des principaux métiers de la famille professionnelle « V30 : professions paramédicales ». Cette représentation s'appuie d'une part sur les résultats observés au niveau national des trajectoires des jeunes sortants du système éducatif (enquêtes Génération du Céreq) et d'autre part sur les données relatives aux primo entrants dans l'emploi (enquêtes Emploi, traitements Éducation nationale et Observatoire Régional Emploi Formation de Rhône-Alpes). Les certifications pouvant mener à ces métiers ne relèvent pas toutes des mêmes spécialités de formation. La majorité d'entre elles s'inscrivent dans la filière de formation de la santé. On trouve notamment de nombreux diplômés d'État des spécialistes de la rééducation (masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue...). D'autres s'inscrivent dans les spécialités de formation du commerce (permettant l'accès au métier d'opticien lunetier par exemple) ou encore dans celles de la transformation chimique (accès aux métiers de techniciens médicaux).

Seules les mobilités professionnelles les plus représentatives figurent dans ce schéma. Les professionnels des professions paramédicales peuvent aussi, suite à une reconversion, évoluer vers un autre métier de la même famille professionnelle ou du domaine professionnel « santé, action sociale, culturelle et sportive », voire vers un métier relevant d'un autre domaine professionnel.

I. Emploi, chômage et formation

I1. Emploi

Graphique 1 : pyramide des âges des professions paramédicales en emploi



Source : Insee - Recensement de la population 2006

Tableau 1 : caractérisation de la population en emploi

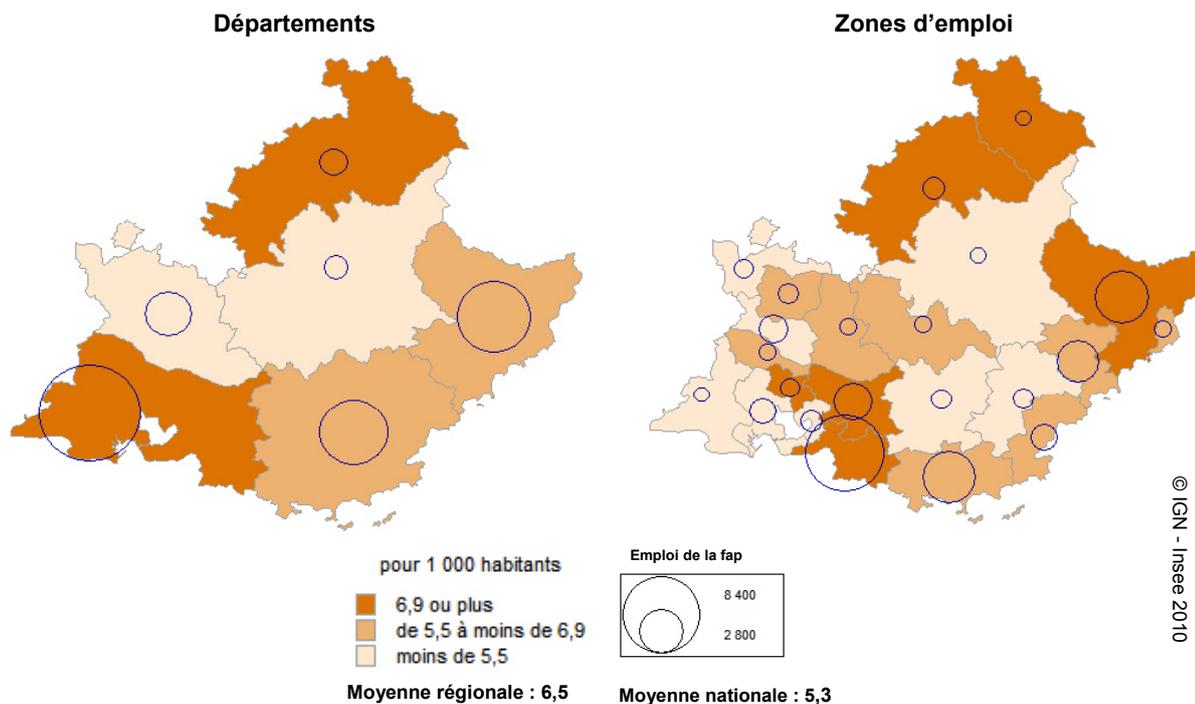
	Région Paca		France	
	Professions paramédicales	Tous métiers	Professions paramédicales	Tous métiers
Ensemble	31 165	1 841 427	342 769	26 134 732
Sexe et âge (%)				
Femmes	68	47	71	47
Hommes	32	53	29	53
Moins de 25 ans	9	10	10	10
25 à 49 ans	66	65	67	67
50 ans et plus	25	25	23	23
Âge médian	39 ans	40 ans	38 ans	39 ans
Catégorie sociale (%)				
Cadres & prof. intellectuelles sup.	8	15	10	15
Professions intermédiaires	92	26	90	25
Autres	0	59	0	60
Diplôme le plus élevé (%)				
Enseignement supérieur*	66	32	66	31
Baccalauréat	17	19	18	18
Inférieur au baccalauréat	17	49	15	50
Conditions d'emploi (%)				
Emploi à temps plein	78	82	77	83
Emploi à temps partiel	22	18	23	17
<i>dont</i>				
Temps partiel non souhaité**	11	31	16	31
Autre temps partiel	89	69	84	69
Emploi non salarié	34	13	29	11
Emploi salarié	66	87	71	89
<i>dont</i>				
Emploi sans limite de durée	88	84	88	85
CDD, vacation, intérim, saisonnier, autre	12	16	12	15
Titulaire fonction publique	19	22	23	17
Autre salarié	81	78	77	83
Salaire mensuel net*** (%)				
Moins de 1250 euros	36	40	32	39
1250 à 1500 euros	13	17	17	17
1500 à 2000 euros	33	22	29	22
2000 euros et plus	18	21	21	22
Secteur d'activité (%)				
Santé	58	8	56	7
Action sociale	5	5	7	6
Autres	37	87	38	87

* diplôme universitaire 1^{er} cycle et au-delà

** personnes n'ayant pas trouvé d'emploi à temps plein *** hors non salariés (activités libérales)

Source : Insee - Recensement de la population 2006 ; Enquêtes emploi 2003 à 2008

Cartes 1&2 : densité professionnelle des professions paramédicales



Note de lecture : dans les Bouches-du-Rhône, les emplois de professions paramédicales sont au nombre de 13 384 (en 2006). Ce département compte plus de 6,9 emplois de professions paramédicales pour 1 000 habitants. En moyenne régionale, la densité de professions paramédicales s'élève à 6,5 professionnels pour 1 000 habitants, soit un ratio supérieur de plus de un point à la moyenne nationale (5,3).

Sources : Insee - Recensement de la population 2006

I2. Marché du travail - Chômage

Tableau 2 : demande et offre d'emploi

	Région Paca		France métropolitaine	
	Professions paramédicales	Tous métiers	Professions paramédicales	Tous métiers
Inscrits à Pôle emploi en fin de mois* (DEFM, moyenne 2008)	1 557	209 607	14 425	2 379 492
Niveau de chômage** (DEFM / (DEFM + emploi total), %)	5	10	4	8
Inscriptions à Pôle emploi enregistrées en 2008* (DEE, cumul annuel)	3 299	447 921	32 126	5 045 241
Offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi en 2008 (OEE, cumul annuel)	1 742	285 045	18 552	3 381 219
Part des offres d'emploi enregistrées d'une durée supérieure à 6 mois*** (%)	64	43	67	44
Indicateur de tension en 2008 (OEE / DEE)	0,53	0,64	0,58	0,67

* en catégories A et B, soit les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, n'ayant pas exercé d'activité réduite ou ayant exercé une activité réduite courte (au plus 78 heures au cours du mois)

** indicateur calculé en rapportant le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi à la population active estimée de la manière suivante : emploi total au sens du recensement de la population + nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi. Ce mode de calcul est spécifique à cette étude. **L'indicateur ainsi calculé n'est en aucun cas comparable avec les taux de chômage localisés et les taux de chômage au sens du BIT publiés par ailleurs par l'Insee.**

*** le contrat proposé par l'employeur est un CDD d'une durée supérieure à six mois ou un CDI

Note de lecture : la famille professionnelle V30 - professions paramédicales présente un indicateur de tension sur le marché du travail de 0,53, valeur légèrement inférieure à la moyenne « tous métiers ». Cet indicateur ne témoigne donc pas de difficultés de recrutement particulières dans cette famille professionnelle.

Source : Source : STMT - Pôle emploi, Dares

Tableau 3 : projets de recrutement

	Région Paca		France	
	Professions paramédicales	Tous métiers	Professions paramédicales	Tous métiers
Projets de recrutement pour 2010	1 360	163 803	15 974	1 693 347
<i>dont techniciens médicaux et préparateurs</i>	722	/	5 381	/
<i>dont autres professionnels paramédicaux (masseurs-kinésithérapeutes, diététiciens..)</i>	309	/	6 220	/
<i>dont spécialistes de l'appareillage médical</i>	212	/	2 371	/
<i>dont psychologues, psychothérapeutes</i>	117	/	2 002	/
Difficultés à recruter (%)	42	38	53	40
<i>dont techniciens médicaux et préparateurs</i>	31	/	42	/
<i>dont autres professionnels paramédicaux (masseurs-kinésithérapeutes, diététiciens..)</i>	69	/	72	/
<i>dont spécialistes de l'appareillage médical</i>	50	/	46	/
<i>dont psychologues, psychothérapeutes</i>	25	/	30	/
Emplois saisonniers (%)	12	44	12	38
<i>dont techniciens médicaux et préparateurs</i>	16	/	17	/
<i>dont autres professionnels paramédicaux (masseurs-kinésithérapeutes, diététiciens..)</i>	10	/	13	/
<i>dont spécialistes de l'appareillage médical</i>	5	/	5	/
<i>dont psychologues, psychothérapeutes</i>	5	/	4	/

Note de lecture : les employeurs de la région Paca envisagent un total de 163 803 embauches pour l'année 2010, dont 1 360 pour les métiers de la famille professionnelle V30 - professions paramédicales. 42 % des projets de recrutement dans cette famille professionnelle sont considérés comme présentant des difficultés par les employeurs, soit un ratio proche de celui de l'ensemble des projets de recrutement (38 %). Seuls 12 % de ces projets sont liés à une activité saisonnière.

Source : Pôle emploi, enquête « besoins en main-d'œuvre 2010 »

I3. Formation

Tableau 4 : niveau de la formation préparée par les personnes formées en dernière année

Unités : nombre et %

Région Paca 2007/2008	En dernière année de formation Professions paramédicales	En dernière année de formation Toutes formations professionnelles
Niveau I (baccalauréat +5 et plus)	0	1
Niveau II (baccalauréat +3 & 4)	3	6
Niveau III (baccalauréat +2)	49	18
Niveau IV (baccalauréat)	36	29
Niveau V (CAP, BEP)*	11	46
Ensemble (%)	100	100
Nombre	1 603	85 892

* CAP : certificat d'aptitude professionnelle, BEP : brevet d'études professionnelles.

Source : base de données ORM intégrant les effectifs scolarisés en formation dans les établissements publics et privés de l'Éducation nationale et du Ministère de l'agriculture, dans les IUT, dans les centres de formation d'apprentis, dans les écoles du secteur sanitaire et social (préparant les diplômes réglementés par les codes de la santé publique et des affaires sociales), à l'AFPA (dans le cadre de la commande publique financée par l'État) et dans le cadre des stages de formation régionaux financés dans le cadre du programme régional de formation (PRF) en Paca en 2007/2008, hors contrat de professionnalisation et base reflet du Céreq.

Tableau 5 : diplômes pouvant mener à un des métiers de la famille professionnelle V30 : professions paramédicales

Unités : nombre et %

Diplômes préparés (niveau de la formation préparée) 2007/2008		Durée de la formation	Personnes formées en région Paca*	Dont en dernière année de formation	Proportion de femmes parmi les inscrits en dernière année (%)	Personnes formées en France métro**
Techniciens médicaux (III)	DTS - Imagerie médicale radiologie thérapeutique	3 ans	167	52	54	641
	DE Manipulateur ERM	3 ans	148	51	69	1 886
	DE Technicien en analyses biomédicales	3 ans	/	/	/	348
	BTS bio analyses et contrôles	2 ans	129	63	76	768
	BTS analyses biologiques (puis BTS analyses biologiques médicales à partir de 2007)	2 ans	315	152	74	926
	BTS biotechnologie	2 ans	81	38	66	313
	DUT Génie biologique (1 ^{ère} année)	1 an	265	/	/	nd
	DUT Génie biologique, option analyses biologiques et biochimiques (2 ^{ème} année)	1 an	58	58	72	820
	BTSA analyses agricoles biologiques et biotechnologiques	2 ans	/	/	/	87
Préparateurs en pharmacie	DE 3 Préparateur en pharmacie hospitalière (III)	1 an	32	32	84	nd
	BP Préparateur en pharmacie (IV)	2 ans	975	515	91	3 734
Opticiens lunetiers et audio-prothésistes	BEP Optique lunetterie (V)	2 ans	30	16	56	677
	CAP et TH Monteur en lunetterie (V)	2 ans	77	54	33	64
	Licence professionnelle Santé- Optique professionnelle (II)	1 an	55	55	65	65
	DE Audioprothésiste (III)	3 ans	/	/	/	330
Autres spécialistes de l'appareillage médical	CAP Prothésiste dentaire (V)	2 ans	254	96	38	833
	BTM Prothésiste dentaire (IV)	2 ans	20	6	50	nd
	BP Prothésiste dentaire (IV)	2 ans	89	42	36	131
	BTS Orthoprothésiste (III)	2 ans	16	6	33	nd
	CAP Orthoprothésiste (V)	2 ans	29	13	54	37
Masseurs-kinésithérapeutes	DE masseur- kinésithérapeute (III)	3 ans	504	164	59	6 339
Autres spécialistes de la rééducation (III)	DE Psychomotricien	3 ans	/	/	/	1 400
	DE Ergothérapeute	3 ans	/	/	/	1 171
	Certificat de capacité d'orthoptie	3 ans	32	10	90	628
	Certificat de capacité d'orthophonie	4 ans	276	61	98	2 772
	DE pédicure-podologue	3 ans	94	26	62	1 369
	BTS Diététicien	2 ans	155	68	93	796
	DUT Génie biologique, option diététique (2 ^{ème} année)	1 an	25	25	84	292
Ensemble	/	3 826	1 603	73	26 427	

* inscrits en formation initiale et continue ** uniquement en formation initiale

nd : donnée non disponible

DTS : diplôme de technicien supérieur

DE : diplôme d'État

BTS : brevet de technicien supérieur

DUT : diplôme universitaire de technologie

BTSA : brevet de technicien supérieur agricole

BP : brevet professionnel

BEP : brevet d'études professionnelles

CAP : certificat d'aptitude professionnelle

BTM : brevet technique des métiers

Source : base de données ORM intégrant les effectifs scolarisés en formation dans les établissements publics et privés de l'Éducation nationale et du Ministère de l'agriculture, dans les IUT, dans les centres de formation d'apprentis, dans les écoles du secteur sanitaire et social (préparant les diplômes réglementés par les codes de la santé publique et des affaires sociales), à l'AFPA (dans le cadre de la commande publique financée par l'État) et dans le cadre des stages de formation régionaux financés dans le cadre du programme régional de formation (PRF) en Paca en 2007/2008, hors contrat de professionnalisation et base reflet du Céreq.

Tableau 6 : répartition départementale des personnes formées en région Paca

Unités : nombre et %

	Personnes formées Professions paramédicales	Dont personnes formées en dernière année Professions paramédicales	Personnes formées en dernière année Professions paramédicales (%)	Personnes formées en dernière année Toutes formations professionnelles (%)
Alpes-de-Haute-Provence	101	20	1	3
Hautes-Alpes	0	0	0	3
Alpes-Maritimes	939	424	27	20
Bouches-du-Rhône	2 181	928	57	44
Var	377	158	10	18
Vaucluse	228	73	5	12
Région Paca	3 826	1 603	100	100

Source : base de données ORM intégrant les effectifs scolarisés en formation dans les établissements publics et privés de l'Éducation nationale et du Ministère de l'agriculture, dans les IUT, dans les centres de formation d'apprentis, dans les écoles du secteur sanitaire et social (préparant les diplômes réglementés par les codes de la santé publique et des affaires sociales), à l'AFPA (dans le cadre de la commande publique financée par l'État) et dans le cadre des stages de formation régionaux financés dans le cadre du programme régional de formation (PRF) en Paca en 2007/2008, hors contrat de professionnalisation et base reflet du Céreq.

Tableau 7 : diplômes délivrés

Unités : nombre et %

Diplômes délivrés (niveau de diplôme) 2007		Région Paca	France métro.	Région Paca / France métro.
Techniciens médicaux (III)	DTS - Imagerie médicale radiologie thérapeutique	54	455	12
	DE Manipulateur ERM	34	524	6
	BTS bio analyses et contrôles	42	609	7
	BTS analyses biologiques	180	1 629	11
	BTS biotechnologie	43	238	18
	DUT Génie biologique, analyses biologiques et biochimiques	49	806	6
Préparateurs en pharmacie	BP Préparateur en pharmacie (IV)	377	3 329	11
	DE 3 Préparateur en pharmacie hospitalière (III)	31	nd	/
Opticiens lunetiers et audioprothésistes	BEP Optique lunetterie (V)	38	1 238	3
	CAP et TH Monteur en lunetterie (V)	15	124	12
	Licence professionnelle Santé- optique professionnelle (II)	30	172	17
Autres spécialistes de l'appareillage médical	CAP Prothésiste dentaire (V)	104	858	12
	BTM Prothésiste dentaire (IV)	nd	nd	/
	BP Prothésiste dentaire (IV)	25	112	22
	BTS Orthoprothésiste (III)	nd	nd	/
	CAP Orthoprothésiste (V)	11	46	24
Masseurs-kinésithérapeutes	DE masseur- kinésithérapeute (III)	126	1 703	7
Autres spécialistes de la rééducation (III)	Certificat de capacité d'orthoptie	nd	nd	/
	Certificat de capacité d'orthophonie	nd	nd	/
	DE pédicure-podologue	26	326	8
	BTS Diététicien	70	575	12
	DUT Génie biologique, option diététique	12	267	4
Ensemble des diplômés		1 206	12 839	9

nd : donnée non disponible

Source : enquête École 2007 -Ds Paca - Traitements ORM et Base Reflet du Céreq

II. Parcours professionnels

II.1. Entrée dans la vie active

Avertissement

Les résultats présentés ici, extraits de l'enquête « Génération 2004 », sont des résultats nationaux.

Les résultats régionaux, fournis par la même source, ne sont pas significativement différents des résultats nationaux.

En d'autres termes, pour la famille professionnelle étudiée, les spécificités identifiées à l'aide des résultats qui figurent dans les tableaux ci-dessous sont applicables à l'échelon régional.

Tableau 8 : secteur d'activité du premier emploi en France

Secteurs d'activité	Unités : nombre et %	
	Professions paramédicales	Tous métiers
Santé	53	7
Autres commerces de détail, réparations	25	7
Action sociale	10	4
Autres	12	82
Ensemble (%)	100	100
Nombre	14 100	692 200

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 9 : nature de l'entreprise du premier emploi en France

Types d'entreprise	Unités : nombre et %	
	Professions paramédicales	Tous métiers
Secteur privé	77	77
Hôpitaux publics	14	4
Autres	9	19
Ensemble (%)	100	100
Nombre	14 100	692 200

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 10 : statut au premier emploi en France

Unités : nombre et %

Types de statut du premier emploi	Professions paramédicales	Tous métiers
Salarié	82	98
Dont salarié sous contrat sans limite de durée	34	30
<i>dont</i>		
<i>Sous contrat à durée indéterminée (CDI)</i>	33	25
<i>Fonctionnaire</i>	1	5
Dont salarié sous contrat à durée limitée	48	68
<i>dont</i>		
<i>Sous contrat à durée déterminée (CDD)</i>	36	31
<i>Autres (intérimaire, saisonnier, sous contrat aidé...)</i>	12	38
Indépendant	18	2
Ensemble (%)	100	100
Nombre	14 100	692 200

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 11 : temps plein / temps partiel au premier emploi en France

Unités : nombre et %

	Professions paramédicales	Tous métiers
Temps plein	64	77
Temps partiel	18	20
Travailleur indépendant	18	3
Ensemble (%)	100	100
Nombre	14 100	692 200

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 12 : temps d'accès au premier emploi en France

Unités : nombre et %

	Professions paramédicales	Tous métiers
Moins d'un mois	52	41
De un à trois mois	31	18
De quatre à six mois	9	17
De sept à douze mois	4	9
Plus de douze mois	4	15
Ensemble (%)	100	100
Nombre	14 100	692 200

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 13 : nombre de séquences* vécues au cours des trois années ayant suivi la sortie de formation en France

Unités : nombre et %

Nombre de séquences	Professions paramédicales	Tous métiers
1	27	15
2	31	23
3	17	20
4	12	15
5	6	9
6	3	7
7 et plus	4	11
Ensemble (%)	100	100
Nombre	14 100	692 200

* une séquence est une période vécue par la personne dans l'une des situations suivantes : emploi, chômage, reprise d'études, formation hors emploi, inactivité.

Note de lecture : parmi les personnes interrogées sortant de formation initiale en 2004 et dont le premier emploi exercé est une profession paramédicale, 27 % ont accédé directement à cet emploi dès la sortie du système éducatif et l'exercent toujours trois ans après. 31 % ont en revanche connu, au cours de ces trois années, deux séquences distinctes :

- l'une où ils ont exercé comme profession paramédicale,
- une autre où ils étaient au chômage, en inactivité, en reprise d'études ou en formation hors emploi, ou encore en emploi dans une autre structure.

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 14 : situation trois ans après la sortie de formation en France

Unités : nombre et %

	Professions paramédicales	Tous métiers
Emploi	95	77
Chômage	3	13
Inactivité	1	3
Formation	0	3
Reprise d'études	1	4
Ensemble (%)	100	100
Nombre	14 100	692 200

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 15 : type de trajectoire d'insertion dans la vie active (trois premières années sur le marché du travail) en France

Unités : nombre et %

Typologie	Professions paramédicales	Tous métiers
Accès rapide et durable à l'emploi	85	57
Décrochage de l'emploi	4	8
Accès différé à l'emploi après une période de chômage	6	12
Accès différé à l'emploi après une période d'inactivité ou de formation	2	4
Formation ou reprise d'études de courte durée	1	3
Formation ou reprise d'études longue durée	1	4
Chômage persistant ou récurrent	1	9
Inactivité durable	1	3
Ensemble (%)	100	100
Nombre	14 100	692 200

Typologie : au cours des trois années ayant suivi leur sortie du système éducatif, les personnes interrogées :

- ont passé en moyenne 34 mois en emploi et un mois au chômage : **accès rapide et durable à l'emploi**
- ont décroché de l'emploi bien qu'ayant travaillé en moyenne deux ans durant la période : **décrochage de l'emploi**
- ont débuté leur vie active par une période de chômage avant de se stabiliser en emploi : **accès différé à l'emploi après une période de chômage**
- ont connu une période de formation hors emploi ou de reprise d'études au cours de leur deuxième année de vie active : **formation ou reprise d'études de courte durée**
- ont débuté leur parcours par de l'inactivité ou une formation avant de se stabiliser en emploi : **accès différé à l'emploi après une période d'inactivité ou de formation**
- se sont formés (formation hors emploi ou reprise d'études) durant un temps relativement long, généralement plus de deux ans : **formation ou reprise d'études longue durée**
- se sont trouvés confrontés à un chômage persistant ou récurrent : **chômage persistant ou récurrent**
- ont eu un parcours dominé par l'inactivité (inactivité sur tout ou majeure partie de la période) : **inactivité durable**

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

II2. Entrée dans l'entreprise

Tableau 16 : mode d'entrée dans l'entreprise actuelle

Champ : emploi salarié

Unités : %

	Région Paca		France métropolitaine	
	Professions paramédicales	Tous métiers	Professions paramédicales	Tous métiers
Démarche personnelle auprès de l'employeur ou candidature spontanée	54	42	58	43
Relations familiales, personnelles ou professionnelles	17	26	17	23
Pôle emploi ou autre organisme public	10	6	4	6
Concours de recrutement	4	8	3	7
Placement par l'école ou un organisme de formation	4	8	5	7
Petites annonces	4	4	7	6
Ancien employeur ou celui du conjoint	3	2	1	2
Cabinet de recrutement	2	2	2	2
Contact de la part de l'entreprise	2	2	3	3
Ensemble	100	100	100	100

Source : Insee - Enquêtes emploi 2003 à 2008

II3. Situation antérieure

Tableau 17 : situation un an auparavant

Unités : %

	Région Paca		France métropolitaine	
	Professions paramédicales	Tous métiers	Professions paramédicales	Tous métiers
Emploi	94	91	95	93
<i>dont emploi dans la même famille professionnelle</i>	97	/	95	/
<i>dont emploi dans une autre famille professionnelle</i>	3	/	5	/
Études	3	3	3	3
Chômage	2	4	1	3
Inactivité	1	2	1	1
Autres	0	0	0	0
Ensemble	100	100	100	100

Note de lecture : parmi les 95 % de professions paramédicales qui étaient en emploi un an auparavant, 97 % occupaient déjà un emploi de la même famille professionnelle « professions paramédicales ». Seuls 3 % occupaient un emploi dans une autre famille professionnelle.

Source : Insee - Enquêtes emploi 2003 à 2008

Tableau 18 : situation antérieure à l'emploi actuel

Unités : %

	Région Paca		France métropolitaine	
	Professions paramédicales	Tous métiers	Professions paramédicales	Tous métiers
(Autre) emploi salarié	38	43	43	47
Études, formation	35	23	35	24
(Autre) emploi non salarié	11	4	9	3
Chômage	11	19	9	17
Autres*	5	11	4	9
Ensemble (%)	100	100	100	100

* inactivité pour cause de maladie ou de maternité, non salarié travaillant avec un membre de la famille

Note de lecture : parmi les professions paramédicales en emploi dans la région, 35 % étaient en formation immédiatement avant d'accéder à leur emploi actuel.

Source : Insee - Enquêtes emploi 2003 à 2008

II4. Mobilité professionnelle

Tableau 19 : ancienneté dans la profession

Unités : %

	Région Paca		France métropolitaine	
	Professions paramédicales	Tous métiers	Professions paramédicales	Tous métiers
Ancienneté moyenne	11 ans et 11 mois	10 ans et 11 mois	11 ans et 5 mois	11 ans et 6 mois
0 à 5 ans	36	41	40	38
<i>dont moins d'un an</i>	8	13	10	11
5 à 10 ans	16	17	16	17
10 ans et plus	48	42	44	45
Ensemble (%)	100	100	100	100

Lecture : au sein de l'ensemble des professions paramédicales en emploi dans la région Paca, 8 % exercent leur profession depuis moins d'un an.

Source : Insee - Enquêtes emploi 2003 à 2008

Tableau 20 : changement de profession depuis l'entrée dans l'entreprise

Champ : emploi salarié

Unités : %

	Région Paca		France métropolitaine	
	Professions paramédicales	Tous métiers	Professions paramédicales	Tous métiers
Changement de profession	11	28	12	27
<i>dont « assistants dentaires, médicaux ou vétérinaires ou aides de techniciens médicaux » devenus préparateurs en pharmacie</i>	14	/	12	/
<i>dont changement au sein de la même famille professionnelle</i>	28	/	27	/
Stabilité dans la profession	89	72	88	73
Ensemble (%)	100	100	100	100

Lecture : parmi les professions paramédicales en emploi dans la région, 11 % ont changé de profession depuis leur entrée dans l'entreprise où ils exercent. Au sein de la population qui est dans ce cas, 28 % exerçaient déjà une profession relevant de la famille professionnelle « professions paramédicales » à leur entrée dans l'entreprise.

Source : Insee - Enquêtes emploi 2003 à 2008

II5. Souhait d'occuper un autre emploi

Tableau 21 : souhait d'occuper un autre emploi

Unités : %

Souhait d'occuper un autre emploi (en plus ou en remplacement de l'emploi actuel)	Région Paca		France métropolitaine	
	Professions paramédicales	Tous métiers	Professions paramédicales	Tous métiers
Oui	4	7	5	8
Non	96	93	95	92
Ensemble (%)	100	100	100	100

Source : Insee - Enquêtes emploi 2003 à 2008

III. Évolutions passées et à venir de l'emploi

III.1. Évolutions récentes

Tableau 22 : migrations résidentielles au cours des 5 dernières années

	Unités : nombre et %	
	Professions paramédicales	Tous métiers
Emploi 2006	31 165	1 841 427
Entrées dans la région Paca sur 5 ans	3 099	182 025
Sorties de la région Paca sur 5 ans	1 747	124 466
Solde migratoire régional sur 5 ans	+ 1 352	+ 57 559
Solde migratoire pour 100 emplois*	+ 4,4	+ 3,2

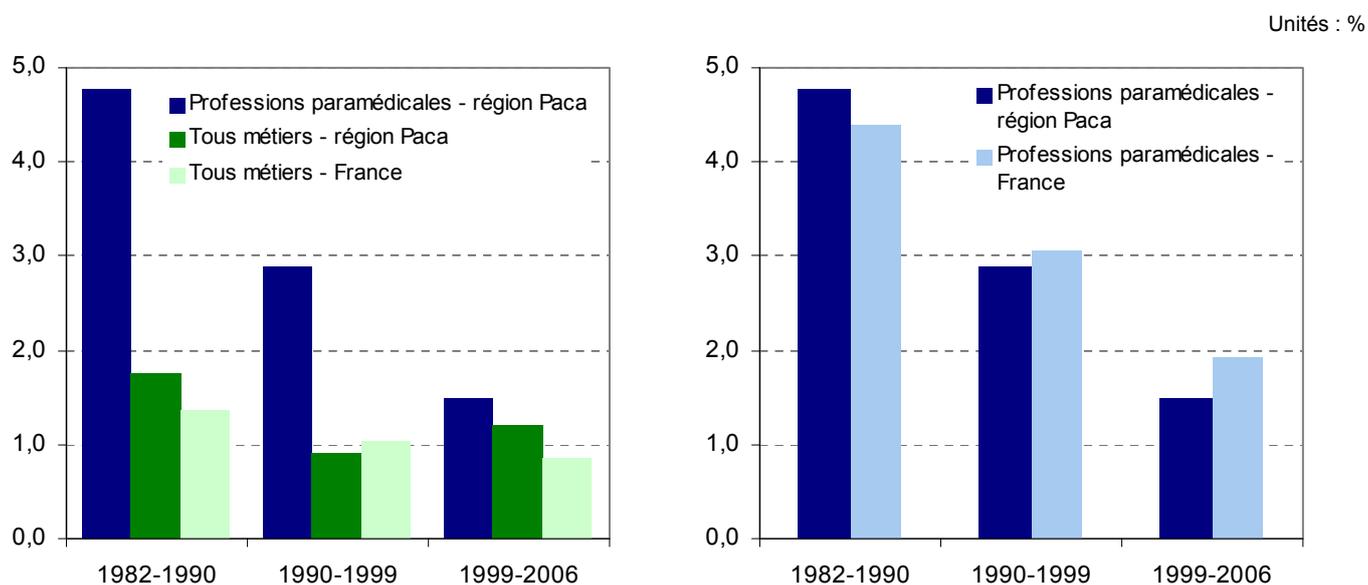
* solde migratoire divisé par l'emploi moyen sur la période multiplié par 100

Note de lecture : en cinq ans, 3 099 personnes relevant de professions paramédicales (exerçant en 2006) sont venues s'installer dans la région Paca et 1 747 sont parties vivre ailleurs, ce qui représente un solde migratoire excédentaire de 1 352 personnes. Pour 100 emplois de professions paramédicales dans la région Paca, les migrations résidentielles ont généré 4,4 professions paramédicales supplémentaires en cinq ans.

Source : Insee - Recensement de la population 2006

Graphique 2 : évolution de l'emploi des 25-55 ans

Taux d'évolution annuel moyen



Source : Insee - Recensements de la population 1982, 1990, 1999 & 2006

Avertissement

Le recensement rénové de la population de 2006 permet de mieux appréhender la notion d'emploi - en général occasionnel ou de courte durée - exercé par des personnes dont le statut principal est par ailleurs celui d'étudiant, de retraité, voire de chômeur. Une part de l'évolution de l'emploi total entre 1999 et 2006 peut être liée à ce changement. C'est la raison pour laquelle le champ de l'emploi observé est ici limité à la tranche d'âge des 25-55 ans : en excluant une large proportion des étudiants et des retraités, cette restriction permet d'atténuer en grande partie les effets du changement de définition de l'emploi entre les recensements de 1999 et de 2006.

III.2. Prospective

Tableau 23 : estimations du nombre de départs définitifs de fin d'activité à l'horizon 2020 (départs en retraite)

Champ : emploi total (salarié + non salarié)

Unités : nombre et %

Professions paramédicales	Période 2006-2010		Période 2011-2015		Cumul période 2006-2015			2016-2020	
	Départs	Taux de départ* (%)	Départs	Taux de départ* (%)	Départs	Taux de départ* (%)	Taux de départ* tous métiers (%)	Départs	Taux de départ* (%)

Scenario "spontané" (1)

Hommes	1 040	10,8	1 170	12,2	2 210	23,0	23,4	1 276	13,3
Femmes	1 398	6,8	2 228	10,8	3 626	17,6	21,3	2 637	12,8
Total	2 438	8,1	3 398	11,2	5 836	19,3	22,4	3 913	12,9

Scenario "recul de l'âge de départ" (2)

Hommes	808	8,4	1 098	11,4	1 906	19,8	18,9	1 252	13,0
Femmes	910	4,4	2 018	9,8	2 928	14,2	17,3	2 569	12,4
Total	1 718	5,7	3 116	10,3	4 834	16,0	18,2	3 821	12,6

(1) comportements de fin d'activité considérés comme strictement identiques à l'avenir à ceux observés entre 1993 et 2002

(2) l'âge de départ en fin de carrière est repoussé de 2 années

* rapport du nombre de départs sur la période considérée à l'emploi total de la famille professionnelle en 2005

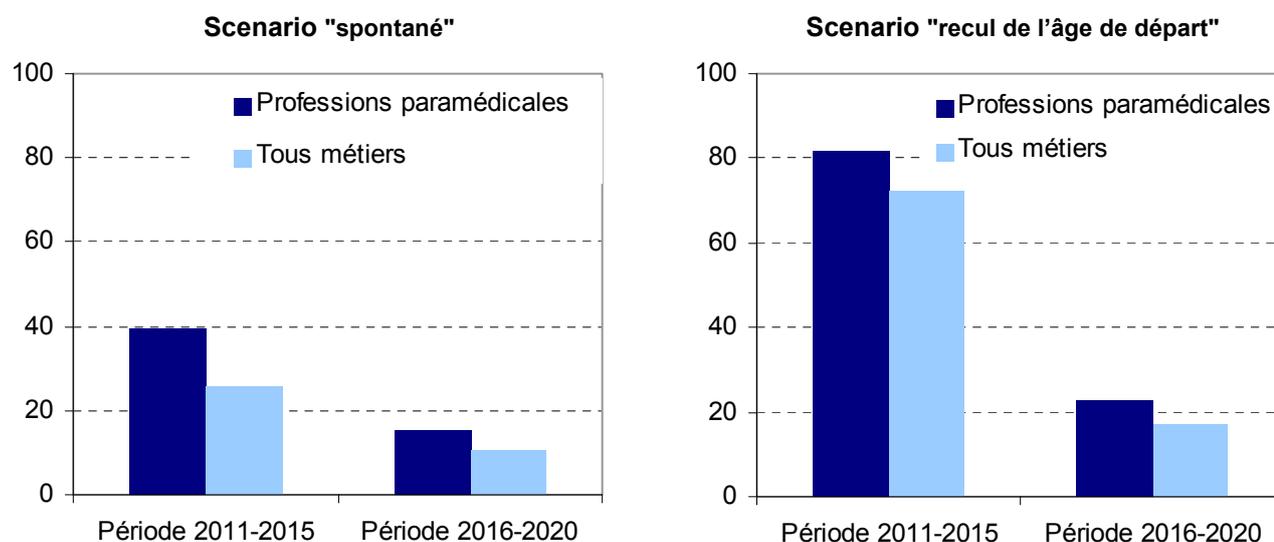
Source : Insee - Enquêtes annuelles de recensement de la population 2004 à 2007 - Modèle prospectif "simulations de fins de carrière"

Graphiques 3 & 4 : évolution du nombre de départs de fin d'activité (départs en retraite)

Taux d'évolution par rapport à la période quinquennale précédente

Champ : emploi total (salarié + non salarié)

Unités : %



Source : Insee - Enquêtes annuelles de recensement de la population 2004 à 2007 - Modèle prospectif "simulations de fins de carrière"

Aide à la lecture

Sur la première période quinquennale (2006-2010), 2 438 départs en retraite devraient avoir lieu selon le scénario "spontané" et 1 718 selon le scénario "recul de l'âge de départ". Par la suite, sur la période 2011-2015, le nombre cumulé de départs en retraite de personnes exerçant en tant que profession paramédicale devrait augmenter de 40 % par rapport à la période 2006-2010 selon le scénario "spontané", et du double (80 %) selon le scénario "recul de l'âge de départ". Cet écart de taux de croissance entre les deux scénarios s'explique par la différence d'âge de départ en retraite posée en hypothèse : en reculant cet âge de deux années par rapport au scénario "spontané", le scénario "recul de l'âge de départ" provoque un retard de la très forte croissance du nombre des départs. Celle-ci ne surviendrait alors qu'au cours de la deuxième période quinquennale (2011-2015). Le mouvement de hausse devrait ensuite se poursuivre sur la période 2016-2020 selon les deux scénarios, à un rythme toutefois moins soutenu (+ 15 % pour le scénario "spontané" et + 23 % pour le scénario "recul de l'âge de départ" par rapport à la période 2011-2015). Selon les deux scénarios envisagés, le nombre de départs en retraite augmenterait donc plus vite pour les professions paramédicales que pour la moyenne tous métiers confondus sur la période 2011-2020.

Tableau 24 : estimations de besoins de recrutement à l'horizon 2015 (postes à pourvoir)

Champ : emploi total (salarié + non salarié)

	Région Paca		Unités : nombre et % France métropolitaine
	Professions paramédicales	Tous métiers	Professions paramédicales
Scenario			
Emploi 2005	30 250	1 781 260	269 000
Emploi 2015	32 160	1 893 580	286 000
Création nette d'emploi 2006-2015	1 910	112 330	17 000
Taux annuel moyen d'évolution de l'emploi 2006-2015 (%)	0,6	0,6	0,6
Départs de fin d'activité	5 840	399 190	52 000
Postes à pourvoir	7 750	511 520	69 000
Postes à pourvoir par an en moyenne	775	51 150	6 900
Postes à pourvoir par an en moyenne (en % de l'emploi moyen sur la période)	2,5	2,8	2,5

Sources : Dares - Centre d'Analyse Stratégique, "Les métiers en 2015"
 Insee - Modèle prospectif "simulations de fins de carrière"
 Drass / Drees - Traitement Insee - ORM

Scenario

L'estimation du nombre de postes à pourvoir dans la famille professionnelle V30 : professions paramédicales sur la période 2006-2015 en région Paca est établie sur la base de travaux menés nationalement par la Dares et le Centre d'Analyse Stratégique (CAS) en 2007 (cf. le rapport "Les métiers en 2015", janvier 2007).

Ces travaux établissent l'hypothèse, pour cette famille professionnelle, d'un taux de création nette d'emploi de + 0,6 % par an sur la période 2006-2015 et sur l'ensemble de la France métropolitaine. Cette hypothèse correspond à la création nette de 17 000 emplois relevant de professions paramédicales entre 2006 et 2015. Dans le même temps et pour la même famille professionnelle, le nombre de départs en retraite s'établirait à 52 000. Le nombre de postes à pourvoir qui en résulterait serait donc le suivant :

$$17\ 000 \text{ (créations nettes d'emploi)} + 52\ 000 \text{ (départs en retraite)} = 69\ 000$$

soit 6 900 postes à pourvoir par an entre 2006 et 2015 **en moyenne**.

Cela représenterait un renouvellement de 2,5 % des professions paramédicales en emploi chaque année sur la période.

Au niveau régional, le scénario retenu fait l'hypothèse que le taux annuel de création nette d'emploi serait le même qu'au plan national entre 2006 et 2015 : + 0,6 %. Ce rythme d'évolution revient à retenir un nombre de créations nettes d'emplois relevant de professions paramédicales égal à 1 910 dans la région. Selon les travaux menés par l'Insee en janvier 2009, en retenant le scénario "haut", qui aboutit à des résultats nationaux proches des résultats du rapport Dares-CAS (cf. *SUD INSEE l'essentiel* n°129, "Provence-Alpes-Côte d'Azur : un actif sur trois partira à la retraite d'ici 2020"), le nombre de départs en retraite dans le même temps s'établirait à 5 840. **Sous l'hypothèse d'un taux annuel de création nette d'emploi de + 0,6 % par an dans la famille professionnelle**, le nombre régional de postes de professions paramédicales à pourvoir sur la période 2006-2015 serait donc le suivant :

$$1\ 910 \text{ (créations nettes d'emploi)} + 5\ 840 \text{ (départs en retraite)} = 7\ 750$$

soit 775 postes à pourvoir par an entre 2006 et 2015 **en moyenne**.

Cela représenterait un renouvellement de 2,5 % des professions paramédicales en emploi chaque année sur la période.

Note : le nombre annuel de postes à pourvoir obtenu dans ce scénario, à savoir 775, est un nombre **moyen**, calculé en effectuant une division simple entre le nombre total de postes à pourvoir entre 2006 et 2015 et le nombre d'années que couvre cette période (dix). **Cela ne signifie pas que les besoins de recrutement seront constants entre 2006 et 2015.** Le profil d'évolution du nombre de départs en retraite donne à cet égard une indication de la dynamique à venir des besoins de recrutement : les départs en retraite devraient être de plus en plus nombreux sur la période (cf. *tableau & graphique p138*), contribuant à faire évoluer de manière croissante le nombre de postes à pourvoir.

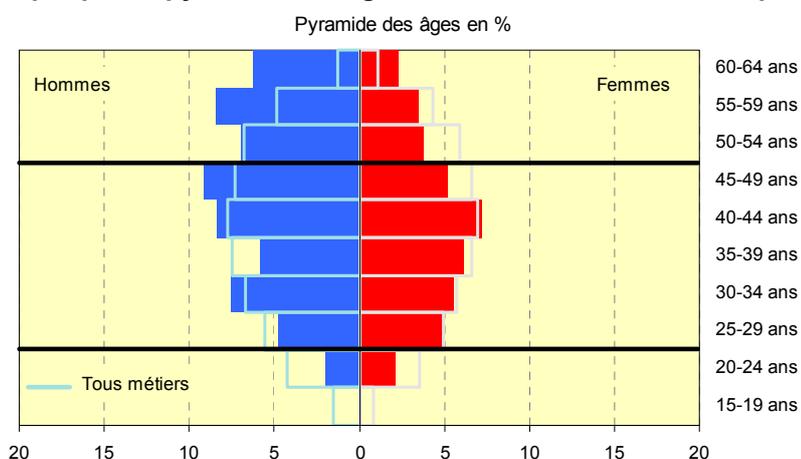
Différents leviers existent pour satisfaire ces besoins de recrutement : formation initiale, réorientation professionnelle, recrutement à l'extérieur de la région...

5.c. La famille professionnelle V30 - professions paramédicales : zoom sur certains métiers

1. Masseurs - kinésithérapeutes rééducateurs, libéraux

1.a Emploi

Graphique 1 : pyramide des âges des masseurs - kinésithérapeutes rééducateurs, libéraux en emploi



Source : Insee - recensement de la population 2006

Tableau 1 : caractérisation de l'emploi

	Provence-Alpes-Côte d'Azur			Unités : nombre et % France métro.
	Masseurs - kinés rééducateurs, libéraux	Professions paramédicales	Tous métiers	Tous métiers
Ensemble (nombre)	5 655	31 165	1 841 427	26 134 732
Sexe et âge (%)				
Femmes	40	68	47	47
Hommes	60	32	53	53
Moins de 25 ans	4	9	10	10
25 à 49 ans	63	66	65	67
50 ans et plus	33	25	25	23
Âge médian	43 ans	38 ans	40 ans	39 ans
Catégorie sociale (%)				
Cadres & prof. intellectuelles sup.	0	8	15	15
Professions intermédiaires	100	92	26	25
Autres	0	0	59	60
Diplôme le plus élevé (%)				
Enseignement supérieur*	91	66	32	31
Baccalauréat	4	17	19	18
Inférieur au baccalauréat	5	17	49	50
Conditions d'emploi (%)				
Emploi à temps plein	90	78	82	83
Emploi à temps partiel	10	22	18	17
Emploi non salarié	100	34	13	11
Emploi salarié	0	66	87	89
<i>dont</i>				
Emploi sans limite de durée	/	88	84	85
CDD, vacation, intérim, saisonnier, autre	/	12	16	15
Titulaire fonction publique	/	19	22	17
Autre salarié	/	81	78	83
Secteur d'activité (%)				
Santé	91	58	8	7
Action sociale	1	5	5	6
Autres	8	37	87	87

* diplôme universitaire 1^{er} cycle et au-delà

Source : Insee - recensement de la population 2006

1.b Chômage

Tableau 2 : demande et offre d'emploi

Données non disponibles pour le métier de masseur - kinésithérapeute, libéral.

1.c Migrations résidentielles

Tableau 3 : migrations résidentielles au cours des 5 dernières années

Unités : nombre et %

	Masseurs - kinés rééducateurs, libéraux	Professions paramédicales	Tous métiers
Emploi 2006	5 655	31 165	1 841 427
Entrées dans la région sur 5 ans	564	3 099	182 025
Sorties de la région sur 5 ans	276	1 747	124 466
Solde migratoire sur 5 ans	+ 288	+ 1 352	+ 57 559
Solde migratoire pour 100 emplois*	+ 5,2	+ 4,4	+ 3,2

* solde migratoire divisé par l'emploi moyen sur la période multiplié par 100

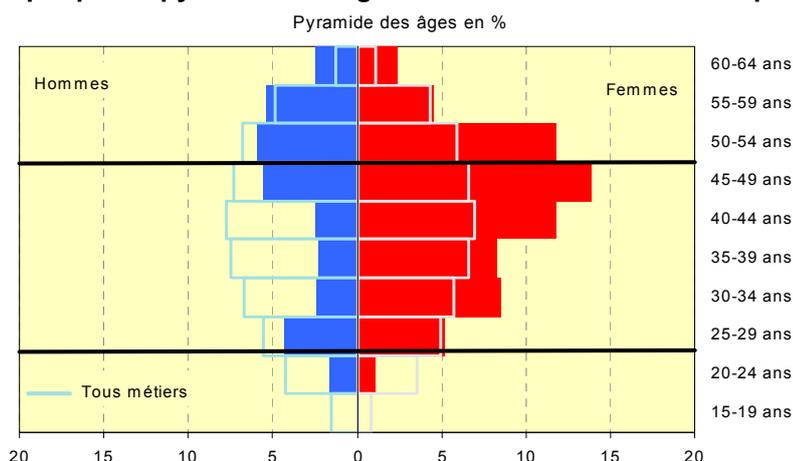
Note de lecture : en cinq ans, 564 masseurs - kinésithérapeutes rééducateurs libéraux (exerçant en 2006) sont venus s'installer dans la région Paca et 276 sont partis vivre ailleurs, ce qui représente un solde migratoire excédentaire de 288 personnes. Pour 100 emplois de masseurs - kinésithérapeutes rééducateurs libéraux dans la région Paca, les migrations résidentielles ont généré 5,2 masseurs - kinésithérapeutes rééducateurs libéraux supplémentaires en cinq ans.

Source : Insee - Recensement de la population 2006

2. Masseurs - kinésithérapeutes rééducateurs, salariés

2.a Emploi

Graphique 1 : pyramide des âges des masseurs - kinésithérapeutes rééducateurs, salariés en emploi



Source : Insee - recensement de la population 2006

Tableau 1 : caractérisation de l'emploi

	Provence-Alpes-Côte d'Azur			France métr.
	Masseurs - kinés rééducateurs, salariés	Professions paramédicales	Tous métiers	Tous métiers
Ensemble (nombre)	1 382	31 165	1 841 427	26 134 732
Sexe et âge (%)				
Femmes	67	68	47	47
Hommes	33	32	53	53
Moins de 25 ans	3	9	10	10
25 à 49 ans	64	66	65	67
50 ans et plus	33	25	25	23
Âge médian	45 ans	38 ans	40 ans	39 ans
Catégorie sociale (%)				
Cadres & prof. intellectuelles sup.	0	8	15	15
Professions intermédiaires	100	92	26	25
Autres	0	0	59	60
Diplôme le plus élevé (%)				
Enseignement supérieur*	91	66	32	31
Baccalauréat	3	17	19	18
Inférieur au baccalauréat	6	17	49	50
Conditions d'emploi (%)				
Emploi à temps plein	73	78	82	83
Emploi à temps partiel	27	22	18	17
Emploi non salarié	0	34	13	11
Emploi salarié	100	66	87	89
<i>dont</i>				
Emploi sans limite de durée	91	88	84	85
CDD, vacation, intérim, saisonnier, autre	9	12	16	15
Titulaire fonction publique	25	19	22	17
Autre salarié	75	81	78	83
Secteur d'activité (%)				
Santé	78	58	8	7
Action sociale	10	5	5	6
Autres	12	37	87	87

* diplôme universitaire 1^{er} cycle et au-delà

Source : Insee - recensement de la population 2006

2.b Chômage

Tableau 2 : demande et offre d'emploi

Données non disponibles pour le métier de masseur - kinésithérapeute, salarié.

2.c Migrations résidentielles

Tableau 3 : migrations résidentielles au cours des 5 dernières années

Unités : nombre et %

	Masseurs - kinés rééducateurs, salariés	Professions paramédicales	Tous métiers
Emploi 2006	1 382	31 165	1 841 427
Entrées dans la région sur 5 ans	184	3 099	182 025
Sorties de la région sur 5 ans	95	1 747	124 466
Solde migratoire sur 5 ans	+ 89	+ 1 352	+ 57 559
Solde migratoire pour 100 emplois*	+ 6,7	+ 4,4	+ 3,2

* solde migratoire divisé par l'emploi moyen sur la période multiplié par 100

Note de lecture : en cinq ans, 184 masseurs - kinésithérapeutes rééducateurs salariés (exerçant en 2006) sont venus s'installer dans la région Paca et 95 sont partis vivre ailleurs, ce qui représente un solde migratoire excédentaire de 89 personnes. Pour 100 emplois de masseurs - kinésithérapeutes rééducateurs salariés dans la région Paca, les migrations résidentielles ont généré 6,7 masseurs - kinésithérapeutes rééducateurs salariés supplémentaires en cinq ans.

Source : Insee - Recensement de la population 2006

3. Formation aux métiers de masseurs - kinésithérapeutes rééducateurs (libéraux ou salariés)

Tableau 4 : synthèse

	Unités : nombre et %
	Masseurs - kinésithérapeutes rééducateurs
Personnes formées (2007/2008)	504
Part des femmes (%)	55
Part des personnes formées dans un établissement public (%)	100
Diplômes délivrés (2007)	126
Âge moyen à l'entrée en formation	20 ans
Durée de la formation	3 ans
Centres de formation en région Paca	2
Part des résidents en région Paca un an avant la formation (%)	100
Niveau de la formation	III

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 5 : répartition départementale des personnes formées en région Paca

2007/2008	Unités : nombre et %
	Masseurs - kinésithérapeutes rééducateurs
Alpes-de-Haute-Provence	0
Hautes-Alpes	0
Alpes-Maritimes	21
Bouches-du-Rhône	79
Var	0
Vaucluse	0
Région Paca	100
Nombre	504

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 6 : situation des personnes formées en première année avant d'entrer en formation

	Unités : nombre et %
Situation antérieure principale Personnes formées en première année, 2007/2008	Masseurs - kinésithérapeutes rééducateurs
Première année de médecine	98
Emploi dans le secteur hospitalier / social ou médico-social	1
Emploi dans un autre secteur	1
Ensemble (%)	100
Nombre	172

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 – Traitements ORM

Tableau 7 : diplôme ou niveau d'études atteint avant l'entrée en formation par les personnes formées en première année

Diplôme ou niveau d'études Personnes formées en première année, 2007/2008	Unités : nombre et %	
	Masseurs - kinésithérapeutes rééducateurs	
Diplôme de niveau baccalauréat		93
Diplôme du 2 ^{ème} ou 3 ^{ème} cycle universitaire		6
Diplôme de niveau baccalauréat +2		1
Ensemble (%)		100
Nombre		172

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

6. LA FAMILLE PROFESSIONNELLE V40 :

PROFESSIONNELS DE

L'ACTION SOCIALE,
CULTURELLE
&
SPORTIVE

Forte croissance de l'emploi,
précarité des contrats,
chômage élevé

6.a. La famille professionnelle V40 - professionnels de l'action sociale, culturelle & sportive :

forte croissance de l'emploi, précarité des contrats, chômage élevé

Métiers du travail social d'une part, de l'animation sportive, culturelle et de loisirs d'autre part

La famille professionnelle « professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive » est composée de métiers très diversifiés. On y trouve d'une part des professions du travail social réglementées par le ministère en charge du travail social - éducateurs spécialisés et assistants de service social notamment - et d'autre part, de nombreux emplois liés à l'éducation populaire, la gestion et l'animation de centres socioculturels : les animateurs socioculturels de loisirs ou encore les moniteurs et éducateurs sportifs et sportifs professionnels, par exemple.

En 2007, plus de 5 000 personnes étaient inscrites dans une formation pouvant mener à une des professions de l'action sociale, culturelle et sportive dans la région, dont 3 100 en dernière année de formation. Près des trois quarts d'entre elles préparaient un diplôme du travail social et le quart restant une certification de la filière de formation « animation sportive, culturelle et de loisirs ». Le premier niveau de formation (CAP, BEP) est sous-représenté, au profit des niveaux III (baccalauréat + 2 années) et IV (baccalauréat), qui ressemblent chacun un tiers des formés. Le niveau III concentre plus particulièrement les formations du travail social et le niveau IV celles de la filière de l'« animation sportive, culturelle et de loisirs ». La durée des diplômes de cette dernière est ainsi en moyenne plus courte que pour ceux du travail social.

L'offre de formation est répartie sur l'ensemble des six départements. Les départements alpins sont notamment bien pourvus dans les formations préparant à l'animation sportive et socioculturelle, eu égard à la forte activité de loisirs qui s'y développe.

L'emploi de ces professions a progressé quatre fois plus vite que l'emploi total depuis 1990

L'emploi des professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive a été très dynamique dans la région au cours des 25 dernières années. Il a atteint son pic de progression dans la décennie 1990, augmentant alors au rythme de + 5,3 % par an, avant de ralentir quelque peu sur la période récente, tout en demeurant dynamique (+ 2,8 % par an entre 1999 et 2006 pour les 25-55 ans). Au total, entre le début des années 1990 et l'année 2006, il a progressé deux fois plus vite que l'emploi du domaine professionnel « santé, action sociale, culturelle et sportive » dans son ensemble (+ 4,2 % contre + 2,3 %) et quatre fois plus vite que l'emploi régional (+ 1,0 %). Une partie de cet écart de croissance peut s'expliquer par la forte présence de contrats à durée limitée et/ou à temps partiel : pour un nombre de temps pleins équivalents, il faut plus de personnes en emploi dans cette famille professionnelle qu'ailleurs. Les recrutements sont ainsi très nombreux : pour l'année 2010, ce sont près de 10 000 embauches qui sont envisagées dans la région, ce qui situe cette famille professionnelle parmi les plus porteuses d'offres d'emplois.

Sur la période récente, l'offre d'emploi des professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive dans la région a été en partie satisfaite par le jeu des migrations : en moyenne chaque année, près de 5 000 personnes relevant de ces professions sont en effet venues habiter en Provence-Alpes-Côte d'Azur au cours des cinq années précédentes, 3 400 ayant à l'inverse quitté la région, soit un apport net moyen de 320 personnes par an. Cet apport représente 0,7 % de l'emploi des professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive par an, soit une proportion légèrement plus élevée qu'au sein de l'emploi régional (+ 0,6 %).

Main-d'œuvre jeune, niveaux de diplômes souvent élevés

En 2006, 46 990 personnes exercent en tant que professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive, ce qui représente 2,6 % de l'emploi total régional. Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 9,8 professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive pour 1 000 habitants, densité comparable à la moyenne nationale (9,7). Sur les quatorze groupes de métiers qui composent la famille professionnelle, les trois groupes les plus représentés sont par ordre d'importance : animateur socioculturel de loisirs, moniteur et éducateur sportif - sportif professionnel et éducateur spécialisé. À l'instar de l'ensemble du domaine professionnel « santé, action sociale, culturelle et sportive », les professions de l'action sociale, culturelle et sportive sont exercées aux deux tiers par des femmes. Correspondant à des postes de catégories sociales intermédiaires, elles requièrent généralement un niveau de diplôme élevé : la moitié des emplois sont occupés par des diplômés de l'enseignement supérieur (le tiers au sein de l'emploi régional) et seulement le quart par des personnes non titulaires du baccalauréat (une sur deux dans l'emploi régional). La moitié de ces actifs sont âgés de moins de 36 ans, soit un âge médian nettement inférieur à celui de l'emploi total (40 ans). La proportion des moins de 25 ans est en effet élevée - les emplois de l'animation socioculturelle sont généralement occupés par des jeunes professionnels - tandis qu'à l'inverse, les seniors (50 ans et plus) n'occupent qu'un emploi de l'action sociale, culturelle et sportive sur cinq (un quart dans l'emploi régional).

Plus de neuf actifs sur dix sont salariés, dont le tiers dans la fonction publique. Plus du quart des emplois sont exercés dans le secteur de l'action sociale tandis que le secteur de la santé ne regroupe que 5 % des emplois (51 % dans le domaine professionnel).

Difficultés d'accès à l'emploi, niveau de chômage élevé

Vis-à-vis du marché du travail, la situation des professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive se distingue de la majorité des professions du domaine « santé, action sociale, culturelle et sportive », généralement épargnées par le chômage : ils sont confrontés à de réelles difficultés d'accès à l'emploi. Le niveau de demande d'emploi - 14 % - y est ainsi une fois et demie plus élevé qu'au sein de l'emploi régional, et parmi les personnes en emploi, une sur cinq était au chômage immédiatement avant d'exercer (une sur dix pour le domaine professionnel dans son ensemble). Les métiers de l'animation étant soumis à la saisonnalité de cette activité, il n'est pas rare que ces professionnels s'inscrivent au chômage pour de courtes périodes entre deux saisons. Avant d'exercer, près du tiers des personnes étaient en formation, et près d'une sur deux occupaient un autre emploi, en tant que salarié dans une autre entreprise ou indépendant.

Dans les métiers de l'action sociale, culturelle et sportive, la proportion des actifs en situation d'emploi trois années après leur sortie de formation initiale est proche de celle de l'emploi régional. Elle est par conséquent sensiblement inférieure aux standards du domaine professionnel « santé, action sociale, culturelle et sportive ». Moins de la moitié d'entre eux ont accédé à l'emploi un mois après leur sortie de formation : la transition entre la formation et l'emploi se fait beaucoup plus fréquemment en passant par une étape intermédiaire que pour les professions de la santé, de l'action sociale, culturelle et sportive dans leur ensemble - étape qui peut être une période de chômage -. Alors que dans ce domaine professionnel, les trajectoires d'insertion se caractérisent généralement par un accès rapide, et durable, à l'emploi, l'accès au premier emploi dans les professions de l'action sociale, culturelle et sportive est moins aisé. Deux fois plus souvent, les trajectoires se caractérisent même par un décrochage de l'emploi. Ainsi, parmi les différents métiers du domaine professionnel « santé, action sociale, culturelle et sportive », les professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive pâtissent des conditions d'insertion sur le marché du travail les moins favorables.

Forte présence des contrats courts et du temps partiel, rémunérations peu élevées

Une fois le poste obtenu, les conditions d'emploi proposées sont également moins favorables. L'activité salariée exercée au premier emploi est très fréquemment à durée limitée, sous la forme d'un contrat à durée déterminée le plus souvent, mais aussi d'un emploi saisonnier ou d'un contrat aidé. Cela se confirme au-delà du premier emploi : un tiers des salariés de l'action sociale, culturelle et sportive ont un contrat « court » (16 % dans l'emploi régional). Le type d'offres d'emploi transitant par Pôle emploi est un autre révélateur de la qualité des emplois : près des trois quarts d'entre elles correspondent à des contrats d'une durée inférieure à six mois. Ces caractéristiques sont cependant davantage liées aux professions de l'animation qu'à celles du travail social. Le temps partiel est aussi très fréquent dans ces métiers (31 % contre 18 % pour l'emploi régional), et il s'agit d'un temps partiel déclaré non souhaité pour plus d'un actif concerné sur trois. Enfin, les niveaux de salaire sont peu élevés : un salarié sur deux perçoit une rémunération inférieure à 1 250 euros nets, contre 40 % au sein de l'emploi régional et 35 % dans l'ensemble du domaine professionnel.

Ces conditions d'emploi coïncident avec une instabilité professionnelle des actifs en exercice. Certes, comme au sein du domaine professionnel dans son ensemble, seul un salarié de l'action sociale, culturelle et sportive sur quatre a changé de métier depuis son entrée dans l'entreprise, mais l'ancienneté dans la profession y est nettement moins élevée - elle l'est même sensiblement moins que dans l'emploi régional -. Cela va de pair avec la jeunesse des personnes en emploi, mais atteste également d'un faible enracinement dans la profession.

Autre révélateur des conditions d'emploi proposées par les professions de l'action sociale, culturelle et sportive : le taux de tension sur le marché du travail, qui rapporte le nombre d'offres d'emplois à la main-d'œuvre disponible, est certes élevé, mais les projets de recrutement ne sont que rarement jugés problématiques par les employeurs. Les professions de l'animation socioculturelle figurent même parmi les métiers pour lesquels la part des intentions d'embauche « à difficultés » est la plus faible. Plus que de réelles difficultés de recrutement, la valeur élevée du taux de tension témoigne donc d'une gestion des ressources humaines basée sur un important « turn-over », ainsi que d'une activité qui fluctue en fonction des périodes de l'année, eu égard à la présence massive de contrats « courts » et au fort niveau de chômage observé. Près des deux tiers des intentions d'embauche sont ainsi liées à des activités saisonnières.

Deux fois plus de personnes exerçant une profession de l'action sociale, culturelle et sportive qu'au sein de l'emploi régional émettent le souhait de changer d'emploi.

7 500 départs en retraite entre 2006 et 2015...

Entre 2006 et 2015, 7 500 des personnes en emploi sont susceptibles de cesser définitivement d'exercer pour cause de départ en retraite⁸. Ce nombre global représente une proportion relativement faible de l'emploi actuel (moins d'une personne sur six contre près d'une sur quatre dans l'emploi régional), mais il masque une amplification marquée sur la deuxième moitié de la période : 38 % de départs supplémentaires entre 2011 et 2015

⁸ Scenario « spontané » : comportements de fin d'activité considérés comme strictement identiques à l'avenir à ceux observés entre 1993 et 2002. Pour l'autre scénario envisagé, se reporter au cahier de données (partie III.2 « Prospective »).

par rapport à la période 2006-2010. Entre 2016 et 2020, les départs en retraite continueraient de croître, mais à un rythme plus modéré (+ 20 %).

... et 13 750 postes à pourvoir si l'emploi progresse moins vite à l'avenir

Le scénario prospectif retenu (déclinaison des hypothèses établies pour la France entière à l'échelon géographique régional - cf. encadré) revient à postuler, pour la région, un ralentissement de l'emploi dans ces métiers entre 2006 et 2015 par rapport à la période récente (+ 1,3 % par an). Celui-ci resterait toutefois plus dynamique que l'emploi régional (+ 0,6 %). Il impliquerait un nombre annuel de postes à pourvoir - en tenant compte des départs en retraite - de 1 375 unités en moyenne sur la période. Cela ne veut pas dire pour autant que les besoins de recrutement seraient égaux à ce nombre chaque année entre 2006 et 2015. Le profil d'évolution du nombre de départs en retraite donne à cet égard une indication de la dynamique à venir des besoins de recrutement : les départs en retraite, de plus en plus nombreux, devraient contribuer à faire évoluer de manière croissante le nombre de postes à pourvoir annuellement. Autrement dit, les besoins seraient inférieurs à 1 375 emplois par an en début de période, et excèderaient cette valeur moyenne à l'approche de 2015.

Par ailleurs, d'autres éléments non pris en compte dans ce scénario sont susceptibles d'avoir un impact sur le nombre de postes à pourvoir. D'une part, l'existence de tensions sur le marché du travail tend à démontrer que, pour ces métiers, il existe des postes non pourvus, dont le nombre n'est actuellement pas connu. Les estimations élaborées ici s'appuient sur le postulat implicite que l'emploi observé en 2006 couvre l'ensemble des besoins. D'autre part, des effets liés à la dynamique démographique propre du territoire peuvent agir. Au cours des années récentes, la population régionale a progressé sensiblement plus vite que la population française. Si le phénomène se poursuit, cela pourra entraîner un surcroît de besoins dans la région. Ces facteurs laissent donc supposer que le nombre de postes à pourvoir évalué ici correspond à une estimation basse. À l'inverse, l'éventualité d'un recul de l'âge légal de départ à la retraite pourrait faire diminuer le nombre de départs et donc le nombre de postes à pourvoir.

Les diplômes délivrés en Provence-Alpes-Côte d'Azur dans les principales formations destinant à l'exercice d'une profession de l'action sociale, culturelle et sportive ne sont que partiellement dénombrables.

D'un côté, le nombre de diplômés des formations menant aux métiers relevant du code de l'action sociale et de la famille, tels qu'assistant de service social ou éducateur spécialisé, est connu. En 2007, 780 diplômés y ont été délivrés dans la région. Cependant, les professions dont l'accès est permis par ces filières ne concentrent qu'un peu plus du tiers des actifs de la famille professionnelle.

De l'autre côté - et autrement dit -, pour près des deux tiers de l'emploi de la famille, il est plus difficile d'identifier les formations et, plus encore, de quantifier le nombre de diplômés. Cela correspond notamment aux professions de l'animation culturelle et sportive, ainsi qu'à certains métiers, comme surveillant ou encore aide-éducateur des établissements d'enseignement, qui ne requièrent aucune formation spécifique et qui sont souvent exercés par des étudiants en formation.

De façon concomitante aux problèmes de dénombrement des diplômés, le rapprochement entre les besoins de recrutement futurs et le nombre de personnes formées est une démarche moins pertinente pour cette famille professionnelle que pour les métiers relevant de la santé. La relation entre les effectifs diplômés et l'emploi y est en effet beaucoup plus complexe : les parcours d'accès à l'emploi y sont davantage diversifiés. En particulier, une part non négligeable des actifs ont suivi un cursus de formation qui ne relève pas des principales filières destinant à l'exercice de ces professions.

Le scénario prospectif national

Les projections établies par la Dares et le Centre d'Analyse Stratégique (CAS) en 2007 (*cf. le rapport « Les métiers en 2015 », janvier 2007*) établissent l'hypothèse que l'emploi des professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive devrait continuer à croître. Historiquement, la croissance du secteur social repose sur la transformation du rôle des femmes dans la famille pour la prise en charge du handicap, des enfants et des personnes âgées. A priori, rien ne devrait enrayer ce processus. Néanmoins, la croissance de l'emploi ne sera pas aussi importante qu'à la fin des années 1990, où ces métiers avaient fortement bénéficié du programme « Nouveaux Services – Emplois Jeunes ».

6.b. La famille professionnelle V40 - professionnels de l'action sociale, culturelle & sportive : cahier de données

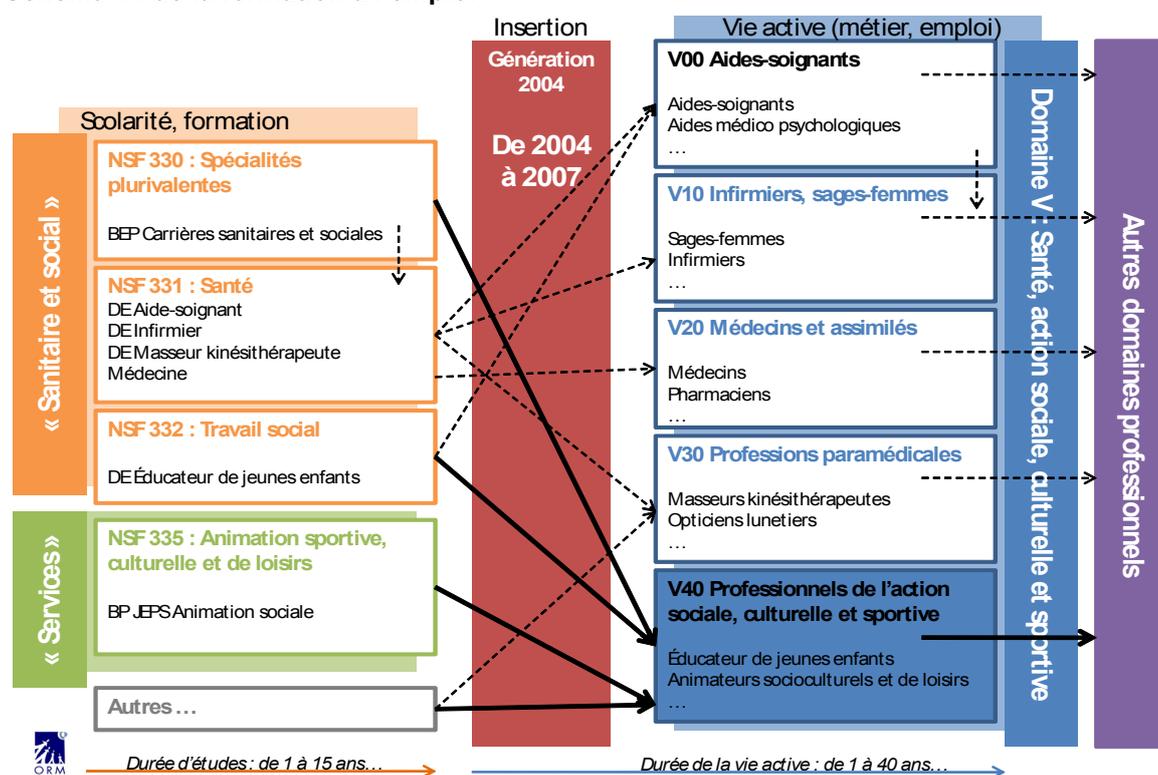
0. Métiers

Tableau 0 : composition par métier de la famille professionnelle « action sociale, culturelle & sportive »

Métiers	Unités : nombre et %	
	Emploi	Part (%)
Animateurs socioculturels de loisirs	10 079	22
Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels	8 578	18
Éducateurs spécialisés	7 609	16
Surveillants et aides-éducateurs des établissements d'enseignement	5 506	12
Assistants de service social	4 927	10
Cadres de l'intervention socio-éducative	1 982	4
Moniteurs éducateurs	1 751	4
Conseillers principaux d'éducation	1 433	3
Conseillers en économie sociale familiale	1 380	3
Indépendants gestionnaires de spectacle ou de service récréatif, de 0 à 9 salariés	927	2
Éducateurs de jeunes enfants	921	2
Psychologues spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle	864	2
Éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier	851	2
Directeurs de centres socioculturels et de loisirs	181	0
Famille professionnelle « action sociale, culturelle & sportive »	46 989	100

Source : Insee - Recensement de la population 2006

Schéma 1 : de la formation à l'emploi



NSF : nomenclature des spécialités de formation

BEP : brevet d'études professionnelles

BP JEPS : brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

Le schéma suivant représente la relation entre la formation et l'emploi des principaux métiers de la famille professionnelle « V40 : professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive ». Cette représentation s'appuie d'une part sur les résultats observés au niveau national des trajectoires des jeunes sortants du système éducatif (enquêtes Génération du Céreq) et d'autre part sur les données relatives aux primo entrants dans l'emploi (enquêtes Éducation nationale et Observatoire Régional Emploi Formation de Rhône-Alpes). Les certifications pouvant mener à ces métiers sont essentiellement issues de deux filières de formation différentes :

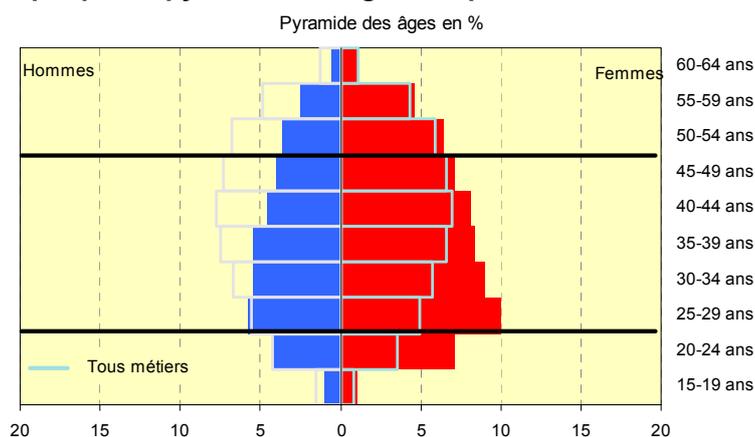
- une part importante des certifications s'inscrivent dans la spécialité de formation du travail social, menant aux métiers réglementés tels que ceux de moniteur-éducateur, assistant de service social ou encore cadre de l'intervention socio-éducative.
- une proportion non-négligeable de cette famille professionnelle étant composée des métiers de l'animation socioculturelle, de nombreux recrutements se font à l'issue des formations de la filière « animation sportive, culturelle et de loisirs ».

Seules les mobilités professionnelles les plus représentatives figurent dans ce schéma. Les professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive peuvent aussi, suite à une reconversion, évoluer vers un autre métier de la même famille professionnelle ou du domaine professionnel « santé, action sociale, culturelle et sportive ».

I. Emploi, chômage et formation

I1. Emploi

Graphique 1 : pyramide des âges des professionnels de l'action sociale, culturelle & sportive en emploi



Source : Insee - Recensement de la population 2006

Tableau 1 : caractérisation de la population en emploi

Unités : nombre et %

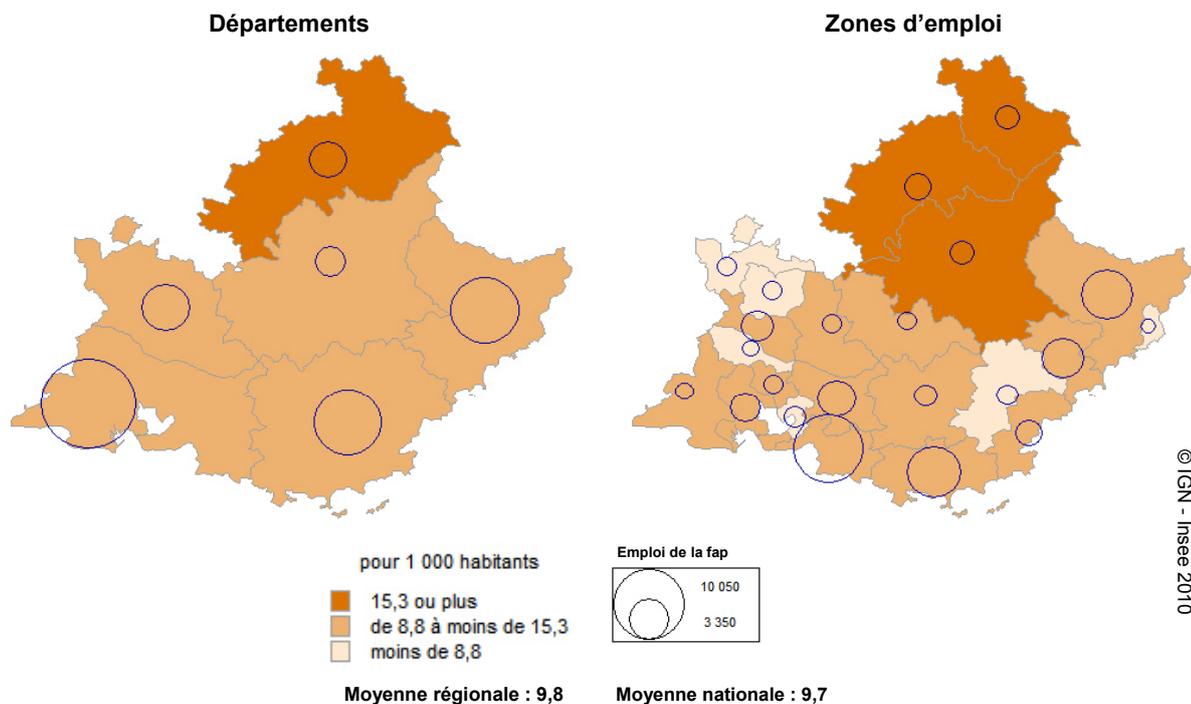
	Région Paca		France	
	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Ensemble	46 989	1 841 427	631 080	26 134 732
Sexe et âge (%)				
Femmes	63	47	65	47
Hommes	37	53	35	53
Moins de 25 ans	13	10	16	10
25 à 49 ans	68	65	66	67
50 ans et plus	19	25	18	23
Âge médian	36 ans	40 ans	35 ans	39 ans
Catégorie sociale (%)				
Cadres & prof. intellectuelles sup.	2	15	2	15
Professions intermédiaires	96	26	97	25
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	2	8	1	6
Autres	0	51	0	54
Diplôme le plus élevé (%)				
Enseignement supérieur*	53	32	56	31
Baccalauréat	23	19	22	18
Inférieur au baccalauréat	24	49	22	50
Conditions d'emploi (%)				
Emploi à temps plein	69	82	67	83
Emploi à temps partiel	31	18	33	17
<i>dont</i>				
Temps partiel non souhaité**	37	31	33	31
Autre temps partiel	63	69	67	69
Emploi non salarié	7	13	4	11
Emploi salarié	93	87	96	89
<i>dont</i>				
Emploi sans limite de durée	66	84	67	85
CDD, vacation, intérim, saisonnier, autre	34	16	33	15
Titulaire fonction publique	35	22	35	17
Autre salarié	65	78	65	83
Salaires mensuels net*** (%)				
Moins de 1250 euros	48	40	47	39
1250 à 1500 euros	16	17	16	17
1500 à 2000 euros	19	22	22	22
2000 euros et plus	17	21	15	22
Secteur d'activité (%)				
Santé	5	8	8	7
Action sociale	27	5	32	6
Autres	68	87	64	87

* diplôme universitaire 1^{er} cycle et au-delà

** personnes n'ayant pas trouvé d'emploi à temps plein *** hors non salariés (activités libérales)

Source : Insee - Recensement de la population 2006 ; Enquêtes emploi 2003 à 2008

Cartes 1&2 : densité professionnelle des professionnels de l'action sociale, culturelle & sportive



Note de lecture : dans les Bouches-du-Rhône, les professionnels de l'action sociale, culturelle & sportive sont au nombre de 18 214 (en 2006). Ce département compte entre 8,8 et 15,3 professionnels de l'action sociale, culturelle & sportive pour 1 000 habitants. En moyenne régionale, la densité de professionnels de l'action sociale, culturelle & sportive s'élève à 9,8 professionnels pour 1 000 habitants, soit un ratio sensiblement égal à la moyenne nationale (9,7).
 Source : Insee - Recensement de la population 2006

I2. Marché du travail - Chômage

Tableau 2 : demande et offre d'emploi

Unités : nombre et %

	Région Paca		France métropolitaine	
	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Inscrits à Pôle emploi en fin de mois* (DEFM, moyenne 2008)	7 635	209 607	79 972	2 379 492
Niveau de chômage** (DEFM / (DEFM + emploi total), %)	14	10	11	8
Inscriptions à Pôle emploi enregistrées en 2008* (DEE, cumul annuel)	16 616	447 921	178 685	5 045 241
Offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi en 2008 (OEE, cumul annuel)	13 583	285 045	136 945	3 381 219
Part des offres d'emploi enregistrées d'une durée supérieure à 6 mois*** (%)	28	43	38	44
Indicateur de tension en 2008 (OEE / DEE)	0,82	0,64	0,77	0,67

* en catégories A et B, soit les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, n'ayant pas exercé d'activité réduite ou ayant exercé une activité réduite courte (au plus 78 heures au cours du mois)

** indicateur calculé en rapportant le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi à la population active estimée de la manière suivante : emploi total au sens du recensement de la population + nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi. Ce mode de calcul est spécifique à cette étude. **L'indicateur ainsi calculé n'est en aucun cas comparable avec les taux de chômage localisés et les taux de chômage au sens du BIT publiés par ailleurs par l'Insee.**

*** le contrat proposé par l'employeur est un CDD d'une durée supérieure à six mois ou un CDI

Note de lecture : la famille professionnelle V40 - professionnels de l'action sociale, culturelle & sportive présente un indicateur de tension sur le marché du travail de 0,82, valeur supérieure à la moyenne « tous métiers ». Cet indicateur témoigne donc de difficultés de recrutement plus importantes que la moyenne dans cette famille professionnelle.

Source : STMT - Pôle emploi, Dares

Tableau 3 : projets de recrutement

	Région Paca		Unités : nombre et % France	
	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Projets de recrutement pour 2010	9 761	163 803	127 995	1 693 347
<i>dont professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)</i>	5 545	/	57 369	/
<i>dont sportifs et animateurs sportifs</i>	2 394	/	22 332	/
<i>dont éducateurs spécialisés</i>	622	/	11 022	/
<i>dont surveillants d'établissements scolaires (surveillants et aides éducateurs)</i>	567	/	13 870	/
<i>dont professionnels de l'action sociale (assistants sociaux, conseillers en économie sociale familiale)</i>	381	/	5 381	/
<i>dont exploitants d'équipements sportifs et culturels</i>	128	/	1 313	/
<i>dont professionnels de l'orientation</i>	124	/	1 753	/
Difficultés à recruter (%)	36	38	39	40
<i>dont professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)</i>	29	/	34	/
<i>dont sportifs et animateurs sportifs</i>	49	/	47	/
<i>dont éducateurs spécialisés</i>	41	/	37	/
<i>dont surveillants d'établissements scolaires (surveillants et aides éducateurs)</i>	41	/	46	/
<i>dont professionnels de l'action sociale (assistants sociaux, conseillers en économie sociale familiale)</i>	46	/	26	/
<i>dont exploitants d'équipements sportifs et culturels</i>	18	/	29	/
<i>dont professionnels de l'orientation</i>	25	/	29	/
Emplois saisonniers (%)	63	44	53	38
<i>dont professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)</i>	79	/	78	/
<i>dont sportifs et animateurs sportifs</i>	62	/	58	/
<i>dont éducateurs spécialisés</i>	11	/	15	/
<i>dont surveillants d'établissements scolaires (surveillants et aides éducateurs)</i>	4	/	26	/
<i>dont professionnels de l'action sociale (assistants sociaux, conseillers en économie sociale familiale)</i>	8	/	9	/
<i>dont exploitants d'équipements sportifs et culturels</i>	72	/	53	/
<i>dont professionnels de l'orientation</i>	13	/	13	/

Note de lecture : les employeurs de la région Paca envisagent un total de 163 803 embauches pour l'année 2010, dont 9 761 pour les métiers de la famille professionnelle V40 - action sociale, culturelle & sportive. Un peu plus d'un projet de recrutement sur trois dans cette famille professionnelle est considéré comme présentant des difficultés par les employeurs (36 %), soit un ratio inférieur à celui de l'ensemble des projets de recrutement (38 %). Près des deux tiers de ces projets sont liés à une activité saisonnière (63 %), soit un taux très élevé (44 % pour l'ensemble des projets de recrutement).

Source : Pôle emploi, enquête « besoins en main-d'œuvre 2010 »

I3. Formation

Tableau 4 : niveaux de la formation préparée par les personnes formées en dernière année

Région Paca 2007/2008	En dernière année de formation Action sociale, culturelle & sportive	Dont filière de spécialité du « travail social »	Dont filière de spécialité « animation sportive, culturelle et de loisirs »	Unités : nombre et %
				En dernière année de formation Toutes formations professionnelles
Niveau I (baccalauréat +5 et plus)	1	2	0	1
Niveau II (baccalauréat +3 & 4)	11	12	9	6
Niveau III (baccalauréat +2)	32	48	5	18
Niveau IV (baccalauréat)	32	10	70	29
Niveau V (CAP, BEP)*	24	28	16	46
Ensemble (%)	100	100	100	100
Nombre	3 124	1 935	1 189	85 892

* CAP : certificat d'aptitude professionnelle, BEP : brevet d'études professionnelles.

Source : base de données ORM intégrant les effectifs scolarisés en formation dans les établissements publics et privés de l'Éducation nationale et du Ministère de l'agriculture, dans les IUT, dans les centres de formation d'apprentis, dans les écoles du secteur sanitaire et social (préparant les diplômes réglementés par les codes de la santé publique et des affaires sociales), à l'AFPA (dans le cadre de la commande publique financée par l'État) et dans le cadre des stages de formation régionaux financés dans le cadre du programme régional de formation (PRF) en Paca en 2007/2008, hors contrat de professionnalisation et base reflet du Céreq.

Tableau 5 : diplômes préparés pouvant mener à un des métiers de la famille professionnelle V40 : professionnels de l'action sociale, culturelle & sportive

Diplômes préparés (niveau de la formation préparée) 2007/2008	Durée de la formation	Personnes formées en région Paca	Dont en dernière année de formation	Unités : nombre et %	Personnes formées en France métro.
				Proportion de femmes parmi les inscrits en dernière année (%)	
Assistant de service social (III)	3 ans	745	257	95	8 771
Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement social (I)	30 mois (maximum)	48	12	33	629
Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (II)	2 ans	237	100	62	2 021
Conseiller en économie sociale et familiale (III)	1 an après le BTS	76	76	97	1 456
Diplôme d'État d'ingénierie sociale (I)	30 mois	35	18	50	594
Éducateur de jeunes enfants (III)	3 ans	217	98	97	4 214
Éducateurs spécialisés (III)	3 ans	836	322	74	13 069
Éducateurs techniques spécialisés (III)	3 ans	42	14	21	900
Moniteurs éducateurs (IV)	2 ans	352	163	79	5 722
Ensemble des principaux diplômes de la filière de spécialité du « travail social »	/	2 588	1 060	81	37 376
Autres formations de la filière de spécialité du « travail social »	/	1 108	875	93	nd
Formations de la filière de spécialité « animation sportive, culturelle et de loisirs »	/	1 329	1 189	50	nd
Ensemble	/	5 025	3 124	72	/

nd : donnée non disponible

Source : base de données ORM intégrant les effectifs scolarisés en formation dans les établissements publics et privés de l'Éducation nationale et du Ministère de l'agriculture, dans les IUT, dans les centres de formation d'apprentis, dans les écoles du secteur sanitaire et social (préparant les diplômes réglementés par les codes de la santé publique et des affaires sociales), à l'AFPA (dans le cadre de la commande publique financée par l'État) et dans le cadre des stages de formation régionaux financés dans le cadre du programme régional de formation (PRF) en Paca en 2007/2008, hors contrat de professionnalisation et base reflet du Céreq.

Tableau 6 : répartition départementale des personnes formées en région Paca

	Personnes formées Action sociale, culturelle & sportive	Dont personnes formées en dernière année Action sociale, culturelle & sportive	Personnes formées en dernière année Action sociale, culturelle & sportive (%)	Unités : nombre et % Personnes formées en dernière année Toutes formations professionnelles (%)
Alpes-de-Haute-Provence	92	92	3	3
Hautes-Alpes	263	255	8	3
Alpes-Maritimes	1 001	608	19	20
Bouches-du-Rhône	2 453	1 424	46	44
Var	624	383	12	18
Vaucluse	592	362	12	12
Région Paca	5 025	3 124	100	100

Source : base de données ORM intégrant les effectifs scolarisés en formation dans les établissements publics et privés de l'Éducation nationale et du Ministère de l'agriculture, dans les IUT, dans les centres de formation d'apprentis, dans les écoles du secteur sanitaire et social (préparant les diplômes réglementés par les codes de la santé publique et des affaires sociales), à l'AFPA (dans le cadre de la commande publique financée par l'État) et dans le cadre des stages de formation régionaux financés dans le cadre du programme régional de formation (PRF) en Paca en 2007/2008, hors contrat de professionnalisation et base reflet du Céreq.

Tableau 7 : diplômes délivrés

Diplômes délivrés (niveau de diplôme) 2007	Région Paca	France métro.	Unités : nombre et % Région Paca / France métro.
Assistant de service social (III)	159	2 381	7
Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement social (I)	15	204	7
Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (II)	56	447	13
Conseiller en économie sociale et familiale (III)	57	958	6
Diplôme d'État d'ingénierie sociale (I)	0	124	0
Éducateur de jeunes enfants (III)	43	1 202	4
Éducateurs spécialisés (III)	276	4 167	7
Éducateurs techniques spécialisés (III)	14	294	5
Moniteurs éducateurs (IV)	160	2 464	6
Ensemble des principaux diplômes de la filière de spécialité du « travail social »	780	12 241	6
Autres formations de la filière de spécialité du « travail social »	nd	nd	/
Formations de la filière de spécialité « animation sportive, culturelle et de loisirs »	nd	nd	/

nd : donnée non disponible

Source : Enquête École 2007 - DRJSCS Paca - Traitements ORM

II. Parcours professionnels

II1. Entrée dans la vie active

Avertissement

Les résultats présentés ici, extraits de l'enquête « Génération 2004 », sont des résultats nationaux. Les résultats régionaux, fournis par la même source, ne sont pas significativement différents des résultats nationaux. En d'autres termes, pour la famille professionnelle étudiée, les spécificités identifiées à l'aide des résultats qui figurent dans les tableaux ci-dessous sont applicables à l'échelon régional.

Tableau 8 : secteur d'activité du premier emploi en France

Principaux secteurs d'activité	Unités : nombre et %	
	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Éducation	34	7
Action sociale	21	4
Activités récréatives, culturelles et sportives	20	3
Autre administration publique*	17	5
Santé	3	7
Autres	5	74
Ensemble (%)	100	100
Nombre	39 700	692 200

* administration publique hors éducation nationale et santé

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 9 : nature de l'entreprise du premier emploi en France

Types d'entreprise	Unités : nombre et %	
	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Secteur privé	36	77
Éducation nationale	30	6
Collectivités territoriales	15	3
Autres	19	14
Ensemble (%)	100	100
Nombre	39 700	692 200

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 10 : statut au premier emploi en France

Types de statut du premier emploi	Unités : nombre et %	
	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Salarié	98	98
Dont salarié sous contrat sans limite de durée	19	30
<i>dont</i>		
<i>Sous contrat à durée indéterminée (CDI)</i>	13	25
<i>Fonctionnaire</i>	6	5
Dont salarié sous contrat à durée limitée	79	68
<i>dont</i>		
<i>Sous contrat à durée déterminée (CDD)</i>	53	31
<i>Autres (intérimaire, saisonnier, sous contrat aidé...)</i>	26	38
Indépendant	2	2
Ensemble (%)	100	100
Nombre	39 700	692 200

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 11 : temps plein / temps partiel au premier emploi en France

	Unités : nombre et %	
	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Temps plein	54	77
Temps partiel	44	20
Travailleur indépendant	2	3
Ensemble (%)	100	100
Nombre	39 700	692 200

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 12 : temps d'accès au premier emploi en France

	Unités : nombre et %	
	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Moins d'un mois	45	41
De un à trois mois	29	18
De quatre à six mois	8	17
De sept à douze mois	8	9
Plus de douze mois	10	15
Ensemble (%)	100	100
Nombre	39 700	692 200

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 13 : nombre de séquences* vécues au cours des trois années ayant suivi la sortie de formation en France

Unités : nombre et %

Nombre de séquences	Unités : nombre et %	
	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
1	16	15
2	25	23
3	20	20
4	15	15
5	9	9
6	6	7
7 et plus	9	11
Ensemble (%)	100	100
Nombre	39 700	692 200

* une séquence est une période vécue par la personne dans l'une des situations suivantes : emploi, chômage, reprise d'études, formation hors emploi, inactivité.

Note de lecture : parmi les personnes interrogées sortant de formation initiale en 2004 et dont le premier emploi exercé est une profession de l'action sociale, culturelle & sportive, 16 % ont accédé directement à cet emploi dès la sortie du système éducatif et l'exercent toujours trois ans après. 25 % ont en revanche connu, au cours de ces trois années, deux séquences distinctes :

- l'une ou ils ont exercé comme profession de l'action sociale, culturelle & sportive,
- une autre où ils étaient au chômage, en inactivité, en reprise d'études ou en formation hors emploi, ou encore en emploi dans une autre structure.

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 14 : situation trois ans après la sortie de formation en France

Unités : nombre et %

	Unités : nombre et %	
	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Emploi	80	77
Chômage	9	13
Inactivité	3	3
Formation	4	3
Reprise d'études	4	4
Ensemble (%)	100	100
Nombre	39 700	692 200

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

Tableau 15 : type de trajectoire d'insertion dans la vie active (trois premières années sur le marché du travail) en France

Unités : nombre et %

Typologie	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Accès rapide et durable à l'emploi	61	57
Décrochage de l'emploi	10	8
Accès différé à l'emploi après une période de chômage	9	12
Formation ou reprise d'études de courte durée	6	3
Accès différé à l'emploi après une période d'inactivité ou de formation	4	4
Formation ou reprise d'études longue durée	4	4
Chômage persistant ou récurrent	4	9
Inactivité durable	1	3
Ensemble (%)	100	100
Nombre	39 700	692 200

Typologie : au cours des trois années ayant suivi leur sortie du système éducatif, les personnes interrogées :

- ont passé en moyenne 34 mois en emploi et un mois au chômage : **accès rapide et durable à l'emploi**
- ont décroché de l'emploi bien qu'ayant travaillé en moyenne deux ans durant la période : **décrochage de l'emploi**
- ont débuté leur vie active par une période de chômage avant de se stabiliser en emploi : **accès différé à l'emploi après une période de chômage**
- ont connu une période de formation hors emploi ou de reprise d'études au cours de leur deuxième année de vie active : **formation ou reprise d'études de courte durée**
- ont débuté leur parcours par de l'inactivité ou une formation avant de se stabiliser en emploi : **accès différé à l'emploi après une période d'inactivité ou de formation**
- se sont formés (formation hors emploi ou reprise d'études) durant un temps relativement long, généralement plus de deux ans : **formation ou reprise d'études longue durée**
- se sont trouvés confrontés à un chômage persistant ou récurrent : **chômage persistant ou récurrent**
- ont eu un parcours dominé par l'inactivité (inactivité sur tout ou majeure partie de la période) : **inactivité durable**

Source : Céreq, enquête Génération 2004. Traitements ORM.

II2. Entrée dans l'entreprise

Tableau 16 : mode d'entrée dans l'entreprise actuelle

Champ : emploi salarié

Unités : %

	Région Paca		France métropolitaine	
	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Démarche personnelle auprès de l'employeur ou candidature spontanée	52	42	54	43
Relations familiales, personnelles ou professionnelles	18	26	16	23
Petites annonces	7	4	6	6
Concours de recrutement	6	8	7	7
Pôle emploi ou autre organisme public	5	6	7	6
Placement par l'école ou un organisme de formation	5	8	5	7
Contact de la part de l'entreprise	4	2	2	3
Cabinet de recrutement	2	2	1	2
Ancien employeur ou celui du conjoint	1	2	2	2
Ensemble	100	100	100	100

Source : Insee - Enquêtes emploi 2003 à 2008

II3. Situation antérieure

Tableau 17 : situation un an auparavant

Unités : %

	Région Paca		France métropolitaine	
	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Emploi	85	91	85	92
<i>dont emploi dans la même famille professionnelle</i>	93	/	93	/
<i>dont emploi dans une autre famille professionnelle</i>	7	/	7	/
Études	8	3	8	3
Chômage	5	4	5	3
Inactivité	2	2	2	1
Autres	0	0	0	0
Ensemble	100	100	100	100

Note de lecture : parmi les 84 % de professionnels de l'action sociale, culturelle & sportive qui étaient en emploi un an auparavant, 93 % occupaient déjà un emploi de la même famille professionnelle « professionnels de l'action sociale, culturelle & sportive ». Seuls 7 % occupaient un emploi dans une autre famille professionnelle.

Source : Insee - Enquêtes emploi 2003 à 2008

Tableau 18 : situation antérieure à l'emploi actuel

Unités : %

	Région Paca		France métropolitaine	
	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
(Autre) emploi salarié	41	43	40	47
Études, formation	30	23	34	24
Chômage	20	19	18	17
(Autre) emploi non salarié	2	4	1	3
Autres*	7	11	7	9
Ensemble	100	100	100	100

* inactivité pour cause de maladie ou de maternité, non salarié travaillant avec un membre de la famille

Note de lecture : parmi les professionnels de l'action sociale, culturelle & sportive en emploi dans la région, 30 % étaient en formation immédiatement avant d'accéder à leur emploi actuel.

Source : Insee - Enquêtes emploi 2003 à 2008

II4. Mobilité professionnelle

Tableau 19 : ancienneté dans la profession actuelle

Unités : %

	Région Paca		France métropolitaine	
	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Ancienneté moyenne	9 ans et 6 mois	10 ans et 11 mois	8 ans et 7 mois	11 ans et 6 mois
0 à 5 ans	48	41	49	38
<i>dont moins d'un an</i>	15	13	17	11
5 à 10 ans	18	17	18	17
10 ans et plus	35	43	33	45
Ensemble	100	100	100	100

Note de lecture : au sein de l'ensemble des professionnels de l'action sociale, culturelle & sportive en emploi dans la région Paca, 15 % exercent leur profession depuis moins d'un an.

Source : Insee - Enquêtes emploi 2003 à 2008

Tableau 20 : changement de profession depuis l'entrée dans l'entreprise

Champ : emploi salarié

Unités : %

	Région Paca		France métropolitaine	
	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Changement de profession	26	28	19	27
<i>dont changement au sein de la même famille professionnelle</i>	52	/	54	/
Stabilité dans la profession	74	72	81	73
Ensemble	100	100	100	100

Note de lecture : parmi les professionnels de l'action sociale, culturelle & sportive en emploi dans la région, 26 % ont changé de profession depuis leur entrée dans l'entreprise où ils exercent. Au sein de la population qui est dans ce cas, 52 % exerçaient déjà une profession relevant de la famille professionnelle « professionnels de l'action sociale, culturelle & sportive » à leur entrée dans l'entreprise.

Source : Insee - Enquêtes emploi 2003 à 2008

II5. Souhait d'occuper un autre emploi

Tableau 21 : souhait d'occuper un autre emploi

Unités : %

Souhait d'occuper un autre emploi (en plus ou en remplacement de l'emploi actuel)	Région Paca		France métropolitaine	
	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Oui	13	7	14	8
Non	87	93	86	92
Ensemble	100	100	100	100

Source : Insee - Enquêtes emploi 2003 à 2008

III. Évolutions passées et à venir de l'emploi

III.1. Évolutions récentes

Tableau 22 : migrations résidentielles au cours des 5 dernières années

	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Emploi 2006	46 989	1 841 427
Entrées dans la région Paca sur 5 ans	4 996	182 025
Sorties de la région Paca sur 5 ans	3 414	124 466
Solde migratoire régional sur 5 ans	+ 1 582	+ 57 559
Solde migratoire pour 100 emplois*	+ 3,4	+ 3,2

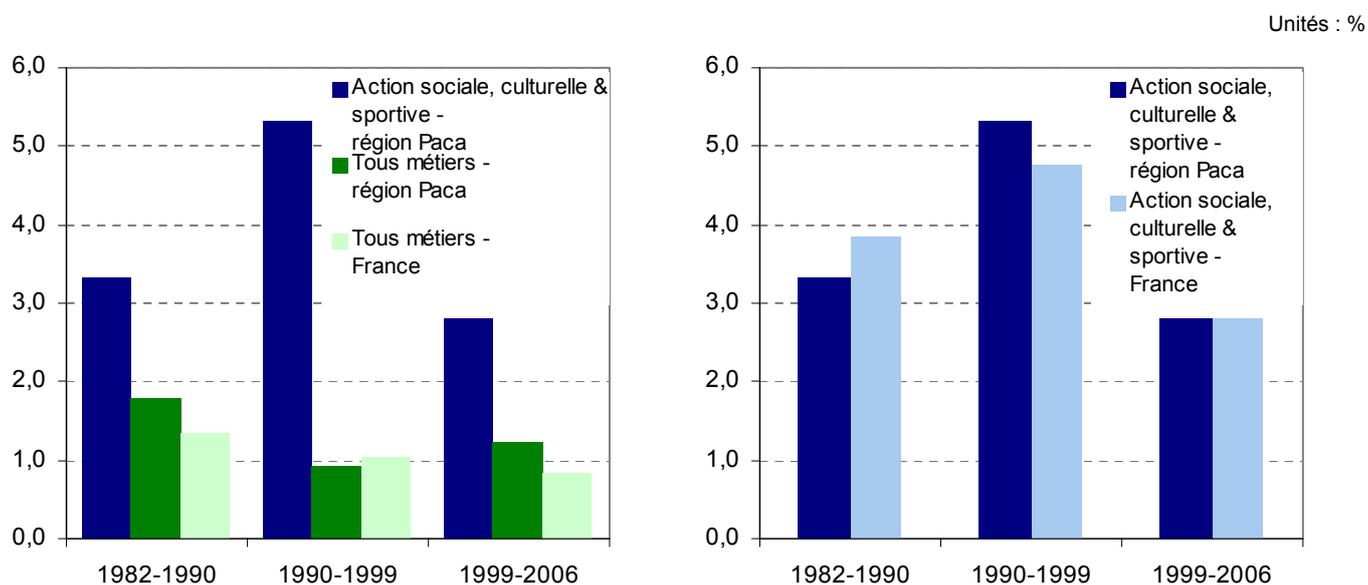
* solde migratoire divisé par l'emploi moyen sur la période multiplié par 100

Note de lecture : en cinq ans, 4 996 professionnels de l'action sociale, culturelle & sportive (exerçant en 2006) sont venus s'installer dans la région Paca et 3 414 sont partis vivre ailleurs, ce qui représente un solde migratoire excédentaire de 1 582 personnes. Pour 100 emplois de professionnels de l'action sociale, culturelle & sportive exerçant dans la région Paca, les migrations résidentielles ont généré 3,4 professionnels de l'action sociale, culturelle & sportive supplémentaires en cinq ans.

Source : Insee - Recensement de la population 2006

Graphique 2 : évolution de l'emploi des 25-55 ans

Taux d'évolution annuel moyen



Source : Insee - Recensements de la population 1982, 1990, 1999 & 2006

Avertissement

Le recensement rénové de la population de 2006 permet de mieux appréhender la notion d'emploi - en général occasionnel ou de courte durée - exercé par des personnes dont le statut principal est par ailleurs celui d'étudiant, de retraité, voire de chômeur. Une part de l'évolution de l'emploi total entre 1999 et 2006 peut être liée à ce changement. C'est la raison pour laquelle le champ de l'emploi observé est ici limité à la tranche d'âge des 25-55 ans : en excluant une large proportion des étudiants et des retraités, cette restriction permet d'atténuer en grande partie les effets du changement de définition de l'emploi entre les recensements de 1999 et de 2006.

III.2. Prospective

Tableau 23 : estimations du nombre de départs définitifs de fin d'activité à l'horizon 2020 (départs en retraite)

Champ : emploi total (salarié + non salarié)

Unités : nombre et %

Action sociale, culturelle & sportive	Période 2006-2010		Période 2011-2015		Cumul période 2006-2015			2016-2020	
	Départs	Taux de départ* (%)	Départs	Taux de départ* (%)	Départs	Taux de départ* (%)	Taux de départ* tous métiers (%)	Départs	Taux de départ* (%)

Scenario "spontané" (1)

Hommes	1 143	6,5	1 570	9,0	2 713	15,5	23,4	1 913	10,9
Femmes	2 007	6,9	2 780	9,5	4 787	16,4	21,3	3 324	11,4
Total	3 150	6,7	4 350	9,3	7 500	16,1	22,4	5 237	11,2

Scenario "recul de l'âge de départ" (2)

Hommes	768	4,4	1 404	8,0	2 172	12,4	18,9	1 841	10,5
Femmes	1 329	4,5	2 505	8,6	3 834	13,1	17,3	3 241	11,1
Total	2 097	4,5	3 909	8,4	6 006	12,9	18,2	5 082	10,9

(1) comportements de fin d'activité considérés comme strictement identiques à l'avenir à ceux observés entre 1993 et 2002

(2) l'âge de départ en fin de carrière est repoussé de 2 années

* rapport du nombre de départs sur la période considérée à l'emploi total de la famille professionnelle en 2005

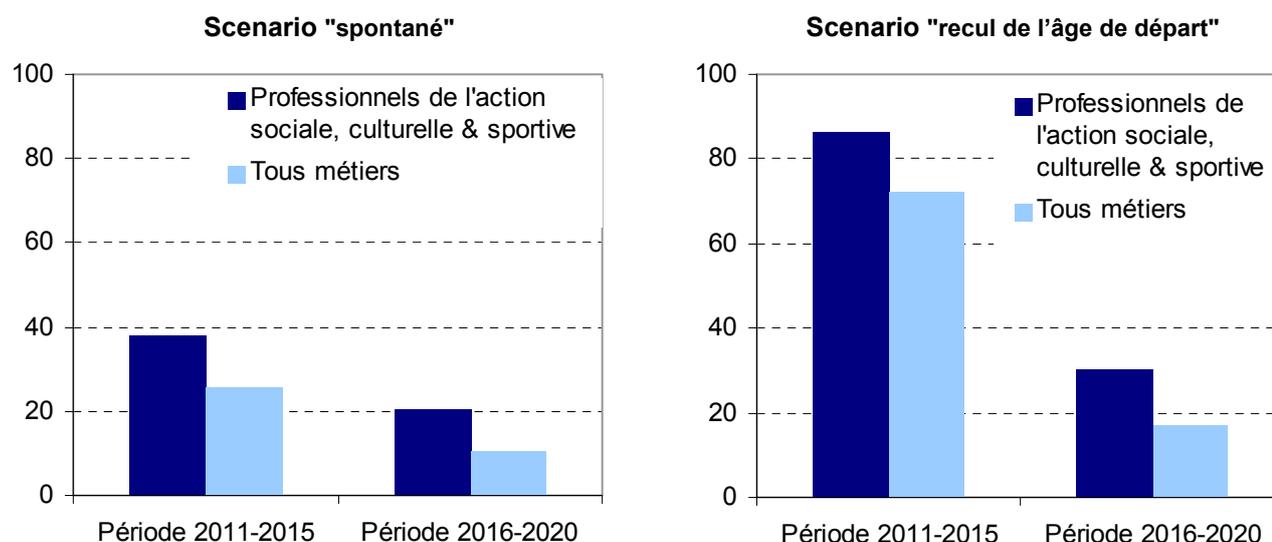
Source : Insee - Enquêtes annuelles de recensement de la population 2004 à 2007 - Modèle prospectif "simulations de fins de carrière"

Graphiques 3 & 4 : évolution du nombre de départs de fin d'activité (départs en retraite)

Taux d'évolution par rapport à la période quinquennale précédente

Champ : emploi total (salarié + non salarié)

Unités : %



Source : Insee - Enquêtes annuelles de recensement de la population 2004 à 2007 - Modèle prospectif "simulations de fins de carrière"

Aide à la lecture

Sur la première période quinquennale (2006-2010), 3 150 départs en retraite devraient avoir lieu selon le scénario "spontané" et 2 097 selon le scénario "recul de l'âge de départ". Par la suite, sur la période 2011-2015, le nombre cumulé de départs en retraite de professionnels de l'action sociale, culturelle & sportive devrait augmenter de près de 40 % par rapport à la période 2006-2010 selon le scénario "spontané", et de près de 90 % selon le scénario "recul de l'âge de départ". Cet écart de taux de croissance entre les deux scénarios s'explique par la différence d'âge de départ en retraite posée en hypothèse : en reculant cet âge de deux années par rapport au scénario "spontané", le scénario "recul de l'âge de départ" provoque un retard de la très forte croissance du nombre des départs. Celle-ci ne surviendrait alors qu'au cours de la deuxième période quinquennale (2011-2015). Le mouvement de hausse devrait se poursuivre sur la période 2016-2020, à un rythme toutefois moins soutenu (+ 20 % pour le scénario "spontané" et + 30 % pour le scénario "recul de l'âge de départ" par rapport à la période 2011-2015). Selon les deux scénarios envisagés, le nombre de départs en retraite augmenterait donc plus vite pour les professionnels de l'action sociale, culturelle & sportive que pour la moyenne tous métiers confondus sur la période 2011-2020.

Tableau 24 : estimations de besoins de recrutement à l'horizon 2015 (postes à pourvoir)

Champ : emploi total (salarié + non salarié)

Scenario	Région Paca		Unités : nombre et % France métropolitaine
	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers	Action sociale, culturelle & sportive
Emploi 2005	46 720	1 781 260	539 000
Emploi 2015	52 960	1 893 580	611 000
Création nette d'emploi 2006-2015	6 240	112 330	72 000
Taux annuel moyen d'évolution de l'emploi 2006-2015 (%)	1,3	0,6	1,3
Départs de fin d'activité	7 500	399 190	84 000
Postes à pourvoir	13 740	511 520	156 000
Postes à pourvoir par an en moyenne	1 375	51 150	15 600
Postes à pourvoir par an en moyenne (en % de l'emploi moyen sur la période)	2,8	2,8	2,7

Sources : Dares - Centre d'Analyse Stratégique, "Les métiers en 2015"
 Insee - Modèle prospectif "simulations de fins de carrière"
 Drass / Drees - Traitement Insee - ORM

Scenario

L'estimation du nombre de postes à pourvoir dans la famille professionnelle V40 : professionnels de l'action sociale, culturelle & sportive sur la période 2006-2015 en région Paca est établie sur la base de travaux menés nationalement par la Dares et le Centre d'Analyse Stratégique (CAS) en 2007 (cf. le rapport "Les métiers en 2015", janvier 2007).

Ces travaux établissent l'hypothèse, pour cette famille professionnelle, d'un taux de création nette d'emploi de + 1,3 % par an sur la période 2006-2015 et sur l'ensemble de la France métropolitaine. Cette hypothèse correspond à la création nette de 72 000 emplois relevant des professions de l'action sociale, culturelle & sportive entre 2006 et 2015. Dans le même temps et pour la même famille professionnelle, le nombre de départs en retraite s'établirait à 84 000. Le nombre de postes à pourvoir qui en résulterait serait donc le suivant :

72 000 (créations nettes d'emploi) + 84 000 (départs en retraite) = 156 000
 soit 15 600 postes à pourvoir par an entre 2006 et 2015 **en moyenne**.

Cela représenterait un renouvellement de 2,7 % des professionnels de l'action sociale, culturelle & sportive en emploi chaque année sur la période.

Au niveau régional, le scénario retenu fait l'hypothèse que le taux annuel de création nette d'emploi serait le même qu'au plan national entre 2006 et 2015 : + 1,3 %. Ce rythme d'évolution revient à retenir un nombre de créations nettes d'emplois relevant des professions de l'action sociale, culturelle & sportive égal à 6 240 dans la région. Selon les travaux menés par l'Insee en janvier 2009, en retenant le scénario "haut", qui aboutit à des résultats nationaux proches des résultats du rapport Dares-CAS (cf. *SUD INSEE l'essentiel n°129, "Provence-Alpes-Côte d'Azur : un actif sur trois partira à la retraite d'ici 2020"*), le nombre de départs en retraite dans le même temps s'établirait à 7 500. **Sous l'hypothèse d'un taux annuel de création nette d'emploi de + 1,3 % par an dans la famille professionnelle**, le nombre régional de postes relevant des professions de l'action sociale, culturelle & sportive à pourvoir sur la période 2006-2015 serait donc le suivant :

6 240 (créations nettes d'emploi) + 7 500 (départs en retraite) = 13 740
 soit 1 375 postes à pourvoir par an entre 2006 et 2015 **en moyenne**.

Cela représenterait un renouvellement de 2,8 % des professionnels de l'action sociale, culturelle & sportive en emploi chaque année sur la période.

Note : le nombre annuel de postes à pourvoir obtenu dans ce scénario, à savoir 1 375, est un nombre **moyen**, calculé en effectuant une division simple entre le nombre total de postes à pourvoir entre 2006 et 2015 et le nombre d'années que couvre cette période (dix). **Cela ne signifie pas que les besoins de recrutement seront constants entre 2006 et 2015.** Le profil d'évolution du nombre de départs en retraite donne à cet égard une indication de la dynamique à venir des besoins de recrutement : les départs en retraite devraient être de plus en plus nombreux sur la période (cf. *tableau & graphique p166*), contribuant à faire évoluer de manière croissante le nombre de postes à pourvoir.

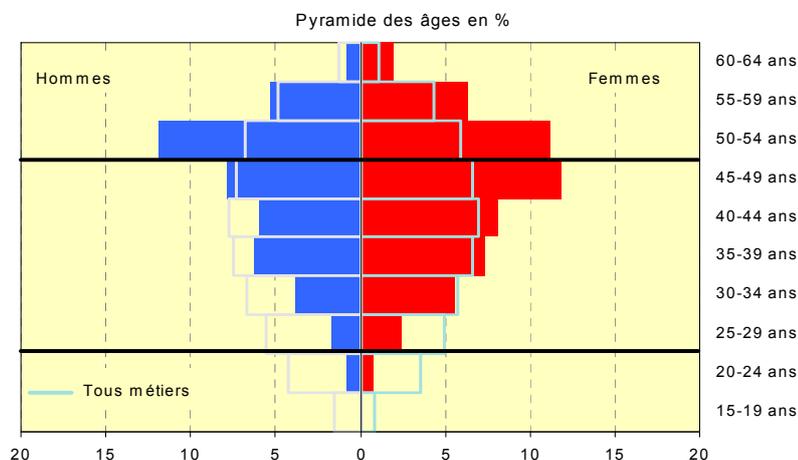
Différents leviers existent pour satisfaire ces besoins de recrutement : formation initiale, réorientation professionnelle, recrutement à l'extérieur de la région...

6.c. La famille professionnelle V40 - professionnels de l'action sociale, culturelle & sportive : zoom sur certains métiers

1. Cadres de l'intervention socio-éducative

1.a Emploi

Graphique 1 : pyramide des âges des cadres de l'intervention socio-éducative en emploi



Source : Insee - recensement de la population 2006

Tableau 1 : caractérisation de l'emploi

	Provence-Alpes-Côte d'Azur			Unités : nombre et % France métr.
	Cadres de l'intervention socio-éducative	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers	Tous métiers
Ensemble (nombre)	1 982	46 989	1 841 427	26 134 732
Sexe et âge (%)				
Femmes	56	63	47	47
Hommes	44	37	53	53
Moins de 25 ans	2	13	10	10
25 à 49 ans	60	68	65	67
50 ans et plus	38	19	25	23
Âge médian	46 ans	36 ans	40 ans	39 ans
Catégorie sociale (%)				
Cadres & prof. intellectuelles sup.	0	2	2	15
Professions intermédiaires	100	96	97	25
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	0	2	1	6
Autres	0	0	0	54
Diplôme le plus élevé (%)				
Enseignement supérieur*	77	53	32	31
Baccalauréat	12	23	19	18
Inférieur au baccalauréat	11	24	49	50
Conditions d'emploi (%)				
Emploi à temps plein	90	69	82	83
Emploi à temps partiel	10	31	18	17
Emploi non salarié	0	7	13	11
Emploi salarié	100	93	87	89
<i>dont</i>				
Emploi sans limite de durée	93	66	84	85
CDD, vacation, intérim, saisonnier, autre	7	34	16	15
Titulaire fonction publique	13	35	22	17
Autre salarié	87	65	78	83
Secteur d'activité (%)				
Santé	18	5	8	7
Action sociale	62	27	5	6
Autres	20	68	87	87

* diplôme universitaire 1^{er} cycle et au-delà

Source : Insee - recensement de la population 2006

1.b Chômage

Tableau 2 : demande et offre d'emploi

Données non disponibles pour le métier de cadre de l'intervention socio-éducative.

1.c Migrations résidentielles

Tableau 3 : migrations résidentielles au cours des 5 dernières années

Unités : nombre et %

	Cadres de l'intervention socio-éducative	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Emploi 2006	1 982	46 989	1 841 427
Entrées dans la région sur 5 ans	224	4 996	182 025
Sorties de la région sur 5 ans	113	3 414	124 466
Solde migratoire sur 5 ans	+ 111	+ 1 582	+ 57 559
Solde migratoire pour 100 emplois*	+ 5,7	+ 3,4	+ 3,2

* solde migratoire divisé par l'emploi moyen sur la période multiplié par 100

Note de lecture : en cinq ans, 224 cadres de l'intervention socio-éducative (exerçant en 2006) sont venus s'installer dans la région Paca et 113 sont partis vivre ailleurs, ce qui représente un solde migratoire excédentaire de 111 personnes. Pour 100 cadres de l'intervention socio-éducative dans la région Paca, les migrations résidentielles ont généré 5,7 cadres de l'intervention socio-éducative supplémentaires en cinq ans.

Source : Insee - Recensement de la population 2006

1.d Formation

Tableau 4 : synthèse

	Unités : nombre et %			
	CAFDES (1)	CAFERUIS (2)	DEIS (3)	Ensemble
Personnes formées (2007/2008)	48	237	35	320
Part des femmes (%)	48	60	55	58
Part des personnes formées dans un établissement public (%)	0	0	0	0
Diplômes délivrés (2007)	15	56	0	71
Âge moyen à l'entrée en formation	43 ans	41 ans	39 ans	41 ans
Durée de la formation	30 mois maximum	2 ans	30 mois	/
Centres de formation en région Paca	1	1	1	3
Part des résidents en région Paca un an avant la formation (%)	92	97	75	94
Niveau de la formation	I (bac +5 et plus)	II (bac +3 ou 4)	I (bac +5 et plus)	/

(1) certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement social

(2) certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale

(3) diplôme d'état d'ingénierie sociale

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 5 : répartition départementale des personnes formées en région Paca

	Unités : nombre et %			
2007/2008	CAFDES (1)	CAFERUIS (2)	DEIS (3)	Ensemble
Alpes-de-Haute-Provence	0	0	0	0
Hautes-Alpes	0	0	0	0
Alpes-Maritimes	0	0	0	0
Bouches-du-Rhône	100	82	100	87
Var	0	0	0	0
Vaucluse	0	18	0	13
Région Paca (%)	100	100	100	100
Nombre	48	237	35	320

(1) certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement social

(2) certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale

(3) diplôme d'état d'ingénierie sociale

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 6 : situation des personnes formées en première année avant d'entrer en formation

Unités : nombre et %

Situation antérieure principale Personnes formées en première année, 2007/2008	CAFDES (1)	CAFERUIS (2)	DEIS (3)	Ensemble
Emploi dans le secteur social ou médico-social	ns	67	ns	68
Emploi dans un autre secteur	ns	3	ns	6
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	ns	0	ns	1
Chômage	ns	2	ns	2
Autres	ns	29	ns	24
Ensemble (%)	100	100	100	100
Nombre	13	137	17	167

ns : pourcentage non significatif

(1) certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement social

(2) certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale

(3) diplôme d'état d'ingénierie sociale

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 7 : diplôme ou niveau d'études atteint avant l'entrée en formation par les personnes formées en première année

Unités : nombre et %

Diplôme ou niveau d'études Personnes formées en première année, 2007/2008	CAFDES (1)	CAFERUIS (2)	DEIS (3)	Ensemble
Diplôme du 2 ^{ème} ou 3 ^{ème} cycle universitaire	ns	42	ns	43
Diplôme de niveau baccalauréat ou équivalence	ns	22	ns	21
Diplôme de niveau baccalauréat +2	ns	26	ns	27
BEP* « carrières sanitaires et sociales »	ns	0	ns	1
Autres	ns	10	ns	8
Ensemble (%)	100	100	100	100
Nombre	13	137	17	167

ns : pourcentage non significatif

* brevet d'études professionnelles

(1) certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement social

(2) certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale

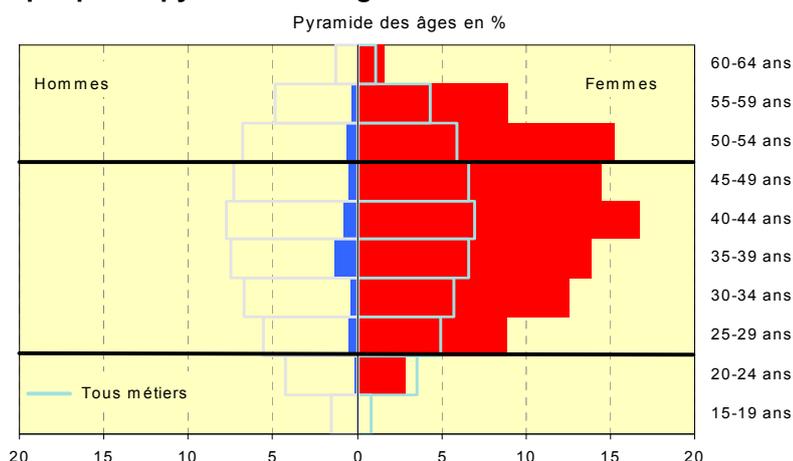
(3) diplôme d'état d'ingénierie sociale

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

2. Assistants de service social

2.a Emploi

Graphique 1 : pyramide des âges des assistants de service social en emploi



Source : Insee - recensement de la population 2006

Tableau 1 : caractérisation de l'emploi

	Provence-Alpes-Côte d'Azur			Unités : nombre et % France métr.
	Assistants de service social	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers	Tous métiers
Ensemble (nombre)	4 927	46 989	1 841 427	26 134 732
Sexe et âge (%)				
Femmes	95	63	47	47
Hommes	5	37	53	53
Moins de 25 ans	3	13	10	10
25 à 49 ans	70	68	65	67
50 ans et plus	27	19	25	23
Âge médian	42 ans	36 ans	40 ans	39 ans
Catégorie sociale (%)				
Cadres & prof. intellectuelles sup.	0	2	2	15
Professions intermédiaires	100	96	97	25
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	0	2	1	6
Autres	0	0	0	54
Diplôme le plus élevé (%)				
Enseignement supérieur*	87	53	32	31
Baccalauréat	8	23	19	18
Inférieur au baccalauréat	5	24	49	50
Conditions d'emploi (%)				
Emploi à temps plein	70	69	82	83
Emploi à temps partiel	30	31	18	17
Emploi non salarié	0	7	13	11
Emploi salarié	100	93	87	89
<i>dont</i>				
Emploi sans limite de durée	92	66	84	85
CDD, vacation, intérim, saisonnier, autre	8	34	16	15
Titulaire fonction publique	60	35	22	17
Autre salarié	40	65	78	83
Secteur d'activité (%)				
Santé	14	5	8	7
Action sociale	32	27	5	6
Autres	54	68	87	87

* diplôme universitaire 1^{er} cycle et au-delà

Source : Insee - recensement de la population 2006

2.b Chômage

Tableau 2 : demande et offre d'emploi

Données non disponibles pour le métier d'assistant de service social.

2.c Migrations résidentielles

Tableau 3 : migrations résidentielles au cours des 5 dernières années

Unités : nombre et %

	Assistants de service social	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Emploi 2006	4 927	46 989	1 841 427
Entrées dans la région sur 5 ans	446	4 996	182 025
Sorties de la région sur 5 ans	322	3 414	124 466
Solde migratoire sur 5 ans	+ 124	+ 1 582	+ 57 559
Solde migratoire pour 100 emplois*	+ 2,6	+ 3,4	+ 3,2

* solde migratoire divisé par l'emploi moyen sur la période multiplié par 100

Note de lecture : en cinq ans, 446 assistants de service social (exerçant en 2006) sont venus s'installer dans la région Paca et 322 sont partis vivre ailleurs, ce qui représente un solde migratoire excédentaire de 124 personnes. Pour 100 assistants de service social dans la région Paca, les migrations résidentielles ont généré 2,6 assistants de service social supplémentaires en cinq ans.

Source : Insee - Recensement de la population 2006

2.d Formation

Tableau 4 : synthèse

	Unités : nombre et %
	Assistants de service social
Personnes formées (2007/2008)	745
Part des femmes (%)	95
Part des personnes formées dans un établissement public (%)	0
Diplômes délivrés (2007)	159
Âge moyen à l'entrée en formation	24 ans
Durée de la formation	3 ans
Centres de formation en région Paca	5
Part des résidents en région Paca un an avant la formation (%)	79
Niveau de la formation	III (bac +2)

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 5 : répartition départementale des personnes formées en région Paca

	Unités : nombre et %
2007/2008	Assistants de service social
Alpes-de-Haute-Provence	0
Hautes-Alpes	0
Alpes-Maritimes	24
Bouches-du-Rhône	47
Var	18
Vaucluse	11
Région Paca (%)	100
Nombre	745

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 6 : situation des personnes formées en première année avant d'entrer en formation

Situation antérieure principale Personnes formées en première année, 2007/2008	Unités : nombre et %
	Assistants de service social
Emploi dans le secteur social ou médico-social	20
Emploi dans un autre secteur	23
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	6
Chômage	7
Classes préparatoires à l'entrée à la formation actuelle	10
Études secondaires	26
Autres	8
Ensemble (%)	100
Nombre	250

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 7 : diplôme ou niveau d'études atteint avant l'entrée en formation par les personnes formées en première année

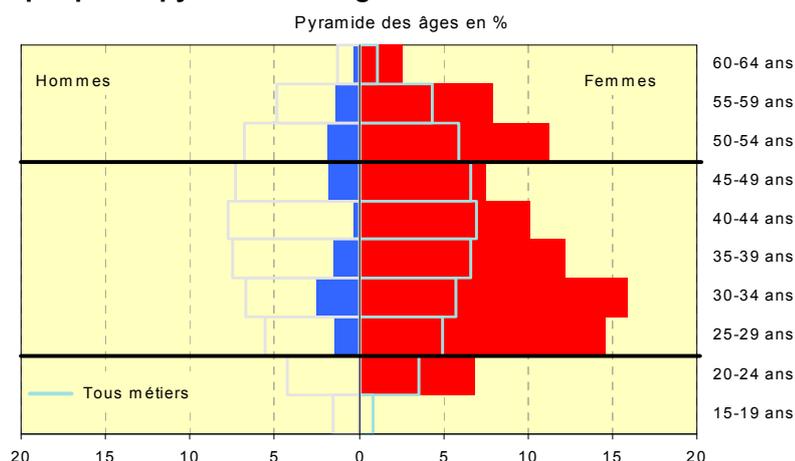
Diplôme ou niveau d'études Personnes formées en première année, 2007/2008	Unités : nombre et %
	Assistants de service social
Diplôme du 2 ^{ème} ou 3 ^{ème} cycle universitaire	17
Diplôme de niveau baccalauréat ou équivalence	60
Diplôme de niveau baccalauréat +2	13
Autres	10
Ensemble (%)	100
Nombre	250

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

3. Conseillers en économie sociale familiale

3.a Emploi

Graphique 1 : pyramide des âges des conseillers en économie sociale familiale en emploi



Source : Insee - recensement de la population 2006

Tableau 1 : caractérisation de l'emploi

	Provence-Alpes-Côte d'Azur			Unités : nombre et %
	Conseillers en économie sociale familiale	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers	France métr.
Ensemble (nombre)	1 380	46 989	1 841 427	26 134 732
Sexe et âge (%)				
Femmes	89	63	47	47
Hommes	11	37	53	53
Moins de 25 ans	7	13	10	10
25 à 49 ans	67	68	65	67
50 ans et plus	26	19	25	23
Âge médian	37 ans	36 ans	40 ans	39 ans
Catégorie sociale (%)				
Cadres & prof. intellectuelles sup.	0	2	2	15
Professions intermédiaires	100	96	97	25
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	0	2	1	6
Autres	0	0	0	54
Diplôme le plus élevé (%)				
Enseignement supérieur*	84	53	32	31
Baccalauréat	8	23	19	18
Inférieur au baccalauréat	8	24	49	50
Conditions d'emploi (%)				
Emploi à temps plein	73	69	82	83
Emploi à temps partiel	27	31	18	17
Emploi non salarié	0	7	13	11
Emploi salarié	100	93	87	89
<i>dont</i>				
Emploi sans limite de durée	84	66	84	85
CDD, vacation, intérim, saisonnier, autre	16	34	16	15
Titulaire fonction publique	24	35	22	17
Autre salarié	76	65	78	83
Secteur d'activité (%)				
Santé	6	5	8	7
Action sociale	40	27	5	6
Autres	54	68	87	87

* diplôme universitaire 1^{er} cycle et au-delà

Source : Insee - recensement de la population 2006

3.b Chômage

Tableau 2 : demande et offre d'emploi

Données non disponibles pour le métier de conseiller en économie sociale familiale.

3.c Migrations résidentielles

Tableau 3 : migrations résidentielles au cours des 5 dernières années

Unités : nombre et %

	Conseillers en économie sociale familiale	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Emploi 2006	1 380	46 989	1 841 427
Entrées dans la région sur 5 ans	120	4 996	182 025
Sorties de la région sur 5 ans	90	3 414	124 466
Solde migratoire sur 5 ans	+ 30	+ 1 582	+ 57 559
Solde migratoire pour 100 emplois*	+ 2,2	+ 3,4	+ 3,2

* solde migratoire divisé par l'emploi moyen sur la période multiplié par 100

Note de lecture : en cinq ans, 120 conseillers en économie sociale familiale (exerçant en 2006) sont venus s'installer dans la région Paca et 90 sont partis vivre ailleurs, ce qui représente un solde migratoire excédentaire de 30 personnes. Pour 100 conseillers en économie sociale familiale dans la région Paca, les migrations résidentielles ont généré 2,2 conseillers en économie sociale familiale supplémentaires en cinq ans.

Source : Insee - Recensement de la population 2006

3.d Formation

Tableau 4 : synthèse

	Unités : nombre et % Conseillers en économie sociale familiale
Personnes formées (2007/2008)	76
Part des femmes (%)	97
Part des personnes formées dans un établissement public (%)	24
Diplômes délivrés (2007)	57
Âge moyen à l'entrée en formation	22 ans
Durée de la formation	1 an
Centres de formation en région Paca	4
Part des résidents en région Paca un an avant la formation (%)	84
Niveau de la formation	III (bac +2)

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 5 : répartition départementale des personnes formées en région Paca

2007/2008	Unités : nombre et % Conseillers en économie sociale familiale
Alpes-de-Haute-Provence	0
Hautes-Alpes	0
Alpes-Maritimes	20
Bouches-du-Rhône	80
Var	0
Vaucluse	0
Région Paca (%)	100
Nombre	76

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 6 : situation des personnes formées avant d'entrer en formation

Situation antérieure principale Personnes formées, 2007/2008	Unités : nombre et % Conseillers en économie sociale familiale
Emploi dans le secteur social ou médico-social	4
Études secondaires	93
Autres	3
Ensemble (%)	100
Nombre	76

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 7 : diplôme ou niveau d'études atteint avant l'entrée en formation par les personnes formées

Diplôme ou niveau d'études Personnes formées, 2007/2008	Unités : nombre et % Conseillers en économie sociale familiale
Diplôme de niveau baccalauréat +2	99
BEP* « carrières sanitaires et sociales »	1
Ensemble (%)	100
Nombre	76

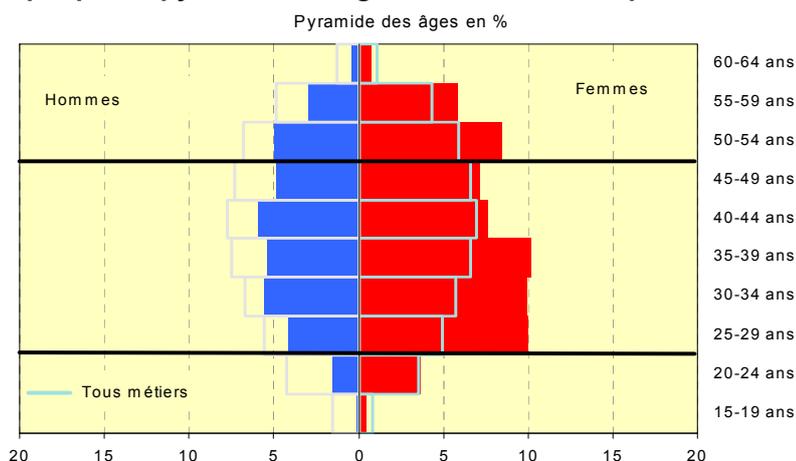
* brevet d'études professionnelles

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

4. Éducateurs spécialisés

4.a Emploi

Graphique 1 : pyramide des âges des éducateurs spécialisés en emploi



Source : Insee - recensement de la population 2006

Tableau 1 : caractérisation de l'emploi

	Provence-Alpes-Côte d'Azur			Unités : nombre et %
	Éducateurs spécialisés	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers	France métr.
Ensemble (nombre)	7 609	46 989	1 841 427	26 134 732
Sexe et âge (%)				
Femmes	64	63	47	47
Hommes	36	37	53	53
Moins de 25 ans	6	13	10	10
25 à 49 ans	71	68	65	67
50 ans et plus	23	19	25	23
Âge médian	39 ans	36 ans	40 ans	39 ans
Catégorie sociale (%)				
Cadres & prof. intellectuelles sup.	0	2	2	15
Professions intermédiaires	100	96	97	25
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	0	2	1	6
Autres	0	0	0	54
Diplôme le plus élevé (%)				
Enseignement supérieur*	68	53	32	31
Baccalauréat	18	23	19	18
Inférieur au baccalauréat	14	24	49	50
Conditions d'emploi (%)				
Emploi à temps plein	80	69	82	83
Emploi à temps partiel	20	31	18	17
Emploi non salarié	0	7	13	11
Emploi salarié	100	93	87	89
<i>dont</i>				
Emploi sans limite de durée	79	66	84	85
CDD, vacation, intérim, saisonnier, autre	21	34	16	15
Titulaire fonction publique	23	35	22	17
Autre salarié	77	65	78	83
Secteur d'activité (%)				
Santé	7	5	8	7
Action sociale	57	27	5	6
Autres	36	68	87	87

* diplôme universitaire 1^{er} cycle et au-delà

Source : Insee - recensement de la population 2006

4.b Chômage

Tableau 2 : demande et offre d'emploi

	Provence-Alpes-Côte d'Azur			Unités : nombre et % France métro.
	Éducateurs spécialisés	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers	Tous métiers
Inscrits à Pôle emploi en fin de mois* (DEFM, moyenne 2008)	1 368	7 635	209 607	2 379 492
Niveau de chômage** (DEFM / (DEFM + emploi total), %)	15	14	10	8
Inscriptions à Pôle emploi enregistrées en 2008* (DEE, cumul annuel)	3 126	16 616	447 921	5 045 241
Offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi en 2008 (OEE, cumul annuel)	2 325	13 583	285 045	3 381 219
Part des offres d'emploi enregistrées d'une durée supérieure à 6 mois*** (%)	48	28	43	44
Indicateur de tension en 2008 (OEE / DEE)	0,74	0,82	0,64	0,67

* en catégories A et B, soit les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, n'ayant pas exercé d'activité réduite ou ayant exercé une activité réduite courte (au plus 78 heures au cours du mois)

** indicateur calculé en rapportant le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi à la population active estimée de la manière suivante : emploi total au sens du recensement de la population + nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi. Ce mode de calcul est spécifique à cette étude. **L'indicateur ainsi calculé n'est en aucun cas comparable avec les taux de chômage localisés et les taux de chômage au sens du BIT publiés par ailleurs par l'Insee.**

*** le contrat proposé par l'employeur est un CDD d'une durée supérieure à six mois ou un CDI

Note de lecture : la profession d'éducateur spécialisé présente un indicateur de tension sur le marché du travail de 0,74, valeur supérieure à la moyenne « tous métiers ». Cet indicateur témoigne donc de difficultés de recrutement particulières dans cette profession.

Source : STMT - Pôle emploi, Dares - 2008

4.c Migrations résidentielles

Tableau 3 : migrations résidentielles au cours des 5 dernières années

Unités : nombre et %

	Éducateurs spécialisés	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Emploi 2006	7 609	46 989	1 841 427
Entrées dans la région sur 5 ans	803	4 996	182 025
Sorties de la région sur 5 ans	541	3 414	124 466
Solde migratoire sur 5 ans	+ 262	+ 1 582	+ 57 559
Solde migratoire pour 100 emplois*	+ 3,5	+ 3,4	+ 3,2

* solde migratoire divisé par l'emploi moyen sur la période multiplié par 100

Note de lecture : en cinq ans, 803 éducateurs spécialisés (exerçant en 2006) sont venus s'installer dans la région Paca et 541 sont partis vivre ailleurs, ce qui représente un solde migratoire excédentaire de 262 personnes. Pour 100 éducateurs spécialisés dans la région Paca, les migrations résidentielles ont généré 3,5 éducateurs spécialisés supplémentaires en cinq ans.

Source : Insee - Recensement de la population 2006

4.d Formation

Tableau 4 : synthèse

	Unités : nombre et % Éducateurs spécialisés
Personnes formées (2007/2008)	836
Part des femmes (%)	76
Part des personnes formées dans un établissement public (%)	0
Diplômes délivrés (2007)	276
Âge moyen à l'entrée en formation	24 ans
Durée de la formation	3 ans
Centres de formation en région Paca	5
Part des résidents en région Paca un an avant la formation (%)	76
Niveau de la formation	III (bac +2)

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 5 : répartition départementale des personnes formées en région Paca

2007/2008	Unités : nombre et % Éducateurs spécialisés
Alpes-de-Haute-Provence	0
Hauts-Alpes	0
Alpes-Maritimes	22
Bouches-du-Rhône	55
Var	14
Vaucluse	9
Région Paca (%)	100
Nombre	836

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 6 : situation des personnes formées en première année avant d'entrer en formation

Situation antérieure principale Personnes formées en première année, 2007/2008	Unités : nombre et %	
	Éducateurs spécialisés	
Classes préparatoires à l'entrée à la formation actuelle		21
Emploi dans social ou médico-social		20
Études secondaires		18
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité		16
Emploi dans un secteur autre que le secteur social ou médico-social		15
Chômage		5
Autres		5
Ensemble (%)		100
Nombre		253

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 7 : diplôme ou niveau d'études atteint avant l'entrée en formation par les personnes formées en première année

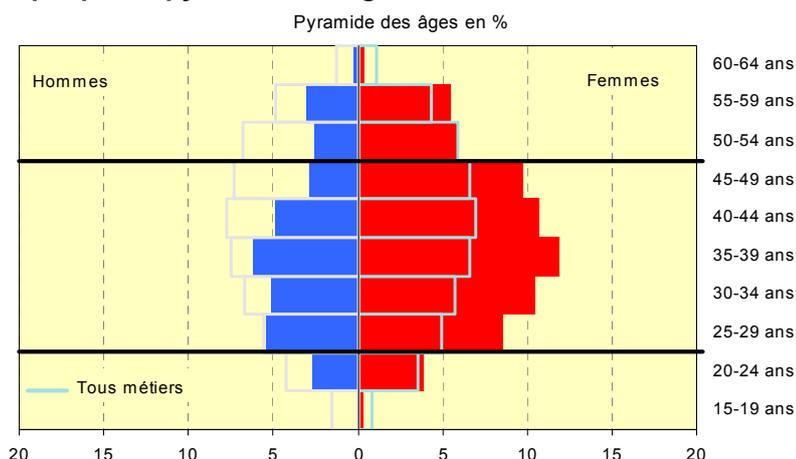
Diplôme ou niveau d'études Personnes formées en première année, 2007/2008	Unités : nombre et %	
	Éducateurs spécialisés	
Diplôme de niveau baccalauréat ou équivalence		48
Diplôme du 2ème ou 3ème cycle universitaire		20
Diplôme de niveau baccalauréat +2		13
Autres		19
Ensemble (%)		100
Nombre		253

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

5. Moniteurs éducateurs

5.a Emploi

Graphique 1 : pyramide des âges des moniteurs éducateurs en emploi



Source : Insee - recensement de la population 2006

Tableau 1 : caractérisation de l'emploi

	Provence-Alpes-Côte d'Azur			Unités : nombre et %
	Moniteurs éducateurs	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers	France métr.
Ensemble (nombre)	1 751	46 989	1 841 427	26 134 732
Sexe et âge (%)				
Femmes	67	63	47	47
Hommes	33	37	53	53
Moins de 25 ans	7	13	10	10
25 à 49 ans	75	68	65	67
50 ans et plus	18	19	25	23
Âge médian	37 ans	36 ans	40 ans	39 ans
Catégorie sociale (%)				
Cadres & prof. intellectuelles sup.	0	2	2	15
Professions intermédiaires	100	96	97	25
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	0	2	1	6
Autres	0	0	0	54
Diplôme le plus élevé (%)				
Enseignement supérieur*	45	53	32	31
Baccalauréat	27	23	19	18
Inférieur au baccalauréat	28	24	49	50
Conditions d'emploi (%)				
Emploi à temps plein	81	69	82	83
Emploi à temps partiel	19	31	18	17
Emploi non salarié	0	7	13	11
Emploi salarié	100	93	87	89
<i>dont</i>				
Emploi sans limite de durée	81	66	84	85
CDD, vacation, intérim, saisonnier, autre	19	34	16	15
Titulaire fonction publique	14	35	22	17
Autre salarié	86	65	78	83
Secteur d'activité (%)				
Santé	6	5	8	7
Action sociale	73	27	5	6
Autres	21	68	87	87

* diplôme universitaire 1^{er} cycle et au-delà

Source : Insee - recensement de la population 2006

5.b Chômage

Tableau 2 : demande et offre d'emploi

Données non disponibles pour le métier de moniteur éducateur.

5.c Migrations résidentielles

Tableau 3 : migrations résidentielles au cours des 5 dernières années

Unités : nombre et %

	Moniteurs éducateurs	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Emploi 2006	1 751	46 989	1 841 427
Entrées dans la région sur 5 ans	170	4 996	182 025
Sorties de la région sur 5 ans	78	3 414	124 466
Solde migratoire sur 5 ans	+ 92	+ 1 582	+ 57 559
Solde migratoire pour 100 emplois*	+ 5,4	+ 3,4	+ 3,2

* solde migratoire divisé par l'emploi moyen sur la période multiplié par 100

Note de lecture : en cinq ans, 170 moniteurs éducateurs (exerçant en 2006) sont venus s'installer dans la région Paca et 78 sont partis vivre ailleurs, ce qui représente un solde migratoire excédentaire de 92 personnes. Pour 100 moniteurs éducateurs dans la région Paca, les migrations résidentielles ont généré 5,4 moniteurs éducateurs supplémentaires en cinq ans.

Source : Insee - Recensement de la population 2006

5.d Formation

Tableau 4 : synthèse

	Unités : nombre et %
	Moniteurs éducateurs
Personnes formées (2007/2008)	352
Part des femmes (%)	78
Part des personnes formées dans un établissement public (%)	0
Diplômes délivrés (2007)	160
Âge moyen à l'entrée en formation	26 ans
Durée de la formation	2 ans
Centres de formation en région Paca	4
Part des résidents en région Paca un an avant la formation (%)	87
Niveau de la formation	IV (bac)

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 5 : répartition départementale des personnes formées en région Paca

	Unités : nombre et %
2007/2008	Moniteurs éducateurs
Alpes-de-Haute-Provence	0
Hautes-Alpes	0
Alpes-Maritimes	25
Bouches-du-Rhône	37
Var	22
Vaucluse	16
Région Paca (%)	100
Nombre	352

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 6 : situation des personnes formées en première année avant d'entrer en formation

Situation antérieure principale Personnes formées en première année, 2007/2008	Unités : nombre et %
	Moniteurs éducateurs
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	29
Classes préparatoires à l'entrée à la formation actuelle	23
Emploi dans	21
Études secondaires	10
Emploi dans un secteur autre que le secteur hospitalier	7
Chômage	3
Autres	7
Ensemble (%)	100
Nombre	189

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 7 : diplôme ou niveau d'études atteint avant l'entrée en formation par les personnes formées en première année

Diplôme ou niveau d'études Personnes formées en première année, 2007/2008	Unités : nombre et %
	Moniteurs éducateurs
Diplôme de niveau baccalauréat ou équivalence	42
Diplôme de niveau V (CAP*, BEP**) hors BEP « carrières sanitaires et sociales »	16
Diplôme de niveau baccalauréat +2	5
Diplôme du 2ème ou 3ème cycle universitaire	4
BEP « carrières sanitaires et sociales »	3
Autres	30
Ensemble (%)	100
Nombre	189

* certificat d'aptitude professionnelle

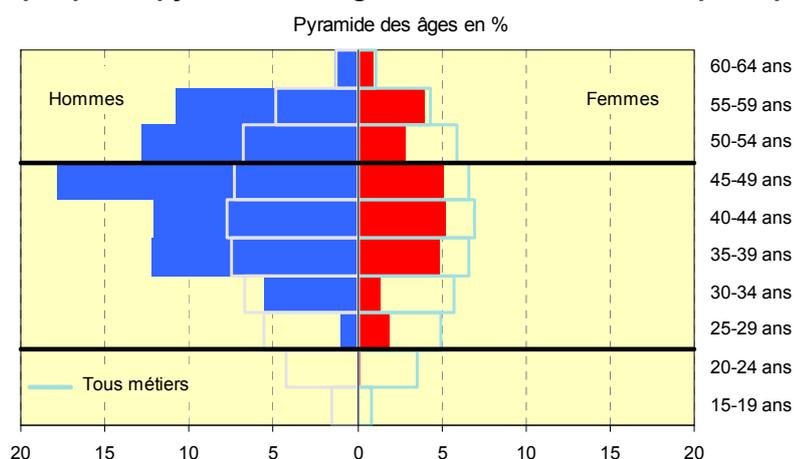
** brevet d'études professionnelles

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

6. Éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier

6.a Emploi

Graphique 1 : pyramide des âges des éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier en emploi



Source : Insee - recensement de la population 2006

Tableau 1 : caractérisation de l'emploi

	Provence-Alpes-Côte d'Azur			Unités : nombre et % France métro.
	Éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers	Tous métiers
Ensemble (nombre)	851	46 989	1 841 427	26 134 732
Sexe et âge (%)				
Femmes	26	63	47	47
Hommes	74	37	53	53
Moins de 25 ans	0	13	10	10
25 à 49 ans	67	68	65	67
50 ans et plus	33	19	25	23
Âge médian	45 ans	36 ans	40 ans	39 ans
Catégorie sociale (%)				
Cadres & prof. intellectuelles sup.	0	2	2	15
Professions intermédiaires	100	96	97	25
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	0	2	1	6
Autres	0	0	0	54
Diplôme le plus élevé (%)				
Enseignement supérieur*	27	53	32	31
Baccalauréat	22	23	19	18
Inférieur au baccalauréat	51	24	49	50
Conditions d'emploi (%)				
Emploi à temps plein	91	69	82	83
Emploi à temps partiel	9	31	18	17
Emploi non salarié	0	7	13	11
Emploi salarié	100	93	87	89
<i>dont</i>				
Emploi sans limite de durée	94	66	84	85
CDD, vacation, intérim, saisonnier, autre	6	34	16	15
Titulaire fonction publique	7	35	22	17
Autre salarié	93	65	78	83
Secteur d'activité (%)				
Santé	1	5	8	7
Action sociale	88	27	5	6
Autres	11	68	87	87

* diplôme universitaire 1^{er} cycle et au-delà

Source : Insee - recensement de la population 2006

6.b Chômage

Tableau 2 : demande et offre d'emploi

Données non disponibles pour le métier d'éducateur technique spécialisé, moniteur d'atelier.

6.c Migrations résidentielles

Tableau 3 : migrations résidentielles au cours des 5 dernières années

Unités : nombre et %

	Éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Emploi 2006	851	46 989	1 841 427
Entrées dans la région sur 5 ans	48	4 996	182 025
Sorties de la région sur 5 ans	24	3 414	124 466
Solde migratoire sur 5 ans	+ 24	+ 1 582	+ 57 559
Solde migratoire pour 100 emplois*	+ 2,8	+ 3,4	+ 3,2

* solde migratoire divisé par l'emploi moyen sur la période multiplié par 100

Note de lecture : en cinq ans, 48 éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier (exerçant en 2006) sont venus s'installer dans la région Paca et 24 sont partis vivre ailleurs, ce qui représente un solde migratoire excédentaire de 24 personnes. Pour 100 éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier dans la région Paca, les migrations résidentielles ont généré 2,8 éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier supplémentaires en cinq ans.

Source : Insee - Recensement de la population 2006

6.d Formation

Tableau 4 : synthèse

	Unités : nombre et % Éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier
Personnes formées (2007/2008)	42
Part des femmes (%)	20
Part des personnes formées dans un établissement public (%)	0
Diplômes délivrés (2007)	14
Âge moyen à l'entrée en formation	38 ans
Durée de la formation	3 ans
Centres de formation en région Paca	1
Part des résidents en région Paca un an avant la formation (%)	83
Niveau de la formation	III (bac +2)

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 5 : répartition départementale des personnes formées en région Paca

2007/2008	Unités : nombre et % Éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier
Alpes-de-Haute-Provence	0
Hautes-Alpes	0
Alpes-Maritimes	0
Bouches-du-Rhône	100
Var	0
Vaucluse	0
Région Paca (%)	100
Nombre	42

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 6 : situation des personnes formées en première année avant d'entrer en formation

Situation antérieure principale Personnes formées en première année, 2007/2008	Unité : nombre	
	Éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier	
Classes préparatoires à l'entrée à la formation actuelle		11
Emploi dans le secteur hospitalier		2
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité		1
Nombre		14

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 7 : diplôme ou niveau d'études atteint avant l'entrée en formation par les personnes formées en première année

Diplôme ou niveau d'études Personnes formées en première année, 2007/2008	Unités : nombre	
	Éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier	
Diplôme de niveau baccalauréat ou équivalence		3
Diplôme de niveau V (CAP*, BEP**) hors BEP « carrières sanitaires et sociales »		8
Diplôme de niveau baccalauréat +2		1
BEP « carrières sanitaires et sociales »		1
Autres		1
Nombre		14

* certificat d'aptitude professionnelle

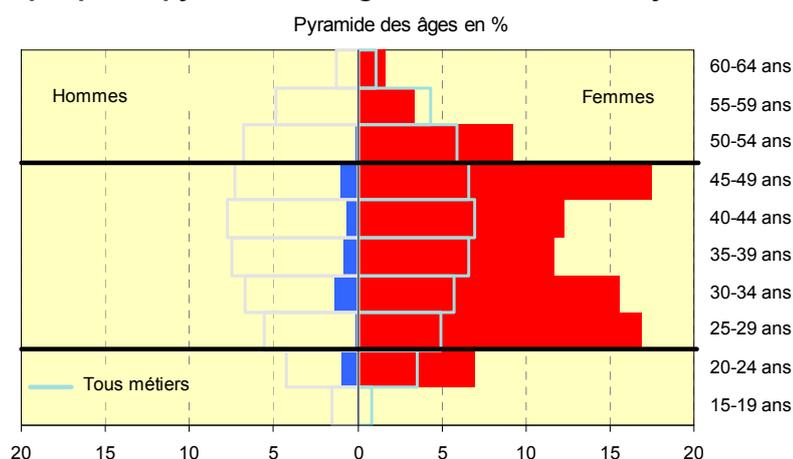
** brevet d'études professionnelles

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

7. Éducateurs de jeunes enfants

7.a Emploi

Graphique 1 : pyramide des âges des éducateurs de jeunes enfants en emploi



Source : Insee - recensement de la population 2006

Tableau 1 : caractérisation de l'emploi

	Provence-Alpes-Côte d'Azur			Unités : nombre et %
	Éducateurs de jeunes enfants	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers	France métr.
Ensemble (nombre)	921	46 989	1 841 427	26 134 732
Sexe et âge (%)				
Femmes	95	63	47	47
Hommes	5	37	53	53
Moins de 25 ans	8	13	10	10
25 à 49 ans	77	68	65	67
50 ans et plus	15	19	25	23
Âge médian	38 ans	36 ans	40 ans	39 ans
Catégorie sociale (%)				
Cadres & prof. intellectuelles sup.	0	2	2	15
Professions intermédiaires	100	96	97	25
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	0	2	1	6
Autres	0	0	0	54
Diplôme le plus élevé (%)				
Enseignement supérieur*	83	53	32	31
Baccalauréat	11	23	19	18
Inférieur au baccalauréat	6	24	49	50
Conditions d'emploi (%)				
Emploi à temps plein	70	69	82	83
Emploi à temps partiel	30	31	18	17
Emploi non salarié	0	7	13	11
Emploi salarié	100	93	87	89
<i>dont</i>				
Emploi sans limite de durée	84	66	84	85
CDD, vacation, intérim, saisonnier, autre	16	34	16	15
Titulaire fonction publique	52	35	22	17
Autre salarié	48	65	78	83
Secteur d'activité (%)				
Santé	8	5	8	7
Action sociale	46	27	5	6
Autres	46	68	87	87

* diplôme universitaire 1^{er} cycle et au-delà

Source : Insee - recensement de la population 2006

7.b Chômage

Tableau 2 : demande et offre d'emploi

Données non disponibles pour le métier d'éducateur de jeunes enfants.

7.c Migrations résidentielles

Tableau 3 : migrations résidentielles au cours des 5 dernières années

Unités : nombre et %

	Éducateurs de jeunes enfants	Action sociale, culturelle & sportive	Tous métiers
Emploi 2006	921	46 989	1 841 427
Entrées dans la région sur 5 ans	151	4 996	182 025
Sorties de la région sur 5 ans	78	3 414	124 466
Solde migratoire sur 5 ans	+ 73	+ 1 582	+ 57 559
Solde migratoire pour 100 emplois*	+ 8,2	+ 3,4	+ 3,2

* solde migratoire divisé par l'emploi moyen sur la période multiplié par 100

Note de lecture : en cinq ans, 151 éducateurs de jeunes enfants (exerçant en 2006) sont venus s'installer dans la région Paca et 78 sont partis vivre ailleurs, ce qui représente un solde migratoire excédentaire de 73 personnes. Pour 100 éducateurs de jeunes enfants dans la région Paca, les migrations résidentielles ont généré 8,2 éducateurs de jeunes enfants supplémentaires en cinq ans.

Source : Insee - Recensement de la population 2006

7.d Formation

Tableau 4 : synthèse

	Unités : nombre et %
	Éducateurs de jeunes enfants
Personnes formées (2007/2008)	217
Part des femmes (%)	97
Part des personnes formées dans un établissement public (%)	0
Diplômes délivrés (2007)	43
Âge moyen à l'entrée en formation	23 ans
Durée de la formation	3 ans
Centres de formation en région Paca	2
Part des résidents en région Paca un an avant la formation (%)	80
Niveau de la formation	III (bac +2)

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 5 : répartition départementale des personnes formées en région Paca

	Unités : nombre et %
2007/2008	Éducateurs de jeunes enfants
Alpes-de-Haute-Provence	0
Hautes-Alpes	0
Alpes-Maritimes	46
Bouches-du-Rhône	54
Var	0
Vaucluse	0
Région Paca (%)	100
Nombre	217

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 6 : situation des personnes formées en première année avant d'entrer en formation

Situation antérieure principale Personnes formées en première année, 2007/2008	Unités : nombre et %	
	Éducateurs de jeunes enfants	
Études secondaires		39
Emploi dans le secteur social et médico-social		21
Emploi dans un autre secteur		18
Classes préparatoires à l'entrée à la formation actuelle		8
Autres		14
Ensemble (%)		100
Nombre		61

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

Tableau 7 : diplôme ou niveau d'études atteint avant l'entrée en formation par les personnes formées en première année

Diplôme ou niveau d'études Personnes formées en première année, 2007/2008	Unités : nombre et %	
	Éducateurs de jeunes enfants	
Diplôme de niveau baccalauréat ou équivalence		64
Diplôme du 2ème ou 3ème cycle universitaire		21
Diplôme de niveau baccalauréat +2		10
Autres		5
Ensemble (%)		100
Nombre		61

Source : Drass Paca, enquête Écoles sanitaires 2007 - Traitements ORM

7. NOMENCLATURE, SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

7.1 Nomenclature

La nomenclature des métiers utilisée ici est la nomenclature des familles professionnelles (FAP-2003). Cette nomenclature comporte trois niveaux :

- les domaines professionnels, au nombre de 22 (Fap22)
- les familles professionnelles, au nombre de 86 (Fap86)
- les familles professionnelles détaillées, au nombre de 237 (Fap237)

C'est une agrégation des professions et catégories sociales (PCS), au nombre de 497.

Les résultats de cette étude concernent le domaine professionnel V : « santé, action sociale, culturelle et sportive », ainsi que les cinq familles professionnelles qui le composent :

- V00 : « aides-soignants »
- V10 : « infirmiers, sages-femmes »
- V20 : « médecins et assimilés »
- V30 : « professions paramédicales »
- V40 : « professions de l'action sociale, culturelle et sportive »

Leur composition détaillée en Fap237 et en PCS est la suivante :

- **Fap86 :**
 - V00 : aides-soignants
- **Fap237 :**
 - V0060 : aides-soignants
- **PCS :**
 - 526a : aides-soignants (de la fonction publique ou du secteur privé)
 - 526b : assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux
 - 526c : auxiliaires de puériculture
 - 526d : aides médico-psychologiques
- **Fap86 :**
 - V10 : infirmiers, sages-femmes
- **Fap237 :**
 - V1080 : infirmiers
 - V1081 : sages-femmes
- **PCS :**
 - 431a : cadres infirmiers et assimilés
 - 431b : infirmiers psychiatriques
 - 431c : puéricultrices
 - 431d : infirmiers spécialisés (autres qu'infirmiers psychiatriques et puéricultrices)
 - 431f : infirmiers en soins généraux, salariés
 - 431g : infirmiers libéraux
 - 431^e : sages-femmes (libérales ou salariées)
- **Fap86 :**
 - V20 : médecins et assimilés
- **Fap237 :**
 - V2090 : médecins
 - V2091 : dentistes
 - V2092 : vétérinaires
 - V2093 : pharmaciens
- **PCS :**
 - 311a : médecins libéraux spécialistes
 - 311b : médecins libéraux généralistes
 - 344a : médecins hospitaliers sans activité libérale
 - 344b : médecins salariés non hospitaliers
 - 344c : internes en médecine, odontologie et pharmacie
 - 311c : chirurgiens dentistes (libéraux ou salariés)
 - 311^e : vétérinaires (libéraux ou salariés)
 - 311f : pharmaciens libéraux
 - 344d : pharmaciens salariés

- **Fap86 :**
 - V30 : professions paramédicales
- Fap237 :**
 - V3070 : techniciens médicaux et préparateurs
 - V3071 : spécialistes de l'appareillage médical
 - V3080 : autres professionnels paramédicaux
 - V3090 : psychologues, psychothérapeutes
- PCS :**
 - 433a : techniciens médicaux
 - 433d : préparateurs en pharmacie
 - 433b : opticiens lunetiers et audioprothésistes (indépendants et salariés)
 - 433c : autres spécialistes de l'appareillage médical (indépendants et salariés)
 - 432a : masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs, libéraux
 - 432b : masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs, salariés
 - 432c : autres spécialistes de la rééducation, libéraux
 - 432d : autres spécialistes de la rééducation, salariés
 - 311d : psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins)
- **Fap86 :**
 - V40 : professions de l'action sociale, culturelle et sportive
- Fap237 :**
 - V4000 : exploitants d'équipements sportifs et culturels
 - V4080 : professionnels de l'orientation
 - V4081 : professionnels de l'animation socioculturelle
 - V4082 : sportifs et animateurs sportifs
 - V4083 : éducateurs spécialisés
 - V4084 : surveillants d'établissements scolaires
 - V4085 : professionnels de l'action sociale
- PCS :**
 - 227a : indépendants gestionnaires de spectacle ou de service récréatif, de 0 à 9 salariés
 - 343a : psychologues spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle
 - 435b : animateurs socioculturels et de loisirs
 - 435a : directeurs de centres socioculturels et de loisirs
 - 424a : moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels
 - 434a : cadres de l'intervention socio-éducative
 - 434d : éducateurs spécialisés
 - 434^e : moniteurs éducateurs
 - 434f : éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier
 - 434g : éducateurs de jeunes enfants
 - 422d : conseillers principaux d'éducation
 - 422^e : surveillants et aides-éducateurs des établissements d'enseignement
 - 434b : assistants de service social
 - 434c : conseillers en économie sociale familiale

7.2 Sources

Emploi (hors entrée dans la vie active)

Deux sources sont utilisées dans cette étude :

- Le **recensement de la population** de l'Insee : emploi total (salarié et non salarié) au 01/01/2006. L'emploi est ici considéré au lieu de résidence : le champ retenu est donc l'ensemble des personnes exerçant dans le domaine professionnel « santé, action sociale, culturelle et sportive » et résidant en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il s'agit de données déclaratives.
- L'**enquête emploi** de l'Insee
L'exploitation de cette enquête à l'échelon régional a nécessité la compilation de cinq « vagues » annuelles d'enquêtes (2003 à 2008), afin de disposer d'un échantillon de taille suffisante pour garantir la fiabilité des données. L'emploi est ici aussi considéré au lieu de résidence. Les résultats s'interprètent comme une moyenne sur la période 2003-2008. Il s'agit de données déclaratives.

Marché du travail - Chômage

Pour la demande et l'offre d'emploi, les fichiers administratifs de **Pôle emploi** sont utilisés. Le champ des demandeurs d'emploi est celui des inscrits en catégories A et B, soit les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, n'ayant pas exercé d'activité réduite ou ayant exercé une activité réduite courte (au plus 78 heures au cours du mois).

L'indicateur de *niveau de chômage* est calculé en rapportant le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi à la population active estimée de la manière suivante : emploi total au sens du recensement de la population + nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi. Ce mode de calcul est spécifique à cette étude. L'indicateur ainsi calculé n'est en aucun cas comparable avec les taux de chômage localisés et les taux de chômage au sens du BIT publiés par ailleurs par l'Insee.

L'indicateur de *tension sur le marché du travail*, qui rapporte le nombre d'offres d'emploi au nombre de demandes d'emploi enregistrées dans une année, est une mesure des difficultés de recrutement pour un métier donné. Une valeur élevée de cet indicateur signifiera en effet que peu de demandeurs d'emploi se portent sur ce métier en regard du volume d'offres proposées par les employeurs. Cet indicateur est à relativiser par le degré de recours à Pôle emploi : pour certaines professions, une forte proportion des offres et des demandes d'emploi transitent par d'autres canaux, échappant ainsi aux statistiques de Pôle emploi.

Pour les projets de recrutement, les résultats de l'enquête « besoins en main-d'œuvre 2010 » de **Pôle emploi** sont utilisés. Le champ des établissements interrogés inclut l'ensemble des établissements employeurs hors administrations de l'État (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (EDF, Banque de France...). Cette définition correspond au total à 2 700 000 établissements pour la France (extraits du répertoire Sirene de l'Insee), dont 1 700 000 ont été interrogés. Au niveau régional, ce sont 152 100 établissements (sur les 241 100 existants) qui ont été sollicités pour cette enquête. Les résultats portent sur les intentions d'embauche des établissements employeurs pour l'année 2010 entière. La « brique de base » de la nomenclature utilisée pour ces résultats est le code « familles professionnelles détaillées ».

Formation - Diplômes

○ Formation

Le champ des formations retenu dans cette étude correspond aux quatre spécialités suivantes de la Nomenclature des Spécialités de Formation (NSF) : « spécialités plurivalentes (NSF 330) », « santé (NSF 331) », « travail social (NSF 332) » et « animation sportive, culturelle et de loisirs (NSF 335) ». Il s'agit des principales certifications pouvant mener aux métiers du domaine « santé, action sociale, culturelle et sportive ». Ce champ n'est pas exhaustif : certaines personnes exerçant l'une des professions du domaine étudié peuvent en effet ne pas avoir suivi une formation relevant de ces spécialités. Ce cas de figure est cependant marginal pour les familles professionnelles V00 à V30, qui relèvent de la santé. Il l'est moins pour la famille professionnelle V40 (cf. analyse).

La collecte des effectifs inscrits en formation professionnelle en Provence-Alpes-Côte d'Azur est réalisée tous les ans par l'Observatoire Régional des Métiers. Sont ainsi dénombrées toutes les personnes inscrites régionalement pour l'année 2007/2008 :

- dans une formation professionnelle au sein des établissements publics et privés de l'Éducation nationale et du Ministère de l'agriculture,
- dans les Instituts Universitaires de Technologie (IUT),
- dans les centres de formation d'apprentis,
- dans les écoles du secteur sanitaire et social (préparant les diplômes réglementés par les codes de la santé publique et des affaires sociales),

- à l'Association pour la Formation Professionnelle des Adultes (dans le cadre de la commande publique financée par l'État),
- dans des stages de formation régionaux financés dans le cadre du Programme Régional de Formation (PRF).

Ce champ est utilisé pour les familles professionnelles V00 (aides-soignants), V10 (infirmiers, sages-femmes), V30 (professions paramédicales) et V40 (professions de l'action sociale, culturelle et sportive), ainsi que pour le domaine professionnel dans son ensemble.

En ce qui concerne la famille professionnelle V20 (médecins et assimilés), n'ont été retenus que les étudiants inscrits dans les filières universitaires de médecine, d'odontologie et de pharmacie d'Aix-Marseille et de Nice.

○ **Diplômes**

Les sources utilisées dans cette étude sont les suivantes :

- les « enquêtes écoles » de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS)
- les données de la Direction de la recherche, des études et de l'évaluation statistique du Ministère en charge de la Santé
- les données des rectorats d'Aix-Marseille et de Nice
- la base reflet du Céreq
- la base de données Éco-Santé de l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé

Entrée dans la vie active

Les enquêtes « **Génération** » sont des enquêtes nationales, réalisées par le Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications (Céreq), sur le devenir professionnel des jeunes trois ans après leur sortie du système éducatif.

La dernière interrogation repose sur les élèves, les étudiants ou les apprentis inscrits dans un établissement de formation au cours de l'année scolaire 2003-2004 et ayant quitté le système éducatif entre octobre 2003 et octobre 2004. Ils n'avaient jamais interrompu leurs études plus d'une année, sauf éventuellement pour des raisons de santé, et n'en ont pas repris pendant l'année qui a suivi leur entrée sur le marché du travail. Ils ont été interrogés au printemps 2007, dans le cadre de l'enquête « Génération 2004 », sur leur activité mois par mois depuis leur sortie du système éducatif.

La population prise en référence dans le cadre de cette étude est celle des jeunes personnes de la « Génération 2004 » ayant trouvé un premier emploi dans l'une des familles professionnelle (FAP) du domaine professionnel « santé, action sociale, culturelle et sportive » (domaine V), quelle que soit leur origine scolaire ou géographique, la date et la durée de ce premier emploi. Ces jeunes étaient au nombre 91 470 en France dont 7 310 en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il s'agit de données déclaratives.

L'échantillon régional n'était pas de taille suffisante pour garantir la fiabilité des données, les résultats chiffrés présentés dans cette étude correspondent à l'échelon national. Toutefois, il est établi que les résultats régionaux ne sont pas significativement différents des résultats nationaux. Les spécificités identifiées nationalement sont donc applicables à l'échelon régional.

Migrations résidentielles

La source utilisée est le **recensement de la population** de l'Insee. Il s'agit d'une exploitation de la question suivante : « où habitez-vous le 1^{er} janvier de l'année n-5 ? », n étant l'année de collecte.

Les résultats extraits de cette question s'interprètent comme un solde sur cinq ans, et ne tiennent donc pas compte des éventuels mouvements d'« aller-retour » au cours de cette période (cas d'une personne qui aurait par exemple quitté la région puis serait revenue habiter celle-ci entre le 1^{er} janvier de l'année n et la date de collecte).

Par ailleurs, pour un métier donné, les mouvements observés concernent les personnes qui exerçaient cette profession au moment de la collecte, mais pas obligatoirement cinq ans auparavant. Il ne s'agit donc pas uniquement de migrations de personnes qui étaient déjà en exercice dans ce métier cinq ans avant la collecte et le sont resté. Il peut s'agir de personnes qui sont devenues actives, ou encore qui ont changé de métier sur la période.

Prospective

○ **Départs de fin d'activité**

Pour les départs de fin d'activité (départs en retraite), les résultats de cette étude s'appuient sur le **recensement de la population** selon la méthode suivante : on fait évoluer année après année, entre 2006 et 2020, la

"photographie" régionale par âge des actifs en emploi (datée au 31/12/2005 pour chaque famille professionnelle). Ce calcul s'appuie sur un modèle prospectif dit de "micro-simulation", qui s'inspire d'une méthode développée par le Centre d'Analyse Stratégique. Celle-ci consiste à estimer, pour chaque actif en emploi, l'âge auquel il est le plus susceptible de quitter définitivement le marché du travail, en fonction de ses caractéristiques individuelles (âge et catégorie sociale notamment) et sur la base des comportements de fin d'activité en vigueur dans un passé récent. L'âge maximum de départ en retraite est fixé à 66 ans. Le modèle dit "spontané" (hypothèse "haute") fournit des ordres de grandeur qui se vérifieraient si les comportements de retrait du marché du travail futurs restaient identiques à ceux de la période 1993-2002 (à contexte législatif inchangé par rapport à cette période). Les débats actuels et à venir, relatifs à l'âge de départ en retraite, conduisent à envisager d'autres scénarios. L'outil utilisé en propose un, qui consiste à retarder l'âge de cessation d'activité de deux années.

Le modèle de micro-simulation ne prend pas en compte les migrations résidentielles interrégionales, ni les migrations sectorielles ou professionnelles qui pourraient intervenir avant la cessation définitive d'activité. Pour chaque actif, la fin de carrière sera donc comptabilisée dans la région de travail, le secteur d'activité et le métier où il exerçait en 2005.

○ **Besoins de recrutement**

Les estimations régionales de besoins de recrutement sont élaborées à partir des composantes suivantes :

- les départs de fin d'activité (voir plus haut)
- les travaux menés nationalement par la Dares et le Centre d'Analyse Stratégique (CAS) en 2007 (cf. le rapport "Les métiers en 2015", janvier 2007)

Lorsqu'un scénario alternatif est élaboré (cas des familles « aides-soignants » et « infirmiers, sages-femmes »), une évaluation du nombre de diplômés au cours des années récentes est établie sur la base de sources supplémentaires (respectivement Enquête École - DRJSCS Paca et Direction de la recherche, des études et de l'évaluation statistique du Ministère en charge de la Santé : « La formation aux professions de la santé en 2007 » - Dorothée Jolly, document de travail n°128 - janvier 2009).

7.3 Bibliographie

- « Les professions de santé au 1^{er} janvier 2010 », Drees
Document de travail n° 144, mai 2010
- « Les futur(e)s infirmier(e)s de Provence-Alpes-Côte d'Azur », ORM
Bulletin du sanitaire et social en Paca n° 2, mars 2010
- « La formation aux professions de la santé en 2008 », Drees
Document de travail n° 139, novembre 2009
- « La formation aux professions de la santé en 2007 », Drees
Document de travail n° 128, janvier 2009
- « Provence-Alpes-Côte d'Azur : un actif sur trois partira à la retraite d'ici 2020 », Insee Paca
SUD INSEE l'essentiel n° 129, janvier 2009
- « Une région bien dotée en médecins spécialistes, en dépit de fortes disparités territoriales », Insee Paca
SUD INSEE l'essentiel n° 112, décembre 2007
- « Santé et travail social : insertion réussie, mais au prix d'une forte sélection », ORM
Collection Mémo n° 35, juin 2007
- « Formations paramédicales : une logique de poursuite d'études et de promotion », ORM
Collection Mémo n° 34, juin 2007
- « Professions paramédicales et sociales : une croissance en prise avec les besoins de la population », Insee Paca
SUD INSEE l'essentiel n° 106, mai 2007
- « Professions paramédicales et de l'action sociale : situation et tendances de l'emploi », Insee Paca
Rapport d'étude n° 12, février 2007
- « Les métiers en 2015 »,
Rapport CAS (Centre d'Analyse Stratégique) et DARES, janvier 2007
- « Les infirmiers en activité : croissance des effectifs à un rythme moins élevé dans les vingt prochaines années »,
Drees - Études et Résultats n° 12, mars 1999